This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ESSAI SUR MÉLUSINE

Roman du XIV^e^ Siècle

par JEAN D'ARRAS

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE DIJON
FASCICULE III

LOUIS STOUFF

ESSAI SUR MÉLUSINE

ROMAN DU XIVe SIÈCLE

PAR JEAN D'ARRAS

LIBRAIRES DÉPOSITAIRES

DIJON

BELLAIS, place du Théâtre.
DUGRIVEL, rue de la Liberté.
REBOURSEAU, rue du Chapeau-Rouge.
VENOT, place d'Armes.

PARIS

Editions Auguste PICARD, 82, rue Bonaparte (6e arrond.)

1930

Digitized by Google

Digitized by Google

Couldrette et le seigneur de Parthenay

Digitized by Google

Digitized by Google

ESSAI SUR MÉLUSINE

Roman du XIV^e^ Siècle

par JEAN D'ARRAS

I. — LE ROMAN DE MÉLUSINE *

Si fabula, nobilis illa est.
(Devise de la maison de Sassenage).

Le roman de Mélusine vit le jour à la cour de France, au temps de Charles VI, en pleine guerre de Cent ans. Il parut sous le patronage de la maison royale de France et de la maison impériale de Luxembourg-Bohême étroitement unies depuis près d'un demi-siècle autour du souvenir de Jean l'Aveugle, roi de Bohême, comte de Luxembourg, ancien gouverneur de l'Aquitaine et de la Gascogne pour le roi Philippe de Valois, son allié dans la guerre contre les Anglais, tombé à Crécy en tête des rangs français.

La sœur et la fille du roi de Bohême furent reines de

* Toutes les indications de folios qui ne sont pas précédées d'un titre se rapportent à l'édition du texte original de *Mélusine*, d'après le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal.

La bibliographie de Mélusine se trouve dans DESAIVRE, *Le Mythe de la Mère Lusine (Mémoires de la Société de statistique, sciences, lettres et arts des Deux-Sèvres*, 2^e^ série, XX, an. 1882, Niort) et dans HOFRICHTER, *Die Aëltesten Französischen Bearbeitungen der Melusinensage (Romanistische Arbeiten*. Halle. 1928). Nous indiquons ici seulement les ouvrages que nous citons le plus fréquemment et par abréviation.

Br. = *Mélusine* par Jean d'Arras. Nouvelle édition, conforme à celle de 1478, revue et corrigée avec une préface par M. Ch. Brunet. Bibliothèque elzévirienne. Paris. 1854.

M. E. = *Melusine*. Compiled (1382-1394 A. D.) by Jean d'Arras, englisht

Digitized by Google

France. Marie épousa Charles le Bel ; Bonne, comtesse de Luxembourg, Jean le Bon. Du mariage de Jean le Bon naquirent Marie de France, femme du prince lorrain Robert, duc de Bar, et Jean, duc de Berry. Ce furent le parrain et la marraine de Mélusine. La duchesse de Bar supplia son frère de « lui faire avoir la noble histoire » de la fée de Lusignan. Deux petits-fils de Jean l'Aveugle s'intéressèrent à l'œuvre de Jean d'Arras. Le marquis de Moravie, Josse de Luxembourg, plus tard roi des Romains, voulut que son cousin germain le duc de Berry lui « envoyât l'histoire ». Par l'entremise de ses puissants protecteurs, Jean d'Arras eut encore le concours du comte de Salisbury, Guillaume de Montagu, et du roi d'Aragon,

about 1500 A. D. Edited from a unique manuscript in the library of the British Museum by A. K. Donald. Part I. Text, notes and glossary. London. Publisht for the Early english text Society. 1895.

Mellusine. Poème relatif à cette fée poitevine composée dans le quatorzième siècle par Couldrette, publié pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale par Francisque Michel. Niort, Robin et L. Favre 1854.

Partenay = *The Romans of Partenay or of Lusignen* : otherwise known as *the Tale of Melusine* : Translated from the French of La Coudrette (about 1500-1520 A. D.). Edited from a unique manuscript in the library of Trinity College, Cambridge, with an introduction, notes and glossarial index by the Rev. Walter W. Skeat, m. a. London. Published for the Early english text Society. 1866.

Favre = *Histoire de Mélusine princesse de Lusignan et de ses fils, suivie de l'histoire de Geofroy à la grand'dent, 6e fils de Melusine, prince de Lusignan*. par Nodot Avec une introduction sur l'origine des légendes concernant la Mélusine par L. Favre. Niort, Paris. 1876. Dans son introduction Favre reproduit le *Mémoire sur la Mellusine du Poitou* par Dom Mazet.

Froissart = *Histoire et Chronique memorable* de messire Jehan Froissart. Reveu et corrigé sus divers exemplaires et suivant les bons auteurs, par Denis auvage de Fontenailles en Brie, historiographe du Tres chrestien roy Henry deuxiesme de ce nom. Quatre volumes. A Paris. Pour Robert Granjon. MDLXXIIII. Et les éditions Kerwyn de Lettenhove et Siméon Luce.

Histoire de Cypre = *Description de toute l'isle de Cypre et des roys, princes et seigneurs, tant Payens que Chrestiens, qui ont commandé en icelle : Contenant l'entiere Histoire de tout ce qui s'y est passé depuis le Deluge vniuersel, l'an 142 et du monde 1798, iusques en l'an de l'incarnacion et natiuité de Jesus Christ mil cinq cens soixante et douze*. Par le R. Pere F. Estienne de Lusignan de la Royale maison de Cypre, Lecteur en Theologie, aux Freres Prescheurs, de present à Paris. Composee premierement en Italien, et imprimee à Bologne la Grasse, et maintenant augmentee et traduite en François. A Paris, chez Guillaume Chaudiere, rûe S. Jacques, à l'enseigne du Temps et de l'Homme sauvage. 1580. Avec privilege du Roy.

Digitized by Google

Jean Ier, gendre de Robert et de Marie de Bar. L'auteur écrivait pour la plus haute aristocratie de l'Europe, mais son livre devait, pendant des siècles, charmer grands seigneurs, gentilshommes, bourgeois et gens du commun [1].

Filles de la fée Presine et du roi d'Ecosse Elinas, Mélusine et ses sœurs, Mélior et Palestine, sont elles-mêmes des fées. Elinas a trahi sa femme étourdiment. Ses filles l'enferment dans une montagne merveilleuse du Northumberland d'où jamais il ne sortira. L'épouse, privée de « celui où elle prenait toute sa plaisance, paie ses filles comme le mérite leur mauvais office ».

Mélior s'en ira dans un château de la Grande Arménie où elle gardera un épervier jusqu'à la fin du monde. « Tous chevaliers de noble sang » pourront aller veiller l'épervier par trois jours et trois nuits sans dormir, la surveille, la veille et le vingt-cinquième jour de juin qui

1. On ne trouve ni la *Mélusine* de Jean d'Arras ni celle de Couldrette dans les inventaires des livres de Charles VI. Jean de Berry aurait possédé l'œuvre de Couldrette, si l'on en croit l'*Inventaire et prisée des livres de Jean, duc de Berry, frère du roi Charles quint, en 1416* : « Un livre appellé Melusine selon les vraies croniques furnies par Jean duc de Berry, écrit en françois, rymée » (*Mellusine*, introd., p. II). Mais M. Léopold Delisle ne reproduit pas cet article dans son édition des inventaires de la librairie de Jean de Berry. L'auteur de l'inventaire a dû confondre le livre de Couldrette avec celui de Jean d'Arras. C'est à Jean d'Arras que le duc de Berry a fourni des chroniques. S'il en a fourni pour composer une Mélusine en vers, cette Mélusine est autre que celle de Couldrette. Jean de Berry est inconnu à Couldrette. Ses documents lui viennent de Guillaume de Parthenay. Ou bien encore le rédacteur de l'inventaire veut-il dire que l'histoire de Mélusine qu'il a sous les yeux est simplement le livre de Jean d'Arras mis en vers ? — Les seigneurs de Créqui possédaient deux riches exemplaires de l'ouvrage de Jean d'Arras (*Annales de Bourgogne*, t. Ier, Dijon, 1929, Mélanges, p. 355). Le manuscrit 1484, Ancien fonds français, de la Bibliothèque nationale a pu appartenir à une « Madamoyselle de Tournon » dont on lit le nom écrit en lettres gothiques au bas du folio 5, re. Le manuscrit 21874, Français, Nouvelles acquisitions, est aux armes de Pierre d'Amboise et d'Anne de Bueil. Le manuscrit de l'Arsenal est surchargé de graffitis gothiques ; plusieurs sont assez vulgaires, mais on trouve les noms suivants, tracés, dirait-on, de mains d'enfants : Madelene Katherine de Champs... Marigni... Katherine de Chateauneuf... Barbe et Jehan et Felippe des... Le manuscrit de Couldrette édité par Francisque Michel porte les armes de Clèves et de la Mark. L'exemplaire de Couldrette de la Bibliothèque d'Amiens appartenait à Jean Trencart d'Amiens et à sa femme Anne de Vismes à la fin du xvie siècle.

Digitized by Google

est le jour de monseigneur saint Jean. Si la fortune leur est assez amie pour qu'ils puissent faire leur devoir, tu leur apparaîtras le quatrième jour. Ils pourront te demander un don des choses terrestres, tel qu'ils le voudront, sans point te demander ton amour en état de mariage ou autre conjonction naturelle. Et ceux qui seront assez hardis pour te le demander et ne voudront s'en départir seront infortunés jusqu'à la neuvième génération.

« Et toi, Palestine, tu seras enfermée en la montagne de Canigou en Aragon, avec le trésor de ton père, jusqu'à ce qu'un chevalier de notre lignage y viendra, qui aura le trésor, et en aidera à conquérir la Terre de Promission et te délivrera. »

Mélusine est la plus coupable. Elle a été la mauvaise conseillère. Elle sera châtiée d'une façon cruelle et humiliante. « Toi, Mélusine, c'est par toi que cette dure prison a été donnée à ton père. Tu en seras la première punie. Je te donne le don que tu seras tous les samedis serpente du nombril jusqu'en bas. Mais si tu trouves un homme qui te veuille prendre comme épouse et qu'il te promette que jamais le samedi il ne te verra ni ne dira ton secret à personne, tu vivras le cours de ta vie comme femme naturelle et mourras naturellement. Et si, par aventure ton mari te décelait, saches que tu retourneras au tourment où tu étais auparavant. Tu y seras jusqu'à ce que le Très Haut Juge tiendra son jugement et tu apparaîtras trois jours avant que la forteresse que tu feras et que tu nommeras de ton nom devra changer de seigneur, et aussi quand un homme de ta lignée devra mourir. Et nonobstant ta punition, il viendra de toi très noble lignage qui fera de grandes et hautes prouesses. »

Mélusine devient la femme de Raimondin, fils du comte de Forez et neveu du comte de Poitiers. Leurs amours commencent dans la grande forêt de Colombiers en Poitou, pleine d'étranges aventures. Là, environ la minuit, au-dessous d'un fier rocher, sur la fontaine fée, Mélusine attend Raimondin. Le comte de Poitiers vient de périr

Digitized by Google

dans une clairière éloignée. Aussitôt Mélusine l'a su par l'art des fées, et maintenant elle attire vers elle par sa puissance Raimondin, le meurtrier involontaire, qui fuit éperdûment à travers la forêt. Elle l'aborde avec une grâce piquante et toute engageante, le ranime, gagne sa confiance en lui disant le passé et l'avenir, lui donne deux anneaux magiques qui le garantiront de malheur et le demande en mariage.

Raimondin et Mélusine ont des fils nombreux, valeureux et de « fière mine », mais qui ont tous sur leur visage quelque signe de la réprobation dont leur mère a été frappée. Antoine, à sa naissance, apporte une patte de lion dans la joue gauche. Renaud n'a qu'un œil, mais il voit de vingt et une lieues. Geoffroy naît avec une dent qui lui passe les lèvres de plus d'un grand pouce. Fromond est marqué sur le nez d'une petite tache velue comme si ce fût la peau d'une taupe ou d'une fouine.

Cependant des années d'un bonheur inouï s'écoulent. Seule une fée, sage, bonne et puissante, n'aimant que son mari et ses enfants, ne pensant qu'à « avancer leurs affaires », peut procurer de si grandes et si constantes prospérités. Elle fonde, par une accumulation de merveilles, le formidable château de Lusignan en Poitou, « la plus belle marque de forteresse antique », disait Brantôme, « et la plus noble décoration vieille de toute la France ». Elle étend, à travers le Poitou, la Guyenne, la Gascogne et la Bretagne, les domaines de Raimondin. Plusieurs de ses fils règnent sur les pays qu'ils ont gagnés par des mariages, récompense de leur zèle pour secourir de royales pucelles. Urian est roi de Chypre ; Guion, roi d'Arménie ; Renaud, roi de Bohême ; Antoine est duc de Luxembourg.

Mélusine s'est montrée à Raimondin comme un miracle de beauté et de bonté ; elle a été pour lui le salut. Quand elle « enseignera » ses enfants, elle leur tracera un modèle de sagesse, de grandeur d'âme et de piété. En toutes choses elle se montrera magnifique, dans les fêtes de ses

Digitized by Google

épousailles et les apprêts des « voyages » de ses fils partant pour leurs conquêtes, dans ses libéralités aux églises et « au pauvre peuple », dans les édifices dont elle couvrira ses immenses domaines; la tradition les confondra parfois avec les travaux des Romains.

Victime d'un parjure surpris à Raimondin qui se punit lui-même en usant sa vie dans l'exil et les austérités. Mélusine est arrachée, parmi des adieux désespérés, aux plus nobles joies que cette terre puisse donner et rabattue dans son obscure pénitence. Elle s'envole sous la forme d'une serpente ailée et Raimondin se retire dans un ermitage du Montserrat en Espagne.

L'histoire de Mélusine est vraiment belle et touchante. On s'attendrissait sur la pauvre fée condamnée par sa propre mère, pour une erreur de sa piété filiale, à devenir, un jour par semaine, jusqu'au jugement dernier, une moitié de reptile. On était soulagé de la voir abréger par son mariage la durée d'une pénitence si dure que la mort qui atteint toute « femme naturelle » lui paraissait préférable. On l'admirait dame de Lusignan, grande bâtisseuse de villes et de forteresses, épouse tendre et dévouée, mère de fils vaillants, généreux et beaux, mère par ses bienfaits de ses nombreux sujets. On s'émouvait lorsque la jalousie furieuse de son mari, curieux impertinent, mettait fin brutalement à cette douce et puissante vie en chassant à jamais celle qui en était l'auteur. Toute cette légende de brillante féerie et de religieuse tristesse était en harmonie avec l'âme simple, éprise de mystère et compatissante de nos bons aïeux. Ce n'est pas le seul motif de la faveur dont elle a joui.

La légende veut que Mélusine soit la tige de la famille de Lusignan, dont l'histoire est, pour ainsi dire, celle de l'Europe et de l'Asie des Croisades. Dans toutes les contrées où les Lusignan firent souche, et dans toutes celles où certaines familles purent se rattacher à cette maison illustre entre toutes, Poitou, Saintonge, Marche, Agenois, Forez, Dauphiné, Languedoc, comté de Bourgogne,

Digitized by Google

Alsace, Luxembourg, Bohême, Angleterre, Chypre, Arménie, les descendants, vrais ou prétendus de Mélusine, se sont enorgueillis de leur origine surnaturelle et de l'effrayant privilège de voir leur grande et douloureuse aïeule revenir en ce monde pour leur annoncer par ses cris leur prochain trépas.

A l'époque où Jean d'Arras écrivait *Mélusine* une grande partie des contrées occidentales de la France était sous la domination de l'Angleterre et de nouveaux malheurs allaient étendre les conquêtes anglaises. Aussi bien, la France presque entière était divisée en parti français et parti anglais. La guerre avec l'Angleterre était moins une guerre étrangère qu'une guerre civile entretenue et menée par les Anglais, où des Français se battaient pour le compte de l'ennemi de leur nation et faisaient la plupart de ses « besognes ». On distinguait les Anglais de la nation de France et les Anglais de la nation d'Angleterre [1]. Il arrivait même souvent qu'un homme partageât sa propre vie entre les deux nations en lutte. De Français, il « se tournait Anglais » et se retournait Français. Froissart, après avoir servi la reine d'Angleterre, Philippe de Hainaut, après avoir donné de son premier livre une version anglaise, passait au service de princes dévoués à la France, et reprenait son œuvre. Rien n'était stable, tout était confus. A Poitiers, les « trois parts » des habitants voulaient être Français, mais le majeur et une partie de la communauté prétendaient demeurer Anglais [2]. En Poitou, « les forts et les châteaux étaient entrelacés les uns dans les autres, les uns Anglais, les autres Français » [3]. Ceci était vrai de beaucoup de provinces.

C'est la « translation » en vers du roman de Jean d'Arras par un nommé Couldrette, Poitevin, parue dans les premières années du XV[e] siècle, qui a fait connaître aux

1. Froissart, t. I[er], p. 372.
2. Froissart, t. I[er], p. 390.
3. Froissart, t. I[er], p. 376.

Digitized by Google

sujets et aux partisans de l'Angleterre le roman de Jean d'Arras, et d'un coup doublé le nombre de ses lecteurs [1].

On peut dire du livre de Jean d'Arras qu'il est du parti français. C'est l'un des plus rudes adversaires de l'Angleterre, le compagnon d'armes de Du Guesclin, le conquérant du Poitou et de Lusignan, Jean de Berry, qui l'a voulu. Le poème de Couldrette est anglais. Nous devons les mauvais vers du Poitevin à Guillaume VII, de la famille des Larchevêque, seigneurs de Parthenay. Chargé par le prince de Galles de garder Poitiers et de « faire frontière aux Français », allant avec lui au siège de Limoges dont la prise fut suivie d'affreuses cruautés, chevauchant dans la compagnie de Charles d'Andelée à travers le Berry et la Touraine, « tourmentant » le pays et « honnissant les pauvres gens », tenant la campagne avec le comte de Pembroke et Chandos, prenant part au siège du château de la Roche-sur-Yon, convoqué pour secourir Sainte-Sévère en Limousin assiégée par Du Guesclin, combattant à Leusac, défenseur de Thouars, c'était

1. Le titre est suivant les manuscrits : *Le Roman de Parthenay*, *Le Roman de Parthenay et de Lusignan*, *Le Livre ou le Roman de Lusignan*, *Le Livre de la vie de Mellusigne*. L'auteur se nomme dans le manuscrit 18623 de la Bibliothèque Nationale :

Toute l'ouvrage sera faitte,
Adonc se taira *Couldrette*

Couldrette répond au seigneur de Parthenay qui lui demande de mettre l'histoire de Mélusine « en rimes » :

Monseigneur, je l'ottroie,
Tousjours vostre plaisir feroie.
Je le feray à mon povoir :
Mais n'en vueil pas le los avoir.
Se los y a, car autrefois
Elle a este mise en françois
Et rimée, si comme on compte,
Pourquoy ce me seroit honte
De me vanter de cestui fait
Puis qu'autrefois a esté fait.

(*Mellusine*, p. 5).

Fait-il allusion à la *Mélusine* de Jean d'Arras ? Mais celle-ci n'est pas rimée. Ou y aurait-il eu réellement un poème antérieur à celui de Couldrette. On l'a soutenu et ce serait Guillaume Machaut, l'auteur de la *Prise d'Alexandrie*, qui en serait l'auteur.

Digitized by Google

un grand serviteur de l'Angleterre [1]. Peut-être pensait-il encore à ses maîtres anglais lorsqu'il ordonnait à Couldrette d'écrire en vers, pour que son livre se répandît davantage.

> Vous me mettrez en rime l'histoire ;
> Je vueil qu'elle soit rimoye,
> Elle en sera plus tost oye [2].

En effet, le poème poitevin se ressent des préférences politiques du seigneur de Parthenay. Jean d'Arras, que Couldrette suit pas à pas, n'y est pas nommé, ce qui peut s'expliquer par un autre motif. Mais il en est de même du duc de Berry et des partisans de la France, les la Rochefoucauld, les Sassenage, le roi de Chypre. En retour, les Salisbury et les Pembroke ne pouvaient être omis et l'aventure de Palestine au Canigou que Couldrette ajoute aux récits du romancier français, glorifiait « le bon chevalier d'Angleterre » franchissant mille obstacles épouvantables pour conquérir le trésor de la Terre promise [3].

Ecrite à la fin du XIVe siècle, l'histoire de Mélusine était connue dès le siècle suivant dans toute la France, en Allemagne et en Angleterre [4].

Jean d'Arras raconte une légende du Poitou. Il exalte les Lusignan. Il célèbre les hauts faits des guerriers du Poitou à ce point qu'on le croirait du pays, si l'on ne savait que Jean de Berry était comte de Poitou et qu'il n'eut pas son comté sans peine et sans honneur. Cependant le nom de Jean d'Arras paraît avoir été ignoré dans les contrées dont il parle si avantageusement, et le livre lui-même, s'il ne l'a pas été, il s'en faut de peu. Aucune édition du roman de Jean d'Arras ou du poème de Coul-

1. Froissart, t. Ier, pp. 330, 338, 348, 350, 353, 389, 391. Couldrette dit que son ouvrage n'était pas complètement achevé le jour où mourut Guillaume VII, c'est-à-dire le 17 mai 1401.
2. *Mellusine*, p. 5.
3. *Mellusine*, pp. 280, ss.
4. Le roman paraît avoir été traduit en langue d'oc (J. Anglade, *Histoire sommaire de la littérature méridionale au moyen âge*. Paris, 1921, p. 226).

Digitized by Google

drette ne parut ni à Poitiers ni dans aucune ville de l'Ouest[1].

Partout ailleurs que dans le pays de Mélusine l'engouement fut grand. Des pays très éloignés du Poitou et très éloignés eux-mêmes les uns des autres, prétendirent avoir été les témoins des prestiges de la fée et de sa pénitence et lui avoir donné asile. Des légendes se formèrent[2]. On attribuait à Jean d'Arras ce qu'il n'avait jamais dit[3]. On prenait dans le sérieux ses fictions. Au XVI^e^, au XVII^e^ siècle, des érudits, par ailleurs recommandables, et qui disaient

1. Desaivre, p. 315.

2. « Le Roman de Melusine », dit Salvaing, « qui fut composé par *Jean d'Arras* l'an 1386, met au nombre des descendans de cette fée la premiere race de *Sassenage*, suivant quoi l'on montre le lieu où la fable dit qu'elle avoit accoûtumé de se baigner, qui est une belle grote, dans laquelle tombe avec impetuosité une source d'eau d'une merveilleuse abondance qui fait un grand ruisseau coulant par le milieu du bourg, près de laquelle sont des cuves ou concavitez naturelles dans le rocher qu'on met au nombre des merveilles de la province, parce que la créance du païs est que le matin de la Fête des Rois, elles se trouvent d'elles mêmes pleines d'eau plus ou moins par des moïens inconnus, ce qui fait qu'elles sont consultées comme les présages de l'abondance ou de la sterilité de la saison, comme *Aymar Falco*, commandeur de l'ordre de Saint Antoine, a remarqué il y a plus de cent cinquante ans dans son Histoire Antoniane » (*De l'Usage des fiefs et autres droits seigneuriaux* par messire Denis de Salvaing, seigneur de Salvaing et de Boissieu, Grenoble, André Faure, 1731, p. 321).

3. Suivant de la Mure, le roman faisait de Marcilly-le-Châtel le séjour ordinaire de Mélusine dans le Forez et attribuait à Raimondin la terre du Croisic en Bretagne (*Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, t. I^er^, Paris, Montbrison, Lyon, 1850, pp. 491, 492). — Jean d'Arras ne fait qu'indiquer le mariage d'Odon avec l'héritière du comte de la Marche. « En ce temps », dit-il, « fut traité le mariage d'Eudes avec la fille du comte de la Marche et en fut faite la fête grande et noble sous Lusignan dans la prairie » (Fol. 75, v°, 1re col.). De la Mure développe et enjolive cette brève mention. « Le troisième fils de *Raymondin* de *Forez* et de sa femme *Mélusine*, dame de *Lusignan*, emporta par son assiduité auprès de ses parents, pour sa portion et sa légitime, leur principale seigneurie de laquelle ils avoient pris leur nom de famille, à savoir celle de Lusignan. Car ses autres frères, ayant pris l'essort des aventures de la guerre, lui donnèrent occasion, en demeurant près de *Raymondin* de *Forez*, son père, et de *Mélusine*, sa mère, de cultiver si bien leurs bonnes grâces et leur gagner si bien le cœur, que mettant en lui la principale espérance de leur postérité, ils lui assurèrent leur terre et seigneurie ancienne de Lusignan, en le mariant le premier de ses frères à l'héritière du comte de la Marche. Et ainsi le nom de ce seigneur est sous entendu dans le Roman de Mélusine, sous le nom d'*Odon*, comte de la *Marche*, parce que le nom d'*Odon* était autrefois synonyme avec le nom d'*Eudes* que plusieurs confondoient avec celui d'*Hugues* » (P. 505).

Digitized by Google

sans doute des choses vraies quand ils n'étaient pas sous l'influence de Mélusine, croyaient ou feignaient de croire à ces imaginations. C'étaient, au temps de François Ier, Jean Bouchet, l'annaliste de l'Aquitaine, puis l'auteur du *Promptuaire des Médailles*, contemporain de Henri II, et tout au long du siècle suivant André Du Chesne, le rechercheur des antiquités des villes de France, Chorier et Guy Allard, historiens du Dauphiné, Denis, seigneur de Salvaing et de Boissieu, premier président en la chambre des comptes du Dauphiné, feudiste, poète latin et historien, et de la Mure, l'historien des ducs de Bourbon et des comtes de Forez. Ils se succédaient, se citant l'un l'autre, répétant les mêmes récits, apportant des preuves et tirant les conclusions qui leur plaisaient [1]. Les Lusignan de l'Agenois, les Sassenage du Dauphiné, les

1. « Ajoutons », dit de la Mure, « à l'autorité des auteurs célèbres [Bouchet, Du Chesne] qui tombent d'accord avec nous de la descendance qu'avoit *Raymondin* de la race de nos comtes de *Forez*, le témoignage d'un livre trés usité parmi les savants et les curieux, imprimé en diverses langues dès le commencement du règne du roi *Henri II* et intitulé : *Promptuaire des Médailles*. Dans la seconde partie, en la page 151, la représentation de *Mélusine* étant mise sous une monstrueuse figure, il est ainsi parlé d'elle : « *Mélusine*, jadis dame de *Melle* et de *Lusignan*, fut baillée en mariage à *Raymondin*, fils d'un comte de *Forez*, duquel mariage sont issus et procréés *Geoffroy* à la *Grand'Dent*, *Guy de Lusignan*, *Hugues de Lusignan*, et autres » (T. Ier, p. 493). « On peut voir l'image de ce vaillant chevalier [Geoffroy à la Grand Dent] qui sert d'ornement aux plus curieux cabinets, au lieu ci-devant cité du *Promptuaire des Médailles* » (P. 505). De la Mure invoque l'autorité de Du Chesne qui lui-même se réfère à Bouchet. « Ce dernier [Du Chesne] parle en ces propres termes de la ville de *Lusignan* : « La ville de *Lezignem* est renommée par tout le monde, tant pour les grands seigneurs qu'elle a portés, qui se sont faits rois de *Chypre* par la valeur et la vertu de leurs armes que par les contes merveilleux qu'on en fait. On attribue communément les premiers fondements du château de cette ville, jadis l'une des plus belles et des plus remarquables du *Poitou*, à *Mélusine*, grande dame de ce pays, de laquelle on fait divers jugements que *Jean Bouchet* semble avoir tous en peu de mots recueillis en ses annales. Voici ce qu'il en dit :

« Peut être qu'il y a eu quelque dame de la famille des comtes de *Poitiers*, qui fut dame de *Melle* et de *Lusignan* et qui fut mariée avec *Raymondin*, fils du comte de *Forez*, et que de ces deux places ladite dame prit le nom de *Mélusine* : que desdits *Raymondin* et *Mélusine* seroient venus plusieurs enfants, mesmement *Guy de Lezignem*, hardy et vaillant chevalier, et *Geoffroy de Lezignem*, son frère, surnommé la *Grand'Dent*, *Hugues de Lezignem* dont nos chroniques font mention semblablement (PP. 492-493).

Digitized by Google

comtes de Forez, les Luxembourg, les Lutzelbourg de Lorraine voulaient être du lignage de Mélusine[1]. Jean d'Arras devint une autorité pour toutes ces grandes maisons jalouses d'acquérir un lustre nouveau et pour les historiographes intéressés à leur gloire. La cause des Sassenage fut plaidée par le complaisant Chorier et par Salvaing, l'allié de leur famille. Afin de se créer des titres à cette illustre parenté, on faisait valoir la similitude des armes, on transformait ses armoiries, on saisissait une vague ressemblance de noms, on supposait des chartes et des généalogies, on changeait les noms des personnes[2].

Au XVI^e^ siècle, une fille de la première noblesse d'Outre-Mer, de la famille des comtes de Tripoli de Syrie, de la race des seigneurs de Nores, recevait au baptême le nom de la belle et bonne fée[3].

A la cour des ducs de Bourgogne et des princes de Luxembourg, Mélusine avait sa place dans les banquets et dans les fêtes comme dans la librairie de Philippe le

1. Pour les Lusignan d'Agenois v. *Grande Encyclopédie*, A. Molinier, v^o^ Lusignan.

2. Les armoiries des Lusignan sont burelées d'argent et d'azur à l'ombre d'un lion de gueules (*Mélusine*, fol. 48, r^o^, 1^re^ col.). La queue de serpente de Mélusine est burelée de même (Fol. 164, v^o^, 1^re^ col.). Les Luxembourg portent : burelé d'argent et d'azur de dix pièces, au lion de gueules brochant sur le tout (De la Mure, t. I^er^, p. 490). Jean d'Arras imagine que l'héritière de Luxembourg a obtenu de son mari Antoine de Lusignan qu'il mettrait sur ses armes l'ombre d'un lion de gueules (Fol. 90, r^o^, 2^e^ col.). Les dernières armoiries des Sassenage sont celles des Luxembourg, mais le lion est armé, lampassé et couronné d'or. Le cimier est une Mélusine. Le support est aussi une Mélusine se baignant dans une cuvette et tenant de la main droite l'écu de Sassenage et de la main gauche celui de Salvaing ou Bérenger avec cette devise : *Si fabula, nobilis illa est.* Cette image de Mélusine figure sur la porte du château du marquis de Bérenger à Sassenage et sur un fourneau de fayence monumental faisant partie du château de Franquières à Biviers près de Grenoble, bâti par le connétable de Lesdiguières pour sa seconde femme. Mais, au XIII^e^ siècle, Aimar de Sassenage ne portait qu'une bande dans son écu, et Guillaume de Sassenage « deux cignes costoyés de deux cottices frettées ». Primitivement le cimier était un lion naissant et ce fut ensuite un griffon. Les supports étaient tantôt des anges, tantôt un griffon, tantôt des sauvages (Nicolas Chorier, *Histoire générale du Dauphiné*, Grenoble, Charvys, 1661, p. 833. Rivoire de la Bâtie, *Armorial du Dauphiné*, Lyon, 1867).

3. Ducange, *Les Familles d'Outre-Mer* (*Documents inédits sur l'histoire de France*, Paris, 1869), p. 493.

Digitized by Google

Bon. Les livres de Mélusine étaient drapés d'or, illuminés d'or et d'azur, couverts de cuir doré et argenté, avec fermoirs dorés. Les entremets à la Mélusine ménageaient d'ingénieuses surprises. Le 17 février 1454, à Lille, le duc de Bourgogne donnait un festin. Le second entremets de la seconde table était un château à la façon de Lusignan. En haut de la maîtresse tour se dressait Mélusine en forme de serpente et par deux des moindres tours jaillissait, quand on voulait, de l'eau d'orange qui tombait dans les fossés du château[1]. Le 18 mars, Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, célébrait à Cambrai la fête de la Licorne. Le dîner fut si grand et si noble, comme l'on disait alors, que l'on se serait cru aux noces de Mélusine. « Ils furent servis », dit le chroniqueur, s'exprimant presque dans les mêmes termes que Jean d'Arras, « de vins bons et délicieux, de plusieurs manières, en grande abondance, et quant à l'hypocras, il fut abandonné comme s'il n'avait rien coûté. » L'entremets représentant au plus près l'histoire de Mélusine et de ses enfants en grands personnages ne laissait aucun doute sur l'intention qu'avait le duc de reproduire les magnificences de sa féerique ancêtre[2].

Parmi les courtisans de Philippe le Bon figurait un riche seigneur de la Souabe, le margrave Rodolphe de Hochberg, seigneur de Rœteln et de Suzemberg, comte de Neuenbourg sur le Rhin. Il était l'un des hommes de confiance de Charles le Téméraire. Après le traité d'Arras qui annexait à la Bourgogne la souveraineté des Habsbourg en Alsace et dans la haute vallée du Rhin, ainsi que les très nombreuses seigneuries gageries qu'ils y avaient constituées, il fut l'un des commissaires désignés par Charles le Téméraire pour prendre possession de ses nouveaux domaines. Il possédait lui-même

1. *Annales de Bourgogne*, t. I^er^, p. 355.

2. Mathieu d'Escouchy, *Chroniques* (Edition Du Fresne de Beaucourt, Paris. 1863-1864), t. II, pp. 134, 241. Dans le premier texte d'Escouchy appelle Mélusine *Melluzuine* et dans le second *Merlusine*.

Digitized by Google

plusieurs de ces gageries et des plus importantes. Le margrave avait trouvé *Mélusine* à la cour des ducs de Bourgogne et ce fut lui qui la fit connaître à la Suisse et à l'Allemagne. A sa demande, l'écoutète de Berne, Thuring de Renggeltingen, traduisit *Mélusine*. Deux ans après les fêtes de Lille et de Cambrai, la traduction paraissait. Mais Thuring avait donné la préférence à la *Mélusine* de Couldrette, moins longue, moins savante et moins chargée d'épisodes.

Une autre traduction fut donnée à Augsbourg en 1474. La traduction de 1456 était imprimée vers 1477, peut-être à Strasbourg, en 1491 à Heidelberg, l'année où l'on publiait à Anvers une traduction flamande, et de nouveau à Augsbourg, sans date, mais avec les caractères d'Antoine de Sorg, circonstance qui place cette édition dans le dernier quart du XV^e^ siècle. La première édition française, probablement la plus ancienne, ne datait que de 1478. Encore était-elle imprimée hors de France, dans une ville impériale, Genève, et par un Allemand, Steinschaber de Schweinfurth. Toutes ces éditions, d'autres encore, ornées de figures sur bois, avaient rendu l'histoire de Mélusine populaire dans les pays de l'Empire germanique dès la seconde moitié du XV^e^ siècle[1].

Les gens de l'Est, plus que tous les autres, s'étaient passionnés pour la fée poitevine. Ils avaient leurs raisons pour se plaire au merveilleux récit « venu de si lointaine marche »[2]. Ils avaient donné à Jean d'Arras les promoteurs de son œuvre, et ils y retrouvaient leurs légendes. Une jeune mère sacrifiée par son mari revenait la nuit bercer en chantant ses petits enfants. Des lutins achevaient, la journée finie, le travail des artisans. Un misérable cordonnier voyait tout au matin, cousus avec tant de soin qu'il n'y avait pas un faux point, les souliers qu'il avait coupés le soir. Ces génies bienfaisants, malicieux aussi, enlevaient un enfant de son berceau, mettaient à sa

1. *Revue d'Alsace*, t. LXXIV (1927), p. 2, n. 2.
2. Fol. 95, r°, 1re col.

Digitized by Google

place un vieux et horrible nain. Puis ils remportaient le nain et rendaient l'enfant[1].

Les nymphes des eaux, créatures sans âmes, pouvaient en obtenir une en se faisant aimer d'un homme et en l'épousant. Au XVI[e] siècle, l'alchimiste suisse Théophraste Bombast de Hohenheim, plus connu sous le nom de Paracelse, unissant aux légendes que l'on racontait sur les fantômes des eaux le souvenir de Mélusine, résumait ainsi les traditions. « Les Mélusines sont des filles de rois, désespérées à cause de leurs péchés. Satan les enleva et les transforma en spectres, en esprits malins, en revenants horribles et monstres affreux. On pense qu'elles vivent sans âme raisonnable dans un corps fantastique, qu'elles se nourrissent des éléments et qu'au jugement dernier elles passeront avec eux, à moins qu'elles ne se marient avec un homme. Alors, par la vertu de cette union, elles peuvent mourir de mort naturelle, comme elles peuvent vivre naturellement dans le mariage. De ces spectres on croit qu'il y a plusieurs dans les déserts, les forêts, les ruines et les tombeaux, les voûtes vides et sur les bords de la mer »[2].

Cependant deux gracieux contes viennent de ces récits terrifiants, l'Ondine de la Motte-Fouqué et la petite Sirène d'Andersen.

Le bonheur d'Ondine est encore plus court que celui de Mélusine. Comme Mélusine, reconnaissante d'être aimée et joyeuse d'avoir échappé à sa dure condition, elle a comblé son mari de ses richesses et des bienfaits de la féerie. Mais Huldbrand est un autre Raimondin. Le mari de la fée de Lusignan l'accuse durement d'être un fantôme. Huldbrand, naviguant avec son épouse sur le « beau Danube bleu », témoin des apparitions qui surgissent des

1. *Contes allemands du temps passé*, trad. Frank et Alsleben (Paris. 1892), pp. 22, ss. Gervasius von Tilbury. *Otia imperialia*, in einer Auswahl neu herausgegeben und mit Anmerkungen begleitet von Felix Liebrecht (Hanover. 1856), anmerkung 7, p. 60.

2. *ME.*, p. 374.

Digitized by Google

profondeurs du fleuve, lui reproche ses rapports avec la race abominable des esprits des eaux. Ondine éclate en sanglots, d'une voix faible dit adieu à son mari. Invisible à l'avenir, elle l'aime toujours, lui pardonne, même quand il a épousé Bertalda, mais la justice de Dieu veut qu'elle tue son bien aimé par les larmes qu'elle verse sur lui. Les époux ne seront pas longtemps séparés. Ils ont des âmes immortelles.

La petite sirène sauve la vie au fils du roi. Il prend une autre femme pour elle. Il l'épouse. La petite sirène épargne le bonheur de celui qu'elle aime, elle ne le détrompe pas. Elle sacrifie à son amour l'espoir d'avoir une âme, car le jour même du mariage elle doit se changer en écume de la mer. Mais son dévouement la préserve. Accueillie par les filles de l'air, elle sent qu'elle a un corps semblable aux leurs, qui se dégage peu à peu de l'écume. Elle n'a pas encore une âme immortelle, mais ses bonnes actions la lui donneront un jour.

L'histoire de Mélusine semble dater du livre de Jean d'Arras. On ne connaît aucun récit antérieur[1]. Le nom même de Mélusine ne se trouve nulle part. Cependant on y reconnaît les traces de croyances très anciennes. Les Gaulois tenaient pour sacrés les arbres, les forêts, les rochers, les sources. C'étaient des objets religieux ou des

1. On a recueilli sur la couverture en parchemin d'un registre du XVIIe siècle de la commune de Moustoir-Remungol (Morbihan, arrondissement de Pontivy, canton de Locminé) des fragments d'une histoire de Mélusine, et l'on a cru qu'ils auraient été écrits antérieurement à 1387, date à laquelle, selon l'édition de 1478, Jean d'Arras aurait commencé sa Mélusine (Rosenzweig, *Fragments manuscrits d'un roman de chevalerie* dans le *Bulletin de la Société polymathique de Morbihan*, 1871, pp. 53, ss). Cpr. *Romania*, t. Ier (1872), p. 505. Ces fragments ont trait à l'expédition des frères de Lusignan, Urian, Guion et Geoffroy en Syrie contre les Sarrasins. Le premier texte se rapporte au départ d'Urian pour la guerre et à l'arrivée de Geoffroy à Limassol trois jours après le départ d'Urian. Le second donne le récit de la victoire des frères de Lusignan et de leur retour en Chypre. Les deux fragments ne diffèrent pas du texte du manuscrit de l'Arsenal (Fo 115, ro, 1re col. — vo, 2e col.; 127, vo, 2e col. — 128, ro, 2e col.). Ils proviennent donc d'un exemplaire du roman de Jean d'Arras. — V. aussi l'édition de 1478 (P. 297, 2e alinéa, 4e ligne — p. 299, 2e alinéa, 11e ligne; p. 326, 2e alinéa, 3e ligne — p. 327, fin du 1er alinéa).

Digitized by Google

le de Fontenay, le plus savant astronome depuis Appolonius

Digitized by Google

Digitized by Google

Le comte de Poitiers, le plus savant astronome depuis Aristote

Digitized by Google

Digitized by Google

sanctuaires. Chacun d'eux appartenait à une divinité. Des femmes que les Romains appelaient *matres*, *mairae*, *nymphae*, *fata*, desservaient ces cultes champêtres [1]. A cette religion correspond la féerie du Moyen Age. Les prêtresses devinrent des fées. Fée vient de *fata*. Jean d'Arras, parmi les fées, nomme les mères et les nymphes [2]. Presine, Mélusine, la fée anonyme qui défricha le Forez sont des esprits des eaux [3]. Elles s'ébattent sur les fontaines, elles y chantent à voix de sirène des paroles fées. Ce sont aussi des choses fées, on aurait dit du temps des Romains des choses de droit divin, la Fontaine de Soif qui s'appelle également la Fontaine fée, la forêt de Colombiers, et l'Ile d'Avalon ou l'Ile perdue « que nul ne saurait retrouver sinon par aventure » [4].

Chez les anciens il y avait trois Parques. On les représentait couronnées de fleurs, une baguette à la main. On les confondait avec les *fata*. De même que les Parques, les fées ordonneront les aventures des mortels. Elles auront les attributs des Parques. Trois fées apparaissent dans les récits populaires et les romans du moyen âge [5]. Telles sont les filles de Presine. Trois dames, Mélusine « la plus grande dame des autres », arrêtent la fuite de Raimondin au bord de la Fontaine de Soif.

Jean d'Arras a joint à la légende quantité d'imaginations nouvelles étrangères à l'histoire de Mélusine. Il l'a changée en un roman. Mais le sujet du livre en fait une

1. Sur leur culte à l'époque gallo romaine et dans le haut moyen âge, v. MAURY, *Les Fées du Moyen âge* (Paris. 1843), pp. 8, 13, ss. et HOLDER, *Altceltischer Sprachschatz* (Leipzig. 1896), aux mots *Matrae*, *Matrae*, *Matronae*, *Nymphae*.

2. Fol. 5, v°, 2e col.

3. Fol. 2, v°, 2e col.; 6, v°, 1re col.; 10, r°, 2e col.; v°, 1re col.

4. Fol. 10, r°, 2e col.; 16, r°, 2e col.; 5, r°, 1re col.

5. MAURY, pp. 11, 30, 32 Trois fées viennent dans la forêt de Bréchéliant doter Brun de la Montagne de grandes vertus. Trois fées font présent d'un beau souhait au fils de Maillefer. Trois fées bâtissent, à trois lieues de Tours, le château des fées. Trois fées apportent les pierres druidiques de Langeac dans le Velay. Près de Sinzheim, en Allemagne, trois demoiselles vont filer à la veillée d'Epfenbach. Dans le pays de Galles, les elfs qui ont tant de ressemblance avec les fées se réunissent par trois.

Digitized by Google

œuvre isolée, d'un caractère particulier. Toutefois, dans ses détails, l'ouvrage a de nombreux rapports avec les vieilles épopées, chansons de gestes, romans de la Table Ronde que l'on mettait alors en prose. Les romans bretons nomment maintes fois l'Ile d'Avalon, le Northumberland, la Bretagne, l'Irlande, Senaudon ou Signaudon, capitale du pays de Galles, le Sion de *Mélusine*, la forêt de Brédigand dans le Northumberland qui couvre de ses feuillages la tombe de l'enchanteur Merlin et la fontaine dont l'eau bout, tout en restant plus froide que le marbre. Un bassin d'or attaché à une longue chaîne de fer sert à puiser l'eau [1]. C'est pareillement auprès d'une fontaine, au milieu d'une forêt « d'arbres hauts et droits », qu'Elinas rencontre Presine. Il prend le bassin qui pend sur la fontaine, boit et salue la dame en lui portant le plus grand honneur qu'il peut [2]. La montagne de Brumblorenlio en Northumberland cache dans une somptueuse salle souterraine, semblable au palais des fées, la tombe d'Elinas [3]. L'île d'Avalon où Presine se réfugie est un verger délicieux aux pommes d'or, le jardin des Hespérides [4]. Morgane, la sœur d'Obéron et d'Arthur, y con-

1. Gidel, *Histoire de la littérature française depuis son origine jusqu'a la Renaissance* (Paris. 1875), p. 185. — *Histoire littéraire de la France*, t. XV (Paris. 1869), p. 195, le Roman du chevalier au lion ou les aventures d'Yvain, fils du roi Urian.

2. Fol. 2, v°, 2e col. ; 3, r°, 2e col

3. Fol. 6, r°, 2e col. ; 143, v°, 1re col.

4. Aballos ou Aballo en vieux celtique signifie pomme. Cpr. l'allemand *Apfel*. (Holder, *Altceltischer Sprachschatz*. Dottin, *Manuel de l'antiquité celtique*, 2e édition, Paris, 1915, p. 108 ; *La Langue gauloise*, Paris, 1920, p. 86). — Les fées d'Avalon donnent à Arthur une épée magique appelée Calibourne. Une fée emmène Lanval persécuté par Genèvre dans l'Ile d'Avalon (De la Villemarqué, *Contes populaires des anciens Bretons*, pp. 23, ss. *Les Romans de la Table Ronde*, Paris. 1861, p. 6. Maury, pp. 26, 42, 44. Marie de *France, Poésies*, édition Roquefort, I, p. 537). — L'Ile d'Avalon serait le village lacustre de Glastonbury, dans le Somerset, au sud du canal de Bristol, et par conséquent dans la partie méridionale de l'Angleterre. Le village est bâti au milieu d'un marais sur un îlot artificiel. Les pommiers seraient en abondance dans cette région (Giraud de Cambrie, Maury, p. 40 ; Desaivre, p. 314). Cpr. Déchelette, *Manuel d'archéologie celtique* (Paris. 1914), p. 976. Dottin, p. 44. Mais Glastonbury est loin de l'Ecosse. Avalon, l'Ile Perdue, serait plutôt l'Ile Sainte (Holy Island) près de la côte du Northumberland, non loin de l'embouchure de la Tweed.

Digitized by Google

duit Arthur pour le guérir de ses blessures. Elle y retient Ogier le Danois. La sœur de Presine est la souveraine de ce paradis. Elle serait donc Morgane.

Un petit fils de Mélusine, Oliphart, renouvelant les exploits d'Arthur, soumet le Danemark, la Norvège et d'autres pays du Nord[1]. Les géants châtelains Gardon, le tyran du pays de Guérande et du Bas Poitou, Grimault, le gardien du tombeau d'Elinas, bourreau du Northumberland, et le géant du Château Tournant, dans le roman de Chrétien de Troyes, sont égaux en méchanceté[2]. Urian serait le père d'Yvain, le chevalier au lion[3]. Les anneaux magiques dont Mélusine est prodigue envers les siens ont la vertu des talismans de Morgane et des coupes que viennent offrir les Elfes du Northumberland[4].

D'autres épisodes rapprochent Mélusine des chansons de geste. L'itinéraire de Raimondin vers Rome est celui de Charlemagne d'après la *Chevalerie Ogier*[5]. Geoffroy à la Grand Dent, brûlant l'abbaye de Maillezais, est un autre Raoul de Cambray. La scène est la même. Les chevaliers qui accompagnent leurs maîtres reculent devant le sacrilège et les blâment. Sous les murs de l'abbaye d'Origny en flammes, Raoul de Cambray fait préparer un festin, mais il renonce à faire bonne chère, il allait oublier le carême. A la vue « du dommage qu'il a fait », Geoffroy exprime ses remords avec la même violence qu'il mettait à insulter, l'instant d'avant, les moines réunis en chapitre[6].

1. De la Villemarqué, *Les Romans de la Table Ronde*, p. 6. Fol. 103, r°, 1re col.

2. Fol. 6, v°, 1re col. ; 128, v°, 1re col., ss. ; 131, v°, 2e col., ss. ; 141, v°, 1re col.

3. V. ci-dessus, p. 18, n. 1, et Gidel, p. 184.

4. Fol. 12, r°, 2e col. ; 44, r°, 1re col. ; 80, r°, 2e col. ; 139, v°, 2e col.

5. Bédier, *Les Légendes épiques* (Paris. 1917), t. II, pp. 149, 150, 253 ; *Les Chansons de Geste et les routes d'Italie* (*Romania*, XXXVI, 1907), p. 163.

6. Fol. 135, v°, 2e col.

Digitized by Google

Digitized by Google

II. — L'AUTEUR ET LE TEXTE

On sait peu de chose sur Jean d'Arras. En 1361, un personnage de ce nom faisait hommage à Philippe de Rouvre, duc de Bourgogne, d'un fief sis dans la banlieue d'Aire et dans la ville de Marcq-en-Barœul. Il tenait ce fief de la femme du duc, Marguerite, comtesse de Flandre, d'Artois et de Bourgogne. Son père, Thiébaud d'Arras, le possédait avant lui [1]. Un Jean d'Arras, en 1382, était propriétaire de trois maisons à Arras, grevées de redevances au profit des chevaliers de Rhodes [2].

Jean d'Arras vivait à une époque où les rois de France et les plus grands seigneurs du royaume aimaient à former de riches bibliothèques, on disait alors « librairies », où tout se trouvait réuni pour le plaisir d'un bibliophile, la beauté de l'écriture, la finesse et l'éclat des enluminures, la splendeur des reliures. Or, en 1380, à Saint-Mihiel, un Jean d'Arras, avec ses varlets et d'autres personnes, fabriquait pour Robert de Bar un écrin, probablement un coffre à livres [3]. En 1392, un Jean d'Arras, libraire à Paris, reliait trois livres de la chapelle du roi, un missel, un bréviaire qu'il recouvrait de cuir de cerf, et une vie de Saint Louis [4]. En 1394, un Jean d'Arras,

1. Ce sont les fiez du chastel d'*Aire*, dont l'on fit homaige a monseigneur le duc le xxix[e] jour de may ccclxj a *Aire*... *Aire. Jehan d'Arras* . j . fie seant en la bamliue d'*Aire* et en la ville de *Makte*, qui fu *Thiebaut d'Arras*, son pere. Tenu d'*Aire* (Cartulaire de la comtesse Marguerite intitulé : Ce sont pluseurs sentences, lettres, graces, estas et autres choses enregistrees pour madame la contesse de *Flandres* et d'*Artois* et de *Bourgoigne*, depuis que les contées d'*Artois* et de *Bourgoigne* vinrent en sa main. Archives de la Côte-d'Or, B, 401, fol. 51, v°; 53, r°).

2. *Rentes dues par les maisons, jardins et terres soumis à la juridiction des échevins de la ville d'Arras en 1382* (Arras. S. d.), pp. 360, 389, Baudot, *Les Princesses Yolande et les Ducs de Bar de la famille des Valois*, 1re partie, Mélusine (Paris. 1900), p. 257.

3. Paiement du 20 septembre 1380. Servais, *Annales historiques du Barrois*, t II, p. 18. Manuscrit du même, Bibliothèque de Bar-le-Duc, carton XIX, Baudot, pp. 249 ss.

4. Quittance de Jean d'Arras du 17 septembre 1394. *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements* du 27 au 31 mai 1890 (Paris. 1890), p. 294, Baudot, p. 260, p. 261, n. 1.

Digitized by Google

relieur de livres à Paris, redorait tout à neuf, nettoyait, reblanchissait et couvrait de drap de soie verte de Damas un livre appelé « Le Pontifical de la chapelle du roi notre seigneur »[1]. En 1398, un Jean d'Arras, libraire à Paris, « mettait à point » pour la duchesse d'Orléans un livre appelé Guiron le Courtois, « c'est assavoir recousait la plus grande partie des cahiers qui tombaient, le recouvrait de bon cuir vermeil et mettait quatre fermoirs, deux devant et aux deux autres côtés deux, ainsi qu'il appartient »[2].

Ce layetier, libraire, relieur, serait de plus auteur. Jean de Berry aurait commandé l'histoire de Mélusine à celui qu'il chargeait de vêtir ses livres. La première miniature du manuscrit de l'Arsenal montre un personnage dans une chaire, dictant à un scribe assis sur un escabeau[3]. Il a près de lui une presse dont la vis traverse une sorte de petite arche montée sur quatre pieds. Trois livres sont posés sur la presse. La main gauche du personnage principal tient l'un d'eux ouvert.

Jean d'Arras, s'il est celui que nous pensons, n'est pas un marchand du commun. Il a des biens au soleil et les chalands les plus magnifiques et les meilleurs connaisseurs, Marie de France, le duc de Bar, Jean de Berry, le roi Charles VI. C'est en outre un érudit. Il l'est à la manière de son temps, semant à plaisir les contradictions, les incohérences, les étourderies, les absurdités. Il s'embrouille parmi les dix fils qu'il donne à Mélusine, Urian, Eudes, Guion, Antoine, Renaud, Geoffroy, Fromont, Horrible, Raimonnet, Thierry.

1. Paiement du 24 novembre 1394 sur quittance de Jean d'Arras du 18 août précédent (*Ibid.*, BAUDOT, p. 262, n. 1).

2. Quittance de Jean d'Arras du 28 janvier 1399 (n. st.), dans LE ROUX DE LINCY, *La Bibliothèque de Charles d'Orléans, à son château de Blois, en 1427*, p. 43, BAUDOT, p. 254.

3. Deux livres de la bibliothèque de Jean de Berry sont « historiés au commencement », l'un d'un roi seant en une chaire et d'un religieux à genoux qui lui présente un livre (172), l'autre d'un duc seant en une chaire et d'un docteur qui lui présente un livre (178). Jean d'Arras mit ce frontispice en rapport avec sa modeste condition.

Digitized by Google

En un endroit il appelle Horrible Eudes. Il oublie que Fromont est le septième, Horrible le huitième et qu'après la naissance de Fromont, Mélusine est restée deux ans sans avoir d'enfant. Il fait de Thierry le huitième et le fait naître l'année qui suit la naissance de Fromont. Ici l'on voit que Fromont est né la neuvième année du mariage de Mélusine et là qu'il est venu au monde après la guerre d'Urian en Chypre, après le mariage de Guion en Arménie, après l'expédition d'Antoine en Luxembourg et celle de Renaud en Bohême. Or Urian avait dix-sept ans lorsqu'il partit en guerre.

Au moment où Mélusine quitte pour toujours son mari et ses enfants, Raimonnet n'a pas trois ans et Thierry n'en a pas plus de deux. Mélusine le dit elle-même. Fromont avait donc tout au plus six ans quand il était moine à l'abbaye de Maillezais, et peu de jours avant le départ de Mélusine il conjurait son frère Geoffroy de ne pas brûler l'abbaye [1].

Le lendemain de son forfait, Geoffroy est parti pour le Northumberland. Il y reste très peu de temps. Il ne lui faut que deux jours pour venir à bout du géant Grimault. Il revient de suite après sa victoire. A son retour, il trouve Raimonnet qui l'attend. Raimonnet lui apprend qu'ils n'ont plus de mère. Geoffroy court en Forez pour la venger par le meurtre de son oncle. Il ne fait qu'aller et venir. Son père, informé de son retour, le fait aussitôt mander par Thierry [2].

Mélusine a beau avoir de « si très bonnes nourrices, être soigneuse de ses enfants » [3]. Ils ont beau croître et profiter si fort que chacun s'en émerveille; la féerie a ses limites, elle ne peut dispenser si généreusement du nombre des années.

Le roi d'Arménie écrit à Urian pour lui demander que

1. Fol. 23, v°, 2e col.; 40, v°, 1re et 2e col.; 41, r°, 2e col.; 41, v°, 1re et 2e col.; 104, v°, 2e col.; 139, r°, 1re col.
2. Fol. 144, v°, 2e col.; 145, r°, 2e col.
3. Fol. 40, v°, 2e col.

Digitized by Google

Guion veuille prendre pour femme sa fille Florie. La lettre a été remise à Urian par les barons d'Arménie après la mort du roi. Urian et Guion ont donné leur consentement. Les barons sont revenus au Cruq apportant la réponse, ils ont préparé la réception de Guion, ils attendent, avec les dames et les damoiselles de Florie, leur nouveau maître pour lui faire les honneurs de son futur royaume. Il est invraisemblable qu'au même instant Florie, montée sur la maîtresse tour du château du Cruq, s'afflige à la pensée qu'Urian ne voudrait pas lui accorder son frère [1].

Geoffroy veut s'emparer par surprise de Fribourg-en-Brisgau. Pour avoir l'ouverture des portes il se déguise, lui et ses dix chevaliers, en marchands ambulants. Dix grands sacs chargés sur l'arçon de leur selle renferment, prétendent-ils, leurs marchandises. Ces sacs sont remplis de foin et quelques lignes plus loin ce foin se trouve changé en mauvaises draperailles [2].

En racontant l'aventure du chevalier fantôme de la Tour Poitevine, Jean d'Arras oublie d'abord que Raimondin tient Lusignan en fief du comte de Poitiers, Bertrand. « Vous autres », dit Geoffroy à ses receveurs, « avez vu les lettres comment le bon comte Aimery de Poitiers le donna à mon père. » Puis l'auteur qui a enfermé pour toujours Raimondin dans le Montserrat peu après le départ de Mélusine, nous le montre au bout de quelques années, à Lusignan, apprenant le moyen de mettre fin aux injures que la main mystérieuse fait subir à la Tour Poitevine [3].

Pour Jean d'Arras les Sarrasins sont des païens. Ils jurent par leurs dieux Mahon et Apollin, c'est-à-dire Mahomet et Apollon. Mais quelquefois ils s'oublient et jurent comme les chrétiens, par leur foi [4].

1. Fol. 74, v°, 1re col.
2. Fol. 153, v°, 2e col.
3. Fol. 158, v°, 1re et 2e col.
4. Fol. 96, v° 1re col. ; 123, r°, 2e col. ; 124, r°, 2e col. ; 124, v°, 2e col. ; 132, v°, 1re col.

Digitized by Google

Tout homme qui n'est pas chrétien est Sarrasin. Les Sarrasins ne sont pas seulement les Turcs, et par ce mot on entend les infidèles de la Turquie, de la Syrie et de la Barbarie. Mais Zélodus, le roi de Cracovie, et ses sujets sont Sarrasins. Grimault, qui garde le tombeau d'Elinas, un roi chrétien, père de la pieuse Mélusine, jure par Mahomet, par sa loi, par le Coran, comme les soudans de Barbarie et de Damas et leur truchement; et la Bretagne, au château de Montjouet en Guérande, a son géant sarrasin, Gardon, le cousin de Grimault [1].

Voulant être pathétique, Jean d'Arras est faux, pesant. Il a le goût mauvais. Elinas n'est pas un traître, il n'a pas manqué de parole à sa femme. Les reproches de Presine et de ses filles sont injustes. Il n'est coupable que d'un excès d'empressement inspiré par la tendresse conjugale et par l'amour paternel.

Les frères de Lusignan combattent le roi d'Alsace sous les murs de Luxembourg. La noise est grande du charpentis des armes, du cri des blessés, du son des trompettes. La damoiselle de Luxembourg, dans la maîtresse tour, avec ses damoiselles, avait à ses côtés le gentilhomme qui était venu lui annoncer le secours que lui amenaient les fils de Mélusine. Il mit la tête dehors à une fenêtre. Il aperçut la bataille et reconnut Antoine et Renaud : « Ma damoiselle, venez voir honneur en son siège royal et en sa haute majesté. Venez voir le dieu d'armes en sa propre figure. » — « Ami, » dit la damoiselle, « qu'est-ce que vous me dites ? » — « Orvoy, » dit le gentilhomme, « je vous dis de regarder les deux enfants de Lusignan, la fleur de toute noblesse et de toute courtoisie qui, de lointain pays, sont ici venus aventurer leur honneur et leur vie pour vous défendre. » C'est entasser des phrases aussi insipides que fastueuses dans un instant où il convenait de parler bref.

La damoiselle vient à la fenêtre, elle voit le sol couvert

1. Fol. 142, v°, 1re col.

Digitized by Google

de morts et l'horrible mêlée. « Vrai Dieu », dit-elle, « que fera cette dolente orpheline ? Mieux vaudrait-il que je me fusse noyée ou fait mourir d'autre mort cruelle plutôt que tant de nobles créatures périssent pour mon péché. » Comment peut-elle tout à la fois invoquer Dieu et regretter de ne point s'être donné la mort ? Est-il vraisemblable qu'elle s'accuse de son péché quand elle sait, avec tous ses sujets, que l'auteur de la guerre est le roi d'Alsace[1] ?

Le roi d'Alsace a perdu la guerre. Sa puissance est tellement amoindrie qu'il ne peut secourir son frère assiégé dans Prague par les Sarrasins. Plus tard, Raimondin, pour avoir été indiscret, sera menacé de perdre sa femme. Les deux coupables insultent la Fortune, ils le font à peu près dans les mêmes termes. « Ah ! ah ! Fortune, borgne, aveugle, sûre et amère, comme tu es perverse, envieuse et traîtresse. Bien fol est celui qui en tes dons se fie. Tu hais, tu aimes, tu fais, tu défais, il n'y a pas en toi plus de stabilité qu'en un cochet qui tourne au vent. Du haut de ta roue tu m'as mis au plus bas. Me voici au plus boueux et sordide lieu de la maison où Jupiter repousse les chétifs, douloureux et malheureux mortels. »[2]. Ne feraient-ils pas mieux de s'en prendre à eux-mêmes au lieu de se répandre en extravagances ?

Jean d'Arras est pédant. Son apostrophe au dieu d'armes et à la Fortune en témoignent. Il sent l'université et la justice, la pratique et la scholastique[3]. C'est un défaut des écrivains d'alors. Il se plaît à citer Aristote et ne l'entend pas toujours[4]. Il se tue à écrire d'obscures

1. Fol. 84, v°, 2e col. ; 85, r°, 1re col.

2. Fol. 90, v°, 2e col. ; 131, r°, 1re col.

3. Voici quelques exemples : Trop de *car*. Des *le dit, la dite, par especial, sans contredit, considéré et vu, comme il appartient, en disant les paroles qui s'ensuivent, les trois jours prochainement venant* (Fol. 3, v°, 1re col. ; 82, r°, 2e col. ; 141, r°, 2e col.).

4. La première proposition de la *Métaphysique* d'Aristote : πάντες ἄνθρωποι τοῦ εἰδέναι ὀρέγονται φύσει est rendue exactement par Couldrette :

Le philozophe fu moult sage
Qui dist en la premiere page
De sa noble Metaphisique

Digitized by Google

digressions sur le monde invisible, sur la croyance qui est due aux « choses fées » et sur cet assemblage singulier et immuable des sept arts libéraux qui constitua la somme de la science au Moyen Age[1].

Que Jean d'Arras sorte de ce fatras, on ne le reconnaît plus. Les proverbes qu'il sème à travers son récit sont savoureux[2]. Son style, il est vrai, est souvent gauche et pauvre. Les transitions sont maladroites et ne varient guère. « Que vous ferai-je longues paroles? A quoi bon vous démener la chose plus longuement? Or cesserai-je de vous parler »[3]. Trop souvent ses personnages « ne savent que penser »[4]. Les louanges qu'il met dans la bouche des bonnes gens béant à la vue des enfants de Mélusine, sont les mêmes en tout temps et en tout lieu. « Ces hommes sont dignes de conquêter le monde. Cet homme est pour soumettre le monde en son obéissance »[5]. On dirait que leurs admirateurs de l'Asie et de l'Europe se sont donné le mot. Les récits de batailles sont embarrassés de redites. « Là eut grande occision. Là eut grande mortalité. Là eut maint homme mort et blessé. Il y en eut des morts et des blessés. »[6].

Mais en général, la langue est sobre, ferme, nette, éloquente et touchante dans la harangue d'Urian avant la

> Que l'umain entendement s'aplique
> Naturelment à concevoir
> Et à apprendre et à savoir
> (*Mellusine*, vers 1 88.).

On reconnaît à peine la pensée d'Aristote dans le galimatias de Jean d'Arras : La créature de Dieu raisonnable doit entendre, selon que dit Aristote... (Fol. 1, v°, 1re col.).

1. Fol. 1, v°, 2e col. — 2, v°, 1re col.; 7, r°, 2e col.; 165, r°, 2e col. — 166, r°, 1re col.

2. Appendice. Proverbes, sentences et locutions proverbiales dans le roman de Mélusine.

3. Fol. 26, v°, 1re col.; 90, r°, 1re col.; 154, v°, 1re col.; 49, v°, 1re col.; 141, v°, 1re col.

4. Fol. 26, r°, 2e col.

5. Fol. 48, r°, 2e col.; 50, v°, 2e col.; 51, v°, 2e col.; 60, v°, 1re col.; 99, v°, 2e col.

6. Fol. 53, r°, 1re col.; 57, v°, 2e col.; 71, r°, 2e col.; 84, r°, 2e col.; 95, v°, 1re col.; 97, v°, 2e col.; 98, r°, 1re col.; 123, v°, 2e col.; 126, v°, 1re col.; 154, v°, 1re col.

Digitized by Google

bataille de Famagouste, dans les enseignements de Mélusine à ses fils, dans ses adieux à son mari et à son entourage. L'auteur connaît, dans les détails, ce qui concerne le temps où il vit. Il approprie les noms de ses personnages aux pays où il les fait vivre. Le père de Raimondin est Breton, il s'appelle Hervé. Le petit-fils de Raimondin épouse l'héritière du seigneur de Cabrières en Aragon, il se nommera Bernardon.

La langue de la théologie, du droit, du blason, de la guerre, de la marine, de la vénerie est familière à l'auteur [1]. Il emploie avec exactitude les termes de l'art d'établir les chartes « le mieux que on peut faire et deviser ». Raimondin vient d'obtenir du comte de Poitiers la donation de la terre qui portera plus tard le nom de Lusignan. Il requiert une charte du don. « Elle lui fut tantôt faite la plus forte qu'on peut et scellée du grand sceau du comte à la relation du conseil et des pairs du pays qui y pendirent leurs douze sceaux afin d'affirmer que le don était raisonnable, » Le cartel de défi que les six frères de Lusignan envoient aux Allemands avant l'attaque de Fribourg-en-Brisgau et qu'ils scellent de leurs sceaux est dans toutes les règles. Il est conforme aux « défiances » qui nous sont parvenues de cette époque [2].

1. Vénerie : les chiens de diverses espèces, la huée, la rassemblée des chiens. (Fol. 7, v°, ss.).

2. Fol. 15, r°, 2e col. ; 153, r°, 2e col. — On relève encore d'autres expressions et des formules qui appartiennent à la langue du droit, de la diplomatique ou de l'administration. « Depuis qu'elle fut fondée, dit Jean d'Arras, la forteresse de Lusignan ne demeura pas trente ans accomplis en la possession d'homme qui ne fût issu de Raimondin et de Mélusine, soit qu'il la tînt par échange, par acquêt ou par conquêt » (Fol. 164, r°, 2e col.). — Le roi d'Alsace, prisonnier des enfants de Lusignan, veut traiter de sa rançon. « Sire roi », lui dit Antoine, « nous vous quittons votre prison, moyennant restituer à ma damoiselle tous larcins, pillages et butins de bêtes et de toutes choses, au jugement de prudhommes dignes de foi qui seront élus pour taxer le dommage. De ce vous livrerez bons ôtages, vous jurerez par votre foi sur saints évangiles d'accomplir et d'entériner tout ce que j'ai dit et vous en ferez bonnes chartes scellées de votre sceau et des sceaux de tous les barons du pays. Et de ceci il vous faut aussi bailler bons pleiges et garants » (Fol. 88, r°, 2e col). — Le roi de Chypre commande au capitaine de Limassol « de mettre la ville au commandement d'Urian et de Guion et de commander à toutes bonnes

Digitized by Google

Les peintures de Jean d'Arras sont vivantes, soit qu'il nous fasse assister à des scènes militaires, soit qu'il nous montre les opulents bourgeois, fiers et jaloux de leurs libertés, inexpugnables dans leurs bonnes villes solidement fortifiées. Il nous semble voir les rues encourtinées de « riches draps » pour quelque défilé triomphal d'hommes de guerre, les « notables bourgeoises » splendidement parées à leurs fenêtres, et les trompettes, les ménétriers, les joueurs de trompes et de timbales ou naquaires emplissant les carrefours de leurs « très grandes » mélodies.

---

villes, châteaux, forteresses, ports, passages qu'ils les laissent entrer et qu'ils obéissent à eux » (Fol. 51, r°, 2e col.). Cette formule est à peu près celle d'un ordre donné par Charles, fils du roi de France, dauphin de Viennois, à tous mareschaulx, capitaines de gens d'armes et de traits et autres gens de guerre, gardes des bonnes villes, pons, pors, passaiges, juridicions et destroiz. La lettre qui renferme cet ordre est de 1419, mais la formule pouvait être en usage antérieurement (*Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne*, contenant un journal de Paris sous les règnes de Charles VI et de Charles VII, l'histoire du meurtre de Jean-sans-Peur, Paris, 1729).

Digitized by Google

Digitized by Google

III. — LA GÉOGRAPHIE DE JEAN D'ARRAS

ITINÉRAIRES
DESCRIPTIONS ET SOUVENIRS

L'auteur de Mélusine est exact, minutieux même, dans ses descriptions [1].

Il représente la France comme en partie couverte d'immenses forêts et inhabitée. Mélusine, chassée par sa mère, s'en va parmi la grande forêt et le bocage [2]. Hervé, fuyant la Bretagne, « vient sur les hautes montagnes avoisinant les retraites du Rhône et de plusieurs autres gros fleuves », la Loire, l'Allier sans doute. Le pays était solitaire et plein de bocages, et pour cela Hervé et la dame de la fontaine qu'il y rencontra l'appelèrent Forez. Hervé en fut le premier comte. La forteresse de Marcilly-le-Château, que l'on nommait alors Jalensi, dominant de la cîme d'une roche imposante la voie romaine d'Auvergne, fut le manoir seigneurial des maîtres de ce nouveau domaine conquis sur le désert.

Raimondin, revenant de Bretagne, entre dans la terre de Poitou. Il y trouve foison de hautes forêts, et en certains lieux abondance de sauvagine, cerfs, biches, daims, chevreuils, porcs et autres bêtes, et ailleurs, de belles plaines, prairies et rivières, et sur la mer, plusieurs belles places, et il lui parut qu'elles seraient bien profitables si elles étaient habitées. « C'est grand dommage », dit-il, « que ce pays ne soit peuplé, car bien grasse est la contrée » [3].

C'est au milieu de ces antiques futaies que se passent les premières scènes du roman. La forêt de Colombiers, dont le bois actuel de Coulombiers n'est plus qu'un

1. V. *Mélusine*, la table des noms de personnes et de lieux.
2. Fol. 6, r°, 2e col.
3. Fol. 3y, r°, 2e col.

Digitized by Google

débris, est témoin du meurtre du comte de Poitiers, de la rencontre de Mélusine et de Raimondin, de leurs fiançailles et de leur mariage. Deux forêts de Bretagne paraissent ensuite, celle de Guérande où le traître châtelain de Derval guette Raimondin pour l'assassiner et le parc royal de Sucinio qui, s'étendant au midi jusqu'à la mer, au nord jusqu'à Saint-Armel sur le Morbihan, à l'ouest jusqu'au Tour du Parc sur la rivière de Pernef, couvrait toute la partie orientale de la presqu'île de Rhuis [1].

Le chemin de Poitiers, ancienne voie romaine, traverse la forêt de Colombiers en passant par-dessus la montagne. Sur la route, entre Poitiers et la montagne, au-dessous de celle-ci, est un hameau appelé la Villette de Colombiers. Du grand chemin on descend dans la prairie où naissent la Fontaine de Soif, de nos jours la Font de Cé, au bas de la ville de Lusignan, et l'autre fontaine sortie de terre à l'ordre de Mélusine, « dont plusieurs moulins ont moulu et meulent encore aujourd'hui » dit Jean d'Arras [2].

En pleine forêt de Colombiers, parmi les rochers et les ravins, Mélusine bâtit le château, puis la ville ou le bourg de Lusignan. « Elle en assied les murs sur la roche vive. Le château n'est pas seulement un, mais il y en a deux avant qu'on puisse aller au donjon, et les trois places sont entourées de fortes tours à mâchicoulis, les voûtes des tours tournées en ogives, les murs hauts et bien crénelés, et il y a trois paires de braies ou avant-murs, élevées, solides, garnies de plusieurs tours. Les poternes sont très fortes. Et à côté, vers la haute forêt, au-dessus de la prairie, la roche est si haute et si droite que nulle créature n'y pourrait habiter. Et toutefois on y fit de bonnes braies entaillées à même la roche. C'est donc vérité que la place est forte à merveille ».

Dans la cour du château, comme dans celle du château

1. Rosenzweig, *Dictionnaire topographique du département du Morbihan* (Paris. 1870), p. 263.
2. Fol. 16, r°, 1re col.; 16, v°, 1re col.

Digitized by Google

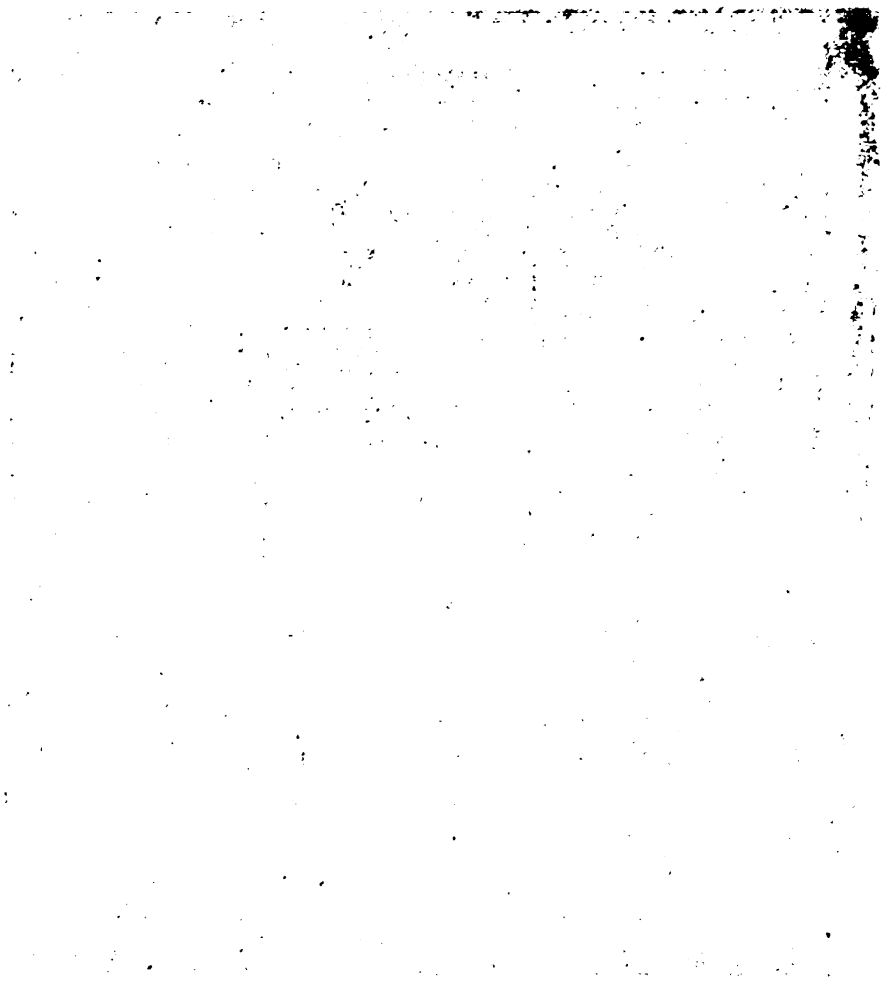

Digitized by Google

Digitized by Google

Raimondin meurtrier involontaire du comte de Poitiers

Digitized by Google

Digitized by Google

de Huldbrand, il y a un puits. C'est aussi le puits des apparitions. Mélusine y revient comme le fantôme du roman d'Ondine, et la Mort les suit.

« Les murs de la ville étaient étoffés de fortes tours à mâchicoulis et à terrasses. Ils étaient eux-mêmes à mâchicoulis et dans la muraille passaient des allées couvertes pour défendre les archers et par dehors et par dedans. Les fossés étaient profonds et faits de pierre de taille. Mélusine avait fait faire de bonnes braies ; bâtir entre le bourg et le château une grosse tour de tuiles sarrasinoises, maçonnée à fort ciment. Les murs de la tour avaient bien de seize à vingt pieds d'épaisseur. La dame la fit si haute qu'elle surmonte le bourg de plus de la hauteur d'une lance et les guetteurs qui étaient dedans apercevaient de tous côtés qui venait vers le fort et la ville. Elle établit des gardes qui sonnaient de la trompe quand ils voyaient quelqu'un approcher. Elle nomma cette tour la Tour Trompe ».

Le château et la ville formaient ensemble la forteresse de Lusignan. Il s'y trouvait une tour nommée la Tour Poitevine. Le roman ne dit pas si c'était dans le château ou dans la ville. C'est, à proprement parler, la tour de Mélusine, peut-être celle qui plus tard porta son nom.

Lorsque Mélusine s'envole de la fenêtre du château de Mervent, « elle vient fondre de façon si soudaine sur la Tour Poitevine, dans une si furieuse tempête, que la forteresse paraît choir en abîme et que toutes les pierres du maçonnage se remuent l'une contre l'autre, et sur l'heure on la perd de vue ».

Raimondin est bien malade. Il n'a plus que trois jours à vivre. Mélusine, en forme de serpente, fait trois fois le tour de la forteresse. Elle se met sur la Tour Poitevine, où elle est longtemps, soupirant et gémissant. « On aurait dit la voix d'une dame, et aussi l'était-ce bien. » Ses fils Geoffroy et Thierry ont grande pitié, ils savent que c'est leur mère. Quand elle les voit pleurer, elle montre une plus grande douleur, elle s'incline et jette un cri si

Digitized by Google

horrible qu'il semble que la forteresse s'écroule. Puis il paraît à tous ceux qui sont là qu'elle pleure bien tendrement. Elle prend son vol, s'en va le droit chemin d'Aragon et cette même journée apparaît au Montserrat.

Raimondin a négligé la pénitence que le pape lui a donnée pour le parjure qu'il a fait à sa femme. Cinq ou six ans après que Mélusine est partie, commence de venir, le dernier jour d'août, une grande main qui prend le pommeau de la Tour Poitevine et l'arrache si fort qu'elle abat une grande partie de la couverture ; et depuis lors, tous les ans, elle en fait autant, et il faut chaque fois dépenser vingt ou trente livres pour le pommeau de la tour.

Sur le conseil d'un inconnu, on porte chaque année, le jour où vient la main, au dernier étage de la tour, sur la pièce de bois qui soutient le comble où le pommeau est assis, une bourse en cuir de cerf contenant trente pièces d'argent dont chacune vaut quatre deniers, et depuis jamais le pommeau ne bougea. Mais Geoffroy n'entend pas que son héritage soit serf, alors que le comte de Poitiers l'a donné à son père si franchement qu'il ne doit rien à nul homme. A deux reprises, il combat le chevalier fantôme qui vient réclamer son tribut, et la première fois c'est sur le haut de la tour. Tout le comble tremble au moment de l'apparition.

La forteresse de Lusignan renferme une chapelle et une église. Un prodige de Mélusine accompli pendant que Raimondin assistait aux obsèques du comte de Poitiers a fait sortir de terre, au-dessus de la Fontaine de Soif, « une maison de pierre en forme de chapelle, belle, gracieuse et bien ordonnée ». C'est la chapelle de Notre-Dame, le monument des fiançailles de Raimondin et de Mélusine. L'église est Notre-Dame de Lusignan, témoignage de reconnaissance de Mélusine pour l'heureux établissement de ses fils en Chypre et en Arménie. On y fera l'obsèque de Raimondin et son cœur y sera enseveli.

Sous les murs de Lusignan est la grande prairie. Le

Digitized by Google

ruisseau qui court du côté de Poitiers la traverse. Là se font les fêtes et se rassemblent les gens de guerre. On y dresse les pavillons des noces de Mélusine. On y donne les fêtes du mariage de son fils Eudes avec la fille du comte de la Marche. On y joûte pour la chevalerie d'Urian et de Guion et en l'honneur d'Antoine et de Renaud partant pour délivrer le Luxembourg. C'est encore là que Geoffroy livre le dernier combat au spectre de la Tour Poitevine.

Le roman indique bien d'autres monuments du Poitou et de l'Aunis.

A la salle de Poitiers, la veuve du comte Aimery, qui ne sait pas encore son malheur, attend, dans l'angoisse, le retour de son mari et voit venir les forestiers et les veneurs apportant le corps du défunt, « menants grands pleurs et grands cris ». Dans l'église Notre-Dame, Raimondin, l'homicide inconnu et désolé, assiste aux funérailles de son oncle, pendant qûe sur la place devant l'église les bonnes gens « en chaude colère » d'avoir perdu leur seigneur, brûlent le sanglier qu'ils accusent de sa mort. Dans l'église Saint-Hilaire, les barons de la comté de Poitou, réunis autour du jeune comte qui les reçoit en habit de chanoine, comme leur abbé, lui font hommage pour leurs fiefs, et Raimondin, au milieu d'eux, reçoit la charte qui fera de lui un très puissant seigneur en ne lui accordant autour de la Fontaine de Soif qu'autant de place qu'un cuir de cerf se peut étendre.

Le lendemain, les vassaux vont entendre la messe à l'abbaye du Moustier Neuf. Raimondin y prie Dieu de l'aider à finir ce qu'il a entrepris. C'est au Moustier que son fils Horrible, qui aurait détruit tout ce que Mélusine avait édifié s'il eût vécu, et fait tant de maux que la mort de vingt mille hommes n'aurait pas été si grand dommage, reçoit la sépulture. On l'a empêché de nuire en l'étouffant dans la fumée de foin mouillé. En sortant du Moustier Neuf, Raimondin voit venir du côté du château l'homme qui lui apporte le cuir de cerf merveilleux. Coupé en

Digitized by Google

minces lanières, s'allongeant complaisamment, il tracera les limites de la vaste seigneurie de Lusignan.

Quittons Poitiers et cheminons jusqu'à la mer. Après avoir dépassé Lusignan on arrive à Niort. Les deux maîtresses tours jumelles y sont très belles à voir, dit Jean d'Arras. Ce sont les grosses tours carrées que l'on appelle le Donjon. On trouve ensuite sur la route l'abbaye de Maillezais, « ancienne, très grande et grosse, de cent moines sans les convers ». A la Rochelle, le maître port de l'Ouest, les deux tours de la garde de la mer ferment le port. Aujourd'hui l'une est la Tour de la Chaîne, l'autre la Tour Saint-Nicolas. La Porte Guiennoise est surmontée d'un hideux trophée, témoignage de la victoire de Geoffroy à la Grand Dent sur le géant de Guérande. On y voit piquée sur une lance la tête du « ribaud » qui tenait en pâtis le pays depuis la Bretagne jusqu'à la Rochelle. Mélusine, « bien joyeuse » de l'avoir reçue en hommage de son fils, l'y a fait porter pour réjouir à leur tour ses sujets assurés désormais qu'ils sont délivrés de la plus grande misère où jamais gens aient été.

Sur le bord de l'Océan, à trois lieues de la Rochelle, est une grosse tour que Julius César a bâtie, l'ancien *Castrum Julii* des Romains. On l'appelait Tour Aigle, dit Jean d'Arras, parce que César portait l'aigle en sa bannière comme empereur. C'est Châtel Aiglon, la grande ville légendaire de l'Aunis au temps de Charles Martel, à présent Châtelaillon.

A l'occasion du voyage de Raimondin en Bretagne, Jean d'Arras dit qu'il y a deux Bretagnes, la Brute ou Bretonnante, c'est le pays où l'on parle le celtique, et la Gallesse, où l'on parle français. Le roi des Bretons règne sur les deux pays. Il réside à Vannes, à Nantes ou au château de Sucinio, sa maison de chasse.

Raimondin, allant à la recherche de son oncle Alain et du roi des Bretons, arrive dans la Brute Bretagne à Guéménéguingant, maintenant Guéméné-sur-Scorff, que

Digitized by Google

l'on appelait ainsi du nom de Guégant, son fondateur. Il trouve le roi à Nantes, se rend ensuite au Pont-le-Léon, qui peut être Saint-Pol-de-Léon et par la forêt de Guérande reprend le chemin du Poitou.

Après son départ, les fils d'Alain vont demander au roi une place pour bâtir le prieuré de la Trinité que Raimondin leur a enjoint de fonder. De Guéménéguingant ils viennent à Vannes où ils apprennent que le roi est allé à Sucinio. Ils montent à cheval, arrivent au Port, c'est-à-dire sur la rive du Morbihan, le traversent, entrent dans la forêt et chevauchent jusqu'au château. On leur dit que le roi est au parc. Ils l'aperçoivent sous un grand chêne au bord d'un étang. Il attendait le cerf que les chiens chassaient.

Les frères se retirèrent pour ne pas troubler le plaisir du roi. Le roi le vit bien et leur en sut gré. Le cerf vient se jeter dans l'étang, il est pris par la force des chiens et tiré hors de l'eau. La curée fut faite et le droit donné aux chiens. Les frères se montrèrent alors au roi et lui dirent ce que leur cousin leur avait ordonné de faire.

« Par ma foi », dit le roi, « la requête est raisonnable et tout maintenant je vous mènerai dans le lieu où je veux que soit le prieuré ». Ils sortirent de la garenne et vinrent le long du mur, au bout du clos. « Beaux seigneurs », dit le roi, « faites ici le prieuré et prenez tant de place que vous voudrez. Je vous abandonne la forêt pour y prendre le bois à charpenter, et quand les moines y seront établis, je leur donne le bois pour brûler, à eux et à leurs adhérents et habitants. Je leur abandonne la pêcherie dans la mer qui est à un quart de lieue. Je leur accorde de tendre filets dans la forêt, aux oiseaux et à toute sauvagine pour leur vivre. Je leur donne toutes les terres arables qui sont d'ici jusqu'à une demie lieue d'alentour ». Et de cela le roi leur fit bonnes chartes.

Les frères remercièrent le roi. Ils font venir les ouvriers, achèvent en peu de temps l'église et le prieuré, y mettent huit moines blancs qui portent en leur habit de dessous une croix azurée, et leur font de bonnes rentes

Digitized by Google

pour qu'ils vivent à l'aise. On reconnaît dans cette fondation le prieuré des Trinitaires de Sarzeau.

Les méfaits du roi d'Alsace dans le Luxembourg, des Sarrasins de Cracovie en Bohême et des Autrichiens en Alsace amènent deux fois plusieurs fils de Mélusine en Allemagne. Dix journées de chevauchée leur font atteindre la Champagne. Ils la traversent, logent une nuit sur l'Aisne et après plusieurs étapes, viennent un soir établir leur logis dans une bonne prairie au bord de la Meuse, au dessous d'une forteresse appelée Dun-le-Chastel ou Chastel-de-Dunes, parce qu'elle est assise sur la falaise en haut de la rivière. On la nomme aujourd'hui Dun-sur-Meuse. De là il n'y a plus que deux étapes ou douze lieues jusqu'à Luxembourg. Le dernier logis avant que d'y arriver est au-delà de Virton.

Entrer en Luxembourg, c'est entrer en Allemagne. « Aux contrées d'Allemagne, entre Lorraine et Ardenne », dit Jean d'Arras, « est la comté de Luxembourg ». L'Autriche, la Bavière, la Bohême sont des marches d'Allemagne. « Je veux aller voir mes deux frères en Allemagne », dit Geoffroy à la Grand Dent, « le roi Renaud de Bohême et le duc Antoine de Luxembourg ».

L'Allemagne n'a pas bonne renommée. « Je n'irai pas en Allemagne dégarni de gens d'armes », ajoute Geoffroy. On rencontre les pillards « à foison » dès que l'on sort du Luxembourg. Ils infestent la Leffe et tout le pays jusqu'à la Basse Marche de Hollande. « Les Linfards », dit Froissart, « sont les plus grands robeurs du monde. ». Ces détrousseurs de grands chemins sont les seigneurs des châteaux entre lesquels il faut passer. Terribles pour les voyageurs et les traînards des armées, ils ne craignent pas les grands seigneurs. L'expédition de Bohême est décidée. Le roi d'Alsace y prendra part avec Antoine et Renaud de Lusignan. « Pendant que vous irez mander vos hommes », déclare au roi le duc Antoine, « je manderai mes gens qui sont à la guerre avec un mien chevalier

Digitized by Google

dans la Leffe où on lui a fait tort ». C'est un haut fait de Lothaire, le second fils d'Antoine, que d'avoir de vive force débarrassé le pays des Linfars et par d'habiles ouvrages empêché le retour des brigandages. Il a fondé Ivois, l'abbaye de Saint-Vit, le pont de Mézières sur la Meuse et plusieurs forteresses, ouvert ainsi l'accès du pays, opposé à ces redoutables larrons l'Eglise, les bourgeois et d'autres châtelains qui sont les hommes du prince de Luxembourg.

Au moment de pénétrer dans cette périlleuse contrée, Antoine s'est chargé de faire l'arrière garde. Il fait passer un avis de château en château : « Si vous êtes si hardis que de prendre rien sur moi ni sur mes gens, je ferai de vous telle justice que les autres s'en corrigeront ». De cette manière il traversa tranquillement toute la Leffe, car malheur à celui qui aurait osé faire tort à l'armée d'une chose qui eût seulement valu une maille.

Une nuit, l'armée logea devant Aix-la-Chapelle. Elle franchit sur le pont de Cologne le Rhin qui est « une rivière merveilleusement grosse », pleine de saumons qui ne le sont pas moins. Des saumons du Rhin sont l'un des beaux présents que les citoyens de Cologne offrent aux frères de Lusignan [1].

Depuis Cologne, Jean d'Arras ne compte plus les étapes. « Ils errèrent tant par leurs journées », dit-il, « qu'ils sont venus en Bavière auprès d'une grosse cité appelée Munic », enfin ils logent sur « une grosse rivière », l'Elbe, à demie lieue de Prague.

Le chemin que Raimondin prend pour aller à Rome le conduit à travers les monts de Mont Jeu, qui sont le Grand Saint-Bernard, et la Lombardie. Il arrive un soir à Rome au Pré Noiron, l'ancien champ du Vatican. Le lendemain il est à Saint-Pierre, auprès du pape, et met bien huit jours à visiter les Saints Lieux, « car il y avait à faire ».

1. Fol. 93, r°, 1re col.

Digitized by Google

Puis il commence à chevaucher fort vers le Montserrat. Il vient à Toulouse et de là à Narbonne. Geoffroy qui tient à suivre pas à pas son père, dit une fois arrivé à Toulouse : « Ici est le plus court chemin pour aller en Aragon, mais puisque mon père alla par là, nous irons aussi ».

A partir de Narbonne, Raimondin suit la voie Domitienne [1]. Il pénètre dans « le détroit de l'étang de Salces ». C'est le lieu serré entre l'étang de Leucate et la montagne. Il passe sous le château et couche à Perpignan. Le lendemain, par le Boulou et le Perthus, il vient à Figuières où il dîne ; il prend gîte à Gerone, puis à Barcelone. Il est trois jours à parcourir la ville qui lui semble très belle. Le quatrième jour il arrive au Montserrat.

Au pied de la montagne est l'abbaye avec le logis des pèlerins et le village de Colbato que Jean d'Arras, défigurant le nom à la façon dont les Français traitent les noms étrangers, appelle Quillebaston. On loge les chevaux et on donne à Raimondin une belle chambre pour lui et ses gens.

Raimondin visite l'église. Devenu ermite, il y élira sa sépulture dans la chapelle des lampes, devant le maître-autel. Il monte aux ermitages. Il y en a sept qui sont tous contre la montagne les uns au-dessus des autres. Il regarde en l'air les grandes roches toutes droites et s'émerveille qu'on ait osé prendre habitation en un tel lieu. Il gravit les degrés. Quand il avait monté environ vingt pas, il lui en fallait remonter tout autant de l'autre côté et ainsi virer de vingt pas en vingt pas. De cette manière, il vint au troisième ermitage qui avait quatre-vingts pas de haut et plus.

Il vit qu'en cet ermitage il n'y avait plus d'ermite, car depuis peu de temps il était trépassé. Or il est de coutume que si dedans un certain terme il ne vient personne qui veuille être ermite et demeurer dans l'ermitage qui est vide, le plus proche d'en bas y vienne habiter, et l'ermite

1. Molinier, *Histoire graphique de l'ancienne province de Languedoc* (Toulouse, 1904), p. 706 et carte.

Digitized by Google

de dessous prend la place de celui-ci et ainsi le lieu qui reste le plus près de terre reste sans ermite, tant qu'il ne vient pas quelque bonne personne mue par dévotion pour s'y mettre. Et la cause de cette permutation est que le premier tire en haut les vivres pour eux sept et en prend réfection pour la journée et celui qui est le plus près au-dessus tire les vivres en haut de la même manière.

Raimondin ne fut que jusqu'au cinquième ermitage qui est la chapelle Saint-Michel. Il regarda en bas et il lui sembla que l'église et l'abbaye n'étaient que petites cellules. Il leva les yeux, vit les deux autres ermitages, mais la roche était si haute qu'il n'entreprit pas le voyage.

Pour aller en Chypre les fils de Mélusine s'embarquent à la Rochelle. Geoffroy y débarque à son retour de Syrie. Toutes les communications des Lusignan avec l'Orient se font par la Rochelle. Les ports de la Méditerranée, ceux où les croisés prennent la mer, Aigues-Mortes, Marseille, Venise conviendraient pour la rapidité et la sûreté du voyage. Mais la Rochelle appartient aux Lusignan ; c'est leur port.

Urian et Guion « s'en vont rafraîchir » dans l'île de Rhodes, où le grand maître des chevaliers de Saint-Jean les a conviés à descendre. Ils s'arrêtent ensuite un moment à l'île de Colos, qui est probablement la petite île située devant Gorighos en Cilicie, le Cruq dans *Mélusine*. Ils arrivent au cap Saint-André, c'est la pointe nord-est de l'île de Chypre. Ils y prennent terre dans un petit port sous une montagne nommée la Montagne Noire. Sur la montagne il y a une abbaye et un fort.

Du cap Saint-André, les Poitevins se rendent, les uns par terre, les autres par mer à Limassol, le Limaçon des Français. Le port est sûr. Un hâvre le précède. Un clos l'entoure, et l'entrée est flanquée de deux tours et fermée par une chaîne. De là, les chrétiens, suivant la route de terre, parviennent à Famagouste. C'est la capitale du royaume. Le roi y a son château et l'archevêque son siège.

Digitized by Google

Le vent pousse la flotte de Guion vers la côte du royaume de Petite Arménie. La maîtresse ville du royaume est le Cruq, avec un port défendu par un fort et par un « bailet », c'est-à-dire par un rang de palissades fichées en terre. Pour aborder, les Poitevins entrent dans de petits vaisseaux. Arrivés à terre, ils montent à cheval et s'en vont vers la ville et le fort où le roi les attend et d'où sa fille Florie, aux fenêtres d'une haute tour, les suivra des yeux lorsqu'ils remonteront sur la mer et s'en iront « cinglant à pleines voiles tirant ; et tant qu'elle put les voir, elle n'en partit ». Jean d'Arras ne donne du Cruq qu'une vue rapide mais ce qu'il dit s'accorde avec la description de Guillaume de Machaut dans la *Prise d'Alexandrie*.

Les frères de Lusignan et les chevaliers de Rhodes attaquent les Sarrasins en Syrie. Urian, puis Geoffroy entrent en mer au port de Limassol. Quatre jours à peine se passent et Urian est en vue du port de Jaffa où les Sarrasins ont réuni leur flotte.

Après la destruction de leurs navires, les Sarrasins se retirent dans la prairie sous Damas. Ils invitent les chrétiens à venir les combattre. Une telle invitation ne se refuse pas. Chemin faisant, Geoffroy surprend Beyrouth. Les Sarrasins s'enfuient, les uns vers la porte de Tripoli, les autres vers Damas. Geoffroy admire sa conquête, la ville forte à merveille, le château qui sied sur la mer, le bon port et le beau clos garni de grosses tours pour mettre la flotte.

Les trèves de cent ans et un jour conclues avec les Sarrasins, les chrétiens vont à Jérusalem qui pour lors n'était pas encore relevée de la destruction que Vespasien, l'empereur de Rome, et Titus, son fils, avaient faite, lorsqu'ils vinrent venger la mort de Jésus-Christ après le crucifiement, et Vespasien donna trente juifs pour un denier en mémoire de ce qu'ils avaient acheté le précieux corps de Jésus-Christ pour trente deniers. Geoffroy demeure trois jours au Sépulcre en dévotion, ses frères, le maître de Rhodes et quantité de chrétiens y viennent aussi.

Digitized by Google

IV. — LES SOURCES DE JEAN D'ARRAS

Jean d'Arras désigne les sources auxquelles il a puisé. Il a lu. Il a « ouï dire »[1]. Il a vu, mais ce qu'il a pu voir est bien peu au regard des vastes et lointaines contrées où se passent les épisodes de son roman. « Il n'a été guère loin », déclare-t-il[2]. Cependant il y a de ces choses qu'il expose avec une si grande abondance de détails et tant de conviction, Lusignan, Poitiers, la région de la Meuse, le trajet de Raimondin vers le Montserrat, le Montserrat lui-même, que l'on a peine à croire qu'il les ait connues par les rapports des voyageurs ou par les livres. Il faut qu'il les ait eues sous les yeux. Il a dû suivre ses patrons, Robert de Bar, Jean de Berry dans quelques voyages. Peut-être a-t-il refait ceux de Raimondin en Bretagne et en Aragon. Il a visité à coup sûr les pays de Mélusine, lorsque le duc de Berry les eut enlevés aux Anglais, Niort, Maillezais, ceux que Rabelais nomme dans son *Pantagruel* à propos de Mélusine : « Visitez Lusignan, Partenay, Vovant, Mervant, et Pouzauges en Poitou »[3]. Au château de Mervent on lui a montré l'empreinte du pied de Mélusine sur la pierre de la fenêtre des adieux. A Maillezais, il s'est arrêté devant l'image taillée de Geoffroy à la Grand Dent[4].

PREMIÈRE PARTIE

LES LIVRES

Jean d'Arras dit qu'il « a eu » de Jean de Berry et du comte de Salisbury les « vraies chroniques », qu'on lui a trouvé « plusieurs autres livres » et qu'il connaît « les

1. Fol. 6, r°, 2e col.
2. Fol. 2, v°, 1re col.
3. *Pantagruel*, IV, 38 (Ed. Louis Moland), p. 423.
4. Fol. 140, r°, 2e col. ; 157, v°, 1re col.

Digitized by Google

anciens livres, grammairiens et philosophes [1]. Auteur aux gages d'un prince aimant les livres et frère du roi de France, il avait pu consulter les deux plus belles librairies de l'époque, celle de Charles V et de Charles VI au Louvre, celle de Jean de Berry au château de Meun-sur-Yèvre.

Le plus ancien inventaire de la bibliothèque de Jean de Berry est de 1402, postérieur de neuf années au livre de Jean d'Arras [2]. Aucun inventaire ne nous renseigne avec certitude sur la composition, d'ailleurs assez variable, de cette bibliothèque au temps où Jean d'Arras écrivait. Mais on discerne dans l'ensemble des inventaires le genre de livres que le duc préférait, les livres que l'on savait lui faire plaisir et que, suivant l'usage du temps, on lui offrait en étrennes. Or, il se trouve, réunies dans ces inventaires, toutes les espèces d'ouvrages dont l'influence est visible dans le livre de Jean d'Arras, bibles et livres de piété, auteurs grecs et latins traduits en français, Aristote dans la version de Nicolas Oresme mort en 1382, Tite Live, César, traité de grammaire ou des sept arts donné au duc par le pape Clément VII en 1387, livres d'astronomie, d'astrologie, de divination ou de magie, auteurs ou voyageurs racontant « les choses étranges et semblant incroyables, merveilles éparses dans les diverses contrées », Gervais de Tilbury et Vincent de Beauvais dans les traductions françaises de Jean du Vignay, livres de chevalerie, voyages d'outremer, Marco Polo, Mandeville, chroniques de France et d'Angleterre en prose et en vers, Guillaume de Machaut, Froissart, enfin peut-être « l'histoire, la vraie histoire », que Jean d'Arras cite à chaque feuillet. « En cette partie, dit l'histoire ; l'histoire nous dit » [3].

1. Fol. 1, r°, 1re col. ; 164, r°, 1re col. ; 165, v°, 1re col.

2. Guiffrey, *Inventaires de Jean de Berry*, 1401-1416 (Paris. 1894). Léopold Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V* (Paris. 1907). La seconde partie renferme un inventaire général des livres ayant appartenu à Jean de France, duc de Berry (PP. 219-326).

3. Aristote (n°s 150-154). Tite-Live (233-236 bis). César. Un grand livre

Digitized by Google

Cette source inépuisable, on ne l'a pas encore retrouvée. Aussi soupçonne-t-on Jean d'Arras d'avoir usé d'une supercherie assez commune chez les romanciers du moyen âge. L'un des auteurs de Maître Renart avait trouvé « l'histoire » dans une armoire secrète[1]. Froissart dans sa *Méliador* alléguait le « livre » ou « l'écriture »[2].

Il se pourrait toutefois que Jean d'Arras ait dit vrai et qu'un manuscrit perdu apparaisse quelque jour. Plusieurs choses surprennent chez lui. Il dit qu'il a mis son histoire en prose. Si cela ne signifie point qu'il ne l'a pas écrite en vers, c'est dire qu'il a tourné en prose une rédaction primitive qui était en vers. De son côté Couldrette repousse les éloges que son travail pourrait lui attirer. Il n'en a aucun mérite ; un autre l'avait fait autrefois. Mais il ajoute « comme on le conte ». S'il y a eu vraiment un ancien poème qui aurait été le modèle des compositions de Jean d'Arras et de Couldrette, il est étrange qu'il ne soit resté aucun souvenir ni de l'œuvre, ni de son auteur. Cependant il aurait été assez répandu ; Jean d'Arras à Paris et Couldrette au fond du Poitou l'ont connu, et le livre de Jean d'Arras ne l'aurait pas fait oublier puisque plusieurs années après son apparition, Couldrette en faisait mention.

qui se commence... « Cy en droit monstre le traictié de l'histoire comment *Julius Cesar* gouverna l'Empire (217). — Un grand livre des sept arts en latin et commence au livre de *Priscian* de l'art de la grammaire (257). Cpr. la Bataille des sept arts dans la librairie de Charles V (1091). — Astronomie, etc. Images du ciel et du monde (173). Espère du ciel et du monde (175-176). Astrologie (177). Divination (178). Magique (179). Les sept planètes (180). Vincent de Beauvais (200-203). — Marco Polo. Un petit livre appelé *Marc Pol*, du Devisement du monde, escript en françois (197). Ce pourrait être le « livre de *Marcho Polo* » que Jean I^er^, roi d'Aragon, envoya au duc de Berry, comme nous l'apprend une lettre du 13 août 1343 (P. 105). — Mandeville (168) et librairie de Charles V et de Charles VI (877, 878, 1106). — Chronique de France (238, 242, 244). — Chronique d'Angleterre « en mauvais françois » (251). — Machaut (282, 283). — Froissart, donné au duc de Berry en 1407 (243).

1. Paulin Paris. *Les Aventures de maître Renart et d'Ysengrin son compère* (Paris, 1861), p. 1.

2. *Méliador* par Jean Froissart, roman comprenant les poésies lyriques de Wenceslas de Bohême, duc de Luxembourg et de Brabant, publié pour la première fois par Auguste Longnon (Paris 1895), introd., p. LIII, n 1.

Digitized by Google

Le récit de Jean d'Arras renferme quelques dates précises qui conviennent à des annales, mais qui sont déplacées dans une œuvre de fantaisie. Les noces de Raimondin se font un lundi, Raimondin et ses cousins partent de Guéménéguingant pour se rendre à Nantes où le roi des Bretons les attend, le mardi avant la veille de la Pentecôte. Urian passe la revue de ses troupes en Chypre un jeudi. C'est un jeudi que les frères de Lusignan viennent camper devant Prague. La bourse de peau de cerf renfermant les trente pièces d'argent doit être placée sous le pommeau de la Tour Poitevine le dernier jour d'août[1]. D'autre part où Jean d'Arras a-t-il pu trouver que Saintes s'appelait anciennement Linges et Marcilly-le-Château Jalensi[2] ? Enfin plusieurs expressions ont une physionomie latine ; « régnant en grande audition, relenqui, escripsi, escrisi, rescripsi, abscondit, spacier, depriant »[3]. Ce seraient des restes d'une rédaction latine. Il est peu probable que Jean d'Arras en soit l'auteur. Les expressions que l'on vient de citer paraissent être la preuve du contraire. Il n'est pas admissible que Jean d'Arras n'ait pas su traduire en français ce qu'il aurait écrit lui-même en latin. L'histoire de Lusignan serait donc l'œuvre d'un autre[4].

1. Fol. 17, r°, 2e col. ; 27, v° 1re col. ; 96, v° 2e col. ; 158, v° 1re col.

2. Fol. 41, r° 1re col. ; 145, r°, 1re col.

3. Fol. 2, r°, 2e col. Cpr. le psaume 111 : In memoria aeterna erit justus : ab auditione mala non timebit. Fol. 7, r°, 2e col. ; 75, r°, 1re col. ; 114, v°, 1re col. ; 129, v° 2e col. ; 146, r°, 2e col. Br., pp. 114, 139.

4. En sens contraire *Partenay*, pref. p. v, p. vi, n. 1. Le catalogue des manuscrits de Gaul, Suisse, etc. par D.-G. Haenel contient l'article suivant : 187. Roman de Mélusine, traduction en vers du latin de Jean d'Arras. — Brunet, *Manuel du libraire*, parle de ce roman tiré du latin de Jean d'Arras. Ceci concorderait avec ce que dit Couldrette des deux livres latins de la Tour de Maubergeon que l'on aurait fait traduire en français. — Le Père de Lusignan termine ses critiques méprisantes contre Jean d'Arras et ses imitateurs en disant qu'ils ont eu des précurseurs : « Au reste plusieurs ont escrit devant mesme ces romans et vrays historiographes, que *Melusine* estoit fort versee en l'art magique et les autres, que encore pour le iourdhuy on voit vne fenestre en la tour du chasteau de *Lusignan* et un baing où elle se lauoit, et qu'elle s'enfuyt par icelle en forme de serpent ; et mesme que quand quelqu'un de la maison des roys de *France*, ou bien de la race des *Lusignans*, est proche de la mort, vn serpent tourner trois tours autour du dit chasteau, et iette trois cris fort espouuentables. Brief on en raconte merveilles. Les autres disent que

Digitized by Google

Les inventaires de la librairie de Jean de Berry mentionnent deux manuscrits qui portent ce titre. Ils étaient en latin [1]. C'était peut-être un butin. Le duc de Berry les aurait pris à Poitiers dans la tour de Maubergeon, centre féodal de la contrée. Ils ne seraient autres que les deux livres latins qu'au dire de Couldrette on aurait « trouvés » dans cette tour, fait traduire en français et dont il aurait lui-même tiré en partie son poème [2].

Melusine estoit une femme fort addonnee à ses plaisirs et lubricitez et qu'à ceste occasion elle fist bastir cette tour, et edifier ce baing, et que pour l'enormité de son peché on la feint avoir esté demy-serpent (*Histoire de Cypre*, fol. 191, v°).

1. Item un livre de *L'Istoire de Lusignem*, en latin, de lettre courant; et au commencement du second feuillet après la première histoire du dit livre, a escript : *Ornatus stans super equm;* couvert de cuir vermeil empraint, à deux fermouers de laton et v petis boullons de mesmes sur chascune aiz (*Cabinet des manuscrits*, Paris, 1868-1881, t. III, p. 190, n° 249. Guiffrey, t. I^er, p. 261, A, 980. Delisle, t. II, p. 263, n° 249. Inventaires de 1413 et de 1416). Ce livre est au nombre de ceux qui furent inventoriés au château de Mehun-sur-Yèvre (Desaivre, p. 112). Item un autre livre de *L'Istoire de Lesignem*, escript en latin, de lettre de fourme, bien historié, et au commencement du second feuillet, après la première histoire, a escript : *Sola sed tantum*. Couvert de drap de damas rouge, fermant à deux fermouers de laton et tixuz de soye (Inventaires de 1413 et de 1416. Baillé à la duchesse de *Bourbonnais* d'après celui de 1416. *Cabinet des manuscrits, ibid.*, n° 248. Guiffrey, *ibid.*, n° 981. Delisle, *ibid.*, n° 249). « Le duc de Berry », dit M. Delisle, « fit traduire cette histoire en français par Jean d'Arras pour sa sœur Marie, duchesse de Bar et marquise du Pont. Voir la préface mise en tête du manuscrit français 1482 » (*Ibid.*, n. 4). — Jean d'Arras dit simplement dans cette préface, comme dans celle des autres manuscrits, que le duc de Berry lui a commandé de faire le traité de l'histoire qui s'ensuit et qu'il a commencé à mettre cette présente histoire en prose à telle date. Il ne dit pas qu'il ait fait une traduction.

2. Couldrette parle d'abord d'un petit livre que le seigneur de Parthenay aurait fait faire :

Si me dist en son doux langaige
Que je prenisse l'exemplaire
D'un sien livret, qu'avoit fait faire;
Il de fait le me bailla
Pour savoir mon qui entailla
Luzignen, le chastel nobille,
Et aussi qui fist faire la ville;
Car c'est ung très merveilleux fort.

Puis il indique les livres latins :

Dedens la tour de *Mabregon*
Deux beaux livres furent trouvez
En latin et tous approuvez,
Qu'on fit translater en françois.

(*Mellusine*, pp. 4, 6).

Digitized by Google

Aussi bien ignore-t-on ce que contenaient les manuscrits que possédait Jean de Berry et s'il y était dit un mot de Mélusine.

Supposons que ces manuscrits se réfèrent à la fée de Lusignan; si l'on devait prendre leur titre dans le sens strict, Jean d'Arras leur aurait emprunté la partie essentielle de son roman, c'est-à-dire les aventures de la fée et peut-être celles de Geoffroy à la Grand Dent, presque aussi populaire que sa mère.

Mais lorsqu'on examine les références de Jean d'Arras à « l'histoire », on voit qu'elle a presque la même étendue que le roman. Elle est citée pour la première fois au commencement du chapitre du roi Elinas et pour la dernière fois à la fin de l'aventure du château de l'Epervier. L'auteur en invoque le témoignage non seulement à propos de Mélusine et de Geoffroy, mais au sujet du voyage de Raimondin en Bretagne, de sa retraite en Espagne et de

Ces deux livres seraient-ils les deux exemplaires de « l'Histoire de Lezignen », de la librairie de Jean de Berry? La reprise du Poitou sur les Anglais en aurait rendu le duc possesseur. Et la translation de ces livres en français, serait-ce la *Mélusine* de Jean d'Arras?

Le livre appartenant au comte de Salisbury qu'aurait vu Couldrette et qu'il mentionne en dernier lieu traitait aussi du château de Lusignan, et sa teneur était la même que celle des livres latins.

Et puis après cinq ou six mois
Forment celle histoire autry
Le conte de *Salz* et de *Berry*
D'un livre qu'avoit du chastel
Qui tant par est fort et bel ;
Mais il parloit en tous ses dis
Comme les livres dessus dis.

Et de ces divers livres, dit Couldrette à son seigneur :

Fu vostre livre extrait (*Mellusine*, *ibid.*).

Pour la tour de Maubergeon, v. Davity, *Description générale de l'Europe* (Paris. 1660), t. II, p. 448. A costé du Palais de *Poictiers* est l'ancienne tour de *Maubergeon*, de laquelle releuent tous les fiefs capitaux de la prouince, lequel terme par vne diction vn peu flèchie et accommodée à nostre langue, vient de *Mallobergum*, car *Mals* ou *Mallobergs* estoient les auditoires publics : parce que suiuant les loix de *France*, ils deuoient estre à l'abry, et à couuert, l'esté contre l'ardeur du soleil, l'hyuer contre la pluye et autres injures de l'air : ce que le mot signifie. Vn des comtes de *Poictou* la fist bastir, et representer à l'entour les sept anciens vicomtez du païs, qui sont *Chastelleraud* et *Thoüars*, aujourd'huy erigez en duchez, *Aunay*, *Roche-Choüard*, *Brosse*, *Bridiers* et *Monbas*.

Digitized by Google

Mariage de Mélusine

Digitized by Google

que contenaient les manus-
le Lorry et s'il y était dit un mot
de

gits se référent à la fée de
chée leur titre dans le sens
ait emprunté la partie essen-
dire les aventures de la fée et
à la Grand'Dent presque
.

les références de Jean d'Arras
presque la même étendue
pour la première fois au co-
Elinas et pour la dernière
château de l'Epervier. L'au-
seulement à propos de
is au sujet du voyage de Ray-
retraite en Espagne et de

les deux exemplaires de « Mélusine »
Jean de Wavrin à la reprise du Pont-sur-
des passages où Et le translateur de ces
« Jehan d'Arras ».
comte de Salisbury qui avait vu Gaud dans
pour Jean traitant [illegible] du château de Lusignan et
que celle des trois autres

Et puis après cinq ou six mois
Fermont cette histoire entre
Le conte de Sal[illegible] et de *Harry*
D'un livre qu'avaient du chastel
Qui tant fut et fort et bel ;
Mais il prirent en tous ses dis
Comme les livres dessus dis.

[illegible] Geoffroi à la grand'dent à son seigneur
[illegible] livre existait (*Mélusine*, fol.)

[illegible] Dom [illegible] *Histoire ecclésiastique de l'Hérésie*
A cette [illegible] Poitiers est l'actuelle
[illegible] les fiefs capitaux de la
[illegible] dochie et dénommées à
Mélusine [illegible] *Merlusigne* estoient les
[illegible] que [illegible] *Forez*, ils deux celui
[illegible] Forez, [illegible] contre
[illegible] Sagonne. Vaches comte
[illegible] ses plaideries Vaches
[illegible] Chaty et [illegible] Forez.
[illegible]

Digitized by Google

Mariage de Mélusine

Digitized by Google

Digitized by Google

toutes les aventures des fils de Lusignan en Luxembourg, en Bohême, en Allemagne, en Irlande, en Chypre et en Syrie. Au surplus, l'expression « Histoire de Lusignan » peut avoir eu le sens le plus large. Couldrette qui raconte les mêmes aventures que Jean d'Arras, en y ajoutant celle de Palestine, intitule son poème : « Le livre de Lusignan », et lorsque les manuscrits de la *Mélusine* de Jean d'Arras ont un titre original et non pas ajouté, ce titre est « La noble histoire de Lusignan. » C'est le titre même des manuscrits latins de la bibliothèque du duc de Berry.

Les bibliothèques que l'on vient d'indiquer ne sont pas sans doute les seules qui aient fourni des livres à Jean d'Arras. Parmi ceux qu'il a employés, il y en a plusieurs que ne mentionnent pas les inventaires de Charles V et de Jean de Berry.

De quelque bibliothèque que proviennent les sources de Jean d'Arras, elles sont de trois sortes, l'Ecriture Sainte et les ouvrages de l'antiquité grecque et latine, les livres des merveilles, les chroniques et les histoires parmi lesquelles il faut comprendre les romans de chevalerie tels que l'*Histoire du noble et vaillant roi Florimont, fils du noble Mataquas, duc d'Albanie*, et probablement le *Livre de la chevalerie errante*[1].

1°

Le Moyen Age unissait dans sa vénération les livres sacrés et plusieurs livres des anciens. Platon, Aristote,

1. Il a pu trouver l'Histoire de Florimont dans la bibliothèque de Charles V (Van Praet, Inventaire ou Catalogue des livres de l'ancienne bibliothèque du Louvre, 489. Delisle, II, 2106; à la fin du livre est l'ouvrage de Mandeville). Jean d'Arras fait une allusion évidente à cette histoire en disant que sa propre histoire « n'est pas entreprise pour *Florimont* », et un peu plus loin, parlant de la montagne de l'Ile Perdue, il met en prose deux vers du commencement de *Florimont* :

Florimont ot nom en françois,
Eleneos est dist en greçois.

Florimont a été joint à une édition de *Mélusine* donnée à Rouen (*M. E*, p. 395). — *Le Chevalier errant* faisait partie de la librairie de Jean de Berry (142).

Digitized by Google

Virgile, Sénèque, étaient presque des chrétiens, on les citait à côté de Salomon et de saint Paul. Ils enseignaient les mêmes vérités. Au début du livre de Jean d'Arras, David, Aristote et saint Paul viennent attester les mystères du monde invisible et certifier, témoins inattendus, la véracité d'un conte de fées[1].

Plusieurs proverbes de Mélusine sont des maximes d'Aristote. Jean d'Arras leur a donné la verdeur, la verve du beau français de son temps. « Si jamais on ne commençait rien, jamais nulle chose ne serait achevée. Il faut en une chose commencement et milieu avant la fin. Chose hardiment entreprise et suivie est à moitié faite. Qui n'apprend son métier en sa jeunesse, c'est douteux qu'il soit jamais ouvrier »[2].

Il y avait dans la bibliothèque de Jean de Berry un petit livre en français, « Du gouvernement des rois et des princes, appelé le *Secret des secrets* que fit Aristote »[3]. On l'appelait aussi les *Enseignements d'Aristote*. C'était en réalité l'ouvrage de Pierre de Vernon qui le supposait tiré des lettres d'Aristote à son disciple Alexandre le Grand[4]. Mélusine l'avait lu lorsqu'elle donnait à ses enfants ses propres enseignements, leur recommandant d'être pieux, débonnaires, humbles, d'éloigner les méchants, d'être généreux envers l'ennemi abattu, de rendre justice sans acception de personne, de ménager leur peuple et de s'en faire aimer.

Les anciens auraient-ils également dicté les harangues de guerre des fils de Mélusine ? « La victoire », dit Urian abordant avec sa petite armée cent mille Sarrasins, « ne

1. Fol. I, v°, 1re col.

Invisibilia enim a creatura mundi per ea quae facta sunt, intellecta, conspiciuntur : sempiterna quoque ejus virtus et divinitas : ita ut sint inexcusabiles (Epistola beati Pauli apostoli ad Romanos. I, 20). Car les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité sont devenues visibles depuis la création du monde, par la connoissance que ses créatures nous en donnent ; et ainsi ces personnes sont inexcusables (*Le Nouveau Testament*, trad. Le Maistre de Sacy, Paris, 1817, p. 376).

2. Appendice. Les Proverbes de Jean d'Arras.

3. Delisle, t. II, p. 250, n° 164.

4. Gidel, p. 335.

Digitized by Google

gît pas en grande multitude de peuple mais en bon gouvernement. Alexandre qui conquit tant de pays, ne voulut jamais avoir plus de dix mille hommes d'armes contre tout le monde pour une journée de bataille. Plus point un grain de poivre qu'un setier de froment »[1]. Urian exagère. Tite Live, Justin, Arrien, Plutarque, dans le seul endroit où ils donnent le nombre des soldats d'Alexandre, parlent d'un peu plus de trente mille fantassins et de quatre à cinq mille cavaliers[2]. Mais Urian ne se proposait pas de conquérir l'Asie.

César marchant contre Arioviste sait que l'on a peur dans son armée. Il ne veut garder que des braves, il invite les mous et les lâches à ne pas s'exposer au péril. Urian, avant la bataille contre les Sarrasins, Antoine et Renaud, au moment de surprendre le camp du roi d'Alsace, répètent ses paroles avec une nuance chrétienne et une raideur toute militaire. « S'il y a en cette place homme qui n'ait pas bonne volonté de venir à la bataille, qui ne sente son cœur assez ferme pour attendre l'aventure qu'il plaira à Dieu de nous envoyer, qu'il se retire, car pour un seul couard failli une affaire est quelquefois perdue »[3]. Mais les « nobles cœurs » qui les entendaient ne répondirent pas comme les capitaines efféminés qui n'avaient suivi César que pour s'enrichir.

2° Livres des merveilles

Le plus ancien que Jean d'Arras paraisse avoir connu est un bestiaire, le *Livre des monstres et des bêtes féroces*, dont il existe un manuscrit du X^e^ siècle. Il s'y trouve, ainsi

1. Fol. 51, v°, 2^e^ col.

2. Tite Live, IX. 19; Justin. XI. 6; Arrien, I, 11; Plutarque, *Alexandre*, 15.

3. Plutarque, *César*, 19. La harangue de César à l'assemblée des centurions, telle qu'il la rapporte lui-même est moins violente. Il n'invite personne à quitter le service. Il connaît la frayeur qui a gagné les tribuns militaires, les préfets de la cavalerie et d'autres qui l'ont suivi par amitié, ayant peu d'expérience de la guerre. Je pars, dit-il seulement, je verrai si la crainte prévaut sur le devoir et l'honneur. (I, 39, 40).

Digitized by Google

que dans *Mélusine,* une comparaison trop singulière pour qu'elle soit venue spontanément à la pensée des deux auteurs. Urian avait les plus grandes oreilles qui jamais furent vues à un enfant. Quand il fut grand elles étaient aussi larges que les anses d'un van [1].

Gervais de Tilbury, à la fin du XII[e] siècle, Vincent de Beauvais, au siècle suivant, racontent une histoire semblable à celle de Mélusine.

Le récit de Vincent de Beauvais est très court et la scène se passe dans la province de Langres. Un noble rencontre en fin fond de forêt une belle femme, revêtue d'habits précieux. Il l'aime et l'épouse. Elle se plaisait à se baigner. Un jour une jeune fille la voit se rouler dans l'eau en forme de serpent. Dénoncée à son mari et surprise au bain, elle disparaît pour jamais ; sa descendance dure encore [2].

Gervais de Tilbury est le Gervaise de Jean d'Arras. L'auteur de *Mélusine* le nomme cinq fois. Sans le nommer, il lui prend une circonstance de son récit sur les apparitions des lutins. Ils ôtent quelquefois les enfants des berceaux. Puis, le traduisant à la lettre, il continue : « Et encore dit le dit Gervaise que d'autres fantômes se montrent de nuit, en forme de femmes à face ridée, de basse et petite stature, et qu'elles font les besognes des maisons par complaisance et sans faire aucun mal. » Jean d'Arras pense aussi probablement à deux contes de Gervaise sur les horreurs du mont Canigou et sur la dame du château de l'Epervier lorsqu'il indique la punition des sœurs de Mélusine. Mais dans les *Loisirs impériaux*, le Canigou est

1. Vannosae aures. *Liber de monstris et belluis* publié par Jules Berger de Xivrey.

2. In *Lingonensi* provincia quidam nobilis in sylvarum abditis reperit mulierem speciosam preciosis vestibus amictam, quam adamavit et duxit. Illa plurimum balneis delectabatur, in quibus visa est aliquando a quadam puella in serpentis se specie volutare. Incusata viro et deprehensa in balneo, nunquam deinceps comparitura disparuit et adhuc durat ejus progenies. (*Speculum naturale*, 2, 127, Gervasius, p. 66). Cpr. Gervaise : et cujus jam successio ad nos usque pervenit (P. 6), et Jean d'Arras : Et me orrez declairer la noble lignie qui en est yssue, qui regnera jusques en la fin du monde, selon ce qu'il appert qu'elle a regné jusques a ore. (Fol. 2, v°, 1re col.).

Digitized by Google

la demeure des démons, la dame du château de l'Epervier est un démon que les paroles de la consécration mettent en fuite et le château est situé dans le royaume d'Arles et dans l'évêché de Valence[1]. Dans *Mélusine* il est à mille lieues de là et deux bonnes chrétiennes remplacent les diables du Canigou et du château. Palestine veille sur le trésor de la future croisade. Mélior oppose les lois de l'Eglise à son arrière petit neveu qui la demande en mariage.

Ce sont là choses de détail, mais le passage suivant des *Loisirs impériaux* rendu assez librement par Jean d'Arras résume toute sa *Mélusine :* « Gervaise dit encore que les fées se mettaient en forme de très belles femmes et que des hommes les ont prises pour femmes moyennant certaines conditions qu'elles leur faisaient jurer. Tant que ces hommes tenaient leurs accords, ils étaient en abondance de biens. Sitôt qu'ils y manquaient, ils étaient déchus de leur bonheur et quelques-uns étaient changés en serpent un ou plusieurs jours de la semaine. Gervaise donne l'exemple d'un chevalier nommé Roger du Château de Rousset dans la province d'Aix qui trouva d'aventure, sur le soir une fée en une prairie. Elle consentit à être sa femme. Ils furent longtemps ensemble et le chevalier voyait de jour en jour croître sa bonne fortune. Or il advint qu'un jour il fit tant qu'elle enfonça sa tête dans l'eau où elle se baignait et devint serpent. Jamais elle ne revint et le chevalier peu à peu commença de perdre toutes ses prospérités. En outre, Gervaise dit qu'il croit que c'est pour certains méfaits dont nul n'a connaissance excepté Dieu, que Dieu punit les fées si merveilleusement. Comment de telles choses se peuvent faire, humaine créature ne le peut savoir. Tous ces points et bien d'autres, Dieu les a retenus en ses secrets et il en montre les exemples aux lieux et aux personnes qu'il lui plaît »[2].

1. Fol. 2, r°, 1re et 2e col. ; v°, 1re col. ; 165, v°, 1re col.

2. Fol. 2, v°, 1re col. et v. plus loin les textes de Gervaise en appendice. *Histoire littéraire de la France*, t. XVII (Paris. 1832), p. 90.

Digitized by Google

Dans le texte original de Gervaise, le chevalier du château de Rousset s'appelle Raimond. C'est le nom du mari de Mélusine. Raimond du château de Rousset rencontre sa fée sur les bords du Laris. Raimond du Poitou trouve la sienne sur la Fontaine de Soif. L'une et l'autre appellent par leur nom les deux Raimond qui ne les ont jamais vues. Le Raimond provençal, comme le poitevin, perd sa femme pour l'avoir regardée au bain. Les deux fées sont éloignées par la violation du serment de leurs maris, mais elles reviennent la nuit donner leurs soins à leurs petits enfants. Les nourrices les voient, le maris ne les verront plus[1]. Ils pleurent leur faute. Ils n'en seront pas moins punis, eux et leur lignage, par la diminution et la perte finale de leur félicité temporelle. En définitive, l'essentiel du roman de Mélusine est dans Gervaise. C'est le maréchal du royaume d'Arles qui est le premier auteur de *Mélusine*. Jean d'Arras a transporté dans le Poitou une légende provençale.

Les voyages de Marco Polo au XIII^e^ siècle et ceux de Mandeville antérieurs de quelques années à *Melusine* tiennent une place bien différente dans l'ouvrage de Jean d'Arras. Celle de Marco Polo est presque imperceptible[2]. C'est que Marco Polo est le voyageur exact et véridique. Il met pour vu ce qu'il a vu, pour entendu ce qu'il a entendu. Si la préface du *Devisement du monde* annonce que l'on y trouvera « les grandissimes merveilles de la Grande Arménie, de la Perse, de l'Inde et de maintes autres provinces », ce sont plutôt des merveilles naturelles comme la fontaine d'huile de la Grande Arménie et non point des féeries telles que le Château de l'Epervier[3].

Il n'est guère croyable que Jean d'Arras n'ait pas connu Marco Polo dans la version française lue avidement et

1. Fol. 141, r^o^, 2^e^ col.

2. *Le Livre de Marco Polo*, citoyen de Venise, rédigé en français sous sa dictée en 1298 par Rusticien de Pise, publié pour la première fois d'après trois manuscrits inédits de la Bibliothèque impériale de Paris, par M. G. Pauthier (Paris. 1865).

3. Marco Polo, pp. 3, 39.

Digitized by Google

amplement accueillie dans la bibliothèque du duc de Berry. Il fait certainement allusion au grand explorateur lorsqu'il invoque le témoignage de ces « hommes vaquant par universes contrées par qui sont toutes choses sues »[1]. Mais les régions que Marco Polo visitait n'étaient pas les pays de Mélusine et des enfants de la fée de Lusignan. Cependant Jean d'Arras semble lui avoir fait des emprunts. Il applique aux Allemands ce que Marco Polo dit des Curdes : « Il y a de très mauvaises gens en ce pays-là, et qui volontiers dérobent les passants »[2]. Le très grand et beau palais du roi d'or dans le noble château de Cathay avec sa grande salle toute dorée, ornée de belles peintures et des portraits de tous les rois qui furent anciennement en Chine ressemble singulièrement au Château de l'Epervier avec sa chambre entourée des images peintes des chevaliers qui dormirent[3].

Mandeville convenait mieux à l'auteur de Mélusine. Tout y est faux. Le nom de l'auteur, celui d'un chevalier anglais mort à Liège en 1372, est supposé. Le véritable auteur, un Liégeois, Jean d'Outremeuse, n'avait peut-être jamais quitté son pays. Le livre n'est composé que de larcins dont Vincent de Beauvais est la principale victime[4]. Jean d'Arras traite de même le plagiaire.

Urian et Guion arrivent dans l'île de Chypre au cap Saint-André. « En Chypre », dit Outremeuse, « il y a la colline de la Sainte-Croix et là est une abbaye de moines noirs, et la croix de Dismas, le bon larron. » « Ils voient », dit Jean d'Arras, « une abbaye sur un cap au-dessous d'une montagne qu'on appelait la Montagne noire. On y

1. Fol. 165, v°, 2e col.

2. Encore y a une autre maniere de gent... es montaignes de ces contrées,... moult mauvaise gent, qui robent volentiers les marchans. (Marco Polo, p. 48). Car il y a males gens en ce pays là, et qui voulentiers desrobent le trespassans (Fol. 150, v°, 2e col.).

3. Marco Polo, p. 355.

4. Mandeville's *Travels*, translated from the French of Jean d'Outremeuse. Edited from Ms. Cotton Titus c XVI, in the British Museum by P. Hamelius. Vol. I. Text. London. Publishe i for the Early english text Society. 1919. Introduction, pp. 1, 13

Digitized by Google

honorait monseigneur saint André. Et l'on dit que là se trouve la potence où Dismas, le bon larron, fut crucifié quand Notre-Seigneur, par sa sainte grâce, fut mis en la croix sanctissime pour notre rédemption [1].

Jean d'Arras a pris à Mandeville l'histoire du Château de l'Epervier. Longtemps après la disparition de Mélusine et le trépas de son fils Guion, premier roi de Lusignan de la Petite Arménie, un successeur de Guion tente l'aventure de l'Epervier : « L'histoire nous dit qu'il y eut en Arménie un roi qui était jeune homme, en sa fleur de beauté, bouillant de force et de vigueur, plein de sa volonté et d'outrecuidance, hardi et violent comme un lionceau. Il apprit par certains chevaliers voyageurs qu'il y avait en la Grande Arménie un riche château et que la dame de ce château était la plus belle que l'on sût au monde et qu'elle avait un épervier et toutes les conditions de l'aventure. Le roi dit que pour certain il irait et ne demanderait à la dame d'autre don que celui de sa personne. » Le roi, charmé par les merveilles de richesse que renferme le château, par les tableaux où l'on a retracé l'histoire d'Elinas, de Presine et de leurs filles, triomphe du sommeil, malgré les séductions d'une table délicieusement servie.

Au matin du quatrième jour, Mélior se montre. « L'aube creva et vint le jour, et comme le soleil se levait, la dame du château entra. Elle était si belle que le roi en fut dans le ravissement. Elle salua le roi et lui dit : « Sire, soyez le très bien venu et certes vous avez fait bien et vaillamment votre devoir. Demandez maintenant le don qu'il vous plaira de choses conformes à l'honneur et à la raison et vous l'obtiendrez sans attendre. »

« Alors le roi qui était tout épris de l'amour d'elle : « Par ma foi, madame, je ne veux ni or, ni argent, ni terre, ni héritage, bonne ville, château, ni cité. Dieu merci,

1. In Cipre is the hill of the holy cros and there is an abbeye of monkes blake, and there is the cros of *Dismas* the gode theef, as i have seyd before. And summe men trowen that there is half the cross of Oure Lord, but it is not so and thei don euyll that make men to beleeve so (*Mandeville*, p. 17). Cpr. Fol. 47, r°, 2° col.

Digitized by Google

je suis homme riche, j'ai assez et il me suffit. Mais je veux vous avoir pour femme. » — « Sire, fou musard roi », répondit la dame, « vous vous trompez, pour ce don, vous ne l'aurez pas. » — « Tenez-moi la promesse de l'aventure de ce château », répondit le roi, « car j'ai bien fait mon devoir. » — « Je ne le conteste pas. Mais demandez chose raisonnable, et vous l'aurez, car moi, vous ne pouvez m'avoir. » — « Par ma foi, je ne veux d'autre don que vous et nul autre ne vous demanderai. » — « Par Dieu », dit la dame, « roi, si tu me demandes encore, il te mésaviendra et à tes héritiers aussi, bien qu'il n'y ait faute de leur part. » — « Et toutefois », répond le roi, « je ne veux autre chose que vous, je ne suis pas venu ici pour autre chose. »

« Quand la dame voit qu'il ne changera point son propos, elle est très courroucée : « Fol roi », dit-elle, « tu as manqué à moi et à ton don, et t'es mis en aventure de demeurer ici pour toujours. Mais n'es-tu pas descendu de la lignée du roi Guion qui fut fils de Mélusine, ma sœur ? Et je suis ta tante et, supposé que je consente à t'avoir, l'Eglise n'y consentirait pas. » Et elle lui raconta de point en point ce que vous avez entendu au chapitre du roi Elinas et aussi au chapitre des héritiers de Lusignan, et elle lui dit : « Pauvre fou, par ta musardise il te mésaviendra ; car toi et les tiens vous décherrez de terre, d'avoir, d'honneur et d'héritage jusqu'à la neuvième génération, et par ta folle entreprise le neuvième de ta lignée perdra le royaume que tu tiens, et ce roi portera le nom de bête mue. Va-t-en. Ici tu ne peux plus demeurer. »

« Malgré les paroles de la dame, le roi ne voulut quitter son erreur. Il pensa prendre la dame par force, mais aussitôt elle s'évanouit et le roi sentit descendre sur lui, aussi dru que pluie qui choit du ciel, coups orbes et horions d'un côté et d'autre ; il fut tout froissé, malmené, tiré très vilainement hors de la barrière et là il fut laissé. Il ne put jamais voir pied de ceux qui ainsi le servaient. »

« Le plus tôt et le mieux qu'il put, il se redressa et mau-

Digitized by Google

dit celui qui lui apporta les nouvelles de cette aventure et l'heure qu'il y était allé. Il vint à ses gens qui voyaient bien qu'il ne retournait pas si gaillard qu'il était parti. « Monseigneur », lui demandèrent-ils, « êtes-vous blessé? Avez-vous eu bataille? » — « Je suis un peu blessé, répondit le roi « mais bataille je n'ai pas eu. J'ai trop bien été battu et ne sais de qui. Je ne vis personne, mais j'ai très bien senti les horions. Et sachez que je ne me suis pas revanché, aussi n'ai-je point eu bataille, car il ne fait pas bataille celui qui donne les premiers coups, mais il la fait celui qui se revenge. »

« Aussitôt après le roi fit lever son pavillon. Il s'en alla le plus tôt qu'il put vers son pays, pensant de triste cœur aux paroles que la dame lui avait dites. Il craignit fort d'avoir perdu son bonheur, mais il se garda bien de parler à ses gens. Pourtant il se découvrit à un sien frère quand il fut aux articles de la mort. Celui-ci était déjà attendant d'avoir le royaume après lui. Le roi lui recommanda de se gouverner sagement, car il lui en était bien besoin. »

« Ce roi dont je vous parle n'eut jamais depuis joie au cœur. Il régna très-longtemps, mais de jour en jour il fondait en déchoyant de plusieurs manières et à la fin il mourut. Ses héritiers ont eu depuis beaucoup d'ennuis et de pestilence, comme il a paru et il paraît encore au temps présent »[1].

3° Les chroniques et les histoires

Les chroniques et les histoires qui présentent des ressemblances avec le livre de Jean d'Arras s'échelonnent depuis le commencement du XIII^e^ siècle jusque vers la fin du XIV^e^. Mais leur influence n'est pas toujours certaine, tant il y a de lieux communs, de formules toutes faites

1. Fol. 161, r°, 2^e^ col. et le texte de *Mandeville*, en note. — Depuis Léon I^er^, roi d'Arménie en 1197, au dernier roi Léon VI de la Mure compte onze rois (PP. 524-526).

Digitized by Google

dans les ouvrages de cette période, et si grandes sont les libertés que Jean d'Arras prend avec les chroniques tout en déclarant qu'il s'y conforme. Rarement il les traduit, mais elles lui suggèrent l'idée d'un épisode. Il s'empare d'un texte sur lequel il compose un long récit où il ne laisse subsister de la chronique que le nom du lieu, une idée générale et quelque analogie dans les faits.

Jean d'Arras ne doit peut-être rien à Villehardouin, mais le continuateur de Villehardouin, Henri de Valenciennes, est son créancier. Urian engage contre les Sarrasins la bataille de Famagouste. Il harangue ses gens. En 1207, les Latins vont livrer aux Valaques et aux Comains la bataille de Philippopoli. Villehardouin et le chapelain Philippe exhortent les croisés. Comparons les discours :

« Ecoutez tous, beaux seigneurs », dit Urian, « nous sommes ici réunis pour défendre la foi de Jésus-Christ par laquelle il nous a régénérés. Vous savez comment il a souffert la cruelle mort pour nous racheter des peines d'enfer. Donc, vu qu'il nous a fait cette grâce, nous ne devons pas rechigner aux périls où il lui plaira de nous mettre pour soutenir les saints sacrements qu'il nous a administrés pour le salut de nos âmes.

« Nos ennemis sont bien dix contre un de nous. Mais quoi ! Nous avons bon droit. Nous ne devons pas hésiter. Jésus-Christ prit tout seul la guerre pour notre salut, et tous ceux qui mourront dans cette guerre auront la gloire du Paradis »[1].

« Seigneurs », dit le chapelain, « ayez confiance en Notre-Seigneur qui souffrit pour nous peines et tourments et qui pour le péché d'Adam et d'Eve souffrit le martyre à cause du morceau qu'ils mordirent en la pomme, par laquelle nous allions tous dans les peines du ténébreux enfer, et par la propre mort de Jésus-Christ nous en fûmes rachetés ».

« S'ils ont plus de gens, que nous importe ! » s'écrie

1. Fol. 56, r°, 1re et 2e col. ; Cpr. 83, r°, 2e col.

Digitized by Google

Villehardouin. « Ils ne valent rien. Et sachez bien que celui qui mourra pour Dieu en cette besogne, son âme ira toute glorieuse en paradis devant Dieu »[1].

Urian, après avoir parlé, fait porter sa bannière sur une hauteur, la fait tenir élevée par son frère, qui est monté sur un grand destrier, et de toutes ses forces crie : « Tous ceux qui ont dévotion de venger la mort de Notre Créateur, d'exhausser sa loi et d'aider au roi de Chypre, qu'ils tirent sous ma bannière. » Le chapelain, pendant tout son sermon, tient en main la croix de notre rédemption et quand il a fini il montre la croix où Notre-Seigneur, pour racheter son pauvre peuple, reçut mort et passion.

Jean d'Arras a connu Joinville, puisqu'il a relié pour le roi la *Vie de saint Louis*. Ne le connut-il point par ailleurs, un relieur aussi lettré ne pouvait manquer de jeter un coup d'œil sur le contenu des livres auxquels il donnait ses soins. Un incident de la guerre de Chypre rappelle la défense du pont de la Mansourah. Urian et son armée ont campé dans une prairie bordée par une rivière que traverse sur un pont la route de Famagouste. Les Sarrasins occupent l'autre rive. Ils attaquent le pont. Comme à la Mansourah, les défenseurs, d'abord peu nombreux, font face à l'ennemi, les arcs et les arbalètes font rage ; « nous étions tout couverts de traits », dit aussi Joinville. Urian amène des renforts, le connétable de France les arbalétriers à pied du roi, et le combat se termine par la déconfiture des Sarrasins[2].

1. *La Conquête de Constantinople* par Geoffroi de Villehardouin avec la continuation de Henri de Valenciennes. Texte original accompagné d'une traduction par M. Natalis de Wailly (Paris. 1872). §§ 534, 537 ; pp. 325, 327. Cpr. les paroles de l'empereur Henri de Hainaut la veille de la bataille : « Et si nous avons moins de gens qu'ils n'en ont, nous avons Dieu en notre aide » (§ 520, p. 317) « Et qui mourra ici pour lui, » reprend le chapelain, « il ira par devant lui au sein de saint Abraham » (§ 588, p. 327).

2. Fol. 52, r°, 2e col., ss. G. Paris et E. Langlois. *Chrestomatie du moyen âge* (Paris. 1904), pp. 226. ss. — Cpr. aussi ces formules : A la bataille de la Mansourah. Turcs et chrétiens « tuit estoient meslé. » (P. 223). Dans *Mélusine :* Bataille de Damas. Les batailles sont assemblees tout en une ambrouche (Fol. 126, v°, 1re col.). Les batailles furent assemblées toutes en une (Br., p. 324) — Bataille de Porrentruy. Les batailles s'assemblent tous en une broisse (Fol. 154, v°, 1re col.).

Digitized by Google

Jean d'Arras a lu plusieurs chroniqueurs de son siècle. Guillaume de Nangis a pu lui inspirer l'histoire de la surprise du château de Sion. La « haute roche » sur laquelle Sion est assis et que Jean d'Arras place en Irlande est le mont Snowdun entre le pays de Galles et l'Angleterre. C'est « la montagne escarpée » qu'en 1276 le prince de Galles Lewellyn fortifie pour résister au roi d'Angleterre Edouard Ier. Il a appris, dit Guillaume de Nangis, que le roi a arrêté sa fiancée, Eléonore de Montfort. Il prend aussitôt les armes. Le roi envahit son pays. Lewellyn s'enferme dans le fort de Sion. Le siège dure longtemps. C'est l'hiver, beaucoup d'Anglais périssent dans les marais et les défilés. Mais le roi ne renonce pas à son entreprise, il oblige le prince à se rendre, et la guerre se termine, pour le moment, par le mariage de Lewellyn et d'Eléonore que le roi fait célébrer en sa présence. Le fait principal dans l'histoire de Guillaume de Nangis et dans la fable de Jean d'Arras, c'est la révolte du vassal contre son suzerain, suivie du châtiment [1].

C'est encore un autre évènement historique qui a donné à Jean d'Arras l'idée de son siège de Porrentruy. Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, avait enlevé cette ville à son légitime seigneur, l'évêque de Bâle, Henri d'Isny. Celui-ci réclama le secours de l'empereur Rodolphe de Habsbourg. En 1283, l'empereur mit le siège devant la place, s'en empara après six semaines de résistance et la rendit à l'évêque.

Trois chroniques alsaciennes mentionnent cette guerre : les *Annales Colmarienses* (1211-1305), les *Gesta Rodulfi et Alberti regum Romanorum* de Godefroi d'Ensmingen (1273-1308), le *Chronicon d'Albert de Strasbourg* [2].

Albert est l'annaliste des deux premiers empereurs de la maison des comtes-ducs de Luxembourg, Henri VII et

1. *Deux épisodes du roman de Mélusine par Jean d'Arras.* Irlande et Bretagne (*Annales de Bretagne*. 1929).

2. Trouillat. *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, t. II (Porrentruy. 1854), 283, p. 373.

Digitized by Google

Charles IV. Son livre finit avec le règne de cet empereur en 1378. Le père de Charles IV était Jean l'Aveugle. Jean de Berry et Josse de Luxembourg étaient les neveux de l'empereur. C'est donc, semble-t-il, la chronique d'Albert de Strasbourg que Jean d'Arras eut sous les yeux, il la reçut de ses patrons. Ceci est d'autant plus probable que le chroniqueur raconte la mort glorieuse de l'aïeul du marquis de Moravie et du duc de Berry[1]. Aux quelques lignes relatives au siège de Porrentruy, Jean d'Arras joignit peut-être un souvenir de la tentative que le comte Egon de Furstemberg fit en 1366 pour s'emparer par surprise de la ville de Fribourg en Brisgau et de la déroute des bourgeois de Fribourg battus à plate couture à Endingen par Egon ligué avec plusieurs féodaux des marches du Rhin et massacrés par centaines dans le combat et dans leur fuite jusqu'à la porte de Brisac. Il imagina ainsi une aventure qui devait plaire à ses hauts protecteurs de Luxembourg et de France; un roi de Bohême y était à l'honneur, comme quarante-six ans auparavant leur ancêtre à Crécy.

Jean d'Arras est le contemporain de Guillaume de Machaut et de Froissart. Chacun d'eux fut au service d'un prince qui lui dictait en quelque sorte ses ouvrages. Le duc de Berry fut pour l'auteur de Mélusine ce que le roi Jean de Bohême avait été pour Machaut et Wenceslas de Luxembourg pour Froissart. Machaut composa le *Jugement de Jean de Bohême*[2]. Froissart fit pour Wenceslas le roman de *Méliador* et Jean d'Arras écrivit son livre par ordre de son patron.

Un autre point commun, c'est la place que la maison de Luxembourg tient dans la vie et dans les œuvres de ces écrivains. Froissart dans ses chroniques s'étend sur les événements qui se rapportent à cette maison et Jean d'Arras la glorifie par le récit des exploits d'Antoine et de

1. Trouillat, t. III, p. 838 (1346, 26 août).

2. *Œuvres de Guillaume de Machaut* publiées par Ernest Hoffner pour la Société des anciens textes français (Paris. 1908).

Digitized by Google

Renaud de Lusignan, l'un duc de Luxembourg, l'autre roi de Bohême.

Appartenant à la même clientèle, les trois auteurs ne pouvaient s'ignorer. Leurs ouvrages dépeignaient la vie chevaleresque. Le livre de Machaut, *La Prise d'Alexandrie*, était la biographie de Pierre Ier de Lusignan, dit le Vaillant, « le bon roi de Chypre » de Jean d'Arras. Peut-être « ceux de Sassenage du Dauphiné » lui devaient-ils d'être placés par Jean d'Arras parmi les descendants de Mélusine, en souvenir du sire de Sassenage, compagnon de guerre de Pierre Ier.

Froissart, comme l'auteur de Mélusine, aimait le merveilleux. Son roman de *Méliador* est une féerie et ses chroniques renferment des contes de magie, d'enchantement, des histoires de revenants et la fameuse légende d'Orthon, l'esprit familier du seigneur de Coarasse. Semblable à la fée de Lusignan, Orthon est un génie bienfaisant, mais il a, lui aussi, son secret. Qui le viole n'a plus droit à sa protection. La morale des deux histoires est la même, la curiosité punie et les yeux ouverts après le péché [1].

L'œuvre de Froissart et celle de Jean d'Arras ont de telles ressemblances qu'il n'est pas douteux que le romancier se soit inspiré des récits du chroniqueur, qu'il ait imité ses formules. Quelques passages des deux auteurs que l'on a placés en regard les uns des autres le feront peut-être voir [2].

Auant que ie la commence (l'histoire) ie requier au Sauueur de tout le monde, qui de neant

En toutes choses commencier on doibt toute premierement appeller le nom du Createur des creatures,

1. Froissart, II, p. 149; III, p. 58.

2. Jean d'Arras a pu certainement se servir des deux premiers livres de Froissart parus l'un vers 1378, l'autre dix ans plus tard. Le troisième commencé en 1390 et le quatrième occupèrent Froissart jusqu'à la fin du siècle. Jean d'Arras a pu en connaître quelques parties. (Aubertin, *Chroniqueurs français du Moyen Age*, Paris, pp. 256, 257. Gaston Paris et Jeanroy, *Extraits des chroniqueurs français du moyen âge*, Paris, pp. 166, 167, 173-175, 178, 180).

Digitized by Google

crea toutes choses qu'il vueille creer et mettre en moy sens et entendement si vertueux que ie puisse continuer et perseuerer en telle maniere que tous ceux et celles qui le liront, verront et orront, y puissent prendre esbatement et exemple et moy encheoir en leur grâce... Et me vueil fonder et ordonner sur les vrayes croniques, iadis faictes par... maistre *Iean le Bel*[1].

Joûte de Jean de Chastel-Morant, Français, contre Jannequin Cliton, Anglais. Cliton s'est retiré. Guillaume de Fermiton se présente à sa place.

Dites luy (à Jean de Chastel-Morant) qu'il ne peut partir d'icy sans faire faits d'armes et s'en voise reposer un petit en sa chaire, et tantost sera deliuré, car ie m'armeray contre luy.

Fait d'armes de deux écuyers, Jean Boucmel, Français, Nicolas Cliffort, Anglais. Celui-ci vient de qui est vray maistre de toutes choses faictes et a faire qui doibvent aucunement tendre a perfection... Laquelle histoire j'ay commencé selon les vrayes croniques que j'ai euez tant de lui (le duc de Berry) comme du comte de *Salebri*... Si prie devotement a mon Createur que monseigneur le vueille prendre en gré et aussi tous ceulx qui l'orront lire[2].

Et atant descendy *Remondin* aussi appertement que s'il feust tous desarmez, et s'assist en sa chayere[3].

1. Froissart, I, p. 1.
2. Fol. 1, r°, 1re col.
3. Fol. 31, r°, 2e col.

Digitized by Google

Le type donne la

...ent est vray maistre de ...ntes choses faictes et a faire qui doibvent grandement tendre a perfection... Laquelle instruire j'ay commencé selon les vrayes exemples que j'ay ez tant de lui (le duc de Berry) comme du comte de *Salebris*... Si prie devotement a nron Createur que mon seigneur le vueille prendre en gré et aussi tous ceulx qui l'orront lire[1].

...*le Bel*[1].

...leur... ...d... ...rendre ... Au... ...ve... ...ent... ...ent... ...ent... ...ent... ...ent...

Et atant d'ascenty *Remondin* ... ...ement que ... feust tous desarmez et s'assist a sa ... ye...[1].

Digitized by Google

Le roi de Chypre donne la main de sa fille et sa couronne à Urian

Digitized by Google

Digitized by Google

blesser à mort son adversaire.

L'escuyer *Anglois* passa outre et s'en vint vers sa chaire et là s'assit [1].

Le comte de Savoie accompagne le duc d'Anjou dans sa guerre contre Charles de la Paix. Ils sont à Naples. Il s'agit de s'emparer du château de l'Œuf. Un maître enchanteur vient leur offrir de le leur faire avoir par négromancie. Le comte de Savoie lui fait trancher la tête.

Que messire *Charles de la Paix*, dit-il à l'enchanteur, sache qu'il a grand tort s'il vous craint, car ie l'en asseureray, ne iamais vous ne ferez enchantement, pour deceuoir luy ny autre. Ie ne vueil pas qu'il nous soit reproché au temps aduenir qu'en si haut fait d'armes où nous sommes tant de vaillans hommes, cheualiers et escuyers, assemblez, nous ayons ouuré par enchantement, ne que nous ayons par tel art noz ennemis [2].

Le roi des Bretons fait pendre Josselin et son fils Olivier et le châtelain de Derval, neveu de Josselin, pour leurs trahisons.

Par la foy que je doy a l'ame de mon père (dit le roi à ses barons), ne *Josselins* ne ses filz ne feront jamais trahison ne n'en chasseront gentil homme de mon pays.

Par mon chief (dit le roi au châtelain de Derval), c'est mauvaise compaignie que de traitours, sachiez que jamais ne vouldrez occire noble homme en trahison, car je ne mengeray jamais que vous serez penduz avec vostre oncle [3].

1. Froissart, II, pp. 103, 106.
2. Froissart, II, p. 150.
3. Fol. 33, r°, 2e col.; 38, r°, 1re col.

Digitized by Google

Yuain de Galles... s'en vint à *Xainctes* en *Poitou*, et là se rafreschit en ce bon pays et gras entour *Xainctes* en *Poitou*, sur ces belles riuieres et praeries qui là sont[1].

Raimondin revient de Bretagne, Il entra en la terre de *Poittou*, la ou il trouva... belles praieries et belles rivieres. Par foy, dist *Remondin*... moult y est grasse la contrée[2].

Du Guesclin vient devant *Cherbourg*, fort et noble lieu, et lequel fonda premierement *Iulius Cesar*, quand il conquist *Angleterre*, et est vn port de mer[3].

Et avoit une tour grosse a trois lieues prez (de la Rochelle) que *Julius Cesar* fist faire. Et l'appeloit l'en pour lors la *Tour Aigle*[4].

Surprise d'Ardembourg par les Gandois.

Enuiron le point du jour... Si dormoient en leurs lits... sur la fiance de leur guet... Ià estoit le guet de la nuit presque tout retrait, et la guette montoit en sa garde[5].

Les chrétiens surprennent le camp des Sarrasins devant Famagouste.

Sur le point du jour... Le guet se departoit et en estoit ja le plus repairie au logis. Les Sarrasins dorment dans leurs tentes[6].

Saint-Malo est assiégé par les Anglais. Les gens de Saint-Malo partent tout secrettement de leur ville... Si se vindrent bouter en l'vn des costez de l'ost, en écriant leur cry,

IIII vingz bacinez... ysirent par une poterne de la cité et s'en vindrent tout quoyment devers l'ost... Lors commencent a ferir de lances et d'espees... et couppent cordes

1. Froissart, II p. 9.
2. Fol 39, r°, 2e col.
3. Froissart, I, p. 420.
4. Fol. 41, r°, 1re col.
5. Froissart, II, p. 260.
6. Fol. 49, v°, 2e col.

Digitized by Google

et en abatant tentes et loges, et en tuant et occiant gens, et tant que l'ost commença à s'effrayer durement [1].

Campagne d'Edouard III contre les Ecossais.

Fu adonc ordonnet... que cescuns se traisist à se loge pour souper et boire ce qu'il pooit avoir, et desist chescuns à ses compagnons que, si tost que on oroit le trompete sonner, cescuns mesist ses selles et appareillast ses chevaus, et, quant on l'oroit le seconde fois, que cescuns s'armast, et à le tierce fois que cescuns montast sans atargier et se traisist à se baniere.

Entreprise des Anglais et Navarrois sur le Val de Sorie en Espagne.

Si se remeirent ensemble, au mieux qu'ils peurent : et puis eurent un nouueau conseil : et qu'ils boiroient vn coup sur les sommiers : et puis s'auoyeroient, comme deuant, le *Val-de-Sorie* [3].

de pavillons, de trez et de tentes, et font moult horrible occision de payens... Lors se commence l'ost a effreer [2].

Campagne d'Urian contre les Sarrasins en Chypre.

En ceste partie dit l'ystoire que *Uriien* fist sonner sa trompete a l'aube du jour esclairant et se leva. Et puis fist tromper pour trousser et mettre les selles... Et fist crier *Uriiens* que qui vouldroit boire un cop, qu'il beust et donnast avoine aux chevaulx. Au son de la trompete chascun sieuy l'avant garde. Ce fait, ilz deslogerent [4].

1. Froissart, II, p. 31.
2. *Mélusine*, ibidem.
3. Froissart dans Gaston Paris et A. Jeanroy, p. 209. Froissart, II, p. 37.
4. Fol. 50, v°, 2e col. Br., p. 141.

Digitized by Google

Ceux de Bruges... s'en vindrent devant le *Dan* et commencerent à écarmoucher et assaillir, mais ce fut neant, car plus y perdirent qu'ils n'y gaignerent[1].

Les Sarrasins combattent les chrétiens aux barrières de Famagouste. Le roi de Chypre, blessé mortellement, réconforte ses gens tant que les *Sarrazins* ne porent gueres conquester que plus ne perdissent[2].

Du Guesclin à ses gens d'armes avant la bataille de Sireth :

Beaux seigneurs, quelle volonté auez vous de combattre voz ennemis ? car ie croy bien que combattre nous conuiendra. Ils respondirent : Monseigneur, il nous sied trop bien, Dieu mercy[3].

Urian à ses gens d'armes avant la bataille de Famagouste :

Beaulx seigneurs... j'ay entencion de presentement mouvoir pour approuchier noz ennemis et les combatre le plus brief que je pourray... Quant ly noble cuer ouïrent ce mot, si le tindrent a grant sens et a grant vaillance[4].

Nous sommes tous tenus d'exhausser la foi chrétienne, dit au roi d'Arménie dépossédé par les Turcs, le roi de France Charles VI en le recueillant et lui promettant de l'aider à recouvrer son royaume[5].

Urian, venu au secours du roi de Chypre, harangue ses gens avant la bataille de Famagouste.

Cilz qui ont devocion de vengier la mort de Nostre Createur et de essaucier sa loy et de aidier au roy de *Chippre*, si se traye soubz ma banniere[6].

1. Froissart, II, p. 205.
2. Fol. 55, r°, 1re col.
3. Froissart, I. p. 398.
4. Fol. 56, r°, 2e col.
5. Froissart, III, p. 95.
6. Fol. 56, r°, 2e col.

Digitized by Google

Joûte d'Edouard de Beauchamp, Anglais, contre le bâtard Clarius de Savoie, Français. Clarius le jette à terre deux fois de suite. Les *Anglois* furent moult courrouciez et dirent : *Edouard* est trop foible contre cest escuyer. Les diables le font bien contre ce *Sauoisien* iouster [1].

Guion croit avoir brûlé toute la flotte des Sarrasins. Il aperçoit des navires qui ont échappé à l'incendie. Comment, dist il, il en ont encores li maufe (les diables) admené de nouveaulx [2].

Les compagnons de Bordille courent sus aux Anglais. Avant, avant, crient-ils, ceux-ci sont nostres [3].

Le roi d'Alsace, à la bataille de Luxembourg, fond sur les frères de Lusignan. Il s'écrie : *Ausaiz* (Alsace), avant, seigneurs barons, la journee est a nous [4].

Le seigneur de Clisson, au siège de Mortagne-sur-Mer, apprend par un espion que les Anglais vont le surprendre. L'espion « le trouva sur le soir seant au souper ». Il lui dit la nouvelle. Lors le seigneur de *Clisson* bouta la table outre et s'arma hastiuement [5].

Raimondin dîne avec son frère. Celui-ci lui dénonce Mélusine. Lors quant *Remond* ouy ces mos, si boute la table en sus de lui et entre en sa chambre espriz de yre et de jalousie et prent son espee.

Raimondin « se seoit a disner », lorsqu'un messager lui annonce que son

1. Froissart, II, p. 102.
2. Fol. 70, v°, 1re col.
3. Froissart, I, p. 335.
4. Fol. 84, v°, 1re col.
5. Froissart, I, p. 397.

Digitized by Google

fils Geoffroy a brûlé l'abbaye de Maillezais. Lors boute *Remond* la table et vient en la court, et demande son cheval [1].

Procès de Betisach, trésorier du duc de Berry, pendu et brûlé à Béziers.

On peut supposer que Fortune luy ioua de son tour : et, quand il cuida estre plus asseur sur sa roue, elle se tourna ius en boue [2].

Raimondin, qui vient d'épier sa femme, craint de la perdre.

Aveugle Fortune... bien m'a mis du hault siege de ta roe... ou plus boueux et ort lieu [3].

Bataille de Poitiers.

Là eut grant froissis, et maint homme rué par terre. Là crioyent aucuns cheualiers et escuyers de *France : Montioye Sainct-Denis :* et les *Anglois* crioyent *Saint George* [4].

Deuxième bataille devant Damas.

La ot moult grant noise et grant triboulement. L'un crie *Damas*, l'autre *Barbarie*, l'autre *Bandas*, l'autre *Antioche*, et aucuns crient *Cordes*, et noz gens crient *Luseignen*. La ot maint mort renversé l'un sur l'autre [5].

Bataille de Sireth.

Là eut maint homme mort et blecé, et rué par terre [6].

Deuxième bataille devant Prague.

La ot maint *Sarrasin* mort et abatu par terre [7].

1. Fol. 130, r°, 1re col. ; 136, r°, 2e col.
2. Froissart, IV, p. 23.
3. Fol. 131, r°, 1re col.
4. Froissart, I, p. 175.
5. Fol. 126, v°, 1re col.
6. Froissart, I, p. 399.
7. Fol. 97, v°, 2e col.

Digitized by Google

Assassinat de Pierre Ier, roi de Chypre.

Les Turcs redoutaient le roi. Ils marchandèrent à son frère *Iacquet* de l'occire et meutrir : et fit occire le gentil roy son frere, gisant en son lict. Ce fut bien enuyeuse chose, et mauuais sens d'occire et meurdrir si vaillant homme... qui ne tendoit, n'imaginoit nuict ne iour, autre chose, fors qu'il peust acquérir la Saincte Terre, et la mettre hors des mains des mécréans [1].

Et encore plus avant il a un chevalier poitevin, nommé messire *Perceval* de *Couloigne*, qui fu chambellan du bon roi de *Chippre*. Le roi lui raconte que la serpente de *Lusignan* lui est apparue. Dedens le tiers jour apres, la dure adventure que chascun scet lui advint, dont ce fu pitié, s'il eust plu a Nostre Seigneur, car il fu mort, si comme on dit tres faussement [2].

Les Gênois grands voyageurs. Par tout *Géneuois* vont et viennent marchander... et pourtant (c'est-à-dire par eux) sont cognues toutes choses [3].

Utilité des voyages pour la connaissance des pays et nations.

Si est a entendre pluseurs hommes vacquans par universes contrees. Par ceulx sont sceues les choses, et sont toutes les choses sceues [4].

1. Froissart, III. p. 70.
2. Fol. 165, r°, 2e col.
3. Froissart, III, p. 70.
4. Fol. 165, v°, 2e col.

Digitized by Google

IIe PARTIE

LES LÉGENDES

« Laissons à présent les auteurs », dit Jean d'Arras, « racontons ce que nous avons entendu et ce que ce jour nous entendons dire qu'on a vu au pays de Poitou et ailleurs, pour donner à notre histoire couleur de vérité. Ces preuves sont bien connues, sans parler de ce que les vraies chroniques et les livres des histoires nous disent. Une personne qui ne sera jamais sortie de son pays ne pourra croire certaines choses qui sont à moins de cent lieues d'elle. Pour elle ce sera une grande étrangeté. Elle dira que cela ne se peut faire. Puis elle hantera les diverses contrées, pays et nations et elle en reconnaîtra la vérité [1] ».

Si Jean d'Arras n'a pas « hanté » beaucoup de contrées, il s'est informé de ce que l'on racontait de l'histoire de Presine et de ses filles. Jean de Berry lui a parlé des apparitions de la dame de Lusignan. Le roi d'Aragon et « plusieurs autres » de son royaume lui ont dit que Palestine se montrait dans la montagne du Canigou [2].

Les légendes de Mélusine et de ses enfants sont nombreuses. Elles abondent dans le Poitou. « Là trouverez », dit Rabelais, « témoins vieux, de renom et de bonne forge [3] ». Elles ont été portées au loin. « Notre histoire », dit Jean d'Arras, « est sue en plusieurs lieux [4] ». Variées dans les détails, elles ont un fond commun [5].

Mélusine est une fée des eaux. Elle apparaît à Raimondin sur la Fontaine de Soif. Elle fait jaillir le ruisseau de la prairie de Lusignan à l'instant où les « livreurs »

1. Fol. 1, v°, 2e col. ; 165, r°, 2e col. ; 165, v°, 2e col.
2. Fol. 6, r°, 2e col.
3. *Pantagruel*, v. plus haut.
4. Fol. 165, v°, 2e col.
5. Le fond de la plupart des légendes qui proviennent de l'Ouest de la France et que nous rapportons ici est emprunté au mémoire de M. Desaivre.

Digitized by Google

envoyés par le comte de Poitiers achèvent le mesurage de la terre de Raimondin. Retirée au château de Breceleuf dans la vallée de l'Autise, puis sous le Roc Cervelle, on voit aussitôt une petite source s'écouler dans une salle basse du château et une fontaine intermittente sourdre du rocher. Trois sources sortent du sol au pied des Roches Baritaud près de Châtonnay en Vendée dans le moment où elle les y enfonce. En Dauphiné, elle se baigne dans les cuves de Sassenage et elle a une source à Montelier. Partout on connaît sa prédilection pour les fontaines. A Vouvant, au XVII^e^ siècle, on solennise son souvenir en lui élevant une fontaine monumentale. A Porrentruy, ville de l'Empire germanique, un siècle auparavant, on sculptait son image sur la colonne d'une belle fontaine qu'un changement de domination a fait appeler depuis la Fontaine du Suisse.

Les festins que donne Mélusine, « les bons vins, étrangers et autres », l'hypocras qu'elle fait servir « largement », sont dignes des cuisines et des caves d'une fée. Le dîner de son mariage rappelle le repas des noces de Riquet à la Houppe. Les mets et les officiers de bouche semblent sortir de terre par la vertu d'un mot magique et les convives s'émerveillent de la magnificence du banquet et de la diligence des serviteurs. Au XVII^e^ siècle, on en parlait encore communément. Corneille savait qu'il se ferait entendre lorsqu'il écrivait ces vers :

Urgande et Mélusine
N'ont jamais sur le champ mieux fourni leur cuisine ;
Vous allez au delà de leur enchantement [1].

Une autre chose frappait l'imagination du peuple. Elle excitait aussi sa curiosité. C'étaient les monuments des anciens âges qu'il avait sous les yeux, au milieu desquels il vivait. Il était naturel qu'il se demandât qui les avait élevés. Mélusine, répondait-il souvent. Elle était

1. *Le Menteur*, acte I^er^, scène 6, et Delaporte, *Du Merveilleux dans la littérature française sous le règne de Louis XIV* (Paris, 1891), p. 65.

Digitized by Google

pour lui la grande remueuse de terres et de pierres. Elle volait à travers les airs, les matériaux dans son tablier de mousseline et l'eau dans sa bouche.

Un grand nombre de tumulus portent son nom. Le tablier se déchirait, les matériaux s'échappaient. Ainsi se formèrent le terrier de Puyzay près Lusignan et la butte de Montail appelée la Dornée de Mélusine. Elle laisse tomber les trois pierres de Vouillé. La plus grosse était dans son tablier, les deux autres sous ses bras. Elle lâche près de Poitiers, sur la hauteur du faubourg Saint-Saturnin, les pierres qui se rangèrent d'elles-mêmes de façon à former le dolmen de la Pierre Levée. C'est elle qui a planté la Pierre Levée de la plaine de Denans et les menhirs connus sous le nom de Roches Baritaud.

Mélusine avait relevé les ruines romaines de Saintes [1]. Les voies romaines du Poitou étaient son ouvrage. Elle avait creusé sur le chemin de Niort à Parthenay le Fossé de la mère Lusine. Elle avait construit l'amphithéâtre de Poitiers plus vaste que celui de Nîmes, l'aqueduc qui amenait dans la ville les eaux de Fontenay-le-Comte et les murs de la cité. Il y a peu de temps encore, lorsque le pic des terrasiers poitevins tombait sur quelque reste d'une construction romaine, ils accusaient la mère Lusine de contrarier leur travail.

On a beaucoup bâti au moyen-âge depuis la fin du XI[e] siècle. C'est l'époque des chartes de défrichement, de peuplement, de la fondation des villes neuves, des bastides, des sauvetés. Dans le Forez, Hervé et la dame de la fontaine construisent plusieurs forts, villes et habitations. En peu de temps, le pays fut assez peuplé [2]. Mélusine, qui vient de bâtir en quelques jours le bourg de Lusignan, accomplira aisément et au-delà de toute espérance, le vœu qu'exprimait Raimondin à la vue des solitudes du Poitou. Jean d'Arras conte longuement les fondations de la fée.

Elle laisse en disparaissant une multitude d'abbayes, de

1. Dom Mazet dans Favre, p. XXIX.
2. Fol. 6, v°, 1re col.

Digitized by Google

prieurés et d'églises « où l'on dit oraisons et messes et où l'on chante psaumes, vigiles et anniversaires à son intention[1] ». Elle n'a cessé de fonder de « nobles lieux en Poitou, Guyenne, Bretagne et Gascogne ». Le *Castrum Julii*, comme tant d'autres lieux forts des Romains, était devenu un château seigneurial. Mais, d'après le roman, c'est Mélusine qui l'a fait environner de fortes tours et de gros murs et lui a donné le nom de Châtel Aiglon. Elle fait le château et le bourg de Melle, Vouvant, dont le donjon, construit au XIII^e^ siècle, s'appelle encore la Tour Mélusine, Mervent, le bourg et la tour de Saint-Maixent, le château et le bourg de Parthenay « si forts et si beaux qu'on ne pourrait voir les pareils », fonde à la Rochelle, le château, les tours de la garde de la mer et commence une partie de la ville. Saintes n'est plus dans le roman, comme dans la légende locale, une cité romaine rétablie par Mélusine, c'est l'une de ses villes neuves. Elle édifie Pons et Mirebeau en Poitou, Talmont en Talmondois et une quantité d'autres villes et forteresses[2]. Le funeste message qui la rappelle auprès de son mari la trouve à Niort où elle voulait bâtir un fort. A peine finissait-elle la construction des tours jumelles élevées, à vrai dire, au XII^e^ siècle, par les comtes de Poitiers[3].

A l'énumération de Jean d'Arras, la légende ajoute la Tour de Guyenne à Béruges, le château Salbart de Niort, les châteaux d'Exoudun et du parc Soubise en Poitou, Marmande en Touraine, Montelier et Sassenage en Dauphiné et même le château du roi des Bretons à Sucinio[4].

1. Fol. 141, r°, 1re col.
2. Fol. 40, v°, 2e col., ss.
3. Fol. 131, v°, 1re col. ; 136, v°, 2e col.
4. On a confondu probablement Exoudun avec la Tour Blanche d'Issoudun en Berry, l'un des nombreux donjons construits par Philippe-Auguste. Sur la confusion faite entre les seigneurs d'Exoudun, comtes d'Eu, qui étaient de la famille de Lusignan, et leurs contemporains les seigneurs d'Issoudun, v. Léopold DELISLE, *Mémoire sur une lettre inédite adressée à la reine Blanche par un habitant de la Rochelle* (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 17e année, t. II, 1856), p. 546.

Digitized by Google

Parmi les ouvrages de défense militaire alors en usage, il y en avait un que l'on employait pour surprendre les derrières de l'ennemi occupé à l'attaque de la forteresse et pour servir de refuge. Des souterrains, partant de l'intérieur de la place, débouchaient dans la campagne au milieu de buissons ou de taillis épais qui en cachaient l'issue [1]. Mélusine fit le souterrain long de six lieues, de Lusignan aux arènes de Poitiers. Elle creusa un large souterrain du château de Sucinio au couvent des Trinitaires de Sarzeau. Elle y voyageait, tantôt sur un bateau, tantôt dans un carosse traîné par des bœufs. Il ne lui en coûtait qu'un coup de talon pour fendre la terre. C'est ainsi que, fuyant devant saint Louis qui l'a chassée de Fontenay et de Vouvant, elle se fait un chemin qui la mène à la Fumerie de Jazeneuil, où elle revoit la lumière, à seize lieues de Vouvant.

Mélusine ne travaille que la nuit. Elle apporte au clair de la lune, les tours et les murailles du château Salbart. Elle construit en une nuit la chapelle de l'abbaye de Valence en Poitou. Une nuit lui suffit pour élever les sept tours de Vouvant. Elle en met trois à construire l'église de Parthenay.

Surprise par le jour ou par un importun, Mélusine suspend aussitôt son vol, arrête son travail et se dérobe. Le soleil levant cause la chute des pierres de Vouillé qu'elle destinait à l'achèvement du château Salbart. Il manqua toujours une pierre à la chapelle de Ménigoute. Mélusine allait la poser lorsque le chant du coq la mit en fuite. On racontait la même chose de l'église de Parthenay. Jamais les maçons ne purent combler le vide que Mélusine avait laissé. La pierre qu'ils posaient tombait toujours. La fée s'était échappée au galop de son cheval et l'empreinte des fers de sa monture se voyait sur les

1. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, première partie. Architecture civile et militaire (Paris, 1904), p. 553 (souterrains des églises rurales fortifiées et des villages), p. 556 (passage intérieur du Pont des Consuls à Montauban).

Digitized by Google

dernières pierres qu'elle avait placées. On construisait le château de Pouzauges. Le matin, les ouvriers s'étonnaient de trouver leur travail plus avancé qu'ils ne l'avaient laissé la veille. L'un d'eux se cacha dans les broussailles. Mélusine vint à minuit et se mit à maçonner, mais elle aperçut le téméraire.

Les ouvrages de Mélusine sont souvent inachevés. Un caprice de la fée produit parfois le même effet que l'apparition du jour ou d'un intrus. Les maçons que l'on a retenus pour construire l'église de Verruye se croisent les bras. C'est Mélusine qui bâtit elle-même. Il ne manque plus que la clef du cintre à une fenêtre du clocher. La fée, sans qu'on puisse en savoir la cause, abandonne le travail. Les maçons placent plusieurs fois la pierre inutilement. Elle retombe entraînant avec elle tout ce qu'ils ont fait depuis le départ de Mélusine. Il fallut renoncer à cette fenêtre. Il en est des ouvrages de Mélusine comme de ses fils ; il y a dans les uns et dans les autres quelque chose de manqué ou d'incomplet.

Il ne suffit pas à Mélusine de construire elle-même et sans relâche églises, villes et châteaux. Elle s'intéresse aux travaux qui se font dans ses domaines. Elle veut être l'architecte. Une miniature la représente donnant ses commandements aux tailleurs de pierres et aux maçons [1]. Elle surveille les travaux et ceux qui lui déplaisent ne s'achèvent pas. Un château était en ruines sur la route de Parthenay à Poitiers, auprès de Vouillé. Jamais on ne vint à bout de le reconstruire. Mélusine ne le voulait pas. A Clussais près de Melle, à Verruye, à Saint-Paul en Poitou, tantôt montrant son opposition, tantôt accordant son aide, elle amène les habitants à deviner l'emplacement de leur future église. L'ouvrage que l'on faisait ailleurs était toujours à recommencer. On ne le retrouvait plus le matin. Mais elle transportait elle-même chaque nuit les pans de murailles au lieu qu'elle avait choisi.

1. Fol. 22, v°, 1re col.

Digitized by Google

Mélusine suit à travers les siècles la destinée de ses créations. Elle en est la providence et la gardienne. « Cette illustre forteresse », dit Jean d'Arras, parlant de Lusignan, « est allée de main en main et elle est venue par raison et conquête de l'épée à mon très cher et redouté seigneur. Et l'on tient pour certain que depuis qu'elle fut fondée, elle ne demeura pas trente ans accomplis en la possession d'homme qui ne fût issu de Raimondin et de Mélusine »[1]. Ainsi l'a voulu Mélusine. Les biens doivent rester dans les familles.

Elle se désole lorsque ses châteaux sont en danger de destruction. Saint Louis, en guerre avec les Anglais, prend la tour de Béruges et la veut démolir. Il entend un cri de douleur, pense à Mélusine et s'écrie : « Amis, plus ne défaites ». Elle pousse les hauts cris quand le duc de Montpensier ordonne la démolition de Lusignan.

Mais elle n'hésite pas à détruire ses ouvrages ou à les abandonner à la ruine si on la mécontente ou s'ils tombent dans des mains indignes. Dans sa colère contre le fâcheux de Pouzauges, elle crie :

Pouzauges, Tiffauge, Mervent, Châteaumur et Vouvant
Iront chaque an, je le jure, d'une pierre en périssant.

Mélusine, comme saint Louis, est l'amie des pauvres. Quand la nouvelle de son départ fut connue dans le pays, tout le peuple faisait pleurs et gémissements et il aurait fallu voir les pauvres gens regretter leur dame. Elle apprend que le seigneur de Châtelaillon est dur aux malheureux. Elle se présente au château pendant une nuit d'orage, sous l'apparence d'une misérable femme. On la repousse. Elle maudit le château, arrache des pierres de la falaise où il est assis, adjure l'Océan de continuer l'œuvre de destruction, et depuis elle vient joindre ses efforts à ceux de la mer et fait tomber la forteresse pierre par pierre. Elle transporte les pierres à l'abbaye de

1. Fol. 164, r°, 1re col.

Digitized by Google

Maillezais. Mais parfois la fatigue lui en arrache qui tombent et deviennent des dolmens. Aujourd'hui l'Océan a englouti l'œuvre des Romains et celle de Mélusine. Les grandes marées seules laissent voir les ruines des sept tours qui se dressaient encore au commencement du XVIII[e] siècle sur la pointe de Châtelaillon.

La légende la plus répandue est celle des apparitions de Mélusine. De notre temps, les traditions s'effacent. Mais naguère on racontait que lorsque la Mort allait frapper le maître de l'un de ses anciens châteaux, Mélusine se faisait voir au milieu de leurs ruines. En Franche-Comté elle apparaissait à la Châtelaine et sur le donjon de Vadans, ancienne possession de la famille de Poitiers [1]. La légende est la même en Bohême et en Luxembourg où règnèrent deux fils de Mélusine, et en Irlande où Geoffroy à la Grand Dent fit la guerre aux vassaux rebelles de son père [2]. En tout lieu où Mélusine vient comme messagère de la Mort, elle fait entendre des cris lamentables. Ses hurlements effraient ceux qui passent pendant la nuit aux alentours de Brécelay et du Roc Cervelle. Pousser des cris de Mélusine est une locution proverbiale aussi bien dans les montagnes du Jura que dans le Poitou et la Touraine [3].

En se séparant de son mari, Mélusine lui annonça par deux fois qu'il ne la verrait plus « en apparence de femme, en forme féminine ». Mais elle revenait tous les soirs visiter Raimonnet et Thierry. Elle les tenait au feu. Les nourrices n'osaient dire mot. Elle continua de se faire voir aux jours de deuil fixés par Presine. Elle apparut

1. V. ci-dessus, *Annales de Bourgogne*.

2. *Bohême* (GRIMM, *Traditions allemandes*, trad. Theil, t. I[er], p. 428, Desaivre, p. 182). — *Luxembourg, Irlande* (Desaivre, pp. 181, 186).

3. LE ROUX DE LINCY, *Le Livre des Proverbes français*, précédé de recherches historiques sur les proverbes français et de leur emploi dans la littérature du moyen âge et de la Renaissance, 2[e] éd. (Paris, 1859), p. 36. — Légende du château de Marmande (Desaivre, p. 186). Les paysans bourguignons disent : « faire un train de Mélusine », et si un orage éclate, c'est Mélusine qui est en colère (P. 209). Cpr. H. GAIDOZ, *La Mellusine de M[me] de Sévigné* (*Revue Mélusine*, t. XI, 1912, col. 462).

Digitized by Google

longtemps à Lusignan. « Il est vérité », dit Jean d'Arras, « qu'il y a un lieu, à Lusignan, auprès du puits, où du temps passé on a nourri poulaille, où elle s'est montrée plusieurs fois à un homme qui demeure encore dans la forteresse et qui s'appelle Godart, et elle ne lui fait point de mal, et il l'a juré sur Dieu et sur son âme »[1].

Jean d'Arras cite d'autres témoignages. Le duc de Berry les avait reçus de certains capitaines français ou anglais, Perceval de Cologne en Poitou, Yvain de Galles et Creswell que les aventures de la guerre lui avaient fait rencontrer. Creswell avait été son prisonnier.

Perceval était du parti anglais. Il avait combattu sous Pembroke, Chandos et le prince de Galles. Il était capitaine de Thouars en 1372, lorque Du Guesclin assiégait la forteresse et ce fut sans doute après la reddition de la place que le duc de Berry s'entretint avec lui[2]. Perceval avait servi autrefois Pierre Ier de Lusignan. Il était lui-même vaillant autant que sage. Il le montra au siège d'Alexandrie où il prit la Porte de la Douane. Il débarqua le troisième à l'attaque de Tripoli. Son maître lui avait donné sa confiance, lui demandait conseil et le chargea de préparer le combat singulier qu'il se proposait de soutenir contre Florimont de Lesparre. Ce combat devait avoir lieu à Paris en 1367. Perceval était connu à Paris où il était venu trois ans auparavant.

« Et plus anciennement », continue Jean d'Arras, « il y eut un chevalier poitevin nommé Perceval de Cologne, qui fut chambellan du bon roi de Chypre. Ce chevalier jura plusieurs fois à monseigneur qu'il était en Chypre avec le roi qui lui dit : « Perceval, j'ai trop grande crainte. » — « Pourquoi, monseigneur? » — « Par ma foi », dit le roi, « parce que j'ai vu la serpente de Lusignan qui s'est mon-

1. Fol. 165, r°, 1re col.

2. Chevauchée du comte de Pembroke en Anjou. (Froissart, I, p. 348). Convoqué par Chandos pour chevaucher (P. 350, fin 1369). Va avec le prince de Galles pour reprendre Limoges (P. 366). Convoqué pour secourir Sainte-Sévère en Limousin assiégé par Du Guesclin (P. 389). Dans Thouars assiégé par les Français (PP. 391, 395).

Digitized by Google

Digitized by Google

...ge de Jean d'Arras ... du jeune duc de ... Il y a dans ... ce passage du poète où du ... Boucicaut, on ne sait trop pourquoi, ... qui le fait apparaître encore dans la ... Perceval et elle ne lui fait point ... [illegible] ans.

... très-longue. Le duc de ... certains capitaines français en ... avec en Poitou. Voici le Gabay ... traces de la guerre lui avaient fait ... avait été son prisonnier.

... anglais. Il avait combattu sous ... [illegible] Celles. Il était capi- ... [illegible] Boucicaut assiégea la ... [illegible] après la rédition de la ... s'entretint avec lui. Perceval ... [illegible] le Lusignan. Il était lui ... quelque sage. Il le montra à ... la Porte de la Douane. Il débarqua ... de Tripoli. Son arrivée lui avait ... roi demandait conseil et le charge de ... singulière qu'il se proposait de soutenir ... [illegible] de Lusignan, un combat de cent avoir ... [illegible] Perceval était connu à Paris où il ... trois ans auparavant.

... [illegible] Jean d'Arras ajoute y ... valier poitevin nommé Perceval de Cologne, qui ... [illegible] roi de Chypre. Ce chevalier para ... [illegible] qu'il était en Chypre avec le ... Perceval. J'ai trop grande crainte ... » — ... [illegible] foi, dit le roi, ... [illegible] qui s'est mon-

... [illegible] (Froissart, I, p. 368) ... [illegible] 1389. Ve avec le ... [illegible] pour se ... [illegible] (Froissart, ...

Digitized by Google

Guion débarque en Arménie. Les barons du royaume lui apportent la couronne et sa fiancée Florie l'attend dans le château

Digitized by Google

Digitized by Google

trée à moi. J'ai bien peur qu'il ne m'advienne une perte ou à Perrin mon fils, car elle apparaît ainsi quand un des hoirs de Lusignan doit mourir. » Et dans les trois jours après arriva la dure aventure que chacun sait et dont ce fut pitié, car le roi mourut, comme on dit, par grande trahison »[1]. Le 17 janvier 1369, le roi était assassiné dans son lit par ses barons.

Les témoignages d'Yvain de Galles et de Creswell se rapportent au siège de Lusignan, alors forteresse anglaise. Le duc de Berry avait ordonné le siège[2]. Le capitaine qui défendait Lusignan était l'Anglais Creswell que Jean d'Arras appelle Cersuelle et la chronique de Du Guesclin Cressonnelle. Alain de Beanmont le jeune faisait le siège. Mais un illustre compagnon de guerre du duc de Berry y vint. C'était Yvain de Galles, le vrai prince de Galles, fils d'Aimoin que le roi d'Angleterre Edouard III avait fait mourir après lui avoir arraché sa principauté. Yvain se mit au service de la France, combattit les Anglais avec une ardeur qu'excitait son ressentiment, fut chargé par Charles V des plus hauts commandements et après de nombreuses victoires fut assassiné en 1378, à la veille d'enlever aux Anglais Mortagne-sur-Mer en Poitou qu'il tenait assiégé[3]. « Item », dit Jean d'Arras, « Yvain de Galles jura à monseigneur qu'il avait vu la serpente par deux fois sur les murs de Lusignan trois jours avant que la forteresse fut rendue. »

Mélusine apparaissait en même temps au capitaine anglais. « Du temps que la forteresse était assiégée de par monseigneur, Cersuelle était une nuit avec une femme native de Sancerre, nommée Alixandre, qu'il tenait en concubinage. Il vit paraître devant son lit une serpente

1. *La Prise d'Alexandrie ou Chronique de Pierre de Lusignan* par Guillaume de Machaut, publiée pour la première fois pour la Société de l'Orient latin par M. L. de Mas-Latrie (Genève, 1877), p. 288, n. 76, p. 312. *Mélusine*, fol. 165, r°, 2e col. On appelait familièrement Pierre II, fils de Pierre Ier, Pierrot, Petrin ou Perrin.

2. Fol. 164, v°, 1re col.

3. Froissart, II, pp. 9, 24, 25.

Digitized by Google

merveilleuse. Il ne sut par où elle entra ; car toutes les portes étaient fermées et barrées. Il y avait grand feu dans la cheminée. Cette serpente allait et venait, débattant de sa queue autour du lit et sur leurs pieds, sans leur faire de mal. Cersuelle dit à monseigneur que certes il n'avait jamais eu en sa vie si grand peur, et qu'il prit l'épée qui était à son chevet. La femme qui était avec lui lui dit : « Comment, Cersuelle, vous qui avez été en tant de si bonnes places, avez-vous peur de cette serpente ? C'est la dame de cette forteresse qui l'a fait édifier. Elle vous vient seulement montrer qu'il vous en faut dessaisir. » Grand temps après, la serpente se changea en une figure de femme haute et droite, vêtue d'une grosse bure et ceinte dessous les seins, et elle était affublée de blancs couvre-chefs à la guise du vieux temps. Elle alla s'asseoir sur le banc auprès du feu. Une heure, elle avait le visage vers le lit, et bien il leur semblait qu'elle eût été très belle, et l'autre heure, elle retournait le visage vers le feu, et guère de temps elle ne se tenait sans faire un mouvement. Elle demeura ainsi jusqu'à une heure avant le jour. Alors elle se transfigura en une serpente comme avant. Elle revint sur le pied du lit, puis elle disparut si subitement que Cersuelle ne la vit point partir et ne sut par où elle s'en était allée. Et ceci ai-je entendu dire à monseigneur et à plusieurs autres à qui Cersuelle le jura par tous les serments qu'un prudhomme peut faire, et depuis qu'il l'eut vue, la forteresse fut tantôt rendue à monseigneur, à qui Dieu en donne joie par sa grâce et à ses héritiers »[1].

1. Fol. 164, v°, 1re col.

La reddition de Lusignan eut lieu en 1373 ou 1374. Les textes et les opinions sont contradictoires : 1° En 1373, d'après la *Chronique de Duguesclin*, les Français tiennent en même temps trois places assiégées. Du Guesclin est devant Chisay-le-Chastel, Olivier de Clisson sous les murs de La Roche-sur-Yon et Alain de Beaumont le jeune au siège de Lusignan. La place est défendue par Creswell. Les Français se rendent maîtres de Chisay, Gensay, Niort, Lusignan et de tout ce qui restait de forteresses aux Anglais en Poitou. Puis Du Guesclin marche sur Pontorson en Bretagne. — 2° D'après Froissart, la reddition de Lusignan se place peu après la victoire de Sireth remportée le 20 mars 1373 par Du Guesclin sur un corps d'Anglais qui venait au secours de Chisay. Les gardiens de la

Digitized by Google

De tous ces récits ne faut-il pas conclure qu'il n'est peut-être pas de fée dont la renommée ait été aussi durable et aussi étendue que Mélusine, qui ait laissé un plus brillant souvenir et dont il ait été conté des choses plus touchantes ? « Une dame », disait Brantôme, « des plus nobles en lignée, en vertu, en esprit, en magnificence et en tout,

forteresse de Sireth avaient appelé à leur secours tous ceux de la garnison de Lusignan. Jean Creswell fut fait prisonnier dans la bataille de Sireth. La capitulation de Sireth fut aussitôt suivie de celle de Niort et après quatre jours de repos, les Français se présentaient devant Lusignan qui se rendait à son tour. Toutes ces opérations furent conduites par Du Guesclin. Il n'est pas question du duc de Berry. La manière dont Jean d'Arras s'exprime marque bien que le duc ne prend point part au siège, « du temps que le siège était de par mon dit seigneur ». Mais le duc était à Poitiers peu après la reddition de Lusignan (Froissart, I, pp. 398, 399). — 3° M. Siméon Luce pense que le siège de Lusignan commencé par Du Guesclin en mars 1373, ne se serait terminé qu'en juin 1374. Le 30 novembre 1373, selon les Grandes Chroniques de France, Lusignan tenait encore. Creswell, qui soutint ce long siège, aurait été fait prisonnier lorsque la place fut rendue. M. Kerwyn de Lettenhove croit que Lusignan, pris par Du Guesclin en 1373, aurait été repris par les Anglais. Le 4 avril 1374, le duc de Lancastre faisait une convention avec Jean Creswell pour la garde du château de Lusignan (Froissart, t. XXV, table des noms, v° Lusignan, p. 46). Si ceci est vrai, il faudrait admettre que Creswell aurait été rendu par les Français, serait redevenu capitaine de Lusignan et que la place ayant été assiégée de nouveau, il serait retombé en captivité. L'hypothèse est peu vraisemblable. Il reste encore à expliquer le passage de *Mélusine* où il est dit que la forteresse fut rendue au duc de Berry (Fol. 165, r°, 1re col.).

Voici le texte de la *Chronique de Dugueselin* et des *Grandes Chroniques de France*.

1° *Chronique de Dugueselin :*

A ce tamps que *Bertran* de coi nous vous diron
Estoit devant *Chisec* le chastel de renon,
Avoit en celui tamps *Olivier* de *Cliçon*
Asségié de prez la *Roche sur Yon*
Et d'autre part y ot. I. siège, ce dit on,
Par devant *Linchon* (Variante : *Lignehan*) une forte maison.
Là estoit *Cressonnelle* ens ou maistre donjon,
Qui contre nos *François* gardoit bien son coron.
Et cil qui cappitaine fu des *François* de non,
Voir il est nevus *Alain* cilz de *Beaumont*,
Et avoit nom *Alain*, le jeune le clam'on,
A cestui manda *Bertran* cuer de lyon
Que sur sa garde fust, car *Englois* à foison
S'assemblent à *Niors*, une ville de non ;
Mais on ne scet quel part vorront faire tençon,
Et quant du mandement oy telle leçon,
Ainsi comme *Bertran* ot fait celle saison,
Ainsi tiennent. III. sièges nos *François* de renon...

Digitized by Google

qui fut de son temps, voire d'autres, de laquelle il y a tant de fables ; et bien que ce soient fables, si ne peut-on dire autrement que tout beau et bon d'elle ; et si l'on veut venir à la vraie vérité, c'était un vrai soleil de son temps, de laquelle sont descendus ces braves seigneurs, princes, rois et capitaines, portant le nom de Lusignan, dont les histoires sont pleines »[1].

Ainsi devant *Nyors* vont *Anglois* assamblant
Tant qu'il se sont trouvé bien. V^c. combatant ;
Puis s'en vont par conseil où iront chevauchant ;
S'il yront à *Chisec* que *Bertran* va gardant,
Ou *Roche* sur *Yon* ilz iront dessegent.
Qu'*Olivier* de *Cliçon* va de prez contraignant
Ou s'il yront veoir par dedens *le Guehant* (Var. *Lugnehant*)
Cressonnelle qui va le chastel défendant
Contre *Alain* de *Beaumont* le jeune combatant
Qui avoit asségié o lui maint homme franc.
Ainsi font li *Francois* III sièges maintenant...
Ainsi prirent *François Nyort* et conquestèrent
Puis conquirent *Chieray*, où grant avoir trovèrent,
Et *Gensai* ensement par lor force gaignèrent,
Et *Lesignen* ausi. où fort chastel trouvèrent,
Le ber *Carenlouet* que *François* tant amèrent
Estoit devant *Nyors* ; c ir *Englois* l'afinèrent :
Du païs de *Poitou* les *Englois* demourerent,
A force et à vertu dehors les enchassèrent.
Francois par bon accort sèneschal ordenèrent
D'Alain cilz de *Beaumont* : en *Poitou* le laissèrent
Et puis à *Ponthorson* vistement en alèrent
Où le duc de *Bretaigne* moult bien trouver cuidèrent.

(*Chronique de Bertrand du Guesclin* par Cuvelier, trouvère du XIV^e siècle, publiée pour la première fois par E. Charrière, Paris, 1839, *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*, pp. 294. ss., vers 21.974, ss. ; pp. 296, ss., vers 22.030, ss. : pp. 312, ss., vers 22.054, ss.). — 2° *Les Grandes Chroniques de France*. Le 30 novembre (Saint André) 1373, les ducs de Berry et de Bourgogne, le connétable et grant foison de gens d'armes se présentent devant Thouars qui se tenoit pour le roi d'Angleterre. Il avait été convenu le 18 septembre précédent entre les gens du roi de France et les nobles du Poitou qui tenaient encore pour le roi anglais que, si ledit jour de la saint André les Français étaient plus forts devant la ville de Thouars que les Anglais, tous les Poitevins se mettraient en l'obéissance du roi de France. Aucun n'étant venu audit jour devant Thouars pour le roi anglais, les Français furent les plus forts. En conséquence tous ceux du Poitou, nobles et autres, se rendirent en l'obéissance du roi de France, excepté Mortagne, Lisignan et Gensay, et tous les nobles firent hommage au duc de Berry à qui le roi de France avait donné la comté de Poitiers à héritage (*Les Grandes Chroniques de France, Chroniques des règnes de Jean II et de Charles V*, publiées pour la Société de l'histoire de France, par R. Delachenal, t. II, 1364-1384 Paris, 1916, pp. 167, ss.).

1. Brantôme, *Œuvres*, éd. Lalanne, t. V, p. 18.

Digitized by Google

Parmi ces fables est-il possible de discerner celles que l'on disait avant que Jean d'Arras eût écrit son livre et celles qui ne doivent leur existence qu'au succès du roman ?

En voici qu'il a fait naître, mais combien parfois s'en éloignent-elles ?

La Bretagne prétendait posséder le tombeau de Mélusine qui n'en aura jamais et celui de Raimondin que Jean d'Arras enterre au Montserrat. Mélusine, disait-on, avait fondé le couvent des Trinitaires de Sarzeau. Les deux époux avaient élu leur sépulture dans l'église des religieux. Ils y reposaient sous une grosse pierre [1].

Marcilly-le-Château, signalé par une scène tragique du roman, était, selon les gens du pays, le séjour ordinaire de Mélusine lorsqu'elle venait dans la contrée. « Elle y faisait ses prestiges et ses permutations de formes. » On y montrait au frontispice de l'église paroissiale une antique pierre sculptée qui représentait une femme allaitant des serpents. Cette femme était Mélusine ; les serpents étaient ses enfants. Elle leur faisait sucer la prudence du serpent [2].

La légende de Luxembourg et celle de Lutzelbourg sont à peu près les mêmes.

Sigefroy, premier comte de Luxembourg, épouse une femme nommée Mélusine. Il s'oblige à ne pas chercher à la voir le samedi. Emporté par sa curiosité, il regarde par le trou de la serrure. Mélusine, dans une cave, peigne ses cheveux. Son corps se termine par une queue de poisson. Le cri que pousse son mari la chasse. Mais elle revient dans le château. On la voit sortant du puits ou sur la tour ronde qui porte son nom. Dans certaines maisons voisines elle vient frapper trois coups la veille d'une mort [3].

Si la légende de Lutzelbourg ne nomme pas Mélusine,

1. Jean III, duc de Bretagne, fonda en 1341, le couvent des Trinitaires de Sarzeau (Jean DE LA HAYE, *Mémoires et Recherches*, 1581. *ME*, pp. 378, 379).

2. De la Mure, t. I^er^, p. 491.

3. H. GAIDOZ, *Le Grand Duché de Luxembourg, son histoire, ses institutions et ses traditions*, *Nouvelle Revue*, 1^er^ et 15 octobre 1890, et *La Fée Mélusine à Luxembourg*, *Revue Mélusine*, t. V, 1890-1891, col. 169. — Une autre légende de Mélusine n'a presque rien de commun avec le récit ordinaire. On la trouvera dans Desaivre.

Digitized by Google

les circonstances du récit la désignent assez. Le comte Robert de Lutzelbourg, étant à la chasse, rencontre la fée près d'une fontaine. Elle consent à l'épouser en lui déclarant qu'elle est d'aussi bonne extraction que lui et lui impose deux conditions. Le comte ne doit pas chercher à connaître son origine. Ceci n'est pas dans le roman. Raimondin épouse Mélusine sans vouloir s'informer de quel lignage elle est, et il réplique vertement à son cousin le comte de Poitiers plus curieux que lui : « Monseigneur, puisqu'il me suffit, il doit bien vous suffire. Je ne prends pas femme pour vous, que je sache, je la prends pour moi. J'en porterai le deuil ou la joie, ce qui à Dieu plaira. » L'autre condition est celle du secret du samedi. Le comte de Lutzelbourg fera préparer pour sa femme un appartement où elle s'enfermera. Nul, pas même son mari, ne doit s'enquérir d'elle ce jour-là.

Le comte de Lutzelbourg, de même que Raimondin, devient le plus heureux des époux et des pères. La bonté de la comtesse la fait aimer de ses sujets. Mais si Raimondin a un mauvais frère, le comte en a deux. Leurs insinuations ont l'effet que l'on prévoit. Le comte doute de la fidélité de sa femme, il surprend la fée dans l'état que nous savons. Le lendemain, la comtesse, froide et sévère, lui reproche son manque de foi et lui explique la transformation dont il a été témoin. Sa mère, enceinte d'elle, offensa un vieil ermite. Il jeta sa malédiction sur l'enfant qui naîtrait. L'indiscrétion du mari prolongera la pénitence de sa malheureuse femme jusqu'à la consommation des siècles. « Adieu, Robert », conclut-elle, « aimez toujours vos enfants. » Elle s'envole par une fenêtre. Mais elle se fait voir à certaines époques sous la forme d'une blancheur transparente [1].

Les légendes les plus célèbres sont celles qui font des Sassenage la seconde famille de Mélusine et de la terre de Sassenage sa nouvelle patrie.

La famille de Sassenage est une des plus anciennes et

1. Favre, p. xi.

Digitized by Google

des plus illustres du Dauphiné et de la France[1]. La seigneurie de Sassenage s'étendait à toutes les montagnes du Villars de Lans qui dominent ou surplombent de leurs formidables apics les vallées du Drac et de l'Isère. Les profonds défilés d'Engins et de la Bourne les traversent de part en part. Elles renferment, à leur sommet, comme dans une forteresse, les noires forêts et les pâturages de Corençon, de Lans, de Méaudre, d'Autrans et des Écouges. Au bas des abîmes, ce sont au couchant, les riantes campagnes, les forêts de noyers entremêlés de hautes vignes du Royans, et au levant Sassenage au débouché du Furon, son château suspendu sur la gorge du torrent en face de l'une des sept merveilles du Dauphiné, les grottes et les cuves.

La seigneurie de Sassenage fut longtemps un alleu, les seigneurs la possédaient en souveraineté. En 1297, ils firent ce qu'en beaucoup de contrées une multitude de propriétaires d'alleux faisaient alors et firent encore plus tard, ils convertirent leur domaine en un fief, et avouèrent comme seigneur de leur fief le dauphin de Viennois[2]. Leur terre y gagna en honneur. Ce fut la seconde baronnie du Dauphiné.

Les habitants de la terre de Sassenage étaient persuadés que leurs seigneurs étaient du sang de Mélusine et que la fée s'était réfugiée dans les grottes de Sassenage. Ils citaient en preuve les cuves qu'elle habitait et la table de pierre où elle mangeait ; ils l'appelaient la table de Mélusine[3]. Mais ils n'étaient pas d'accord dans leurs récits.

Les uns racontaient une légende que Salvaing de Boissieu mit en vers latins avec beaucoup d'amplifications et d'embellissements. Mélusine a quitté Lusignan indignée contre son mari. Elle vient bouder éternellement dans les cavernes de Sassenage. Cependant elle veut récompenser

1. De Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France*, t. V (Paris, 1872-1873), p. 235.

2. Chorier, p. 775. Guy Allard, *Dictionnaire historique du Dauphiné* (Grenoble, 1864), v° Sassenage. Salvaing, p. 65.

3. Chorier, p. 2.

Digitized by Google

de leur hospitalité les laboureurs qui entourent son asile. Chaque année, le jour où la fève noire introduite dans le mets composé d'herbes, d'ail, de fromage et de vin a le privilège de faire un roi, elle annoncera le succès de leurs travaux par la masse plus ou moins grande des eaux qui s'épancheront des cuves. Un jour, ses arrière-neveux abandonneront les terres de Lusignan et régneront au loin sur les rivages de l'Isère[1].

Une seconde légende est la répétition de l'histoire de Mélusine à Lusignan. Mélusine, lasse de s'enterrer dans des cavernes humides, franchit le Furon pour épouser le seigneur de Sassenage. Elle a un fils qui perpétue la race des seigneurs du lieu. Mais un samedi, son mari la surprend faisant sa pénitence. D'un bond elle s'élance de la grande tour du château dans ses grottes. On la cherche vainement. On ne l'a plus revue[2].

Ces récits s'accrochent maladroitement à l'histoire de Mélusine. Ils sont fastidieux, forcés, « durs à croire », dirait Jean d'Arras. Mais ils montrent combien avait été vive partout l'impression produite par l'histoire de Mélusine. On désirait appartenir à cette charmante fée, fût-ce en la défigurant, et même en effleurant sa réputation, car dans la Mélusine hargneuse de Sassenage nous ne reconnaissons pas l'épouse aimante des contes populaires et du roman, quittant son mari en pleurant tendrement, lui pardonnant, l'assurant que tant qu'il vivra, elle aura « récréation en lui », mais pitié de lui parce qu'il ne la verra plus, puis fidèle à la mémoire de Raimondin des siècles après sa mort, se montrant en habits de veuve, bref, la « très sage et très vertueuse dame » dont le souvenir émouvait Brantôme. »

1. Chorier, p. 41. Salvaing de Boissieu, *Septem Miracula Delphinatus* (Grenoble) éd. de 1638, p. 36, éd. de 1656, p. 99. Voir à la fin de ce volume les vers de Salvaing et la description des Cuves de Sassenage par Chorier.

2. Abbé Bullet, *Dissertation sur Mélusine* dans ses *Dissertations sur la mythologie française* publiée pour la première fois en 1771 et reproduite dans la *Collection des meilleures dissertations relatives à l'Histoire de France*, t. II, an. 1838, pp. 15, ss. *Notices sur Grenoble et ses environs* publiées à l'occasion du 14e Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Grenoble, 1885), p. 139.

Digitized by Google

V. — RAPPORTS DU ROMAN DE MÉLUSINE AVEC L'HISTOIRE

Il s'agit ici de rechercher si la légende de Mélusine a quelque fond historique, si les personnages du roman ont réellement vécu, si, parmi les événements qu'il contient, il en est qui sont arrivés, auxquels les Lusignan ont été mêlés, si parmi les domaines qu'il attribue à Mélusine et à ses descendants, il y en a qui ont appartenu aux Lusignan.

D'après le roman, les Lusignan ne sont pas originaires du Poitou. La famille est écossaise et bretonne. Mélusine est la fille d'Élinas, roi de la « sauvage Albanie », et de Presine, fée d'une forêt écossaise[1]. Raimondin sort d'une grande famille de la Brute Bretagne, celle de Léon. Etablis en Asie, les Lusignan n'oublièrent pas leur origine. Un fils d'Urian reçut le nom d'Hervé « par amour pour son aïeul ».

Les Léon tiennent grand état en Bretagne. Alain, frère d'Hervé, est seigneur de Guéménéguingamp. Hervé est sénéchal du roi des Bretons. Il a du roi en fief les pays de Léon, de Penthièvre, de Guérande et d'autres terres. « Je ne veux pas », dit Mélusine à son mari dépossédé par Josselin de Pont le Léon, « que tu laisses perdre l'héritage qui t'est venu de tes ancêtres en Bretagne. Toute cette marche doit être à vous[2]. »

Telle est la fiction. Rien dans l'histoire ne rattache les Lusignan à l'Ecosse. Mais au XIIIe siècle, ils avaient eu de grands territoires en Bretagne, et comme dans le roman, ils en avaient été dépouillés. Hugues XI était devenu comte de Penthièvre par son mariage avec Yolande de Dreux, fille de Pierre Mauclerc, duc de Bretagne. Elle

1. La sauvage Ecosse, dit Froissart (T. II, p. 276).
2. Fol. 24, re, 1re col.

Digitized by Google

mourut en 1272 et son frère, Jean Ier, duc de Bretagne, mit la main sur le comté [1].

Le domaine de Porhoët, autrefois appelé le pays au-delà de la forêt de Brécilien, dont le chef-lieu était Josselin, appartenait également aux Lusignan. Il fut du nombre de ceux que Philippe le Bel leur ôta, et s'ils plaidèrent à ce sujet devant la cour de parlement du roi de France, ce ne fut pas avec le même succès que Raimondin à la cour du roi des Bretons [2].

De vrai, la famille de Lusignan est poitevine. Le nom de la fée de Lusignan n'est pas Mélusine. Jean d'Arras dit toujours Mélusigne, Couldrette Mellusigne et le peuple Merlusine ou Mère Lusine. Si Lusignan vient du gallo-romain *Liciniacum*, Mère Lusine pourrait être la divinité de la Fontaine de Soif, la *Mater Licinia*.

Aussi loin que l'on remonte dans le passé, on trouve les Lusignan solidement installés dans le Poitou. Lusignan est, pour ainsi dire, leur manse dominical. De tout temps la famille à laquelle il donna son nom le tint en fief des comtes de Poitiers. Le second seigneur de Lusignan, Hugues II le Bien Aimé, fils de Hugues le Veneur, qui lui-même vivait au IXe siècle, construisit le château. La terre de Lusignan resta dans la famille jusqu'en 1308. Cette année là mourut sans postérité Guy, fils de Hugues XII. Avec lui finissait la ligne des Lusignan de France. Or, en 1271, Philippe le Hardi avait mis la main sur le comté de Poitiers. Les seigneurs de Lusignan étaient donc depuis longtemps vassaux des rois de France. Guy avait institué sa sœur Yolande, femme d'Elie Rudel, seigneur de Pons, sa légataire universelle. Philippe le Bel obtint un autre testament qui annexait Lusignan à la couronne [3].

1. De Mas-Latrie, *Trésor de chronologie et d'histoire* (Paris, 1889).

2. Rosenzweig, *Dictionnaire topographique du département du Morbihan*, introd., p. xxi. *M. E.*, p. 358. Baudot, p. 291, n. 1.

3. *Guydo* succeda à son frere *Hugues Brun* 3ème, aux comtez de *Lusignan*, de la *Marche*, *Angoulesme* et *Fougieres*. Cestuy encore ieune et non marié, la 4ème annee qu'il eut ses seigneuries, estant d'auenture allé à *Lusignan*, et de la à *Poitiers*, où pour lors estoit le roy *Philippes le Bel*

Digitized by Google

La seigneurie de Lusignan suivit désormais les vicissitudes par lesquelles passa le comté de Poitiers, donné par Charles V à Jean de Berry en 1357, abandonné à l'Angleterre par le traité de Brétigny en 1360, rendu à Jean de Berry en 1369, quitte à en faire la conquête. Nul de ces maîtres qui se succédaient si rapidement « n'était issu de Raimondin et de Mélusine par père ou par mère ». La volonté de Mélusine s'accomplissait.

De la nomenclature des domaines que le romancier prodigue aux Lusignan, il faut retrancher probablement ceux de Guyenne et de Gascogne et la plupart des possessions de l'Aunis et de la Saintonge [1]. Jamais ils n'ont eu la Rochelle, ni Saintes, ni Châtelaillon. Parmi les posses-

devint fort malade. Ce que considerant le roy, fit tant par allees et venues de certains gentils-hommes vers luy qu'il luy persuada de donner à la coronne de *France* à tout jamais ses comtez. Il mourut l'an mil trois cent sept et fut enterré au milieu du chœur du monastère des Freres Prescheurs dudict *Poictiers*. Ce convent fut fondé par luy, comme aussi celuy des Cordeliers, tant par luy que par ses predecesseurs *Hugues* le *Brun* second de ce nom et *Godefroy* à la *grand dent*. Or incontinent que le roy de *France* se fut mis en possession de ces trois comtez de la *Marche*, *Angoulesme* et *Lusignan*, les heritiers s'esleuerent et opposerent, soustenant que ce testament estoit de nulle valeur, ayant esté frauduleusement suggeré et faict en leur preiudice, et que le defunct ne les pouuoit des-heriter ne luy ayant donné aucune occasion. Lesdits heritiers estoient ceux-cy : *Violand* ou *Yoland*, femme du comte de *Pont*, *Marie*, femme du comte de *Sancerre*, ses sœurs : *Aimar* de *Lusignan*, sieur de *Valences*, *Dreux* de *Marle*, fils de la sœur de *Geofroy second*, baron de *Iarnac* et *Chasteauneuf*, fils de *Geofroy 1er*, lequel *Geofroy 1er* estoit fils de *Hugues*, comte de la *Marche*, *Lusignan* et *Angoulesme* et frere de *Godefroy* surnommé à la *Grand Dent*. Mais le roy les pacifia facilement et les accommoda, leur donnant quelques autres terres en récompense, et c'est où finerent les comtes de *Lusignan*, le dernier desquels fut ce *Guydo;* comme ainsi soit que les rois de *France* ont tousiours depuis iouy de ladite comté, l'ayans annexee à leur coronne et ne s'en sont iamais voulu desfaire, pour ce que ce seroit vn riche diamant, ou precieux rubi, oste de leur chapeau, lors que ceste comté (fort remarquable, tant pour l'antiquité que pour la generosité et noblesse de ceux qui l'auoient gouuernee) seroit demembree de leur domaine (*Histoire de Cypre*, fol. 198, v°, ss.). Le 28 novembre 1308, le représentant de l'évêque de Poitiers réclamait la possession du château de Lusignan à raison de la mort du comte de la Marche (Léopold Delisle. *Chronologie historique des comtes de La Marche, issus de la maison de Lusignan* dans le mémoire précité, p. 545). A quel titre faisait-il cette réclamation ? — Girault de Saint Fargeau dit que la terre de Lusignan fut confisquée par Philippe le Bel et que Mélusine pleura douze nuits.

1. Cependant Guillaume de Lusignan, fils d'Eustache Chabot, était seigneur de Soubise.

Digitized by Google

sions du Poitou, on doit supprimer Niort, Saint-Maixent, Melle, Talmont, Pons et Mirebeau. Il reste Parthenay, Vouvant et Mervent. Mélusine ordonne dans son testament que son fils Thierry en soit le seigneur. Il y a en cet endroit quelque apparence historique. Au temps de Jean d'Arras, la maison des Parthenay-Larchevêque possédait ces trois seigneuries.

Bien qu'il soit à présumer que les héros d'un roman n'aient existé que dans l'imagination de l'auteur, on s'est efforcé depuis plusieurs siècles de retrouver dans l'histoire les personnages du livre de Jean d'Arras. Mélusine, Raimondin, Geoffroy à la Grand Dent surtout ont été l'objet de ces tentatives.

Si l'on en croit de la Mure, Raimondin est Raimond, comte de Forez, troisième fils et successeur de Guy II. Raimond épousa une certaine Marie de Lusignan. Elle n'est autre que Mélusine. Le père de cette Mélusine est Hugues le Brun, sa mère Sarrasine. On rencontre, en effet, ces deux noms dans la série des Lusignan, mais ils ne conviennent pas aux auteurs supposés de la prétendue Mélusine. De plus, il ne suffit pas à Hugues le Brun d'être seigneur de Lusignan, il est Élinas, le roi d'Albanie. Ce n'est pas sur l'Ecosse qu'il règne. Son royaume est l'Albanie de l'Adriatique, contrée voisine du pays de sa femme[1]. Ces rêveries font douter de l'historiographe forézien.

Il y a longtemps que les motifs de telles fantaisies ont disparu, mais on a continué à discuter les mêmes questions. Et d'abord y a-t-il eu une Mélusine?

Certains généalogistes ont hésité entre trois grandes dames du XII[e] et du XIII[e] siècle qui tiennent par quelque lien à la maison de Lusignan[2].

Deux d'entre elles s'appelaient Mélisende (*Milesendis*, *Milisendis*). Mélusine et Mélisende sont un même nom, disait-on.

1. Appendice. Table généalogique des Lusignan d'après de la Mure.
2. Appendice Table généalogique de la famille des seigneurs de Lusignan pour l'éclaircissement du roman de Mélusine.

Digitized by Google

La plus ancienne était fille de Baudoin du Bourg, troisième roi de Jérusalem, et femme de Foulque d'Anjou, quatrième roi de Jérusalem (1131-1142). Ses deux petites-filles, Sibille et Isabelle, épousèrent deux Lusignan, l'une Guy, neuvième roi de Jérusalem et premier roi de Chypre, l'autre Amaury ou Aimery, second roi de Chypre.

La seconde Mélisende est la fille d'Amaury et d'Isabelle, par conséquent l'arrière petite-fille de la première. Elle épousa Boémond IV le Borgne, prince d'Antioche.

Mais il y a quelque distance entre Mélisende et Mellusigne, l'action principale de l'histoire de Mélusine a lieu dans le Poitou, les deux Mélisende étaient des princesses d'Asie, la première n'était même pas une Lusignan et rien enfin ne les désignait pour cet excès d'honneur.

La troisième postulante est Eustache Chabot, fille unique de Thibaut Chabot II, seigneur de Vouvant, Rochesservière et autres lieux, mariée à Geoffroy Ier, seigneur de Lusignan, qui fut un vaillant guerrier de la troisième croisade. Elle mourut en 1229. Son seul titre est d'être la mère d'un fils de Mélusine, Geoffroy à la Grand Dent.

Les descendants de Mélusine et les événements de leur vie ne sont pas tout à fait imaginaires.

Le nom de Geoffroy, comme celui de Hugues, paraît avoir été héréditaire dans la famille de Lusignan. Plusieurs seigneurs de Lusignan le portèrent et fournirent à divers romans de chevalerie du XIIe et du XIIIe siècle le personnage d'un Geoffroy de Lusignan, « adroit, vaillant, vigoureux chevalier », redoutable aux Bordelais dans la chanson de Garin le Loherain, infatigable joûteur dans les passes d'armes que représentent les romans de Flamenca et du châtelain de Coucy [1]. Mais les romans ne disent rien

1. *Garin le Loherain*, chanson de geste composée au XIIe s. par Jean de Flagy, mise en nouveau langage par A. Paulin Paris (Paris). Avec Guillaume de Poitiers il est de la compagnie de Fromont de Lens (P. 126). Son frère, Thierry de Lusignan, est tué par Garnerin dans les combats devant Bordeaux. Geoffroy tue Garnerin. Rigaut, frère de Garnerin, tue Geoffroy (P. 300). Pour les joûtes données par le sire de Bourbon dans le roman de Flamenca et pour celles du châtelain de Couci, v. Ch. V. Langlois, *La Société française au XIIIe s. d'après dix romans d'aventure* (Paris 1904), pp. 185, 197, 199.

Digitized by Google

de la dent d'un Geoffroy de Lusignan. Elle lui est venue plus tard.

Les chroniques s'accordent avec Jean d'Arras pour reconnaître à Geoffroy non seulement la dent mais l'humeur d'un sanglier. Il est le blasphème incarné. « Il n'y a pas de Dieu », est le cri de guerre du Geoffroy historique. « Par la dent Dieu », le juron du Geoffroy fabuleux. L'un et l'autre ont le mépris et la haine des moines, quelle que soit leur robe. Le Geoffroy des chartes et des annales persécute avec une égale brutalité bénédictins de Maillezais et cisterciens de Notre-Dame de l'Absie en Gastine dans le Haut Poitou. A Maillezais, il est le modèle accompli du mauvais avoué, portant la désolation dans la maison qu'il a charge de protéger, la plaie la plus cruelle et la plus fréquente des églises en ce temps-là. Toute l'Eglise pâtit, disait-on, de l'insolence des avoués[1]. Geoffroy ruine les établissements et les seigneuries de Maillezais et il est excommunié. Le roman le montre plus coupable encore, brûlant l'abbaye avec tous les moines, sans épargner son frère Fromont, et allumant le feu avec une lampe de l'église. Saisi d'un repentir aussi prompt que sa colère, il va demander au pape l'absolution de ses crimes. Il l'obtient, selon le roman, à Rome, à condition de relever l'abbaye. Mais Jean d'Arras parle d'un pape Benoît, et Couldrette d'un pape Léon. Les derniers papes de ces noms sont Léon IX, mort en 1054 et Benoît XII, mort en 1342. En réalité, c'est de Grégoire IX qu'il reçoit son pardon, à Spolète le 15 juillet 1233, moyennant la renonciation à ses droits d'avouerie.

En 1242, saint Louis est en guerre avec Hugues X, sire de Lusignan, comte de la Marche. Geoffroy est le cousin du comte et tient de lui en fief Vouvant, Fontenay, Soubise et d'autres domaines. Il prend les armes contre le roi de France. Mais au mois d'avril de l'année suivante, il transporte au comte Alphonse de Poitiers l'hommage de

1. Omnis ecclesia laborat insolentia advocatorum.

Digitized by Google

ses fiefs, se faisant ainsi le vassal du frère de son adversaire. Il meurt avant 1250. Il ne laisse pas d'enfants. Sur ce point encore l'histoire et la fiction concordent[1]. Son tombeau est dans l'église de Maillezais, dit Couldrette, et il a sa statue à la porte de l'église. Jean d'Arras dit qu'il l'a fait faire après la reconstruction de l'abbaye, de sa grandeur et au plus près que l'on put de sa ressemblance.

1. De la Chenaye-Desbois et Badier, *Dictionnaire de la noblesse*, t. XII (Paris, 1868), col. 577, ss. Geoffroy dévaste l'abbaye de Maillezais en 1232. L'année suivante, il se rend auprès du pape. Avant de partir il répare les injustices qu'il avait commises. V. sa lettre de 1232 dans Thibaudeau, *Histoire du Poitou* et la traduction anglaise dans *M. R.*, p. 385. To all who shall see these letters, *Geoffroi* de *Leziniem*, vicomte of *Chatellerault*, lord of *Volvent* and *Mayreuent*, salut éternel. You know that I am about to journey to the court of *Rom*, to put an end to my differences with the church of *Maillezais*. I wished to satisfy to the best of my ability, before my departure, all who have claims against me, especially such as are in holy orders. *Geoffroi*, abbot of *Absie*, having heard of my will, has demanded restitution for damages done, and losses and injuries that I and my father have caused to the abbey of *Absie*. I have learnt, from the testimony of men worthy of belief, that these claims are just; and for the salvation of my soul, and of my father's soul, I have satisfied the said abbot. 1232 — De la Mure traite l'histoire de Geoffroy comme il a fait celle de Raimondin. Geoffroy n'est pas seulement seigneur de Vouvant et de Mervent en Poitou. Il est seigneur dans le Forez et bienfaiteur du monastère de Beaulieu en Roannois. Mais il a réellement brûlé l'abbaye de Maillezais avec tous les religieux, y compris son frère Raymond (Sur ce Raymond, v. d'Eschavannes, *Notice historique sur la maison de Lusignan*, Baudot, p 258). De la Mure donne à l'appui de ses inventions la charte suivante qu'il rapporte a Geoffroy à la Grand Dent, mais qu'il est difficile de concilier avec ce qu'il raconte lui-même des forfaits de Geoffroy. Cette charte s'est trouvée, dit-il, au monastère de Beaulieu. Elle est de l'année 1216. On y voit un certain Geoffroy *de Leziniaco*, malade et à l'extrémité, faire une donation à Notre-Dame de Beaulieu. Parmi les témoins figurent l'abbé de l'Absie, le chapelain de Vovant qui serait Vouvant et Aimery, fils de Geoffroy.

Notum sit omnibus hominibus tam praesentibus quam futuris quod cum ego *Gaufridus* de *Leziniaco* laborarem in extremis, de salute animae meae spem firmam ponens in Domino, bona fide et charitate dedi et concessi, nomine perpetuae eleemosynae, Deo et abbatiae *Fontis Ebraldi* et loco *Beatae Mariae* de *Bello Loco*, quidquid ad me pertinebat tam in decimis quam in terragiis de territorio *Ciconiae* quod ad me habebat praescripta domus de *Bello Loco* et per longa tempora a me et ab antecessoribus meis quiete tenuerat. Actum anno gratiae m. cc. xvi, sub praesentia et testimonio venerabilis abbatis de *Lapsia* et r. *Garnodi*, capellani de *Vovant*, et *Aimerici* de *Leziniaco*, militis, filii mei et *Vuillelmi* de *Blo*, diaconi et multorum aliorum ad cujus rei notitiam praecepti praesentem chartam sigilli mei munimine roboravi (T. Ier, p. 501). Ce document fournit matière à quelques observations. Il n'est pas certain que *Leziniacum* soit Lusignan. Ne serait-ce pas plutôt Lezigneux en Forez

Digitized by Google

Rabelais l'a décrite à sa façon et l'on en possède encore la tête [1].

L'histoire ne connaît aucun autre fils de Mélusine. Elle ignore Urian, roi de Chypre, Guion, roi d'Arménie, Renaud, roi de Bohême, Antoine, duc de Luxembourg, Eudes ou Odon, comte de la Marche, Raimonnet, comte de Forez, Thierry, seigneur de Parthenay, Fromont, moine de Maillezais. Toutefois le premier roi d'Arménie de la maison de Lusignan s'appelait Guy, mais il régnait un siècle et demi plus tard que le premier roi de Chypre de cette maison. Il y eut aussi peut-être un Raimond, frère de Geoffroy à la Grand Dent, moine à Maillezais. Ce serait le Fromont du roman [2]. Enfin le comté de la Marche appartint vraiment aux Lusignan. Le roman fonde leur titre sur le mariage d'Eudes, fils de Mélusine, avec la fille du dernier comte. L'histoire dit que Hugues IX prétendait avoir des droits sur la Marche et qu'il profita de la mort du roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion pour

près de Montbrison? D'autre part, si l'on accepte cette seconde interprétation, comment expliquer la participation à l'acte de témoins venus d'un pays aussi lointain que le Poitou? Enfin, plusieurs formules sont étranges, par exemple *omnibus hominibus — anno gratiae, sub praesentia testium, ad cujus rei notitiam praecepti — roboravi*.

1. *Mellusine*, p. 300. Fol. 157, v°, 1re col. Ch. Arnauld, *Histoire de Maillezais* (Paris. 1840), reproduit la tête de la statue de Geoffroy trouvée à Maillezais et conservée au musée de Niort.

2. *Raymond* de *Lusignan*, frere de *Guy* et *Aymery* ou *Amaulry*, roys de *Hierusalem* et de *Cypre*, fut religieux de l'ordre de saint Benoist au monastere, lequel conuent fut bruslé par *Geofroy* à la *Grand dent*, frere dudit *Raymond*, l'an de grace mil deux cens trente : et fut le dict *Godefroy* pour penitence de son forfaict contrainct par la censure du pape a rebastir ledict conuent par luy bruslé (*Histoire contenant vne sommaire description des genealogies, alliances et gestes de tous les princes et grans seigneurs, dont la pluspart estoient François, qui ont iadis commandé ès royaumes de Hierusalem, Cypre, Armenie et lieux circonvoisins*. Composé par le R. Pere F. Estienne de Lusignan, de la royale maison de Cypre, lecteur en theologie de l'ordre S. Dominique. A Paris. Chez Guillaume Chaudiere, rüe S. Jacques, à l'enseigne du Temps et de l'Homme sauvage. 1579. Avec privilege dv roy. — Les princes de la maison de *Lusignan*, lesquels ont prins l'habit et faict vœu de religion. Fol. 72, r°). Quant à *Raymond*, il fut rendu moyne au monastere de *Malezais*, lequel fut bruslé par *Geofroy* de *Lusignan* son frere, l'an mil deux cens et trente : pourquoy il fut condamné par le pape à le faire reedifier (*Histoire de Cypre*, fol. 195, v°). Cpr. plus haut ce que dit La Mure, peut-être d'après le P. de Lusignan.

Digitized by Google

Raimondin, son fils Fromont se rend moine
de M[illegible]zais

Digitized by Google

[illegible] Lusignan, [illegible] de Melusine [illegible]
[illegible] de Chypre, Guion, roi d'Arménie [illegible]
[illegible] Guillaume, Antoine [illegible] de Luxembourg, [illegible]
[illegible] comte de la Marche, Jehan comte d'[illegible], [illegible]
[illegible] seigneur de Parthenay, Froumont [illegible]
[illegible] de Toutefois le premier roi d'Arménie [illegible]
[illegible] Jean s'appelait Guy, mais il régna [illegible]
[illegible] plus tard que le premier roi de Chypre [illegible]
[illegible] Il y eut aussi parmi eux un Pair, [illegible]
[illegible] Il y a le Grand Prieur de la Marche, [illegible]
[illegible] et la romance. Enfin le comte de la Marche [illegible]
[illegible] ment aux Lusignan et Croisan fondé [illegible]
[illegible] collège d'Études, fils de Melusine, avec la [illegible]
[illegible] conte. L'histoire dit que Hugues IX prétendait [illegible] droits sur la Marche et qu'il profita de [illegible] Angleterre Richard Cœur de Lion pour

[illegible] par [illegible] de [illegible] interpr[illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [

Raimondin, son fils Fromont se rend moine à l'abbaye de Maillezais

Digitized by Google

Digitized by Google

s'emparer du comté. Ses descendants le conservèrent jusqu'à la mort de Guy. Le comté fit alors retour à la couronne à la suite des négociations de Philippe le Bel avec la sœur du défunt, Yolande [1].

Le roman attribue aux fils de Mélusine une nombreuse postérité, les rois de Chypre, d'Arménie, de Bohême, les ducs de Luxembourg, les comtes de la Marche, les seigneurs de Parthenay, les Pembroke en Angleterre, les Sassenage en Dauphiné, les la Rochefoucauld, les Cabrières en Aragon, et si l'un des meilleurs manuscrits de *Mélusine* n'est pas en défaut, le roi d'Aragon lui-même, parce qu'il est un Cabrières. Les Cadillac, qui seraient du Quercy d'après la version anglaise de *Mélusine*, faite vers l'an 1500, descendent également des frères de Lusignan et cette version ajoute à la nomenclature, en les plaçant au premier rang, les Château-Renaud [2].

Les Lusignan de Chypre et d'Arménie ont laissé dans l'histoire les plus nobles souvenirs. Guy, le premier roi de Chypre, était fils de Hugues VIII le Brun, huitième seigneur de Lusignan. Le royaume leur demeura jusqu'en 1473.

La gloire de cette dynastie fut Pierre le Vaillant. Resté face aux Sarrasins le seul champion de la chrétienté perdue de guerres fratricides, il rêvait d'une nouvelle croisade. Deux fois, pour ranimer la ferveur, il parcourut la France et l'Angleterre, contrées où sa campagne en Egypte et la prise d'Alexandrie l'avaient rendu célèbre. C'était le Godefroy de Bouillon de la dernière heure. Son

1. Fol. 95, v°, 1re col. Moreri. De Mas Latrie, Comtes de la Marche, seconde maison, les Lusignan.

2. Fol. 157, v°, 2e col., et, de plus, pour les Cabrières, fol. 157, r°, 1re col.; ils seraient issus du mariage de Bernardon, fils d'Eudes, comte de la Marche, avec la fille unique du dernier seigneur de Cabrières. Les Cabrières sont-ils ceux de Languedoc ou les Cabrera de Catalogne entre Mataro et Barcelone? Ceux-ci probablement, Jean d'Arras avait lu dans les *Loisirs impériaux* l'histoire merveilleuse de leur ancêtre Girald et de son cheval Bon Ami (V. le texte de Gervaise en appendice). — Et en sont yssuz les hoirs de *Cabrieres* qui a present est roy d'*Arragon* (Bibliothèque Nationale, ancien fonds français, n° 1485, fol. 129, v°). — Cadillac et Château-Renaud (*M. E.*, pp. 355, 356).

Digitized by Google

meurtre devait retarder jusqu'aux dernières années du XIVe siècle l'exécution de ses desseins et aboutir au désastre de Nicomédie.

Le royaume de la Petite Arménie fut fondé en 1187. Les Lusignan ne commencèrent à y régner qu'en 1342. Ils formèrent la troisième dynastie. Mais le fondateur du royaume, Léon II le Grand, épousa Sibille, fille d'Amaury de Lusignan, second roi de Chypre, et d'Isabelle d'Anjou, reine de Jérusalem et sœur du troisième roi de Chypre, Hugues 1er (1210). En 1341, après la mort de Léon V, les « nobles et les non nobles » d'Arménie élurent régent Jean de Lusignan, prince et connétable du royaume. Le premier Lusignan roi d'Arménie fut Guy (1342-1344). Après un interrègne de vingt-et-un ans pendant lequel deux usurpateurs, Constantin IV et Constantin V, se succédèrent, Pierre le Vaillant fut élu (1365). Il régna jusqu'à « la dure aventure ». Le second usurpateur posséda le royaume jusqu'à sa mort en 1373. Léon VI de Lusignan, fils de Jean de Lusignan, fut couronné en 1374, avec sa femme Marguerite de Soissons. L'année suivante, il perdait son royaume et la liberté. Il tint prison au Caire jusqu'en 1382. L'intervention du roi d'Aragon le délivra. Il mena dans la suite une vie errante, à Venise, en Avignon, en Castille, en Aragon. Il arriva enfin à Paris en 1384, « n'ayant pas de quoi vivre », dit Froissart. Il reçut de Charles VI une assistance royale qui ne se démentit jamais et mourut au palais des Tournelles, le suprême asile que le roi de France lui avait ménagé, le 29 novembre 1393, quelques mois après l'achèvement de *Mélusine*. Il fut inhumé à côté du grand autel des Célestins de Paris dans un magnifique tombeau qui fut transféré depuis à Saint-Denis. Avec lui finit la domination des Lusignan en Arménie. Elle avait été très courte et très malheureuse et le dernier roi avait véritablement porté le nom de « bête mue ». C'était le châtiment annoncé par Mélior à son petit neveu qui ne voulait que « le don du corps d'elle » pour salaire de ses nuits de veille au château de l'Epervier.

Digitized by Google

Mélior jouait sur le nom de Léon qui est en latin et en vieux français le même que celui de lion. Le lion est une bête mue, c'est-à-dire une bête sauvage. Il est même la bête mue par excellence puisqu'il est le roi des animaux [1].

Parmi les familles d'Europe que Jean d'Arras dit être des Lusignan, le Père Etienne de Lusignan, bien placé pour connaître la généalogie de la maison à laquelle il appartenait et « à qui la chose touchait de plus près, étant naturel à chacun de savoir la descendance de ses ancêtres », n'en reconnaissait que deux, les la Rochefoucauld et les Parthenay-Larchevêque, mais il leur adjoignait les Saint-Gelais, les Saint-Severin, les Saint-Vallier, les Valence, les Montignac et enfin les Soubise dont il faisait une branche des Larchevêque. « Or n'ai-je trouvé », concluait-il, « qu'autres races soient descendues de la maison de Lusignan » [2].

Cette liste est incomplète. Il y a des fantaisies dans celle de Jean d'Arras.

On a vu que les comtes de la Marche étaient des Lusignan. Il en est de même des comtes de Pembroke. La tige des Pembroke fut Guillaume de Lusignan dit de Valence, quatrième fils de Hugues X, seigneur de Lusignan et comte de la Marche, et d'Isabelle d'Angoulême, veuve de Jean sans Terre, roi d'Angleterre [3].

Les Parthenay-Larchevêque pourraient venir des Lusignan. Ils en portaient les armes brisées d'une bande de gueules. Leur maison aurait été fondée au commencement du XII[e] siècle par Guillaume, fils de Gilles de Lusignan (1100-1130). Quoi qu'il en soit, les deux familles étaient

1. Fol. 163, r°, 2° col. — Sur les Lusignan d'Arménie, v. Jean Dardel, *Chronique d'Arménie* (1332-1384) dans *Recueil des historiens des Croisades*, Documents arméniens, t. II, pp. 21-108; Froissart, liv. III, chap. 21-23, t. III, pp. 69, ss. La figure de Léon VI représentée en marbre blanc sur son tombeau de marbre noir se trouve gravée dans les *Monumens de la monarchie françoise* par Dom Bernard de Montfaucon, t. III, planche 32, pp. 188, 189. Le tombeau a été publié par Lenoir, *Statistique monumentale de Paris*. Eglise des Célestins.

2. *Histoire de Cypre*, fol. 188, v°; 199, v°

3. De Mas Latrie. Léopold Delisle, *Chronologie historique des comtes de la Marche, issus de la maison de Lusignan* dans le mémoire précité, p. 537.

Digitized by Google

alliées. Valence de Lusignan, fille de Guillaume, fils de Geoffroy Ier et d'Eustache Chabot, épousa Hugues III de Parthenay. C'est par ce mariage que la seigneurie de Vouvant dont Eustache Chabot avait été la dame, puis Geoffroy à la Grand Dent le seigneur, et la seigneurie de Mervent qu'avait possédée le père de Valence, passèrent chez les Parthenay-Larchevêque[1].

Les la Rochefoucauld et les Luxembourg avaient du sang des Lusignan.

Du mariage de Hugues III de Parthenay et de Valence de Lusignan naquit Létice, épouse d'Aimery Ier, seigneur de la Rochefoucauld[2].

Vers le milieu du xve siècle, plus de cinquante ans après l'apparition du livre de Jean d'Arras, Louis, fils de Pierre de Luxembourg, comte de Brienne et de Saint-Pol, et de Marguerite des Beaux d'Andrie avait pour cri de guerre « Lusignan ». Il descendait à la septième génération de Hugues Ier, troisième roi de Chypre. Marie, fille du roi Hugues, avait épousé Gautier IV le Grand, comte de Brienne. Au xive siècle, leur arrière petite-fille Isabeau, comtesse de Brienne et duchesse d'Athènes, apporta en dot ses droits et ses titres à Gautier IV, seigneur d'Enguyen en Hainaut. Le mariage de leur petite-fille Marguerite avec Jean de Luxembourg les fit entrer dans la maison de Luxembourg. Pierre de Luxembourg était le fils de Jean et de Marguerite. Ils s'étaient épousés vers l'époque où Jean d'Arras écrivait son roman et le mariage de ce lointain descendant des Lusignan lui fit imaginer de rap-

1. Favre, p. xlii. *M. E.*, p. 375. Le P. de Lusignan ne parle que de Gilles de Lusignan et il indique des dates plus recentes. Gilles est frère de Geoffroy à la Grand Dent et il fut fait connétable de France l'an mil cent nonante par Philippe Auguste « Et d'iceluy sont descendues deux illustres familles, sçauoir celle de *Partenay* et de *Soubise*, autrement dicte l'*Archeuesque*, lesquelles sont encore pour le iourdhuy en *France* en grand honneur » (*Histoire de Cypre*, fol. 195, v°).

2 Moreri. Au dire du Pere de Lusignan, « *Aimar* dont est sortie la tres illustre et tres puissante maison de la *Roche-foucault* » était issu de *Hugues* le *Brun* de *Lusignan* pere de *Hugues*, premier comte de la *Marche* (*Histoire de Cypre*, fol. 193, v°) Mais il place Hugues le Brun à la fin du xie siècle au lieu de la seconde moitié du siècle suivant.

Digitized by Google

procher le lion de Luxembourg du lion de Lusignan. Plus tard, le relief que le roman avait donné au nom de Lusignan mit dans l'esprit de leur petit-fils de prendre le cri des Lusignan [1].

Il existait quelque affinité entre les Château-Renaud de Touraine et les familles de Lusignan et de Luxembourg. Ils étaient de la grande maison des Châtillon-sur-Marne, de la branche des comtes de Saint-Pol et de Blois. Marie de Châtillon, qui vivait au commencement du XIVe siècle, avait épousé Aymard de Valence, de la maison de Lusignan. Sa contemporaine Jeanne de Châtillon était mariée avec Gauthier V, comte de Brienne, et Pierre de Luxembourg était leur descendant [2].

Il n'y a peut-être aucune preuve que les autres familles nommées dans le roman, en particulier la plus connue, les Sassenage, soient des branches de la famille de Lusignan. Ismidon Ier et Hector de Sassenage, père de saint Ismidon ou Ismier, qui vivaient au commencement du XIe siècle, étaient fils d'Artaud, grand seigneur du Viennois. Mais cet Artaud doit être distingué de son contemporain Artaud III, comte de Forez [3]. Au surplus, les deux Artaud

1. Appendice. Table généalogique des Luxembourg, de la branche de Brienne-Saint-Pol.

2. *Dictionnaire de la noblesse*, col. 458. De Mas-Latrie.

3. Chorier fait cette confusion, probablement avec une arrière-pensée ; il songe à Raimonnet, le fils de Mélusine, comte de Forez, ce pourrait être son Artaud. De la Mure, dont l'autorité en histoire vaut celle de Chorier, ne veut pas admettre les Sassenage dans sa fabuleuse généalogie des comtes de Forez, mais il dore la pilule aux seigneurs dauphinois. Les Sassenage, dit-il, descendent des ducs d'Aquitaine et des comtes de Poitiers, d'où proviennent aussi les Lusignan. « Ce seroit donc faire injure et violence aux antiquités de l'illustre maison de *Sassenage* que de la soustraire à la maison de *Lusignan-Poitiers*, de lui donner une autre origine que celle-là qui est si relevée et dont elle est en possession, avec tant de droits et par tant de preuves, sa tradition ayant prescrit contre tout autre qu'on lui voudroit chercher. » Dans le fait, il n'y a ni droits ni preuves autres que la mention des Sassenage dans le roman de Jean d'Arras, et la tradition ne repose que sur cette unique autorité. Mais de la Mure donne ses preuves pour se défaire des Sassenage. Artaud III a vécu au plus tard jusqu'en 1017. Artaud, du Viennois, vivait encore en 1030 ; en l'an 1003 il avait déjà plusieurs fils et filles. Artaud III était alors à peine en âge de se marier. Prit-il femme plus tard ? Ce qui est certain, c'est qu'il ne laissa pas d'enfants, puisque son frère aîné lui succéda dans le comté de Forez (T. Ier, pp. 72, 73).

Digitized by Google

n'en feraient-ils qu'un seul, celui-ci ne serait pas un Lusignan.

Ismidon Ier et Hector furent les auteurs des deux familles de Sassenage, la première éteinte en 1338, la seconde, celle de Bérenger, encore existante. Deux Bérenger prirent part à l'expédition que Pierre le Vaillant conduisit en 1367 au secours du Cruq attaqué par le Grand Caraman. L'un, Raimond, grand maître de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, amenait ses chevaliers. L'autre, embarqué sur une galère du roi de Chypre, était « le sire de Sassenage, chevalier sage et loyal », dit Machaut [1]. Mais nulle part il n'est dit que le seigneur de Sassenage et le grand maître aient été cousins du roi. En somme, les Sassenage sont une famille « pure dauphinoise », indigène, ils ne sont pas de la maison de Lusignan [2].

1. Et si avoit dou Dauphinal
Un chevalier sage et loial,
C'est li sires de Chassenages
(*La Prise d'Alexandrie*, p. 144).

Le roi avait fait armer six galères pour l'expédition. Machaut énumère les seigneurs et les chevaliers montés sur les galères. Sassenage était dans la sixième commandée par Bermond de la Voulte. — En 1396, le sire de Sassenage, avec deux autres commissaires, représente le roi Charles VI au traité qui réunit Gênes à la France (Le Laboureur, *Histoire de Charles VI*, Paris, 1663, p. 337).

2. C'est la conclusion de le Laboureur, autrement sincère que Chorier et que de la Mure. « *Sassenage* est une très ancienne maison de *Dauphiné* qu'on a voulu faire sortir d'un cadet des comtes de *Forez ;* ce qui n'est pas bien prouvé. Je la tiens pure *dauphinoise*, et assez illustre de son chef, sans qu'elle ait eu besoin d'une gloire étrangère pour la soutenir. » (*Projet de la seconde partie des mazures de l'Isle Barbe*, De la Mure, t. Ier, p. 73, n. 1). — Nous avons suivi Chorier dans ce bref exposé de la généalogie des Sassenage (*Histoire généalogique de Sassenage. L'Estat politique du Dauphiné*, Grenoble, 1671, v° Sassenage). — Salvaing ne s'exprime pas d'une manière aussi affirmative en ce qui concerne la commune origine des Bérenger et de la première race des Sassenage. Il se contente de rapporter ce qu'avance Chorier. « Cette première race finit en la personne de *Béatrix* de *Sassenage*, fille de *François* et d'*Agnes* de *Gez* de *Joinville* et sœur d'*Albert*, souverain capitaine des armées du roy *Philippes* de *Valois* en *Poitou* et en *Xaintonge*, l'an 1338, laquelle fut mariée à *Aymar Berenger*, seigneur souverain de *Pont* en *Royans*, issu en ligne masculine d'*Ismidon*, prince de *Royans*, qui vivoit l'an 1030. Et à cause de ce mariage *Henry Berenger*, fils de cette *Béatrix*, fut obligé de prendre le nom de *Sassenage*, suivant la disposition testamentaire de *François* de *Sassenage*

Digitized by Google

Quelques autres personnages du roman peuvent appartenir à l'histoire. Le « haineux » Mataquas, fils d'Elinas, est le *Maccabaeus* des chroniques latines, le Macbeth de l'histoire d'Ecosse et de la tragédie de Shakespeare. L'un et l'autre s'élèvent au trône d'Ecosse par la trahison. Celle de Mataquas détruit sa propre famille. Presine s'éloigne avec ses filles, Elinas devient fou. Macbeth tue le roi Duncan. Mais une fois maître du royaume, il gouverne avec douceur et habileté il est ferme et juste. De même Mataquas se conduit « vaillamment ». C'est exprimer d'un mot toutes les qualités d'un bon roi [1].

On chercherait vainement le nom d'Aimery dans la généalogie des comtes de Poitiers [2]. Mais les souvenirs que laissa Hugues le Veneur ont servi peut-être de modèle pour le récit des aventures de chasse par quoi débute l'histoire de Raimondin, et pour le portrait du comte Aimery. Il aimait beaucoup la chasse, les chiens et les oiseaux. « Il avait nombre de braconniers et fauconniers, oiseaux de proie, chiens braques, lévriers, chiens courants, limiers et chiens de grosse chasse [3] ».

Saint Guillaume, dont Aimery est le trisaïeul, qui

du 15 avril 1328 *Pierre Boissat*, en son *Histoire de l'Ordre de Saint Jean de Hierusalem*, traitant la vie de *Reymond Berenger*, grand maître du même ordre. dit que la maison de *Berenger* est véritablement issue des anciens *Berengers*, rois d'*Italie*. Quelques autres la font descendre des *Berengers*, comtes de *Provence* qui s'appelloient communement *Raymonds*, comme ont fait les *Berengers* de *Dauphiné* pour marque de leur origine. Mais *Nicolas Chorier*, historiographe de *Dauphiné*, justifie par des anciennes chartes qu'*Ismidon*, prince de *Royans*, chef de la maison des *Berengers*, étoit fils d'*Artaud II*, comte de *Lyon* et de *Forests* et frère d'*Hector* qui eut en partage la terre de *Sassenage*, suivant quoy la première et la seconde race de *Sassenage* n'avaient qu'une même tige (P. 321).

1. Duncan fut tué en 1039. Polydori Vergelii Vrbinatis *Anglicae Historiae libri viginti septem* (Basileae. 1555) pp. 115. 151 : Maccabaeus, homo scelere et audacia singulari. Walter Scott. *Histoire d'Ecosse*, chap. II, trad. Albert Montémont (Paris. 1837), t. Ier p. 23. Cpr. Macchabet ou Macbede (Moreri, an. 1040-1057).

2. Bouchet, dans ses *Chroniques*, dit qu'il n'a pu trouver un duc ou un comte de Poitou nommé Bertrand ou Aimery. Il en conclut que l'histoire tout entière est une de celles auxquelles il est impossible d'ajouter foi, mais qui sont en même temps très agréables à lire (*Partenay*, p. XIII, n° 2).

3. Fol. 7, v°, 1re col.

Digitized by Google

délaissa toute possession mondaine pour servir Dieu, et se mit en l'ordre des Blancs Manteaux, est saint Guillaume, ermite à Maleval près de Sienne en Toscane, mort le 10 février 1136. Jean d'Arras semble l'avoir confondu, ainsi que d'autres l'ont fait, avec trois comtes de Poitiers, ducs d'Aquitaine du même nom.

Le plus ancien est Guillaume Ier dit Tête d'Etoupe, qui épousa la fille de Rollon, premier duc de Normandie, fut le père de Guillaume II et se fit religieux à Saint-Cyprien de Poitiers, puis à Saint-Maixent. Il y mourut en 963 [1].

Guillaume III le Grand se maria deux fois, fonda l'abbaye de Maillezais et y mourut en 1030.

Guillaume VIII ne laissa pas d'héritier mâle. Sa fille Eléonore épousa successivement le roi de France Louis le Jeune et le roi d'Angleterre Henri II. Guillaume VIII ne fut ni religieux ni saint. S'emparant des biens des églises, maltraitant les chanoines de Saint Hilaire de Poitiers, partisan de l'antipape Anaclet, saint Bernard le convertit. Il mourut le Vendredi Saint de l'année 1137 dans un pélerinage de pénitence à Saint Jacques de Compostelle [2].

Cependant le romancier se rapproche de l'histoire lorsqu'il allie le souvenir de saint Guillaume à l'ordre des Blancs Manteaux. Cet ordre dont le vrai nom est celui des Servites ou Serviteurs de Marie, n'a été créé que longtemps après sa mort, et non pas en Toscane, mais

1. Si l'on en croit le P. de Lusignan, Guillaume Tête d'Etoupe fit son frère Hugues premier comte de Lusignan en 970 et fonda l'ordre des Guillelmites (*Histoire de Cypre*, fol. 190, r°). Mais Guillaume Tête d'Etoupe était mort en 963, Hugues le Blanc qui vivait en 967 n'était peut-être pas son frère et n'etait que seigneur de Lusignan et l'ordre des Guillelmites ne date que du XIIe siècle.

2. « *Sainct Guillaume*, aussi duc d'*Aquitaine* et comte de *Poictiers* et d'*Auvergne*, fils du petit-fils de ce premier, renonçant comme son bisayeul, à ses duché et comtez (à ce incité par l'exhortation de *sainct Bernard*) fut aussi hermite et fut premier autheur et fondateur de l'ordre et religion des Hermites, dicts de sainct Augustin. » (*Histoire sommaire*, fol. 72, r°). Guillaume VIII est bien le fils du petit-fils de Guillaume le Grand, mais l'ordre des Ermites de saint Augustin existait avant saint Guillaume. La création des Guillelmites n'en fut qu'une réforme. — Suger, *Vie de Louis le Gros* (édn Molinier. Paris. 1887). 33, p. 127.

Digitized by Google

à Marseille. Mais lorsque saint Guillaume fut mort, ses disciples fondèrent l'ordre des Guillelmites, qui suivaient la règle des Ermites de saint Augustins et portaient des manteaux noirs. Les Servites avaient à Paris une maison dans la rue de la Vieille Parcheminerie. La rue et le monastère lui-même reçurent le nom de Blancs Manteaux. En 1298, le couvent fut donné aux Guillelmites, néanmoins le nom resta. Toutes ces complications expliquent la nouvelle confusion commise par Jean d'Arras que sa profession devait conduire dans la rue de la Vieille Parcheminerie [1].

Sarrasins d'Orient et chevaliers de Rhodes tiennent une grande place dans le roman. Aventurés en Chypre et en Arménie, les fils de Mélusine combattent les uns, les autres les aident. Ici encore l'histoire est la base de la légende.

Généreux, braves, loyaux également, les chrétiens et les Sarrasins s'estimaient réciproquement. Urian, à la bataille de Famagouste, voit le soudan de Damas tailler ses gens à grands coups de hache. « Par ma foi », dit-il, « c'est grand dommage que ce Turc ne croie en Dieu, car il est bien preux, mais il me tue mes hommes, et nous ne sommes pas ici pour tenir de longues paroles ». Il se jette sur lui et lui coupe la tête [2].

Le second soudan de Damas est le neveu du soudan décapité. Bien battu lui-même devant sa capitale par les frères de Lusignan, il s'éprend d'amitié fervente pour Geoffroy qui l'a d'un coup d'épée fait voler à terre lui et son cheval. Il le mène à Jérusalem, lui fait les honneurs des Lieux Saints, le reconduit à Jaffa, le comble de joyaux, et le chrétien et le mécréant, en se quittant, se fussent embrassés s'ils n'eussent craint d'enfreindre leur loi [3]. Devançant Walter Scott dans son *Talisman*, Jean d'Arras

1. Moreri, v° Blancs Manteaux, Guienne (Ducs de), Guillelmites, Guillaume de Maleval.
2. Fol. 58, r°, 1re col.
3. Fol. 127, v°, 1re col.

Digitized by Google

donne au soudan la grandeur d'âme et la courtoisie du sultan Saladin, le noble adversaire de Philippe Auguste et de Richard Cœur de Lion.

Les relations d'Urian et de Guion avec l'ordre de Saint Jean commencent au début de leur expédition, avant leur arrivée en Chypre, par la délivrance de deux galères de Rhodes poursuivies par les Sarrasins. Le grand maître de Rhodes arme aussitôt plusieurs galères et part avec eux au secours du roi de Chypre assiégé dans Famagouste [1]. Le siège levé, les frères de Lusignan font leur entrée solennelle dans la ville, et le grand maître prend la tête du défilé [2].

Urian devenu roi de Chypre, envoie par la mer Guion et le maître pour savoir si les Sarrasins ne reviennent pas dans son pays. Ils rencontrent la flotte sarrasine et la détruisent. Ils abordent au Cruq. Au milieu du festin de leur réception, un frère servant annonce qu'une grosse flotte a passé devant Rhodes et pris le chemin de Chypre. Ils remontent hâtivement sur la mer et s'en vont, cinglant toutes voiles tendues, à sa poursuite [3].

Ils remportent une troisième victoire navale et jettent par dessus bord quantité de Sarrasins. Mais Guion en remet cent au maître pour racheter certains chrétiens et des frères de la religion prisonniers des Turcs. Il lui donne également deux des navires conquis [4].

La guerre se poursuit en Chypre. L'amiral des Curdes et le roi Bradimont de Tarse assiègent Limassol. A la nouvelle de la déconfiture de la flotte sarrasine, ils se retirent au port du cap Saint André et y prennent terre. Guion et le maître fondent « comme tempête » sur leurs vaisseaux et les brûlent. Six navires seulement échappent au désastre [5].

Alors se livre la dernière bataille. Les frères de

1. Fol. 45, v°, 2e col., ss.
2. Fol. 60, r°, 2e col.
3. Fol. 66, r°, 1re col.
4. Fol. 67, r°, 1re col.
5. Fol. 68, r°, 1re col., ss.

Digitized by Google

Lusignan massacrent les Sarrasins sur le rivage. Le maître, avec ses galères, est aux aguets pour leur couper la retraite. Tous leurs navires sont pris et les païens « rués en la mer [1] ».

La campagne est terminée. Le maître, en compagnie des barons de Poitou et de Chypre, assiste aux noces de Guion et de l'héritière du royaume d'Arménie. Puis il emmène les barons à Rhodes et leur fait grande chère [2].

Après plusieurs années, les Sarrasins veulent avoir leur revanche. Le calife de Bagdad et le Grand Caraman courent l'Arménie [3]. Le calife, le roi Anthénor d'Antioche, l'amiral des Curdes et le soudan de Barbarie font ensemble leur serment de ne jamais finir la guerre qu'ils n'aient détruit Rhodes, mis tout à mort en Arménie et en Chypre, crucifié Urian et brûlé sa femme et ses enfants [4].

Mais il y avait parmi eux un espion qui était en propre au grand maître. Il connaissait si bien le langage des Sarrasins qu'ils n'eussent jamais pensé qu'il ne fût pas des leurs. Il sut tout leur secret, vint à Beyrouth et se mit dans une barque qui partait pour la Turquie chercher des marchandises.

La barque relâcha dans le port de Rhodes. L'espion dit qu'il voulait aller un peu dans la ville. « Revenez vite », lui répondit-on, « on ne vous attendra guère ». — « Je reviendrai bientôt », dit-il. Mais le plus tôt qu'il put, il fut donner des nouvelles au maître [5].

Urian, de suite prévenu, mande au maître et à Guion de s'embarquer avec toutes leurs forces et de l'attendre sur la côte de Jaffa. C'était dans ce port que les Sarrasins avaient assemblé leur flotte. Le maître prit avec lui quatre mille hommes d'armes, frères chevaliers, frères sergents d'armes et autres, étrangers qui allaient cherchant les aventures [6].

1. Fol. 71, r°, 2e col., ss.
2. Fol. 74, r°, 2e col., ss.
3. Fol. 113, v°, 1re col.
4. Fol. 114, r°, 2e col.
5. Fol. 114, v°, 1re col.
6. Fol. 114, v°, 2e col.

Digitized by Google

Chemin faïsant, ils se heurtèrent contre la flotte d'Anthénor et de l'amiral, partie en avant-garde. Ils étaient perdus si Dieu n'eût conduit Geoffroy au lieu de la bataille. Il avait appris, à Lusignan, le danger que couraient ses frères. Mélusine et Raimondin lui avaient équipé une flotte. « Ce chevalier tout forcené », dirent les Sarrasins, « contre qui nul ne pouvait tenir », sauva Guion et le maître [1].

Les chrétiens prennent Jaffa et marchent sur Damas [2]. Le maître fait l'avant-garde. La victoire de Damas est suivie de la conclusion d'une trêve de cent ans. Le maître y prend part. Il accompagne les Lusignan au Saint Sépulcre. Ils y font ensemble leurs dévotions. Au retour, le maître les retient dans son île pour les festoyer [3].

Ce que l'on remarque dans ces aventures romanesques, c'est l'harmonie constante qui règne entre les Lusignan et les chevaliers de Rhodes. L'histoire est moins belle. Les Hospitaliers n'eurent pas toujours à se louer des Lusignan.

Trois fois, on voit dans *Mélusine* des chefs sarrasins sortant furtivement de la bataille qui tourne pour eux à la déconfiture. Assailli par Guion et par le maître, l'amiral des Curdes s'enfuit dans une galiote si raidement que tous s'en émerveillent. Le calife, à la bataille du Cap Saint André, court à la mer. L'amiral le fait entrer dans la galiote où il s'est lui-même échappé, et lorsqu'ils voient le danger venir sur eux, ils fuient, les voiles hautes et les rames frappant vivement. En Syrie, le second soudan de Damas sort de la mêlée, tourne la targe derrière le dos, frappe des éperons et court vers le camp des païens [4]. Ces désertions rappelaient la dérobade du roi de Chypre Henri II de Lusignan au siège d'Acre, se faisant relever de la garde de nuit, promettant de

1. Fol. 113, v°, 1re col.; 116, v°, 1re col.: 118, r°, 1re col.
2. Fol. 119, v°, 2e col., 88.
3. Fol. 127, v°, 1re col.
4. Fol. 67, r°, 1re col.; 71, v°, 2e col.: 123, v°, 2e col.

Digitized by Google

reprendre la garde au matin, mais profitant de l'obscurité pour se rendre au port et rentrer dans son île (1291) [1].

Les Hospitaliers, chassés de la Terre Sainte par la prise d'Acre, obtinrent de Henri II la permission de se retirer à Limassol. Ils y subirent de sa part de telles vexations qu'elles les déterminèrent à conquérir l'île de Rhodes pour y trouver la liberté.

Les torts étaient du côté des Lusignan. Les chevaliers de Saint Jean restèrent fidèles à la seconde mission que Raimond Dupuis leur avait assignée, celle de défendre par les armes la chrétienté.

En 1187, leur maître, Garnier de Napoli en Syrie, à la bataille de Tibériade où fut pris le roi de Jérusalem Guy de Lusignan, s'ouvrait à coups d'épée un passage à travers les rangs ennemis, et mourait le lendemain de ses blessures. Sept ans plus tard, les Hospitaliers voulurent que le roi de Chypre portât aussi le titre de roi de Jérusalem, marquant de cette manière leur volonté d'arracher la ville sainte aux infidèles.

Sous le règne de Constantin IV, les Sarrasins d'Egypte envahirent la Petite Arménie. Constantin implora l'aide des chevaliers de Saint Jean. En dépit de tout ce qui pouvait leur répugner dans le nouveau roi, usurpateur et grec schismatique, le maître, Dieudonné de Gozon, plaçant au-dessus de toute considération le nom chrétien, répondit à cet appel. Les Hospitaliers ne quittèrent l'Arménie qu'après l'avoir purgée des infidèles. Ils préparèrent ainsi la restauration du dernier roi d'Arménie de la maison de Lusignan [2].

1. MICHAUD, *Histoire des croisades* (6e édn. Paris. 1841), t. V, p. 131 et pièces justificatives, IV, p. 425. Relation du siège et de la prise d'Acre par les Sarrasins publiée par Dom Martène, qui n'est autre chose qu'une lettre de Jean de Vile, maître de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem. D'après les *Gestes des Chiprois* cette fuite aurait été concertée avec le maître de l'Hôpital. Le roi et le maître seraient partis ensemble. « Le roy de Jerusalem et de Chipre, quant il vy seste meschanse, si vint au maistre de l'Ospitau, et vyrent bien que nul conseil ny secours ne valloit plus, si se sauverent et monterent es gualees » (*Historiens des croisades*, vol. précité, p. 814, § 500).

2. DE SAINT-ALLAIS, *Nobiliaire universel de France*, t. XX (Paris. 1875), p. 37 (Année 1343).

Digitized by Google

L'union des Hospitaliers et des Lusignan se renouvela dans la campagne de 1367 achevée par la prise d'Alexandrie. Sans doute l'auteur de *Mélusine* pensait surtout à l'expédition de Pierre Ier lorsqu'il racontait celle des frères de Lusignan en Syrie. Plusieurs détails sont les mêmes. Les navires sarrasins sortaient du port d'Alexandrie, donnaient la chasse aux vaisseaux des chrétiens, et menaçaient les rivages de la Syrie. Il fallait les anéantir dans leur repaire. La prise de Jaffa par les fils de Mélusine et le maître de Rhodes est-elle autre chose que celle d'Alexandrie par Pierre le Vaillant et Raimond Bérenger? La flotte des infidèles est brûlée dans le port, la ville prise d'assaut, le butin chargé sur les vaisseaux. Mais après des combats furieux et des pertes énormes des deux côtés, les chrétiens se retirent [1].

Deux choses sont remarquables dans le roman de Mélusine, lorsqu'on le considère au point de vue de ses rapports avec l'histoire. C'est que plusieurs personnages et certains évènements appartiennent au XIVe siècle, en particulier à l'époque où vivait Jean d'Arras. L'auteur savait qu'il intéresserait ses contemporains et ses patrons en mêlant au conte de la fée serpente les choses et les gens de leur temps. C'est aussi le soin qu'il met à faire à chacun de ses protecteurs et à ses hautes relations une part définie parmi ces choses intéressantes. Leurs fiefs, leurs royaumes, devenaient le théâtre des scènes du roman. *Mélusine* était pour tous un livre d'actualités.

Le roi d'Aragon avait dans son lot Palestine au Mont Canigou, Raimondin au Montserrat. Les barons de sa cour, comtes d'Empurias, de Prades, d'Urgel, tous de la maison royale d'Aragon, et les comtes de Cardone étaient flattés de voir leurs ancêtres figurer dans le premier rang aux obsèques de Raimondin [2]. Vers la fin du XVe siècle, un comte de Cardone accueillit Thomas de Lusignan, de la famille des rois de Chypre chassée par les Turcs, et

1. *La Prise d'Alexandrie*, p. 315. De Saint-Allais, t. XX, p. 40, nº XXX.
2. Fol. 158, rº, 2e col.

Digitized by Google

l'adopta. Il serait peut-être téméraire de penser que la mention des Cardone dans un livre alors en renom fut pour quelque chose dans cet acte de bienfaisance [1].

Le duc de Bar et les princes de la maison de Bohême-Luxembourg suivaient les chevauchées des enfants de Lusignan sur les rives de la Meuse, du Rhin et de l'Elbe.

Dans le « très vaillant prince » Asselin, seigneur de Luxembourg, père de Chrétienne « très belle et très bonne », ils reconnaissaient « Wincelin », c'est-à-dire Venceslas, fils du roi Jean l'Aveugle et de Béatrix de Bourbon, frère de l'empereur Charles IV, beau-frère du roi de France Jean le Bon et grand oncle de Charles VI, en faveur duquel Charles IV avait érigé le comté de Luxembourg en duché, en le mariant avec Jeanne, duchesse de Brabant et de Limbourg (1354). « Le gentil et joli duc », dit Froissart, « et quand il sortit de ce siècle, on disait que le plus haut et le mieux enlignagé de plus noble sang était mort », et sa veuve « n'eut jamais volonté de se remarier [2] ».

La générosité chevaleresque du duc Oste de Bavière, se joignant spontanément aux Lusignan et au roi d'Alsace pour sauver le roi de Bohême, plaisait aux cours de Lorraine et de France. La maison de Bavière y était depuis longtemps en honneur et Charles VI avait demandé au duc Frédéric sa fille Isabeau pour en faire la reine de France.

Le duc de Berry ne pouvait être qu'attentif à ce qui concernait le Poitou, sa noble et difficile conquête, et comme il est glorieux de triompher d'ennemis valeureux, l'auteur ne tarit pas d'éloges sur la bravoure des Poitevins. Devant Famagouste, au cap Saint André, sous les murs de Luxembourg et de Prague, les plus épais bataillons se laissent percer par leurs charges furieuses [3].

1. *La Vérité sur la famille des Lusignan du Levant.* A Monsieur le comte de Mas Latrie (Paris. Imp^ie F. Levé). P. 22.

2. Froissart, t. II, p. 239 (1383).

3. Fol. 58, r°, 2^e col. ; 71, v°, 2^e col. ; 84, v°, 1^re col. ; 97, v°, 2^e col. ; 117, r°, 2^e col.

Digitized by Google

A ces nobles, intrépides, fidèles aussi, mais dans le roman plus que dans l'histoire, reviennent les tâches dangereuses et les missions de confiance. Geoffroy à la Grand Dent ne prend avec lui que dix chevaliers du Poitou pour surprendre les Sarrasins devant Damas. « Or, en avant, enfants » crie-t-il ! Les chevaliers descendent de cheval, tirent leurs bonnes épées et frappent parmi les bras et parmi les têtes [1].

Antoine de Lusignan partant pour la Bohême recommande le duché de Luxembourg à un baron du Poitou nommé le seigneur d'Argenton [2]. Geoffroy d'Argenton, souvent nommé par Froissart, était un chevalier loyal, mais dont la loyauté alla d'abord au roi d'Angleterre. Il fut de la chevauchée de Chandos sur le pays d'Anjou. Il combattit à Leusac. Il tint prisonnier dans son château Raimond de Marneil, partisan de France, et « n'osant désobéir au roi son seigneur », s'apprêtait à le lui livrer lorsqu'un écuyer de la nation d'Angleterre le fit évader. Il assistait à la prise de Montcontour aux côtés de Perceval de Cologne et de Jean Creswell. On l'appela au secours de Sainte Sévère. Il se trouvait dans Thouars en 1372, avec Perceval et la plus grande partie des chevaliers du Poitou. Là se termina la carrière anglaise de ces Français. La forteresse rendue, d'Argenton et Perceval « se tournèrent Français » ainsi que leurs compagnons d'armes [3].

Le chevalier de Thouars du roman, s'il est ou le vicomte ou le sire de Thouars des chroniques, fut, au contraire, un Français persévérant. Le vicomte prenait part au siège de Thouars, le sire était de la compagnie d'Yvain de Galles [4].

On ne saurait s'étonner de voir Jean d'Arras mentionner ces Français, les uns servant la France, les autres

1. Fol. 129, v°, 2e col.
2. Fol. 92, r°, 1re col.
3. Froissart, t. Ier, Anjou (P. 341) ; Leusac (P. 350, 1370) ; Montcontour (P. 376, 1371) ; Ste Sévère (P. 389) ; Thouars (PP. 395, 1372).
4. Fol. 113, v°, 1re col. ; Froissart, t. II, p. 10.

Digitized by Google

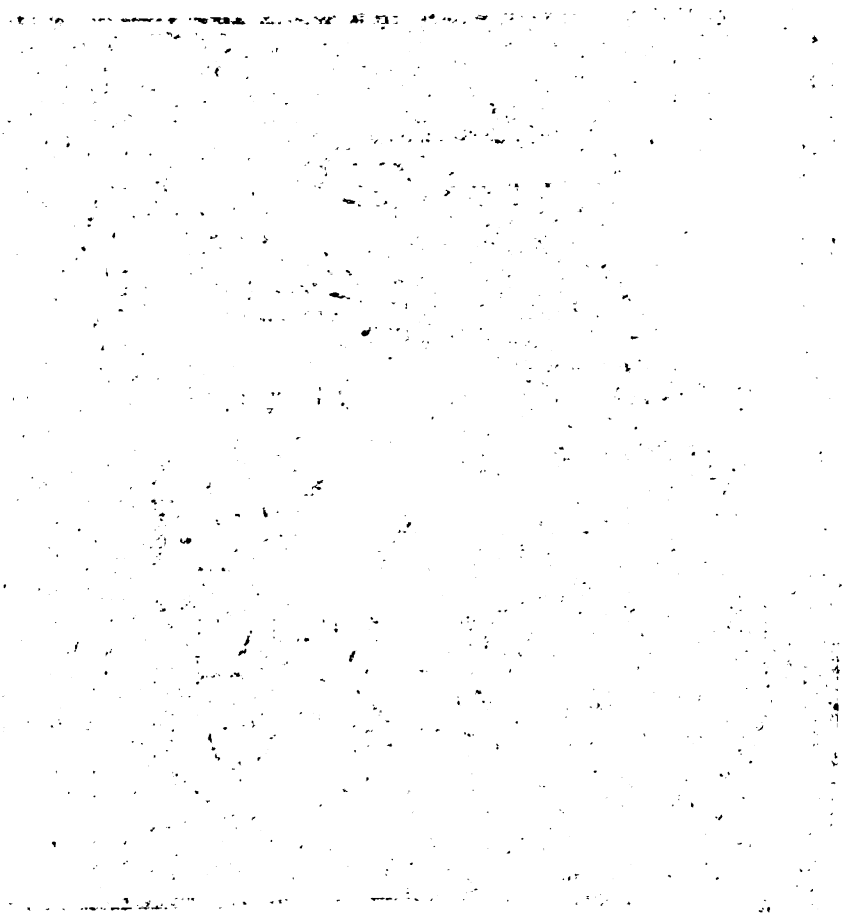

Digitized by Google

Digitized by Google

Les adieux de Mélusine et de son mari Raimondin

Digitized by Google

Digitized by Google

soldats de l'Angleterre, sans marquer entre eux aucune différence, sans paraître craindre de blesser les sentiments du parti français. Il avait de hauts exemples devant les yeux. Au sommet de la société l'indifférence domine souvent, les passions politiques et nationales s'amortissent ou se dissimulent, les opinions opposées se tolèrent ou s'accommodent entre elles. D'autre part, au milieu même de la guerre, les adversaires peuvent vivre en bonne intelligence, tout en faisant leur devoir. Pendant les trêves, seigneurs anglais et seigneurs français voisinaient et joûtaient ensemble [1]. Froissart avait vu à Londres cinq rois, celui d'Angleterre, Jean le Bon son prisonnier, les rois d'Ecosse et de Danemark et un Lusignan, le roi de Chypre, « s'ébattre » chez un tavernier qui était le maire de la cité [2].

Il y a dans le livre de Jean d'Arras, d'autres noms de personnes et de lieux qui n'ont pas été mis sans intention. Ils avaient un sens pour les gens du XIVe siècle.

Duras, c'était une victoire des Français sur les Anglais. En 1377, la ville avait été prise d'assaut par le duc d'Anjou et quelques jours après, le château rendu par composition à Du Guesclin. Au nom de Derval, le château du châtelain félon, s'attachait le souvenir de l'une des innombrables atrocités de la guerre de Cent ans. Les Français assiègent le château. Assiégés et assiégeants détiennent des otages. Par une fenêtre du château les Anglais jettent une sorte d'échafaud, y font monter les otages, leur coupent la tête, corps et têtes roulent dans les fossés à la vue des Français. Aussitôt les Français

1. Joûte du sire de Langurant, Français, avec Bernard Courant, capitaine de Cadilhat, Anglais (Froissart, II, p. 39). Joûte du sire de Vertain, Français, avec Regnaud de Thouars, seigneur de Pouzauges, Anglais, de Jean d'Amberticourt, Français, avec Tristan de la Jaille, Anglais, du bâtard Clarius de Savoie, Français, successivement avec Edouard de Beauchamp et Jannequin Fetaceilles, Anglais, de Jean de Chastel-Morant, Français, successivement avec Jannequin Clifton et Guillaume de Fermiton, Anglais (PP. 101-103). — Joûte de Jehan Boucmel, Français, avec Nicolas Cliffort, Anglais (P. 106).

2. Aubertin, p. 256.

Digitized by Google

amènent leurs otages sur le front et les décapitent sous les yeux des Anglais [1].

Le Cruq, plusieurs fois nommé dans le roman, était fameux par la vigoureuse défense que les Vénitiens opposaient aux Sarrasins pour conserver à la chrétienté son dernier port en Asie.

On pouvait mettre en parallèle Hervé de Léon, le père de Raimondin, sénéchal et conseiller du roi des Bretons, « chevalier courtois, sage, bien morigéné, de telle hardiesse, qu'en regardant l'honneur, il ne redoutait homme au monde », et cet autre Hervé de Léon dont parle Froissart. « Noble homme et puissant », du parti français, il était tant estimé des ennemis que devenu leur prisonnier, Edouard III lui rendit la liberté en lui remettant un défi pour le roi Philippe de Valois [2].

Les deux Alain de Léon faisaient ressouvenir des deux Alain de Beaumont, capitaines français. Tous ces Alain étaient également sages, bons et courtois.

Le traître Josselin du Pont le Léon, jaloux de la fortune d'Hervé et devenu par une calomnie homicide un puissant seigneur de Bretagne, et son fils Olivier « qui ne pèse pas une once de moins que son père », ressemblent aux deux Hue le Dépensier, le père et le fils. « Ils étaient », dit Froissart, « les plus grands maîtres du royaume d'Angleterre et voulaient surmonter tous les autres hauts barons par envie ». Les crimes de Josselin et des Dépensier sont à peu près de même nature. La majesté royale en est atteinte. Le dénouement est aussi pareil. La reine Isabelle d'Angleterre et le roi des Bretons font juger et exécuter les félons [3].

1. Froissart, I, p. 403.

2. Fol. 24, r°, 2e col. Froissart, t. Ier, p. 107, et édn Kerwyn de Lettenhove, t. XXII, table analytique des noms historiques.

3. Froissart, I, pp. 3, 9, 10. — Le nom de Josselin est celui d'un autre usurpateur des terres de Lusignan. Il était seigneur de Parthenay. Hugues IV de Lusignan, qui vivait au commencement du XIe siècle, revendiqua son domaine devant son suzerain, Guillaume, comte de Poitiers. Mais celui-ci prit parti pour le seigneur de Parthenay, et le château de Lusignan fut brûlé de fond en comble (B. Ledain, *La Gatine*, dans *M. E.*, p. 378).

Digitized by Google

La dame du château de Valbruyant, femme de tête et de courage, énergique, avisée, « subtile », c'est-à-dire habile, personnifie trois grandes dames francaises, la dame de Soubise, la comtesse dauphine d'Auvergne et la dame de Plainmartin. Leurs maris absents, seules dans les châteaux dont ils leur ont confié la garde, elles savent les défendre ou les conserver en négociant. Valbruyant lui-même, que Jean d'Arras met en Irlande, est une forteresse française, Chateaubriand, qui s'appelait alors Chastel Bruyant.

La dame de Soubise, assiégée par les Francais, n'ayant que peu de gens, voyant que la ville n'était pas assez forte pour tenir longuement, et sans nulle espérance de secours, appelle les barons et les chevaliers au conseil, et les envoie traiter avec l'ennemi. Elle obtient pour les Anglais de la garnison d'être conduits en sûreté là où il leur plaira d'aller, et jure d'obéir dorénavant au roi de France [1].

La dauphine d'Auvergne, vite revenue de l'ébahissement que lui cause la nouvelle de la surprise du château de Marquel que la ruse d'Aymerigot Marcel et la naïveté du châtelain Girardon viennent de lui enlever, envoie incontinent aux chevaliers du pays deux écuyers pour qu'ils lui aident à conquérir sa forteresse et, le siège traînant en longueur, elle en obtient la restitution moyennant finances [2].

En 1373, après la reddition de Niort et de Lusignan, les Bretons et Du Guesclin se présentent devant le Châtel Allart. « Et tantôt », dit Froissart, « le connétable envoya devers la dame de Plainmartin qui était femme à messire Guichard d'Angle. Elle le supplia que, moyennant sauf-conduit, elle put aller parler au duc de Berry, à Poitiers. Ce que le connétable lui octroya et la fit conduire par l'un de ses chevaliers. Quand elle fut venue au duc, elle s'inclina tout bas. Le duc la fit lever, et lui demanda ce qu'elle voulait dire. « Monseigneur », dit-elle, « je suis

1. Froissart, I, p. 392 (1372).
2. Froissart, II, p. 234 (1388).

Digitized by Google

requise du connétable de France que je mette moi et ma terre en l'obéissance du roi de France. Or vous savez bien que mon seigneur et mari gît prisonnier en Espagne. Ainsi toute la terre est en mon gouvernement. Je suis une femme de nulle défense, et ne puis pas faire de l'héritage de mon mari à ma volonté, car, par aventure, si je faisais aucune chose contre son plaisir, il ne m'en saurait gré et j'en prendrais blâme. Mais pour vous apaiser et ma terre mettre en paix, je me composerai et mes gens aussi, que nous ne serons point guerroyés, et aussi nous ne ferons point de guerre ; et quand mon seigneur sera revenu de prison et retourné en Angleterre, où je crois bien qu'il se retirera, je lui signifierai cette composition. Il m'en répondra sa volonté et tantôt je vous en répondrai ». Le duc répondit : « Dame, je le vous accorde, à condition que vous, ni vos forteresses ne pourvoierez de vivres, ni d'artillerie, ni ne réconforterez autrement qu'elles sont maintenant ». Puis retourna la dame au Chastel Allart et en fit lever le siège[1] ».

C'est le fond du récit de Jean d'Arras[2]. La dame de Valbruyant représente la dame du Châtel Allart et Geoffroy à la Grand Dent le duc de Berry.

« La dame de Valbruyant avait une fille qui pouvait avoir de huit à neuf ans, qui était très belle et gracieuse et un fils qui avait environ dix ans, qui était beau et bien endoctriné. La dame monta sur un riche palefroi et fit monter à cheval ses deux enfants et six damoiselles. Deux vieux gentils hommes conduisaient par les freins les chevaux des enfants. En cet équipage, elle sortit du château.

Devant la porte elle trouva le chevalier qui apportait le mandement de Geoffroy. Elle lui fit un salut très courtois et le chevalier lui fit grande révérence, car il avait été à bonne école. « Sire chevalier », lui dit bien doucement la dame, « monseigneur mon mari n'est pas céans, et pour cela je veux aller par devers monseigneur

1. Froissart, I, p. 399.
2. Fol. 110, v°, 2e col.

Digitized by Google

votre maître pour savoir ce qu'il lui plaît. Il me semble qu'il soit venu ici pour faire guerre, et je ne crois pas que ce soit à mon seigneur mon mari, ni à nul de ceux de cette forteresse, car à Dieu ne plaise que mon seigneur ni nul de ses gens ait fait chose qui doive déplaire à monseigneur son père, et si, par aventure, aucuns, en haine de mon seigneur mon mari, avait informé Geoffroy d'autre chose, je le voudrais humblement supplier qu'il lui plaise ouïr mon seigneur en ses excusations. » Quand le chevalier l'entendit parler si sagement, il répondit : « En bonne foi, madame, cette requête est raisonnable, je vous mènerai vers monseigneur et je crois que vous le trouverez très aimable et que vous aurez bon traité avec lui, bien qu'il soit informé contre Guérin très fâcheusement ». Ils allèrent vers les logis.

Ils descendirent à la tente de Geoffroy. Lorsqu'il sut que la dame était là, il sortit de sa tente et vint à sa rencontre. La dame, qui était très bien apprise, tenait ses enfants par les mains. Avec eux elle s'agenouilla devant Geoffroy et lui fit très humblement révérence. Geoffroy s'incline vers elle, la relève très humblement et lui dit : « Madame, soyez la très bien venue ». — « Et vous, monseigneur, soyez le très bien trouvé ». Les enfants saluent Geoffroy avec grand respect, et quand Geoffroy les a relevés, il leur rend leur salut.

La dame commença de parler. Elle feignit de ne pas savoir que Geoffroy était venu là par mauvais vouloir : « Mon très cher seigneur », dit-elle, « mon seigneur mon mari n'est pas à présent dans cette contrée. Aussi suis-je venue par devers vous pour vous prier qu'il vous plaise de faire à mon seigneur et à moi tant d'honneur que de venir loger en votre forteresse. Amenez autant de gens qu'il vous plaira, car, monseigneur, par ma foi, il y a assez de quoi vous bien recevoir, Dieu merci, et moi et ma maison, nous vous accueillerons très volontiers et joyeusement, comme nous devons faire au fils de notre seigneur naturel ».

Digitized by Google

Geoffroy fut bien ébahi de ce qu'elle osait lui faire cette requête, vu ce dont on l'avait instruit contre son mari. Néanmoins il lui répondit : « Ma belle dame, je vous remercie de la grande courtoisie que vous m'offrez. Mais cette requête ne vous dois-je pas accorder, car on m'a donné à entendre que votre mari ne l'a pas mérité envers mon seigneur mon père ni envers moi. Toutefois, ma belle dame, sachez que je ne suis point venu ici pour guerroyer dames ni damoiselles, Dieu m'en garde, et soyez toute sûre que ni à vous ni à vos gens ni à votre forteresse je ne souffrirai que l'on fasse aucun mal au cas que votre mari n'y soit ». — « Monseigneur, très grand merci, mais je vous prie qu'il vous plaise me dire la cause pour quoi vous avez indignation contre mon seigneur mon mari. Je suis certaine qu'il ne fit jamais rien que lui ou moi ayons pu penser être à votre déplaisir, et je crois, monseigneur, que, s'il vous plaît ouïr mon mari en ses défenses, vous trouverez que ceux qui vous ont prévenu contre lui n'ont pas dit la vérité, et, monseigneur, je me fais forte sur ma vie que vous le trouverez ainsi que je vous le dis ».

Geoffroy pensa un peu et puis répondit : « Par ma foi, dame, s'il se peut excuser qu'il n'a pas erré contre son serment ni faussé l'hommage qu'il me doit, j'en serai tout joyeux et je le recevrai volontiers en ses excusations, lui et ses compagnons. Qu'ils viennent, ils auront toute sûreté. Je donne à votre mari huit jours, sauf allant et sauf venant, lui soixantième. Et la cause pour quoi je le fais, c'est l'amour de vous et de vos enfants ». — « Monseigneur », dit la dame, « Dieu par sa grâce vous veuille récompenser ! ».

Digitized by Google

VI. — MÉLUSINE, LIVRE POUR L'ÉDUCATION DES PRINCES

Mélusine est déjà un livre de chevalerie errante. On y voit nombre de gens de guerre et les principaux personnages du roman courir les aventures.

Des étrangers de plusieurs nations s'enferment dans la cité de Famagouste environnée par les Sarrasins et font une vigoureuse sortie contre les infidèles [1]. Il y avait dans la ville de Prague cent Hongrois, très vaillants chevaliers, qui sortaient souvent, escarmouchaient l'armée de Zélodus et lui portaient très grand dommage [2]. Des étrangers se joignaient aux frères chevaliers de Rhodes pour combattre les Sarrasins [3]. Ce fut par des chevaliers qui parcouraient l'Asie que le « fol » roi d'Arménie fut induit en tentation [4].

Un jour Urian et Guion viennent à leur mère et Urian lui dit bien sagement : « Madame, s'il vous plaît, il serait temps que nous allions par les marches étrangères nous aventurer pour acquérir honneur, renom et l'ordre de chevalerie. Et nous avons volonté de conquérir terres et pays, car nous considérons que nous sommes déjà huit frères. Dieu nous croisse en nombre ! Et nous sommes bien taillés d'être encore autant et plus. Quand votre terre sera divisée en tant de parts, celui qui serait le chef de la seigneurie ne pourrait guère tenir d'état de maison au regard du grand état que vous tenez, vous et monseigneur mon père. Aussi, dès maintenant, mon frère Guion et moi, nous abandonnons notre part de ce qui pourrait nous échoir de par vous, excepté votre bonne grâce, moyennant l'aide que vous nous ferez pour notre voyage » [5].

1. Fol. 49, v°, 2e col.
2. Fol. 95, r°, 2e col.
3. Fol. 114, v°, 2e col.
4. Fol. 161, v°, 1re col.
5. Fol. 43, r°, 1re col.

Digitized by Google

Le Père Etienne de Lusignan, qui écrivait son *Histoire de Chypre* vers l'époque où paraissait *Don Quichotte*, abaissant le « vieil roman » de Jean d'Arras au niveau des fades productions qui foisonnaient de son temps, n'y voyait pas, comme Cervantès, matière à plaisanter. Il en parlait en termes tragiques. Ce ne sont que « mensonges, fictions et impostures, qui ne servent qu'aux petits enfants ou aux bonnes vieilles pour les lire ou les raconter auprès des cendres ». Leur auteur, voulant illustrer la noble race des Lusignan, obscurcit la gloire de cette famille, « car ce n'est pas grand honneur à une telle et et si chevaleresque lignée d'être louée par une plume si malplaisante et si menteuse »[1].

Cependant il y a autre chose que des « menteries » dans *Mélusine*. Jean d'Arras a voulu faire un livre au goût de ses contemporains. Il leur a plu en leur racontant des merveilles. Mais les livres d'éducation étaient alors à la mode. Le chevalier de la Tour Landry dédiait à ses propres filles un bien singulier livre pour l'enseignement des jeunes damoiselles, qui jouit d'une grande vogue en France et en Allemagne[2]. Le duc de Berry n'avait pas moins de sept ouvrages « pour le gouvernement ou l'information des princes » dans sa librairie[3].

Lorsque Jean d'Arras appelle son livre un traité, il dit vrai. Les proverbes dont il est prodigue peuvent être un moyen d'enseignement. La brièveté renforce l'expression de la pensée et la grave en traits profonds dans la mémoire.

Les premiers chapitres de *Mélusine* renferment un éloge des sciences. Jean d'Arras veut que la connaissance de ces « nobles arts » soit réservée aux nobles. « Autrefois », dit-il, « nul n'osait faire apprendre à ses enfants aucun des sept arts qui sont compris dans le noble art de rhétorique,

1. *Histoire de Cypre*, fol. 191, r°.

2. Anatole de Montaiglon, *Le Livre du chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles* (Paris, 1854). *Der Ritter vom Turm, von den Exempeln der Gotsforcht unn Erberkeit* (Bâle, Michel Furter, 1493).

3. Delisle, p. 250, n°s 161-167.

Digitized by Google

tant grammaire que musique, physique, philosophie, géométrie, théologie, s'il n'était noble. Et alors les sciences étaient plus prisées que maintenant et les hauts princes voyaient plus clair dans leurs affaires. Ils saisissaient plus promptement le vif des conseils qu'on leur donnait parce qu'ils avaient appris les sciences au temps voulu et aussi je crois que l'homme de noble extraction qui a au cœur la science des nobles arts ne saurait faillir sitôt que celui qui les a appris par désir de s'enrichir ou pour complaire aux princes en dissimulant ou en cachant ce qui est la vérité et le droit, car une nature grossière ne se peut bonnement appliquer à ce qui est noble »[1].

Le comte Aimery de Poitiers qui vivait dans cet âge d'or aimait tout ce qui était noble. Il était « plein de sciences et spécialement de la science d'astronomie dont il fut le plus savant depuis Aristote »[2]. Son fils Bertrand savait le grec. Il y découvrait l'origine du nom de Mélusine et de celui d'Albanie. Mélusine vient de construire le château de Lusignan. Quel nom donnera-t-on à la nouvelle forteresse? Bertrand prié de le faire se récuse. « Monseigneur », dit Mélusine, « puisqu'il vous plaît que je lui mette son nom, qu'elle s'appelle Lusignan! » — « Par ma foi », dit le comte, « ce nom lui convient pour deux causes. Vous vous appelez Mélusine d'Albanie. En langage grégeois, Albanie veut dire chose qui ne manque, et Mélusine, merveille ou merveilleux. Et d'autre part, la fondation de cette place a été merveilleuse et je ne doute pas que, tant que la forteresse durera, on n'y trouve de merveilleuses choses »[3].

Les deux savants comtes de Poitiers sont des modèles pour les nobles lecteurs de Jean d'Arras. *Mélusine* est un guide dans le monde à l'usage des jeunes gens de haute naissance. Les connaissances nécessaires pour former de grands seigneurs y sont réunies. Ils y voient dépeinte la

1. Fol. 7, r°, 2e col.
2. *Ibid.*
3. Fol. 23, v°, 1re col.

Digitized by Google

société dans laquelle ils vivront. Ils y trouvent les maximes de l'honnête homme, les principes d'un bon gouvernement, les éléments de l'art militaire et du droit de la guerre, des leçons de belles manières et même quelques préceptes du cérémonial des repas.

I

La société que décrit Jean d'Arras est féodale. Il a grand soin de noter toutes les prestations d'hommage. On ne tarde jamais à faire l'hommage ni à le requérir.

Aussitôt après la mort du comte Aimery de Poitiers, les barons du pays sont mandés à un certain jour pour relever leurs fiefs et faire hommage à leur gracieux seigneur Bertrand, le fils du comte. C'est ce jour-là que Raimondin reçoit de Bertrand le don de la terre de Lusignan. Lui seul ne fait pas hommage, le comte la lui donne si franchement qu'il ne doit à lui ni à ses successeurs foi ni hommage ni quelconque redevance[1].

Le roi de Bretagne rend à Raimondin vainqueur de Josselin la baronnie de Léon. Il lui donne en outre la terre de Josselin. Raimondin lui en fait tout de suite hommage. Puis il prie le roi de lui accorder la permission de donner la baronnie de Léon à Hervé son cousin. « Hervé », dit le roi, « recevez le don de la baronnie de Léon que votre cousin vous donne et faites m'en hommage. » Alors Raimondin appelle Alain, son autre cousin, et lui dit : « Beau cousin, je vous donne la terre que le roi m'a donnée qui fut à Josselin de Pont le Léon, faites au roi hommage. » Les deux cousins obéissent au moment même[2].

Le roi de Chypre mourant prend sa couronne et la met sur la tête d'Urian, fait venir les barons du pays et leur commande de rendre hommage au roi Urian son fils. Et ils le firent très joyeusement[3]. Guion épouse Florie, l'héri-

1. Fol. 13, v°, 1re col. ; 15, r°, 2e col.
2. Fol. 33, r°, 2e col. : 33, v°, 1re col.
3. Fol. 63, r°, 1re col.

Digitized by Google

tière du royaume d'Arménie. Avant que la fête du mariage soit terminée, tous les barons font hommage au roi Guion[1]. Le duc de Luxembourg meurt. A l'instant tout le pays et les bonnes villes font hommage à sa fille Chrétienne[2]. A peine le comte de Forez est-il mort que les barons du pays, sur l'ordre de Geoffroy, rendent hommage à Raimonnet[3].

Raimondin a renoncé au monde, il est sur la route du Montserrat. Geoffroy lui succède dès à présent dans la seigneurie de Lusignan. Arrivé à Toulouse, Raimondin écrit plusieurs lettres, les scelle, et les envoie à Geoffroy et aux barons du pays. Elles ordonnent à Geoffroy de prendre les hommages et aux barons de le recevoir comme seigneur[4].

Le suzerain et ses vassaux étaient inséparables. Le seigneur menait au milieu « des barons du pays », dans la grande salle de son château, une vie patriarcale. Il ne pouvait se passer d'eux. Aussi était-ce un crime à ses yeux que de lui enlever un de ses hommes. « Par la foi que je dois à l'âme de mon père », dit le roi de Bretagne à ses barons, « Josselin ni son fils ne me feront plus jamais trahison et ne me chasseront gentilhomme de mon pays. » Et il les fait pendre[5].

Le vassal devait aide et conseil à son seigneur. Dans *Mélusine* et sans doute dans la vie réelle, le devoir de conseil était devenu le droit de conseiller et d'autoriser le suzerain. Ce n'était plus le seigneur qui gouvernait son pays, ni même sa propre personne. C'étaient les barons. Ils ne conseillaient plus, ils voulaient. Raimondin demande une terre au comte de Poitiers. Il s'adresse aux barons avant de parler au comte, il les prend à témoin de la requête qu'il va faire, et lorsqu'il l'a exposée, le comte lui répond : « S'il plaît à mes barons, il me plaît bien »[6].

1. Fol. 75, r°, 1re col.
2. Fol. 78, r°, 2e col.
3. Fol. 145, r°, 2e col.
4. Fol. 146, r°, 2e col.
5. Fol. 33, r°, 2e col.
6. Fol. 15, r°, 1re col.

Digitized by Google

Les barons d'Albanie donnent une femme à leur seigneur Mataquas [1]. Les nobles du Forez pourvoient Hervé d'une « gentille dame », sœur du comte de Poitiers [2]. La duchesse de Luxembourg, Chrétienne, sollicitée par le roi d'Alsace d'épouser Antoine de Lusignan, s'en rapporte à ses barons. « Je sais », dit-elle, que vous qui êtes mes hommes, qui voyez plus clair en mes affaires que je ne fais, ne me conseilleriez chose qui ne fût à mon profit et honneur » [3].

Cette féodalité était parfois une servitude pour le seigneur. Mais elle était dévouée, et remplie d'égards lorsqu'il était malheureux. Le comte de Poitiers est mort. Les barons vont « bien doucement réconforter la dame et les enfants tant qu'ils peuvent, et tant ils font qu'ils soulagent leur douleur ». Le roi d'Alsace, vaincu et appauvri, est tout de même bien venu de sa baronnie.

Les simples chevaliers ne montrent pas moins d'attachement à leurs seigneurs. Leur vie se passe à les suivre dans leurs campagnes, à faire l'office de fourriers, à les délivrer du danger. Le vieux chevalier que Mélusine avait au temps de ses fiançailles, accompagne Raimondin en Bretagne et déjoue la trahison du châtelain de Derval [4]. Les deux chevaliers poitevins venus à Lusignan pour apporter la nouvelle du siège de Famagouste vont avec Urian et Guion en Chypre, avec Antoine et Renaud en Luxembourg, et bien des années après, prennent part à la guerre contre le duc d'Autriche [5]. Philibert de Montmoret, qui a élevé et enseigné Geoffroy, ne le perd pas de vue dans sa ronde aventureuse autour de Sion. Mais c'est de loin qu'il le suit, en se dissimulant sous le couvert des bois, pour ne pas offenser son farouche disciple. Geoffroy emmène ses dix chevaliers lorsqu'il va combattre le géant Gardon en Guérande, punir les moines de Maillezais, délivrer le Nor-

1. Fol. 4, v°, 2e col.
2. Fol. 6, v°, 2e col.
3. Fol. 90, r°, 1re col.
4. Fol. 14, r°, 1re col. ; 18, v°, 1re col. ; 19, r°, 1re col. ; 25, v°, 1re col. ; 26, v°, 1re col. ; 36, r°, 2e col.
5. Fol. 42, r°, 1re col. ; 43, v°, 1re col. ; 80, v°, 1re col. ; 151, r°, 2e col.

Digitized by Google

thumberland du géant Grimault, et enfin dans son pèlerinage à Rome et au Montserrat[1]. « Mon ami », dit Geoffroy au nouveau chevalier qui lui a sauvé la vie en Irlande et à la bataille de Damas, « de telles roses fait-il bon mettre à son chapeau. Le seigneur qui a son hôtel garni de telle fleur de chevalerie et de gentillesse, aimant et craignant honneur, doit et peut sûrement reposer »[2].

Vassaux et chevaliers placent l'honneur et la franchise au-dessus de leurs sentiments pour leurs maîtres. Geoffroy surprend à Marcilly-le-Château, entouré de ses barons, le comte de Forez dont le faux rapport lui a fait perdre sa mère. Il l'interpelle, le poursuit jusqu'au sommet de la tour. Il descend, dit aux barons pourquoi il a fait mourir son oncle. Les barons s'apaisent à cause du crime que leur seigneur a commis[3].

Geoffroy a fait valoir son droit de vengeance devant les vassaux de Forez. Les vassaux d'Irlande lui rappellent sans ménagement de paroles les obligations du suzerain : « Vous ne nous devez vouloir aucun mal, à nous qui sommes vrais sujets et obéissants de Lusignan, car si aucun nous voulait molester ou injurier, vous nous devriez garder »[4].

Lorsque Geoffroy met le feu au couvent de Maillezais, ses dix chevaliers le quittent. « Ils ne veulent pas », lui disent-ils, « être coupables d'un tel forfait que de brûler la maison de Dieu et ses serviteurs. » Et quand Geoffroy, incendiaire et meurtrier, commence à gémir et à plaindre, ils lui disent rudement : « Ha, ha, sire, c'est trop tard de se repentir lorsque la folie est faite. Mais pensez de faire satisfaction à Dieu et au monde »[5].

La loyauté de l'ancienne chevalerie est donc toujours en honneur. Un épisode du roman la montre poussée jusqu'à l'héroïsme. Certains vassaux de Raimondin en Irlande

1. Fol. 129, r°, 2e col. ; 135, r°, 1re col. ; v°, 2e col. ; 136, r°, 1re col. ; 141, v°, 1re col. ; 149, r°, 1re col.
2. Fol. 108, v°, 2e col. ; 125, r°.
3. Fol. 145, r°, 2e col.
4. Fol. 113, r°, 1re col.
5. Fol. 135, v°, 2e col.

Digitized by Google

sont accusés d'avoir pris part à la révolte de Claude de Sion et de ses deux frères contre Raimondin leur seigneur. Geoffroy vient de prendre Sion et de faire pendre les coupables. Il a maintenant devant lui les complices présumés qui cherchent à se disculper. « Faites-leur jurer sur les Saints Evangiles », lui disent ses conseillers, « que si nous eussions mis le siège devant Sion, ils eussent aidé Claude contre vous, et s'ils jurent que oui, ils sont vos ennemis, et s'ils jurent que non, vous ne devez leur en vouloir »[1]. En donnant cet avis, ils ne doutent pas que ces hommes observeront, au péril de leur vie, la religion du serment.

Aux divers traits que l'on vient de voir, on reconnaît encore dans *Mélusine* la société du XIII^e^ siècle. Mais c'est peut-être une chose nouvelle que la bourgeoisie figure dans un roman de chevalerie. Les communes du Poitou mènent grand deuil à la mort du comte de Poitiers[2]. Lorsque le roi Urian et la reine Hermine visitent leur royaume, les bourgeois des grosses villes viennent à leur rencontre hors des murs à grandes processions et grands sons d'instruments[3]. Quantité de bourgeois et de bourgeoises d'Aragon assistent aux obsèques de Raimondin[4].

Jean d'Arras connaît les puissantes municipalités des marches du Rhin. La « communauté » de Luxembourg jure avec les barons et les nobles que, puisque leur damoiselle ne veut pas prendre le roi d'Alsace pour mari, on lui montrera qu'il a tort envers la pucelle et envers eux. Et tantôt on fait garnir les forts et le pays[5].

Antoine et Renaud, allant en Bohême, campent devant Aix-la-Chapelle. Les bourgeois leur font de très riches présents. Antoine leur offre ses services[6]. Arrivés devant Cologne, où est le pont du Rhin, les frères de Lusignan se heurtent au refus des citoyens de les laisser passer. On

1. Fol. 113, r°, 2^e^ col.
2. Fol. 13, r°, 2^e^ col.
3. Fol. 64, r°, 1^re^ col.
4. Fol. 150, v°, 1^re^ col.
5. Fol. 76, v°, 1^re^ col.
6. Fol. 92, r°, 2^e^ col.

Digitized by Google

négocie. Les bourgeois assemblent le conseil et les anciens. On finit par s'entendre. Le duc de Luxembourg loge dans la cité avec ses plus hauts barons. Il donne à souper aux dames et aux damoiselles de la ville, aux bourgeois et à plusieurs gentilshommes qui demeurent à Cologne. Le repas est suivi d'une fête. Au départ, il n'est dame ni damoiselle à qui le duc ne fasse remettre un beau joyau. Il en est fait autant à plusieurs bourgeois et spécialement aux gentilshommes [1].

En partant, le duc remercie les citoyens de l'honneur qu'ils lui ont fait. « Noble duc », répondent-ils tous d'une voix, « la cité et nous tous sommes à vos ordres plus qu'à nul autre seigneur que nous ayons pour voisin. Ne nous épargnez en aucune chose que nous puissions faire. Nous sommes tout prêts et maintenant et les autres fois. »

Le lendemain, le duc sortait de la messe et faisait trompetter pour lever le camp. Déjà l'avant-garde et le bagage s'étaient mis en chemin lorsque vinrent quatre chevaliers de la cité. Ils étaient montés et armés comme saint Georges, hormis qu'ils n'avaient point le bassinet en tête. Une grande compagnie de gens d'armes les suivait.

Les chevaliers descendent devant le logis du duc. Ils saluent Antoine et lui disent : « Très puissant duc, la noble et bonne cité de Cologne se recommande en votre bonne grâce, et, cher sire, pour le grand honneur et la grande noblesse que ceux de la cité ont vus en vous, ils désirent être vos bons amis. Ils vous envoient quatre cents hommes d'armes et cent arbalétriers payés pour huit mois pour aller avec vous partout où il vous plaira. » — « Grand merci, beaux seigneurs », dit le duc. « Il me souviendra de votre courtoisie en temps et lieu. » — « Sire », dit l'un des chevaliers, « il n'y a nul de nous quatre qui ne sache tous les chemins d'ici en Prusse, en Esclavonie, et en Cracovie. Si besoin est, nous vous guiderons par tous les défilés, passages et rivières. » — « Ceci

1. Fol. 92, v° ; 93, v°, 1re col.

Digitized by Google

n'empire pas notre affaire », répondit le duc. « Je n'y renonce pas quand il sera temps. » Et il retint les gens de Cologne pour être de sa bannière[1].

Au retour de la guerre, les quatre chevaliers prennent les devants afin de préparer le passage du duc de Luxembourg à Cologne. Les grands bourgeois et les maîtres de la cité leur demandent des nouvelles de leur voyage. Les chevaliers disent la puissance des frères de Lusignan et comment Renaud est roi de Bohême. Ceux de Cologne se trouvent bien heureux d'avoir acquis l'amour de tels princes. Les notables vont à la rencontre d'Antoine, lui font fête et le prient de loger dans la ville. Antoine reçoit de nouveau à souper les dames, les bourgeois et les gentilshommes[2]. Les adieux sont tels qu'on les échange entre égaux et amis.

La place que la bourgeoisie occupe dans le roman n'est pas grande. Mais la bourgeoisie s'y montre parée des mêmes qualités et sous des dehors aussi avantageux que la noblesse. Les grandes villes à cette époque étaient devenues membres de la féodalité.

L'esprit féodal et chevaleresque n'est pas non plus tout à fait le même que celui des siècles précédents. La simplicité, l'austérité, la rudesse d'autrefois s'effacent devant l'exagération et le factice. On dirait du romantisme. Mais ne touche-t-on pas à l'époque du gothique flamboyant? La noblesse se fait mondaine. Elle est raffinée dans ses sentiments, prétentieuse dans ses discours, recherchée dans ses façons.

Hauts seigneurs et grandes dames se passionnent pour la magnificence et les cérémonies somptueuses.

Aux noces de Mélusine, ce ne sont que merveilles et richesses. Nul de ceux qui les ont vues ne les saurait oublier. Mélusine reçoit la comtesse de Poitiers dans un pavillon de drap battu d'or, garni de perles et de pierres précieuses. La comtesse est éblouie à la vue des joyaux

1. Fol. 93, v°, 2e col.
2. Fol. 103, v°, 1re col.

Digitized by Google

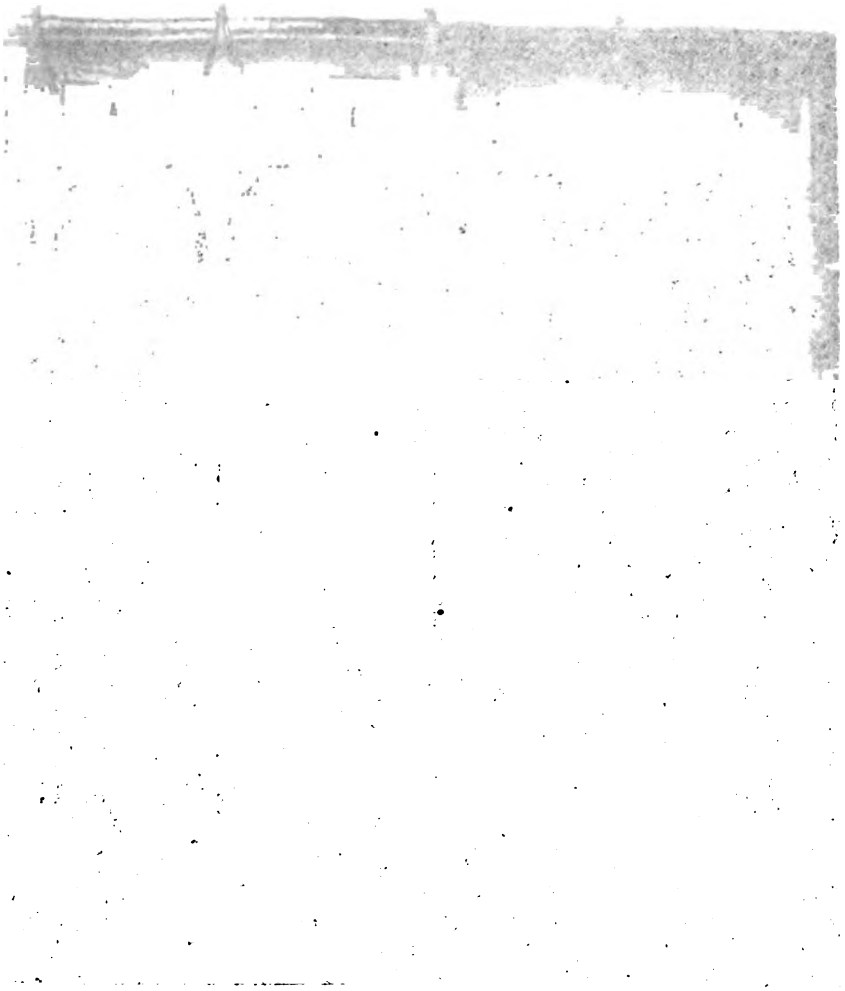

Mélusine revient

Digitized by Google

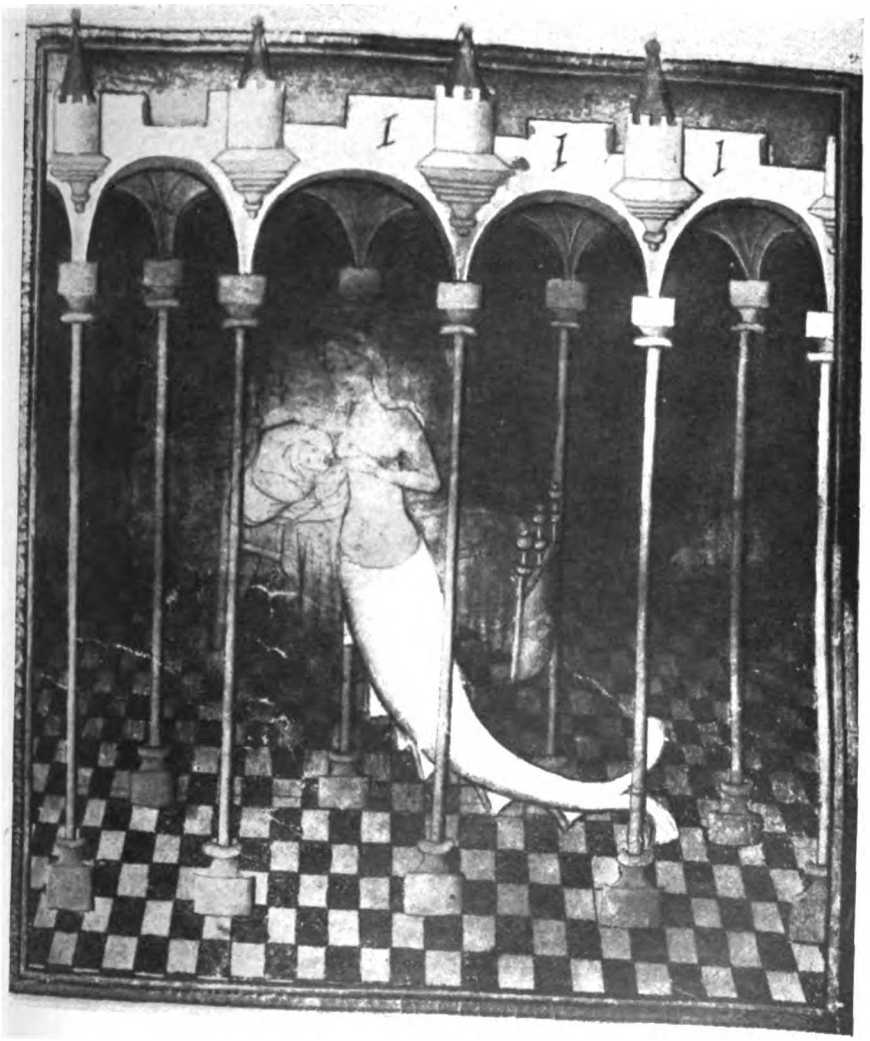

Mélusine revient la nuit visiter ses petits enfants

Digitized by Google

Digitized by Google

de la mariée. « En tout le monde », se dit-elle, « il n'est reine ou impératrice qui puisse en avoir de pareils. » La chapelle du mariage, avec ses nobles livres aux splendides images, ses encensoirs d'or et d'argent ouvrés le plus étrangement du monde, ses ornements tissés d'or fin et enrichis de broderies de perles, est un trésor inestimable. Au dîner, on est servi dans des vaisseaux d'or et d'argent. Après le festin, les dames assistent à la joûte sur des échafauds drapés d'or [1].

Aiglentine, la fille de Frédéric, roi de Bohême, vient de perdre son père. Le roi d'Alsace la détermine à épouser Renaud de Lusignan. « Il lui fait ôter le noir et prendre ses plus riches ajustements et joyaux, émaux, fermaux c'est-à-dire agrafes, agneaux d'or ornés de pierres précieuses, ceintures et chapeaux. Ses dames et damoiselles se parent magnifiquement et plusieurs ont la tête couverte de bandeaux dru croisés garnis de grosses perles. Quand la damoiselle entra avec sa compagnie, « la salle fut toute enluminée de richesse et de beauté. » On sut vite la nouvelle dans la cité de Prague. Aussitôt toute la ville fut tendue de draps d'or qui couvrirent les rues. Lorsqu'il fut l'heure d'aller dormir, on mena l'épousée coucher en un riche lit de parade [2].

Les présents que l'on se faisait si facilement dans ces occasions « contentaient » toujours ceux qui les recevaient. Mélusine fait don à la comtesse de Poitiers d'un fermail d'or « dont nul ne pourrait dire le prix », à Blanche, la fille de la comtesse, d'un chapeau de perles avec saphirs, gros rubis, diamants et autres pierres précieuses [3]. Raimondin offre au roi des Bretons une coupe d'or semée à profusion de pierres précieuses [4]. Hermine donne à Urian un fermail d'or où il y a mainte riche pierre et à Guion une bague avec un diamant [5].

1. Fol. 19.
2. Fol. 101, v°, 102.
3. Fol. 21, r°, 1re col.
4. Fol. 33. v°, 2e col.
5. Fol. 50, v°, 2e col.

Digitized by Google

Les morts ont, eux aussi, leur luxe et même leur faste. Les obsèques du comte Aimery sont faites « très honorablement selon la coutume du temps » [1]. Aux funérailles du roi de Bohême, à celles de Raimondin, les chevaux sont offerts comme on devait le faire pour de si grands princes [2]. Horrible lui-même, le méchant monstre aux trois yeux que sa mère a condamné à mort, n'a pas perdu ses droits à de riches funérailles [3].

Au milieu d'une chambre où il y a un si grand luminaire de lampes et de torches brûlant dans de grands candélabres que l'on y voit aussi clair que si l'on était en pleins champs, est le tombeau du roi Elinas. Par dessus se trouve la figure d'un chevalier qui a au chef une couronne merveilleusement travaillée. La tombe, les six colonnes qui la portent, la couronne, les chandeliers, tout est d'or fin. Les pierres précieuses y étincellent. Au pied de la tombe, sur une colonne, est la figure d'albâtre d'une reine debout, si grande que nature, portant une couronne, et si belle qu'il ne pouvait en être de plus belle. Elle tient un tableau d'or où est écrit : « Ci-gît Elinas, le noble roi d'Albanie », et tout au long comment Elinas a été mis là [4].

Tout heureux événement est célébré par des réjouissances. Il y a des fêtes pour les baptêmes, les relevailles, les réceptions dans la chevalerie, les prestations d'hommage, l'achèvement du château de Lusignan, le retour d'une guerre. Leur durée est de huit à quinze jours. On les annonce à cris, elles sont « criées ». Huit jours avant celles qu'Urian donne pour célébrer sa victoire sur les Sarrasins, le peuple commence d'affluer. Le roi en est très joyeux. Selon l'usage du XIV^e^ siècle, il fait crier « sur peine de perdre corps et avoir », que nul n'enchérisse les vivres [5].

1. Fol. 13, v°, 1re col.
2. Fol. 100, r°, 1re col. ; 156, v°, 2e col.
3. Fol. 141, r°, 2e col.
4. Fol. 6, r°, 2e col. ; 143, v°, 1re col.
5. Fol. 72, v°, 2e col.

Digitized by Google

Ces fêtes sont « grandes et nobles ». Elles sont « bien joûtées et bien dansées »[1]. On y fait grande chère. La délicatesse des mets, la finesse des vins étrangers et autres, les épices, dragées, oublies et confitures que l'on offre encore aux convives après que les tables ont été dépouillées de leurs nappes, abattues et ôtées, les mains lavées et les grâces dites, les mélodies des ménétriers qui accueillent les invités et se font entendre pendant les festins, tout y témoigne d'une générosité qui ne se montrait pas seulement dans les contes de fées au temps de Jean d'Arras[2].

II

La pensée de Dieu domine toute l'histoire de Mélusine. Elle inspire les enseignements qu'elle donne à ses fils. « Les jugements de Dieu sont comme des abîmes sans fond et sans rives. L'entendement humain est trop grossier pour les comprendre. Mais on doit se recueillir pour dévotement glorifier Celui qui ordonne de telles choses »[3].

Toutes les infortunes de Mélusine et de ses descendants, les stigmates de ses enfants, son douloureux départ, les deux meurtres commis par Geoffroy, la forteresse de Lusignan passant en mains étrangères, ce sont des châtiments mérités. Deux commandements de Dieu ont été violés. « Tu ne prendras pas le nom du Seigneur ton Dieu en vain. Tu honoreras ton père et ta mère. »

« Premièrement », dit Mélusine à ses fils, « aimez, craignez et servez Dieu votre Créateur continuellement. En tous lieux où vous serez, tous les jours, entendez le service divin avant que vous fassiez autre chose »[4]. Jamais les enfants de Mélusine ne manquent d'assister à la messe, quelles que soient les circonstances, montre d'armes,

1. Fol. 23, r°, 2e col.
2. Fol. 14, r°, 2e col.; 15, r°, 2e col.; 19, r°, 2e col.; 19, v°, 1re col.; 102, v°, 1re col.
3. Fol. 1, v°, 1re col.; 2, r°, 2e col.; 165, v°, 1re col.
4. Fol. 44, r°, 1re col.; 79, v°, 2e col.

Digitized by Google

levée du camp, départ pour la bataille. « La messe fut chantée, les trompettes sonnèrent, l'armée se délogea. »

« Honorez Notre Mère la Sainte Eglise, soutenez-la, soyez ses champions contre tous ses malveillants »[1]. Les fils de Mélusine ne portent pas la croix sur l'épaule comme ceux qui partaient autrefois pour la délivrance de la Terre Sainte. Mais, combattant les Sarrasins en Chypre, en Syrie, en Bohême, ils ont le droit de dire, comme le fait Urian : « Nous sommes les soldats de Notre-Seigneur Jésus-Christ »[2].

Mélusine est une très grande dame. Aussi n'est-il pas surprenant qu'elle recommande à ses enfants l'humilité en la leur présentant comme la première vertu des grands. « Avant toutes choses, je vous défends l'orgueil. Soyez humbles, doux et courtois, accueillants et de belle réponse pour tous. Ne soyez pas comme un maître et seigneur parmi vos compagnons. Parlez à chacun selon sa qualité, tantôt à l'un tantôt à l'autre. Soyez à tous »[3]. Elle-même leur donne l'exemple dans toute sa vie. « Nous perdons aujourd'hui », s'écrient les gens de sa maison, « la dame la plus humble, la plus privée et familière avec ses serviteurs et la plus compatissante à leurs ennuis »[4].

Le devoir de justice est la raison d'être des princes. « Les rois », dit Raimondin au roi des Bretons, « ont été établis premièrement pour tenir justice »[5]. « Faites raison aux petits comme aux grands », dit Mélusine[6]. Urian, visitant son royaume, ordonne à ses officiers de faire justice sans nulle faveur. Il leur interdit de molester ses sujets et de commettre aucune extorsion. Il leur commande d'aller parmi la juste vérité, ou autrement il les punira si cruellement que les autres y devront prendre exemple[7].

1. Fol. 44, r°, 2e col.
2. Fol. 56, r°, 1re col.
3. Fol. 44, r°, 2e col. ; 79, v°, 2e col.
4. Fol. 138, v°, 2e col.
5. Fol. 28, r°, 2e col.
6. Fol. 45, r°, 1re col.
7. Fol. 64, r°.

Digitized by Google

Un homme noble doit être désintéressé. Après la mort de son père, Geoffroy gouverne la terre de Lusignan de telle manière que pendant dix ans ses receveurs ne lui rendent aucun compte et il le voulait ainsi. Quand on lui disait : « Monseigneur, oyez vos comptes, vous saurez comment vous vivez. » — « Quels comptes voulez-vous me faire ouïr », répondait-il, « quand vous et moi nous sommes tous aisés, que mes forteresses sont bien entretenues, toutes mes affaires en bon point, et que vous me baillez argent lorsque je vous en demande? Pensez-vous que j'aie cure de faire une maison d'or? Celles de pierre que monseigneur mon père et madame ma mère m'ont laissées me suffisent bien »[1].

« Soyez larges aux bons », dit Mélusine. « Si Dieu vous accorde du bien, faites-en part à vos compagnons »[2]. Les libéralités de ses fils sont aussi nombreuses que leurs victoires. Ce leur est un point d'honneur de ne retenir du butin que les choses qui leur sont nécessaires pour continuer la guerre. Remportent-ils une victoire navale. Ils donnent aux chevaliers de Rhodes les bois des navires pris à l'ennemi, mais ils gardent l'artillerie. Le roi d'Alsace est vaincu et prisonnier. Antoine lui dit : « Je vous quitte et délivre toutes les gens que nous et nos gens avons, et toutes vos tentes et pavillons, mais l'avoir qui est réparti entre mes compagnons, je ne pourrais vous le rendre. » Chacun se tient pour bien payé. Les hommes d'Urian après la bataille du cap Saint-André sont tous « rendus riches », ce dont ils le louent fort. Mais il ne reste pas à leur maître la valeur d'un denier[3].

1. Fol. 157, v°, 2e col.
2. Fol. 44, r°, 2e col.
3. Fol. 46, v°, 1re col. ; 58, v°, 1re col. ; 67, r° ; 72, v°, 1re col. ; 88, v°, 2e col. ; 99, v°, 1re col.

Digitized by Google

III

Parmi les enseignements de Mélusine, un seul était inutile. « Quant à la guerre, croyez le conseil des vaillants hommes qui ont hanté le métier des armes honorablement »[1]. Elle oubliait qu'à l'instant elle leur avait donné des talismans qui leur assuraient la victoire tant qu'ils auraient bonne cause et useraient de loyauté « sans penser ni faire tricherie ni malice » et qu'elle leur avait communiqué par féerie, d'un seul coup, toute la science de la guerre[2]. Elle ne s'en souvenait plus lorsqu'elle confiait Antoine et Renaud au gouvernement de deux vieux chevaliers. Ces enfants dont le plus âgé a dix-huit ans, mettent ces routiers à leur école. Jean d'Arras les montre pratiquant l'art militaire dans une série de tableaux si vrais que l'on croirait qu'il a été soldat. Tous les bourgeois ne l'étaient-ils pas alors et des plus valeureux ? Aussi bien l'auteur de *Mélusine* avait toujours vécu au milieu de la guerre et il approchait un des plus illustres soldats de son temps.

Les armées et les flottes que Mélusine donne à ses fils sont celles du XIV^e^ siècle.

Dans l'armée les cavaliers tiennent le premier rang. On les appelle les hommes ou les gens d'armes, les bassinets du nom de leur coiffure, et l'on semble leur réserver le nom de combattants. Ils ont la cotte d'acier, qui est peut-être la même chose que la cotte d'armes ou le jaserant, le pan, la pièce, les gantelets, le harnais de jambe aux bouges, c'est-à-dire aux hauts de chausse, la lance et l'épée[3].

Les gens de pied sont les brigands ou brigandiniers, armés de la lance et du pavois, les archers, les arbalétriers et « les autres »[4]. Cette expression dédaigneuse désigne les varlets et les pages. Raimondin, dans son voyage en

1. Fol. 45, r°.

2. Fol. 44, r°, 1re col. ; 80, r°, 2e col.

3. Fol. 25, v°, 1re col. ; 43, v°, 2e col. ; 49, v°, 1re col. ; 51, v°, 2e col. ; 52, v°, 2e col. ; 54, r°, 1re col. ; 65, r°, 1re col.

4. Fol. 51, v°, 2e col. ; 54, r°, 1re col. Brigans à pié, à lances et à pavois (Froissart, I, pp. 300, 414).

Digitized by Google

Bretagne, emmène des pages. Ils portent les lances et les bassinets des hommes d'armes. Mais les pages furent tenus en médiocre estime jusqu'au règne de Charles VII. Mélusine n'en veut plus pour l'expédition d'Antoine et de Renaud. Elle les remplace, comme on le fit à la fin du XIVe siècle, par de « gros varlets d'armes armés de forts jaques », autrement dit de casaques de mailles, « et de capelines »[1].

Gens d'armes, archers, arbalétriers sont tous des gentilshommes, des écuyers, des chevaliers. Alain et Hervé de Léon amènent au secours de Raimondin menacé par le châtelain de Derval quatre cents hommes d'armes. Ils les ont recrutés dans leur lignage et parmi leurs alliés[2].

Tous ceux qui servent sous les Lusignan sont des mercenaires. Mélusine, formant une armée pour Antoine et Renaud, « fait crier les gages », par tout le Poitou et les marches d'environ. « Que tous ceux qui voudront être aux gages de ses fils se trouvent à Lusignan au jour qui sera indiqué et là ils seront payés de leurs gages pour un an tout entier »[3]. On paie d'avance les gens de guerre. Ils ne sont pas sûrs du lendemain.

Les flottes des enfants de Mélusine, comme celles des chevaliers de Rhodes et des Sarrasins, sont faites de grosses nefs, de galères et de petits vaisseaux ou galiotes. Les chrétiens appellent leurs galiotes rampins. Les grosses nefs sont, les moindres de deux couvertes ou ponts, et les autres de trois. La flotte qu'Urian et Guion reçoivent de leur mère peut mener trois mille hommes d'armes[4].

Les galiotes sont des vaisseaux « d'avantage », c'est-à-dire rapides. Ils sont à huit ou à seize rames. On les met dans les grandes nefs. Le rampin qu'Hermine procure à Geoffroy pour rejoindre Urian avance si vite que les gens

1. Fol. 25, v°, 1re col. ; 79, r°, 1re col. ; Froissart, II, p. 236.
2. Fol. 36, r°, 1re col. ; 43, v°, 2e col. ; 48, r°, 1re col. ; 78, v°, 2e col.
3. Fol. 78, v°, 2e col.
4. Fol. 43, v°, 1re col. ; 65, r°, 1re col.

Digitized by Google

de Limassol le perdent tantôt de vue. Il précède la flotte et va en reconnaissance. Dans la bataille devant les côtes de Jaffa, il accoste les gros vaisseaux. Il en perce jusqu'à quatre, de quoi ceux qui étaient dedans ne s'aperçurent pas tant que leurs navires se trouvèrent pleins d'eau. « Et ainsi il leur fallut périr en la mer »[1].

L'artillerie des navires comprend les pavois ou pavars dont on garnissait le pourtour du pont à l'approche d'une bataille, les échelles pour monter aux châteaux des mâts, les grandes arbalètes que l'on dressait sur le pont, les espringales qui lançaient des traits et des boulets de pierre, et enfin, à côté de ces vieilles machines, les canons, grande nouveauté au temps de Jean d'Arras[2].

Les règles du service militaire étaient exactes et sévères. Maniements d'armes, exercices, marches, attaques, retraites, tous les mouvements se font à l'ordonnance et sont annoncés par la trompette. Il y a des sonneries pour chacun d'eux. Urian fait décamper à l'aube du jour. On sonne le réveil, Urian se lève. Puis on trompette pour trousser et mettre les selles. Troisième coup de trompette, et l'on crie que qui voudra boire un coup qu'il boive et que les chevaux aient leur avoine et qu'à la sonnerie qui suivra, chacun se mette en ordonnance et marche[3].

Urian, à la bataille du Pont en Chypre, Antoine et Renaud, sous Luxembourg, vont à la rencontre des ennemis. Armés de pied en cap, un gros bâton à la main, prêts à descendre de cheval et à remplacer le bâton par la lance, ils vont « au premier front », devant leurs gens, se retournant de temps en temps pour les tenir en ordre, si bien unis et si bien serrés qu'ils ne semblent pas la moitié du nombre de ce qu'ils sont et que l'un ne dépasse pas l'autre d'un plein pouce[4].

Les manquements à la discipline ne se voient jamais.

1. Fol. 68, r°, 2e col. ; 116, r°, 1re col. ; 116, v°, 2e col. ; 117, r°, 1re col. ; 118, v°, 1re col.
2. Fol. 46, r°, 2e col. ; 86, v°, 2e col.
3. Fol. 51, r°, 2e col.
4. Fol. 52, v°, 2e col. ; 57, v°, 1re col. ; 83, v°, 1re col ; 92, r°, 2e col.

Digitized by Google

On n'oserait pas refuser l'obéissance à des maîtres si rigoureux que chacun les redoute. La moindre peine est de perdre chevaux et harnais et d'être banni de leur compagnie[1]. Le châtiment suprême est la hart. Antoine, traversant Cologne, fait crier que nul ne soit si hardi que de rien prendre dans la ville sans payer, sous peine de la corde. Le roi de Chypre se jette dans l'armée des Sarrasins et leur fait grand dommage, car il a commandé, sur la peine de la hart, qu'on ne fasse pas de prisonniers, mais que l'on mette tout à mort[2].

L'armée doit toujours être en main et prête à combattre, quelque éloigné que paraisse le jour de la bataille.

Certain jour, Antoine et Renaud font crier que l'on chevauche tout armé, chacun sous sa bannière, en bel ordre. On fut surpris, car on était à cent lieues de Luxembourg, et l'on alla ainsi dix journées. Plusieurs étaient tout travaillés d'être toujours harnachés, tant parce qu'il n'en était nul besoin que parce qu'ils n'y étaient pas habitués, et quelques-uns en murmuraient : « Mes seigneurs », dit aux deux frères l'un des deux vieux chevaliers tuteurs, « la plupart de vos gens se tiennent mal payés de ce que vous les contraignez à porter leurs harnais. Il leur semble qu'il n'en est pas nécessité tant qu'ils n'approchent pas vos ennemis. » — « Sire chevalier », dit Antoine, « ne pensez-vous point que la chose qui est accoutumée de longue main est mieux connue de ceux qui la pratiquent que celle qui est nouvellement apprise, et ainsi elle est moins pénible à faire. Il vaut mieux qu'ils apprennent à supporter leurs armes dans le temps où ils le peuvent faire à leur aise et en sûreté, pour savoir les souffrir plus facilement quand besoin sera, car s'il le leur fallait apprendre au milieu de leurs ennemis et des misères et des angoisses de la guerre, la peine en serait doublée, et, vous le savez, qui ne s'instruit de son métier en sa jeunesse, à grand peine pourra-t-il être bon ouvrier en sa

1. Fol. 80, v°, 1re col.
2. Fol. 54, v°, 1re col. ; 93, r°, 2e col.

Digitized by Google

vieillesse. » — « Monseigneur, vous parlez justement et votre raison est bonne », répondit le chevalier[1].

La nuit suivante, à peine commençait-on à dormir que les frères firent crier : « A l'arme », à grand fracas dans le camp. Il y eut vif émoi. On se mit en bataille sous les bannières, devant les tentes. Quantité de torches et de fallots faisaient aussi grande clarté que s'il fût jour. Les frères allaient de rangs en rangs et là où il y avait faute d'ordre, ils y amendaient. L'armée resta ainsi longtemps jusqu'à ce que les coureurs eurent été partout à la découverte et s'en furent revenus dire qu'ils n'avaient rien vu, rien entendu. Tous se demandèrent qui avait donné une telle alerte. Enfin on sut la vérité.

Les chevaliers dirent aux enfants : « Messeigneurs, c'est grande simplesse à vous de faire peiner ainsi vos gens pour rien. » — « Comment », dit Antoine, « quand vous faites faire un habit nouveau, ne l'essayez-vous pas pour savoir s'il n'y a pas quelque chose à corriger? » Et ils répondirent : « Par ma foi, monseigneur, oui, c'est raison. » — « Donc », dit Antoine, « ai-je raison d'essayer mes compagnons pour savoir comment je les aurai prêts à mon besoin. Au moins, s'il y a quelque faute, nous y pourrons apporter remède avec moins de dommage que si nous attendions le temps de combattre. » — « Monseigneur », répondirent-ils, « il est bien vrai. » Et ils estimèrent grandement le bon sens et le gouvernement des frères[2].

Le lendemain d'une bataille, Urian ordonne à tous ses capitaines de se présenter à lui avec leurs gens armés de toutes pièces, afin qu'il les puisse passer en revue. On disait alors : faire montre d'armes. Il se met devant sa tente. L'un après l'autre défilent les capitaines, pennons au vent, suivis de leurs hommes. Ils se rangent dans la prairie. Urian passe dans les rangs. Il regarde comment tous sont armés et s'il ne leur manque pas quelque pièce de

1. Fol. 80, v°, 1re col.
2. Fol. 81, r°, 2e col.

Digitized by Google

leur harnais. En ce faisant il examinait attentivement leur contenance et il retenait en son cœur ceux qui lui semblaient les plus habiles en leur partie [1].

L'armée d'Antoine et de Renaud traverse la Bavière. Le duc de Bavière envoie un vieil écuyer reconnaître ces gens qui cheminent dans son pays. L'écuyer aperçoit le camp au fond d'une vallée. Il voit chevaux et coursiers courir et fouiller par la prairie. Il les entend hennir. Il voit les gentilshommes par troupeaux. Les uns sautent, les autres luttent. Il y en a qui jettent la pierre, la barre de fer, la lance ou la darde. D'autres éprouvent leurs épées ou les pièces de leurs harnais ou leurs bassinets contre les traits ou les coups d'épées et font d'autres forts exercices. « Voici bonne contenance de gens d'armes », dit l'écuyer, « ce sont gens adroits et de conquête » [2].

Surprendre son ennemi, ne pas se laisser surprendre par lui est l'un des premiers rudiments de l'art de la guerre. « N'ayez en mépris nul de vos ennemis », dit Mélusine, « tant soit-il petit, mais à toute heure veillez à ne pas être surpris » [3].

Urian paraît subitement derrière le soudan acharné à l'assaut de Famagouste. On vient dire au soudan : « Sire, tous tes logis sont pris, la garde du camp est morte, les plus mauvaises gens que l'on vit jamais te viennent courir sus. » Le soudan se retourne et voit les bannières et les pennons de Lusignan, mais avant qu'il ait rassemblé la moitié de ses gens, Urian est sur lui [4].

Geoffroy, sous les murs de Damas, pénètre au milieu des payens endormis, jusque dans la tente du roi Galafrin de Damiette. « Il est temps d'éveiller cette mâtinaille », dit-il à ses gens, « elle a trop dormi. » De son épée pesante, et tranchante comme un rasoir, il lui fend la tête jusqu'à la

1. Fol. 55, v°, 2e col.
2. Fol. 94, v°, 1re col.
3. Fol. 45, r°, 1re col.
4. Fol. 57, v°, 2e col.

Digitized by Google

cervelle [1]. Mais on ne saurait trouver les Lusignan hors de leurs gardes.

Les camps sont toujours placés sur une rivière. L'Aisne, la Meuse, le Rhin, l'Elbe, les rivières de Bavière, de Chypre et de Syrie ont vu se dresser sur leurs bords les pavillons des Lusignan [2]. C'est une précaution utile contre les surprises.

Antoine et Renaud ne sont pas encore sortis du Poitou. Dès leur première étape, ils commandent de faire bon guet « comme s'ils fussent en terre d'ennemis [3] ».

Urian, averti que les Sarrasins se sont mis en mer pour descendre dans son pays, se tient au milieu de son royaume comme Charles V dans la guerre aux Anglais, pour être plus tôt là où les ennemis arriveront. Il a placé sur les ports de bonnes gardes, leur commandant que, dès qu'elles verront venir les Sarrasins, elles allument un fallot et l'inclinent vers la mer. La plus prochaine garde verra le signal, le fera elle-même, de garde en garde on le répètera, par quoi en moins d'une nuit tout le royaume le saura [4].

Le roman de Mélusine donne de nombreuses descriptions de batailles sur terre et sur mer, aux abords des côtes de Rhodes et de Cilicie, de Chypre et de Syrie, dans l'île de Chypre, le Luxembourg, la Bohême, la Rhénanie [5].

L'armée se range en ligne déployée, les hommes d'armes au centre, les archers et les arbalétriers sur les ailes. « C'est grande beauté à contempler », car le temps ne manque jamais d'être clair un jour de bataille. Là vous auriez vu bassinets, harnais de jambes, l'or, l'azur, les couleurs des bannières et des pennons resplendir contre

1. Fol. 122, v°, 2e col.

2. Fol. 52, r°, 1re col. ; 54, r°, 1re col. ; 56, v°, 1re col. ; 81, v°, 2e col. ; 83, v°, 1re col. ; 96, v°, 2e col. ; 122, r°, 2e col.

3. Fol. 80, v°, 1re col.

4. Fol. 66, r°, 2e col. ; 68, r°, 2e col.

5. Fol. 52, v°, 1re col. ; 54, r°, 2e col. ; 57, r°, 2e col. ; 71, r°, 1re col. ; 83, v°, 1re col. ; 95, v°, 1re col. ; 97, r°, 2e col. ; 122, v°, 1re col. ; 126, r°, 1re col. ; 154, r°, 2e col.

Digitized by Google

le soleil. Là pourrait-on voir belle compagnie, fleur de chevalerie, bannières ventiler au vent. Là entendrait-on harnais cliquer ensemble.

Les trompettes sonnent allégrement. Les frères de Lusignan, la lance au poing, l'écu joignant la poitrine, vont « le beau pas en bel arroi », leur bannière devant eux. Les cris de guerre retentissent : « Lusignan ! Alsace ! Saint-Jean de Rhodes ! Antioche ! Barbarie ! Curdes ! Damas ! » Les archers lancent leurs flèches. Les arbalétriers tendent leurs bonnes arbalètes, mettent vitement viretons ou carreaux en coche et tous à la fois laissent aller leurs traits. Les salves se succèdent sans arrêt. Hommes d'armes et cavaliers ennemis se chargent durement. A l'abaisser des lances, c'est un grand fracas, touillis, triboulement, grande peleterie, foison de gens abattus. Il y en a bien qui voudraient être au lieu d'où ils sont venus. Les lances rompues, on tire les épées, on empoigne la hache. On se frappe sans nulle pitié. Maint homme est tué à grande douleur. Le sol est couvert de morts. Les destriers vont par les champs, sans maîtres, bondissant et leurs rênes traînant.

On se livre de fiers assauts. Dix mille Sarrasins suivent au dos leur roi ou leur soudan. Les Poitevins ont beau être rompus au métier des armes, très forts et durs, féroces comme des lions, et leurs seigneurs si puissants que nul, tant soit-il hardi, ne les ose attendre. La victoire est indécise. Il faut en finir par un coup de maître, se défaire du chef ennemi.

Un fils de Mélusine se précipite sur les rangs ennemis « plus rapide que foudre qui choit du ciel ». Il les fend, frappant à gauche, à droite. Ses gens courent après lui, tout ébahis de ce qu'ils le voient faire. Il atteint celui qu'il cherche, Bradimont, le roi d'Alsace, le soudan de Damas, le duc d'Autriche. D'un coup bien asséné, il tue le roi sarrasin, il étourdit le prince chrétien, le prend à bras le corps, l'arrache de son cheval, le jette si rudement contre la terre que peu s'en faut qu'il ne lui crève le cœur au ventre.

Digitized by Google

Il se retourne vers les siens : « Lusignan », leur crie-t-il. « En avant, barons ! Frappez tant que vous pourrez, la journée est à nous, Dieu merci ! » Les soldats font merveilles d'armes. L'ennemi, que la perte de son chef décourage, se tourne en fuite. On le poursuit sans désemparer. On le massacre par les champs, par les buissons. « Et sachez qu'il en échappa bien peu. » Ainsi fut la bataille finie. Il ne reste plus qu'à nettoyer le champ du carnage, ensevelir les morts, brûler les chevaux qui ont péri.

Les chrétiens aperçoivent-ils une flotte sarrasine. Aussitôt on pavoise nefs et galères, on dispose les machines de guerre, on monte sur les châteaux des mâts, lances et dardes au poing, on sonne les trompettes. Au cri de Lusignan, on court sus aux Sarrasins à force de rames, toutes voiles dehors. Les navires volent comme des carreaux d'arbalète.

Les Sarrasins surpris reculent un peu tout en se mettant en arroi. Mais parmi les vaisseaux des chrétiens, les uns les vont environner et tournent autour d'eux d'une telle allure qu'ils en sont tout déconcertés. Les autres se font passage entre leurs navires de telle manière qu'il n'en reste pas quatre ensemble. Cependant les canons tirent « horriblement ». Quand on est à portée, on se lance des dards si fort et si dru qu'il semble voir grêle de viretons.

A leur première rencontre avec les Lusignan, les Sarrasins, se voyant si chargés qu'ils ne peuvent fuir, remplissent de bûches, d'huile, de graisse et de soufre un navire qu'ils avaient enlevé aux frères de Saint-Jean de Rhodes et dont ils avaient jeté à la mer ceux qu'ils y avaient trouvés, et ils y mettent le feu. Quand l'incendie est bien allumé, ils le poussent vers les chrétiens. Mais ceux-ci s'en donnent garde, ils assaillent leurs ennemis de l'autre côté, tandis que le vaisseau en flammes vient brûler trois navires sarrasins.

Enfin la flotte chrétienne aborde les navires des payens. Elle les choque violemment et les effondre en mer, ou bien on les accroche avec de bons crocs de fer. On se lance sur

Digitized by Google

le pont des navires sarrasins. Geoffroy, à la bataille devant Jaffa, saute dans le vaisseau du roi Anthénor. Les payens sont perdus. Ils ont beau « réclamer » leurs dieux. Leurs navires, vidés de mécréants, pillés de tout ce qui s'y trouve de bon, sont brûlés ou enfoncés dans la mer. Mais lorsqu'un vaisseau est plein de « très beaux biens », on l'amène au port[1].

Voilà des jouvenceaux, « sans barbe ni grenons » qui en savent autant que les capitaines les plus expérimentés de la guerre de Cent Ans, si bien qu'en suivant le récit de leurs expéditions, on pourrait apprendre comment on menait une guerre au XIVe siècle. Ils tiennent leurs hommes en haleine, exigent l'obéissance entière et la soumission de tous les instants, l'ensemble et la précision dans les manœuvres, établissent leurs campements, règlent la marche de leur armée, ordonnent les batailles.

Ils connaissent aussi le droit de la guerre. Elle doit être chevaleresque. Leur mère n'a fait que leur redire ce qu'ils avaient entendu dès leur enfance.

« Soyez intraitables à l'égard des méchants. Soyez durs et ayez au cœur fierté de lion envers vos ennemis. Vous devez montrer votre puissance entre eux et votre seigneurie. Ne les lâchez pas jusqu'à ce qu'ils soient réduits en votre obéissance. Pourtant je vous recommande de ne pas vous faire un point d'honneur de les accabler. Si vous leur faites courtoisie, cela vous tournera à grand honneur »[2].

Geoffroy, accouru devant le château de Guérin de Valbruyant avec les desseins les plus noirs, n'y trouve que la femme et les enfants de celui qu'il croit un rebelle et un félon. Aussitôt il les rassure[3].

Zélodus, après avoir tué le roi de Bohême, a brûlé son corps. Le roi d'Alsace brûle le corps de Zélodus. « Par mon chef », dit Antoine, « vous avez très bien fait. Et

1. Fol. 46, r°, 2e col. ; 84, r°, 2e col. ; 66, v°, 2e col. ; 72, r°, 2e col. ; 116, r°, 2e col.
2. Fol. 45, r°, 1re col. ; 80, r°, 1re col.
3. Fol. 111, v°, 2e col.

Digitized by Google

vraiment Zélodus était trop cruel. Lorsqu'un homme est mort, c'est grand honte à son ennemi de le plus toucher »[1].

On ne frappe pas un ennemi par derrière. Le soudan de Damas fuit devant Geoffroy. « Sarrasin », lui crie Geoffroy, « tu es un lâche, toi si bien monté et si noblement armé, de te sauver pour un homme seul. Retourne ou je te tuerai en fuyant, quoique je le fasse bien malgré moi »[2].

Toute guerre doit être déclarée. Il n'est permis d'attaquer l'ennemi que lorsqu'il a reçu un défi. « Damp roi », dit au roi d'Alsace le messager d'Antoine et de Renaud, « je vous défie de par les deux damoiseaux de Lusignan et tous leurs aidants. » — « Bien », répond le roi, « je me garderai de surprise et de perte. » — « Il vous en sera bien besoin », dit le messager[3].

Les frères de Lusignan vont attaquer les Allemands. « Nous ne devons pas », dit Geoffroy, « courir sur ces gens sans les défier. Il faut leur mander qu'ils se gardent de nous. » — « C'est bien raison », répondent-ils. Alors ils écrivent une de ces lettres dont le XIVe et le XVe siècle nous ont laissé de nombreux exemples. « A vous, duc d'Autriche, à vous, comte de Fribourg, et à tous vos alliés, nous, Antoine de Lusignan, duc de Luxembourg, nous, Odon de Lusignan, comte de la Marche, nous Geoffroy de Lusignan, seigneur de ce lieu, nous, Raimonnet de Lusignan, comte de Forez, et je, Thierry de Lusignan, seigneur de Parthenay, vous mandons que, tantôt ces lettres lues, vous vous gardiez de nous, car nous vous porterons dommage le plus tôt que nous pourrons. » Les frères pendent leurs sceaux à la lettre. Un héraut la remet au duc d'Autriche qui la fait lire en audience. « Comment », disent les Allemands entre eux, « le diable a-t-il apporté tant de Lusignan en ce pays »[4] !

1. Fol. 99, v°, 1re col.
2. Fol. 124, r°, 1re col.
3. Fol. 82, v°, 2e col.
4. Fol. 153, r°, 2e col.

Digitized by Google

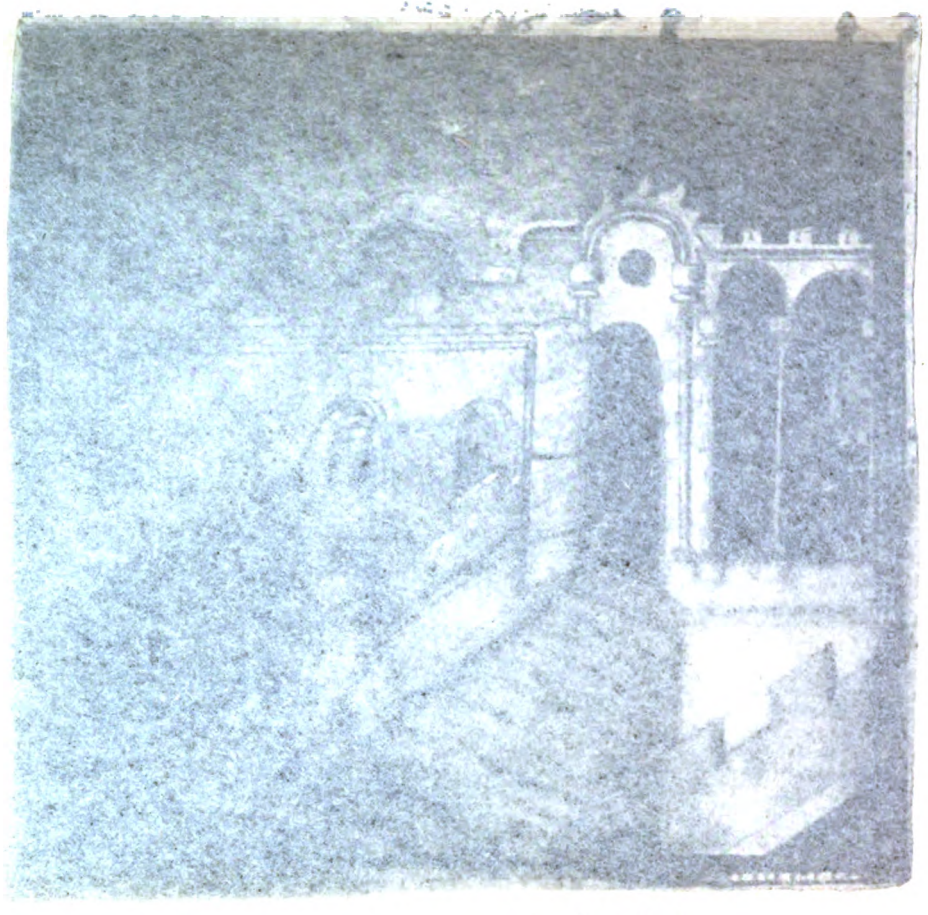

Le Perrier

Digitized by Google

L'aventure du château de l'Epervier

Digitized by Google

Digitized by Google

Tout combat singulier, qu'il soit ou non judiciaire, est précédé d'un défi verbal. Raimondin, devant le roi des Bretons, appelle à la bataille Josselin et son fils Olivier et jette son gage[1]. « Je te défie de par Mahomet mon dieu », crie à Geoffroy le soudan de Damas. « Par mon chef », dit Geoffroy, « ni toi ni ton dieu, je ne vous prise une tête d'ail pourrie »[2]. Geoffroy défie même les géants qu'il a été chercher dans leurs coupe-gorges. « Méchante créature », dit-il au géant de Guérande, « je te tiens pour mort là où tu es, et dès maintenant je te défie de par Dieu, mon Créateur. » — « Défends-toi, je te défie », crie-t-il au géant de Northumberland. Il broche le cheval des éperons, abaisse la lance et frappe le géant si raide qu'il le fait voler par terre les jambes en l'air[3].

IV

Ces « àpres » guerriers, « tels des éperviers fondant sur des alouettes ou des loups affamés se jetant sur des brebis », connaissent les usages de la bonne société. Ils montrent de la déférence et de la délicatesse. D'un homme de leur caractère et de leur éducation, on disait alors : « Il sait beaucoup de bien et d'honneur. » Quelques siècles plus tard, on dira : « C'est un galant homme ».

Au mariage de Renaud et d'Aiglentine il y eut très belle joûte. Mais aucun chevalier ne pouvait tenir contre Antoine et Renaud. Quand les frères virent que la joûte s'affaiblissait à cause d'eux, ils sortirent et se vinrent désarmer, et ceci, le roi d'Alsace, le duc de Bavière, et les autres barons le remarquèrent. Alors la joûte dura longtemps[4].

On ne saurait imaginer des gens plus cérémonieux que les personnages de *Mélusine*. Dans toutes les occasions où

1. Fol. 29, v°, 2e col.
2. Fol. 124, r°, 2e col.
3. Fol. 132, v°, 2e col. : 142, r°, 2e col.
4. Fol. 102, v°, 1re col.

Digitized by Google

ils se rencontrent il n'y a rien qui ne se fasse dans les formes. Gestes, paroles, obéissent aux règles compliquées de la plus ponctuelle bienséance poussée jusqu'à l'humilité. Approche-t-on quelqu'un pour lui parler, on lui donne la bienvenue. On ne se quitte pas sans prendre congé. « A Dieu je vous recommande », dit-on. « Allez à la garde de Dieu », est la réponse. Les bienvenues et les congés ne se comptent pas dans *Mélusine*.

Il en est de même des révérences. On en fait assaut de part et d'autre. Geoffroy arrive à Limassol. Hermine, la reine de Chypre, l'attend, tenant par la main son fils Hervé. Elle s'incline jusqu'à terre devant son beau-frère. Geoffroy en fait autant, la relève en l'embrassant bien doucement et lui dit : « Madame ma sœur, Dieu vous donne toute la joie que votre cœur désire »[1].

Il y a des cas où la révérence ne suffit pas. Le messager apportant à Raimondin la nouvelle de l'incendie de Maillezais, le vieux chevalier annonçant à Mélusine que le dîner est prêt, Raimondin requérant du comte Bertrand la charte de la donation que le comte lui a faite d'une parcelle de la forêt de Colombiers, Alain remerciant son cousin de lui avoir donné la baronnie de Léon, les fils de Mélusine, lorsqu'ils rendent grâce à leur mère de l'aide qu'elle leur accorde pour leurs guerres, Hermine elle-même témoignant sa reconnaissance aux frères de Lusignan, tous parlent à genoux[2]. Le petit Hervé, aux côtés de sa mère, met un genou en terre devant Geoffroy. Son oncle le lève entre ses bras. « Beau neveu », lui dit-il, « Dieu vous accroisse et vous octroie bon amendement! » Et l'enfant lui répond : « Grand merci, bel oncle »[3].

Aucune circonstance ne dispense de ces marques de courtoisie. Urian et Hermine, deux amants, s'entrefont beaucoup d'honneurs[4]. Aiglentine, épousée du matin,

1. Fol. 115, v°, 1re col.
2. Fol. 14, r°, 1re col. ; 15, r°, 2e col. ; 33, v°, 1re col. ; 43, v°, 1re col. ; 61, r°, 2e col. ; 87, v°, 2e col. ; 136, r°, 1re col.
3. Fol. 115, v°, 1re col.
4. Fol. 61, v°, 1re col.

Digitized by Google

s'humilie devant son mari et le remercie d'avoir daigné prendre pour femme si chétive pucelle qu'elle est [1]. Antoine a vaincu le roi d'Alsace. Tout à l'heure il l'assommait d'un coup d'épée sur le bassinet. La mort, la vie de son prisonnier sont encore entre ses mains. Il n'en a pas décidé. Mais on n'est plus à la bataille. On va se mettre à table dans le château de Luxembourg. Le roi captif est toujours un roi. Antoine le fait appeler, l'invite à s'asseoir le premier et puis la damoiselle de Luxembourg, Renaud ensuite et, après, quatre hauts barons du pays, et enfin par la salle chacun prend place selon son rang. Ainsi, Jean le Bon, prisonnier à Londres, recevait journellement les honneurs royaux [2].

Ce sont là les observances ordinaires de la politesse. Dans les grandes circonstances le cérémonial devient majestueux.

Le comte de Poitiers approche du lieu où doivent se faire les noces de Mélusine. Un vieux chevalier, portant une ceinture ornée de pierres précieuses et de perles, monté sur un haut palefroi gris pommelé, suivi de douze hommes d'honneur noblement parés, s'avance joyeusesement vers lui. Il lui fait très sagement la révérence : « Beau sire », dit le comte, « soyez le très bien trouvé. Or dites ce que vous cherchez. » — « Sire », répond le chevalier, « madamoiselle Mélusine d'Albanie se recommande à vous tant qu'elle peut et vous remercie du haut honneur que vous faites à votre cousin Raimondin et à elle, en venant à leurs épousailles. » — « Sire chevalier », dit le comte, « vous pouvez dire à votre damoiselle qu'il n'y a nul besoin de remerciement, je suis tenu de faire honneur à mon cousin. » — « Sire », dit le chevalier, « vous parlez courtoisement, mais madamoiselle est assez sage pour savoir ce qu'on doit faire, et sire, elle m'a commis moi et mes compagnons pour cela. »

1. Fol. 102, v°, 2e col.
2. Fol. 87, v°, 2e col.

Digitized by Google

Ensuite vient la comtesse, mère du comte, avec sa fille. Mélusine envoie au-devant d'elle le vieux chevalier et plusieurs dames et damoiselles de haut état, et les reçoit au son mélodieux de plusieurs instruments [1].

Les deux entrées des Lusignan à Luxembourg, celle d'Antoine et de Renaud, le jour où ils ont défait le roi d'Alsace, et celle de Geoffroy, d'Eudes, de Thierry et Raimonnet allant combattre le duc d'Autriche, sont également de haute allure.

Antoine chevauche sur un grand coursier liard. Il est vêtu d'un jaques de velours cramoisi, tout brodé de perles et de pierreries. Il a le chapeau de perles à la tête, l'épée au côté, le bâton au poing. Son frère, auprès de lui, est pareillement ajusté. Deux cents chevaliers les accompagnent.

A leur rencontre viennent cent gentilshommes et les barons du pays qui leur font la révérence. Les frères entrent dans la cité. Il y a devant eux hérauts, trompettes et ménétriers à foison. Les bourgeois ont fait encourtiner de riches draps toutes les rues jusqu'au château.

Au pied de l'escalier du château, Chrétienne la pucelle les attendait, entourée de dames, damoiselles, chevaliers et écuyers. Elle prit les frères par les mains et se mit entre eux. Ils montèrent ensemble les degrés de la grande salle qui était tendue de belles tapisseries selon l'usage d'alors, et de la salle entrèrent dans une chambre splendide.

Alors vint un des maîtres d'hôtel qui s'agenouilla devant la pucelle et lui dit : « Ma damoiselle, il est prêt, quand il vous plaira à laver. » — « Quand il plaira à monseigneur », répondit-elle. — « Damoiselle », dit Antoine, « nous sommes tout prêts quand il vous plaira. » Les frères donnèrent la main à la damoiselle et l'on se mit à table [2].

1. Fol. 18, v°, 1re col.
2. Fol. 86, v°, 1re col.

Digitized by Google

On ne dit pas quel prince servit devant la duchesse de Luxembourg. Au dîner de leurs fiançailles, Hermine et Urian étaient assis à une table auprès du lit du roi de Chypre et Guion servait devant Hermine[1]. Pendant le dîner des obsèques de Raimondin, le roi et la reine d'Aragon regardaient avec plaisir Bernardon, le fils d'Eudes, car il servait les seigneurs si gracieusement qu'à merveille[2].

Au commencement de l'expédition d'Autriche, Antoine et Renaud, qui sont alors à Luxembourg avec la reine de Bohême, apprennent que leurs quatre frères ne sont plus qu'à une lieue près. Le duc de Luxembourg s'écrie : « A cheval, et faites tendre toute la ville. » Ils montent à cheval en grande compagnie de chevaliers et s'en vont à l'encontre de leurs frères, et les dames à leurs chambres pour mettre leurs atours.

Geoffroy voit venir ses frères, il fait faire place que nul n'ose approcher de moins de deux lances. Quantité de gens d'armes devant et derrière tiennent les autres en ordonnance. Renaud et Antoine saluent leurs frères et leur disent très gracieusement la bienvenue.

Ils se mettent en chemin ensemble, deux par deux, les aînés devant, et tant chevauchent qu'ils sont au château. Là étaient la reine et la duchesse qui se tenaient par les mains, et derrière elles leurs dames et damoiselles. Elles vinrent tout droit faire la révérence aux frères. Grande joie fut menée. On fit mettre les tables, et le dîner prêt, on lava, on s'assit, et après que tous eurent dîné, Geoffroy conta ses aventures[3].

En somme, si l'auteur de *Mélusine* est singulièrement original, c'est parce qu'il a composé sur une légende celtique un livre du genre de Télémaque et changé la fée d'une fontaine du Poitou en une Minerve chrétienne. Les aven-

1. Fol. 62, v°, 1re col.
2. Fol. 156, v°, 2e col.
3. Fol. 151, v°, 1re col.

Digitized by Google

tures des fils de Mélusine sont de la morale en action, celles de Geoffroy à la Grand Dent exceptées. Enfants sages, ils pratiquent docilement les leçons de leur Mentor. Leur obéissance est royalement récompensée et la pénitence de Geoffroy lui procure une vie paisible et l'affection de ses sujets.

Digitized by Google

PROVERBES, SENTENCES ET LOCUTIONS PROVERBIALES DANS LE ROMAN DE MÉLUSINE [1].

Vous avez jadis ouï dire : Quelquefois l'amour des dames donne peine et travail aux amoureux et la mort aux chevaux [2].

Vieux péché fait la vergogne nouvelle [3].

Il pense prendre les grues au vol [4]

On ne prend pas de tels chats sans moufles [5].

Le proverbe dit : Tel cuide venger sa honte qui l'accroît [6].

C'est mauvaise compagnie que celle de traître [7].

Il fait bon fermer l'étable avant que le cheval soit perdu [8].

Celui-là est bien fou qui souffle contre le vent, pensant le tarir ou le surmonter [9].

Longue attente diminue bien la valeur du don [10].

Si le peuple est pauvre, le seigneur est mendiant [11].

Une toison d'une année est plus profitable que celle qui est tondue trois fois [12].

En long traité gît parfois grande déception [13].

Les sages reculent pour plus loin sauter [14].

1. Cpr. List of proverbes in the romance of *Melusine* dans *M. E*, p. 387.
2. Fol. 20, r°, 1re col.
3. Fol. 30, r°, 1re col.
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*
6. Fol. 36, r°, 2e col.
7. Fol. 38, r°, 1re col.
8. *Ibid.* et fol. 77, r°, 1re col.
9. Fol. 42, v°, 1re col.
10. Fol. 44, v°, 1re col.
11. Fol. 44, v°, 2e col.
12. *Ibid.*
13. Fol. 45, r°, 2e col.
14. *Ibid.*

Digitized by Google

Plus point un grain de poivre qu'un sac de froment [1].

La victoire ne gît pas en grande multitude de peuple, mais en bon gouvernement [2].

Bonté vaut mieux que beauté [3].

Tout ce qui est en péril n'est pas perdu [4].

Quand vous vous serez moqué de moi et d'un autre encore, ce ne sera que deux [5].

Qui n'apprend son métier en sa jeunesse, c'est douteux qu'il soit jamais ouvrier [6].

Il n'est nul petit ennemi [7].

En peu d'heure Dieu labeure [8].

Entretant comme le fer est chaud, on le doit battre [9].

Tel jure parfois de son marché qui puis en laisse [10].

De deux maux on doit prendre le plus petit quand l'un il faut avoir [11].

Aucuns disent : Plus de profit et moins d'honneur.[12]

Grand vent tombe pour peu de pluie [13].

Je les paierai bien de leurs gages. Il sera bien payé de sa desserte [14].

De ce que fol pense il en reste la plus grande partie [15].

N'attendre ni pair ni compagnon [16].

Il n'est pas ami celui qui manque à son prochain en son besoin [17].

1. Fol. 51, v°, 1re col.
2. Fol. 51, v°, 2e col.
3. Fol. 54, r°, 1re col.
4. Fol. 58, v°, 2e col.
5. Fol. 70, v°, 2e col.
6. Fol. 81, r°, 1re col. Cpr. Aristote : Non parum reffert in juventute assuefieri sic vel sic, immo multum.
7. Fol. 83, r°, 1re col.
8. Fol. 85, v°, 1re col.; 96, v°, 1re col.
9. Fol. 89, r°, 1re col. — Cpr. J. Morawski, *Les Recueils d'anciens proverbes français analysés et classés* (*Romania*, t. XLVIII, p. 485) : Il fault battre le fair tandis qu'il est chaud (Bibl. de l'Arsenal, ms. 6431).
10. Fol. 96, v°, 1re col.
11. Fol. 101, r°, 1re col.
12. *Ibid.*
13. Fol. 105, v°, 1re col.
14. *Ibid.* et fol. 129, r°, 1re col.
15. Fol. 109, r°, 1re col.
16. *Ibid.*
17. Fol. 113, r°, 1re col.

Digitized by Google

Comme dit le sage : Fol pense et Dieu ordonne [1].

J'ai toujours ouï dire que tel menace qui a grand peur, et qui puis est abattu [2].

On dit qu'il vaut mieux fuir que mauvaisement attendre [3].

Retourne sans bête vendre [4].

Si jamais on ne commençait rien, jamais nulle chose ne serait achevée. Il faut en une chose commencement et milieu avant la fin [5].

On ne doit pas attendre à lendemain ce qu'on peut faire au soir [6].

Chose hardiment entreprise et suivie est à moitié faite [7].

Trop manger et boire attire le dormir [8].

Il ne fait pas bataille qui les premiers horions donne, mais il la fait qui se revanche [9].

Nous joignons à ces proverbes le texte suivant écrit au recto de la feuille de garde d'en tête du manuscrit de Mélusine de la Bibliothèque Nationale, Français, Nouvelles Acquisitions, 21874, qui est de la même écriture que le texte du roman.

C'est la doctrina que trouuerent les bons clers de Grece, et leur fust reuelé par le Saint Sperit, c'est assauoir de xxvij jours qui sont en l'an, moult perillieux, les quieulx manderent fort exiuer et de les garder a toute personne qui tombera en infirmité ou en maladie ces jours ne guerira jamès, ne enfant qui y naistra longuement ne viura, et si il vit, pouure sera, toute personne qui prendra famme, ne demeuront lonc temps ensemble, ne nul temps

1. Fol. 114, r°, 2e col.
2. Fol. 121, v°, 1re col.
3. Fol. 125, v°, 1re col.
4. Brunet, p. 337.
5. Fol. 133, v°, 2e col. Cpr. Aristote : Totum et completum est quod habet principium, medium et finem.
6. Fol. 152, v°, 1re col.
7. Fol. 152, v°, 2e col. Cpr. Aristote : Principium est plus quam dimidium.
8. Fol. 162, r°, 2e col.
9. Fol. 163, v°, 2e col.

Digitized by Google

entre eulx pais ne aura, ne amour, ne fidelité, et seront tousjours pouures, et toute personne qui commensera voyage, pour aler en chemin, ne retournera, et s'il retourna, perilleusement s'en retournera ou perdra de ses biens, et en nul de ces dix jours ne achaptés ne vendez nulle chouse, ne bastiment ne commensés de fere. Et cecy est chouse vraye et qui est souuent exprouuée.

Cy s'ensuiguent les jours dessus escripz.

En januier en a sept, le ij^{e}, le iiij^{e}, le vj^{e}, le vij^{e}, le x^{e}, le xv^{e}, le xx^{e}.

En feurier en a trois, le xvj^{e}, le xvij^{e}, le xx^{e}.

En mars en a quatre, le xv^{e}, le xvj^{e}, le xvij^{e}, le xviij^{e}.

En auril en a deux, le vij^{e}, le xv^{e}.

En may en a trois, le vij^{e}, le xv^{e}, le xvij^{e}.

En julh en a vng, le vj^{e}.

En julhet en a deux, le xv^{e}, le xvij^{e}.

En aoust en a deux, le xix^{e} et le xx^{e}.

En septembre en a deux, le xvij^{e} et le xviij^{e}.

En octobre en a vng, le vj^{e}.

En nouembre en a deux, le xv^{e} et le xvij^{e}.

En decembre en a trois, le vj^{e}, le vij^{e} et le ix^{e}.

Il n'est si sage qui ne peche, ne si belle fleur qui ne seche, ne si bon chuyal qui ne breche.

Nul ne treuue, qui que l'eun dye, belle pryson ne layde mye.

Nul ne treuue, je vous dy bien, si bon pays comme le sien.

Digitized by Google

EXTRAITS DES « OTIA IMPERIALIA » DE GERVAIS DE TILBURY

LE CHEVALIER DU CHATEAU DE ROUSSET

Prima Decisio. XV. *De oculis apertis post peccatum.* Scio equidem jam pridem relatum veridica narratione, quod in *Aquensi* provincia, paucis ab *Aquis* milliaribus, est *Castrum Russetum*, quod vallem *Trezensem* sub se missam respicit. Hujus castri dominus, *Raimundus* nomine, cum uno aliquo die solus in equo vectaretur juxta decursum interluentis *Laris* fluvii, ex improviso occurrit domina nulli decore secunda, in palafredo phaleratro, vestibus et apparatu pretiosis, cumque salutata a milite ipsum ex nomine resalutasset, ille ab ignota se nominatum audiens, miratur, et nihilominus illam, ut moris est, cœpit verbis lascivis interpellare, ut ei consentiat. Cui illa opponit, hoc praeter conjugalem copulam nulli licere, verum si in ejus nuptias consentiat, ipsius possit optatis frui complexibus. Quid ultra ? Acquiescit conditionibus miles in nuptiis : at illa replicat, illum summa temporalium felicitate, ex ejus commansione fruiturum, dum ipsam nudam non viderit ; verum ut ipsam nudam conspexerit, omni felicitate spoliandum asserit et vix ei vitam miseram servandam esse praeponit. Pendet dubius ne timeret optaret ne mori ? tandem in nuptias consentit et conditionem admittit. Inflammatus et aestuans omnem conditionem facilem arbitratur, qua cupitum thorum possit obtinere. Consentiunt in matrimonium et contrahunt, et crescente militis felicitate, in brevi favore et hominum gratia, temporalium copia et corporis strenuitate in tantum excrevit, quod pares excessit et paucis proceribus et illustribus secundus invenitur. Hominibus amabilis, apud omnes gratiosus, liberalitatem discreta largitate atque urbanitate condie-

Digitized by Google

bat, filiis et filiabus summae pulchritudinis procreatis. Cum post longa tempora, uno die, domina, ut assolent, in thalamo balnearet, *Raimundus* miles, a venatu rediens et aucupatu, perdicibus aliisque carnibus ferinis dominam exeniat, et dum parantur cibaria, nescio quo motu vel spiritu militi venit in mentem, quod nudam videat dominam balneantem, constituens in animo siquidem, quod ex inhibita nuditatis conspectione potuit ex fatis esse periculum, temporis diuturnitate tamque diuturnae commansionis longinquitate evanuise. Affectum maritus exposuit uxori, quæ diuturnam felicitatem ex conditione servata objicit, et infelicitatem minatur secuturam, si contemnatur. Tandem praeceps in praecipitium miles, non temperatur interminatione poenae neque precibus flectitur, ut a stulto proposito desistens suae consulat utilitati :

« tangunt animum motusque metusque
Et timet eventus indignaturque timere ».

Quid moror ? erepto linteo, quo balneum operitur, miles, ut uxorem nudam videat, accedit, statimque, domina in serpentem conversa, misso sub aqua balnei capite, disparuit nunquam visa imposterum nec audita, nisi quandoque de nocte, cum ad infantulos suos visitandos veniebat, nutricibus audientibus, sed ab ejus aspectu semper arctatis. Sane miles pro maxima parte felicitate ac gratia minoratus, filiam illius dominae cuidam nostro affini ex nobilibus *Provinciae* oriundo postea dedit in uxorem, quae inter coaetaneas et confines suas plurimum extitit gratiosa et cujus jam successio ad nos usque provenit.

LES LUTINS

Tertia Decisio. LXI. *De Neptunis sive Portunis, qui homines illudunt.*

... Ecce enim *Anglia* daemones quosdam habet, daemones, inquam, nescio dixerim, an secretas et ignotae

Digitized by Google

generationis effigies, quos *Galli* Neptunos, *Angli* Portunos nominant, Istis insitum est, quod simplicitatem fortunatorum colonorum amplectuntur, et cum nocturnas propter domesticas operas agunt vigilias, subito, clausis januis, ad ignem calefaciunt et ranunculas, ex sinu projectas, prunis impositas, comedunt, senili vultu, facie corrugata, statura pusilli, dimidium pollicis non habentes, Pannionlis consertis induuntur et si quid gestandum in domo fuerit aut onerosi operis agendum, ad operandum se jungunt, citius humana facilitate expediunt. Id illis insitum est, ut obsequi possint et obesse non possint. Verum unicum quasi modulum nocendi habent. Cum enim inter ambiguas noctis tenebras *Angli* solitarii quandoque equitant, Portunus nonnunquam invisus se copulat, et cum diutius comitatur euntem, tandem loris arreptis equum in lutum ad manum ducit, in quo dum infixus volutatur, Portunus exiens cachinnum facit et sic hujuscemodi ludibrio humanam simplicitatem deridet.

LES DÉMONS DU MONT CANIGOU

LXVI. *De monte Cataloniae.*

Est in *Catalonia*, episcopatu *Gerundensi*, mons excelsus valde, cui nomen *Cannarum (Cannagum)* accolae indiderunt. Hujus ambitus arduus et pro magna parte inaccessibilis ad ascensum, in cujus summitate lacus est, aquam continens subnigram et in fundo imperscrutabilem. Illic mansio fertur esse daemonum ad modum palatii dilatata, et janua clausa. Facies tamen ipsius mansionis, sicut ipsorum daemonum, vulgaribus et incognita ac invisibilis. In lacum si quis aliquam lapideam aut aliam solidam projecerit materiam, statim, tanquam offensis daemonibus, tempestas erumpit. Est in quadam apicis particula nix perpetua, glacies continua; crystalli illic copia et nulla unquam solis praesentia. Ad cujus montis radicem fluvius est, aureas habens arenas, unde ex ejus arenis aurum, quod vulgus *palleol*, nominat, elicitur.

Digitized by Google

LA DAME DU CHATEAU DE L'ÉPERVIER

LVII. *De domina castri de Esperver.*

Frequens est ut angeli satanae in angelos lucis se transforment et in humanis mentibus aliquid diabolicae immissionis nutriant... Erat in regni *Arelatensis* finibus, episcopatu *Valentino*, castrum *Esperver* nomine. Hujus castri domina, in assiduam consuetudinem duxerat, inter missarum solennia post evangelium ecclesiam egredi ; non enim poterat consecrationem dominici corporis praesentialiter sustinere. Cum post multos annos id compertum, vir ejus, dominus castri, habuisset nec tantae praesumtionis causam sedulus investigator invenisset, uno aliquo die solemni, finito evangelio, egrediens domina per virum et clientulos ejus invita ac renitens detinetur, statimque sacerdote verba consecratoria proferente, domina, spiritu diabolico levata, avolat, partemque capellae secum in praecipitium ducens, nusquam in partibus illis visa est. Sed et pars turris, cui capella innitebatur, ad huc superstes rerum fert testimonium.

LE CHEVALIER DE CABRIÈRES ET SON CHEVAL BON AMI

XCII. *De equo Giraldi de Cabreriis...* Ecce temporibus nostris in *Catalonia* miles, nobilissimis ortus natalibus, militia strenuus, elegantia gratiosus, cui nomen *Giraldus* de *Cabreriis.* Hic equum habebat in bonitate singularem, velocitate invincibilem et quod sine exemplo mirandum fuit, in omnibus angustiis consiliosum. Huic nobilis indidit ut bonus amicus vocaretur.

LES FÉES QUI ÉPOUSENT DES HOMMES

LXXXVI. *De lamiis et nocturnis larvis.* Hoc equidem a viris omni exceptione majoribus quotidie scimus probatum, quod quosdam hujusmodi larvarum, quas Fadas nominant, amatores audivimus, et cum ad aliarum foeminarum matrimonia se transtulerunt, ante mortuos, quam

Digitized by Google

cum superinductis carnali se copula immiscuerunt ; plurimosque in summa temporali felicitate vidimus stetisse, qui cum ab hujus modi Fadarum se abstraxerunt amplexibus aut illas publicaverunt eloquio, non tantum temporales successus, sed etiam miserae vitae solatium amiserunt.

LES ESPRITS NOCTURNES DANS LES MAISONS

LXXXV. *De lamiis et dracis et phantasiis.* Accedit circa mundi hujus mirabilia quaestio de lamiis et dracis, ex quibus lamiae dicuntur mulieres, quae noctu domos momentaneo discursu penetrant, dolia vel cofinos, catinos, cantharos et ollas perscrutantur, infantes ex cunis extrahunt, luminaria accendunt, et nonnunquam dormientes affligunt.

Digitized by Google

Digitized by Google

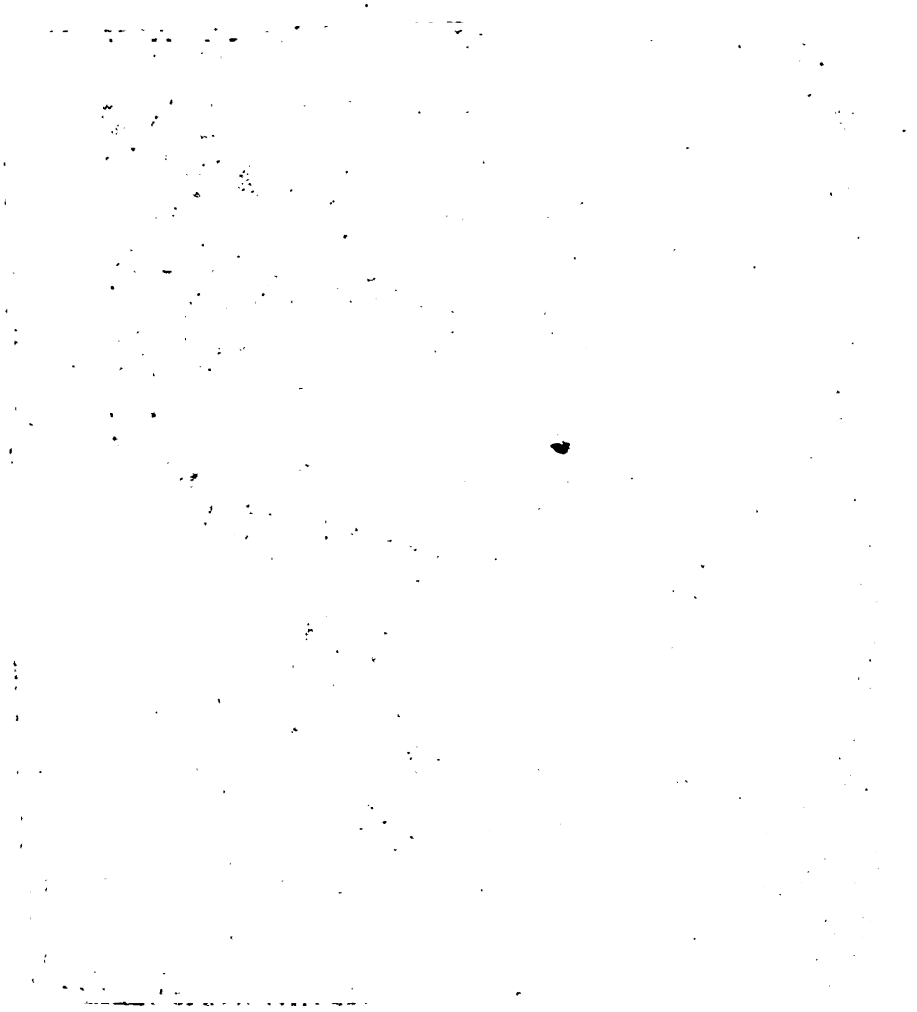

Digitized by Google

Digitized by Google

Palestine et le chevalier d'Angleterre au mont Canigou

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉLUSINE OU LES CUVES DE SASSENAGE

MELUSINA SIVE *TINAE SASSENAGIAE*

... *Luzianaes* postquam *Mellusina* penates
Indignata viro colubri sub imagine liquit,
Extremumque vale dixit *Pictonibus* oris,
Mente diu fluitans haesit quo flecteret alas,
Quae plaga susciperet perfugam, peteretne *Britannos*,
Orcadas, an *Thulen*, extremaque littora *Ponti*.
An fuscos *Arabes*, *Nabathaeaque* regna subiret,
Qua roseo conjux *Tithonia* surgit amictu,
An *Tarthessiacos* tractus, *Gadesque* remotos,
Qua rutilis pronus *Titan* se condit in undis.
Dumque vaga centum meditatur mente recessus,
Vipereos canas oculos convertit in *Alpes*.
Et subito levibus vacuum secat aera pennis,
Praeteriensque tuas limose *Carantone* ripas :
Lente *Vigenna* tuas, *Ratiasti* mœnia transit.
Inde per *Arvernos* montes, veterisque ruinas
Gergoviae tranans auras illabitur oris
Amnis arundinea quas proluit *Elauer* unda.
Caeruleumque vagi *Ligeris* praetervolat aequor :
Dein rapidi fulvis *Rhodani* succedit arenis,
Qua patet antiquis *Romana Vienna* ruinis,
Pilati querulos manes umbramque nocentem
Horruit, et *Stygii* cunabula fœda Cadastri,
Horribilis monstri, quod jam tum mater *Erynnis*
Cerbero coitu superas edebat in auras,
Quale nec *Attilius* tormentis, ense peremit
Gozo, nec *Alcides* clava, nec *Apollo* sagittis.
Olli vipereis horrescunt tempora nodis,
Pullulat os linguis centum, sunt lumina centum,
Bracchia sunt totidem monstro, quocumque minaces

Digitized by Google

Fert oculos, pallet tetris obtutibus aer,
Nobilium crudos primum depascitur artus,
Postremam rabido mersurum gutture Plebem,
Haec nutricis erit merces, haec praemia lactis.
Crudeles ideo terras et littus avarum
Aversata fugit celeri *Melusina* volatu.
Attamen optatum praesagiit affore tempus
Quo magni soboles *Henrici*, terrae *Iberae*
Gentis et *Oceani* domitor *Lodoicus* ovantem
Nobilium spoliis hydram spoliisque Senatus
Deleat, et *Stygio* reddat sua monstra tyranno,
Illaque Nobilitas totum celebrata per orbem
Hostili toties perfusa cruore, decoris
Vulneribus toties pectus confossa, nec unquam
Victa, *Cerisolios*, *Montebriacosque* triumphos
Vertice laurigero sustentans ; Illa *Bayardi*
Et *Lesdiguerii* genitrix acerrima, cujus
Adventu pavidus *Casali* discessit *Iberus*,
Auspice *Richelio*, quo sospite bellica semper
Gallia sospes eris, palmarum more decoram
Altius attollat frontem pereunte Cadastro.
Dum loquor, *Alpinos* tractus *Melusina* volatu
Attigit, abruptis qua *Sassenagia* rupes
Horrescit scopulis et vertice fertur ad auras,
Hic specus immani sese diffundit hiatu,
Unde ruit praeceps ingenti gurgite rivus,
Et rauco faciles invitat murmure somnos,
Nec procul umbrosa visuntur rupe lacunae,
Arte laboratae nulla ferrove politae,
Sola sed illudens arti natura cavavit.
Quae simul ex alto vidit *Melusina* probati
Ingenio contenta loci, delabitur aura,
Æternosque lares placido delegit in antro.
Adventu profugae rupes laetata cacumen
Movit, et humentes penitus patuere cavernae.
Attonitis steterunt *Isarae* vada concita ripis,
Et pater ipse *Dracus* flavis caput extulit undis,

Digitized by Google

Necnon capripedes, pastorum numina, *Fauni*,
Undique conveniunt adventantemque salutant.
Illa simul patulos subiit delapsa recessus,
Continuo ; Salve, fatis mihi debita sedes,
Meque latebrosis errantem suscipe saxis ;
Salve, Terra parens, inquit, salvete coloni
Indigenaeque Dii, posthac mihi patria tellus
Sordeat, et magico fabricata palatia cantu,
Sedibus his praestat fatalem ducere vitam
Occidui donec supremus venerit aevi
Terminus, et mundi tot sustentata pannos
Moles ipsa ruat propulantibusque omnia flammis,
Labeturque Deus scelerum quaesitor ab alto
Qui sontes hominum mores et crimina plectat,
Morteque pejor erit mortis locus. Ecce dolori
Officiosa meo rupes curisque levamen.
Haec mihi quaesitum praebebunt antra recessum,
Hae mihi praebebunt nativae labra lacunae.
Neve piis videar posthac ingrata colonis,
Queis me proluerim Tinae sint fertilis anni
Signa, probaturam nunquam fallentia gentem.
Ut cum festa dies Eoa luce micabit,
Qua *Sassenagiis* successi finibus exsul,
Quave Dei veram sobolem coluere *Sabaei*,
Utraque defudet puris ex tempore lymphis,
Et largas segetes haec denotet, illa racemos.
Hac ego promeritam mercede remunero gentem,
Quin etiam nostra geniti de stirpe nepotes
Lusinianaeis venient ex finibus olim,
Qui *Sassenagiis* aequi dent jura colonis,
Et late bibulis *Isarae* dominentur arenis.
Aspera gens bello, gens fortibus inclyta factis.
Quin ubi Parca ferox aliquem damnaverit orco,
Moesta subito lares duri praenuncia fati,
Flebilibusque leves implebo questibus auras.
Haec aït. Eventus vatis praesagia firmat,
Nam simul ac Iani dictus de nomine mensis

Digitized by Google

Adfuit, et sexta solennis luce refulget,
More patrum sacras trepidus petit accola Tinas,
Quae si pollicita restagnant undique lympha,
Annua vota Deo solvit, laetusque nitentem
Ante focum multo celebrat convivia Baccho,
Appositaque facit Regem faba nigra moreto,
Et festas agitant choreas de more puellae
Permistae pueris et agrestia carmina dicunt.
Hinc *Sassenagiis* accessit gloria Tinis.

Merveilles du Dauphiné. Les Cuves de Sassenage tiennent le quatrième rang entre ces merveilles... On y voit dans une caverne deux creux ronds et merveilleusement profonds que la Nature a faits dans un rocher solide. Ils sont vuides toute l'année et il n'y paroist de l'eau que le Jour des Roys... Ce jour l'eau surmonte l'empeschement qu'elle semble avoir combattu durant si long-temps, pour y penetrer, et ce qui est de plus surprenant, le jour suivant ne l'y voit point. On en tire un presage de la fertilité de la terre et de l'abondance des bleds et du vin ; plus ils sont remplis, plus ils promettent de bon-heur... L'une annonce ce que l'on doit attendre des terres et l'autre ce que l'on a à se promettre des vignes. Ie ne vois rien en cecy qui ne surpasse les forces de la Nature. Quel Esprit conduit si fidellement cette eau en ce lieu, pour y estre un oracle qui parle sans enigme ? Comment perce-t-elle un rocher si dur ? Comment disparoist-elle si tost ? Les sçavants se sont appliquez souvent à la recherche de la cause de cette merveille, mais leurs doutes en ont augmenté les ténèbres. Les peuples voisins n'en ont pas plus d'éclaircissement que les estrangers... Les pierres precieuses que produit la mesme montagne de Sassenage, augmentent sa réputation.

Digitized by Google

TABLES GÉNÉALOGIQUES DE LA FAMILLE DE LUSIGNAN POUR L'ÉCLAIRCISSEMENT DU ROMAN DE MÉLUSINE.

Digitized by Google

TABLES GÉNÉALOGIQUES DES FAMILLES DE LUSIGNAN ET DE LUXEMBOURG SAINT POL.

Les tables suivantes omettent les personnages qui n'ont pas de rapport avec le roman de Mélusine ou avec l'étude dont ce roman est le sujet.

Il y a beaucoup de fantaisie dans le travail de la Mure. Le P. de Lusignan cherche la vérité. Il y va de l'intérêt des historiens d'être véridiques. « Car il advient souvent que pour quelques menteries découvertes en divers lieux de leur histoire, on croit que même où ils disent le plus vrai ils mentent, faisant autant de contes d'icelles, comme des vieux romans de Huon de Bordeaux et semblables[1]. » Ce dernier mot vise certainement les romans de Mélusine, car il a en abomination les inventions que l'on a débitées sur sa famille. Mais lui-même a voulu peut-être remonter trop haut vers les origines des Lusignan et ce qu'il en dit est également légendaire. Au surplus, le reste de sa généalogie renferme des erreurs assez nombreuses.

1. *Histoire de Cypre*, fol. 152, v°.

Digitized by Google

I. — TABLE GÉNÉALOGIQUE DES SEIGNEURS DE LUSIGNAN [1]

Hugues Ier le Veneur.
IXe siècle.

Hugues II dit le Bien Aimé

Hugues VII dit le Brun. Croisé en 1147. Vivait encore en 1151. Femme : Sarrasine.

Hugues VIII, dit le Brun, huitième seigneur de Lusignan, mort vers 1164.
Femme : Bourgogne de Rancon, fille de Geoffroy de Rancon, seigneur de Taillebourg.

Hugues IX.
Mort a Damiette en 1219.

Hugues X.
Comte de la Marche.
Fait son testament en 1246.

Guillaume de Valence.
Comte
de Pembroke.

Geoffroy Ier.
Etait en Terre Sainte en 1191.
Epouse Eustache Chabot, fille unique de Thibault Chabot II, seigneur de Vouvant, Roche Servière, etc., morte en 1229.

Geoffroy II
a la Grand Dent.
Sire de Vouvant.

Guillaume.
Sire de Soubise
et de Mervent.

Valence.
Epouse Hugues III de Parthenay-Larchevêque, seigneur de Parthenay.

Guy.
Neuvième roi de Jérusalem (1185-1187).
Premier roi de Chypre (1187-1194).
Epouse Sibille (1182).

Amaury.
Second roi de Chypre (1194-1205).
Epouse en 1res noces Eschive. — De ce mariage naît Hugues, troisième roi de Chypre (1205-1218 ou 1219). Epouse Alix, fille d'Isabelle et de Henri, comte de Blois et de Champagne, son troisième mari.
En 2es noces Isabelle (1197). — De ce mariage naît Mélisende, mariée à Boémond IV le Borgne, prince d'Antioche.

Filles d'Amaury Ier, sixième roi de Jérusalem (1163-1174). Petites filles de Foulque, comte d'Anjou, quatrième roi de Jérusalem (1131-1142) et de Mélisende, fille de Baudouin du Bourg, troisième roi de Jérusalem (1118-1131).

---

1. D'après Babinet, *Mélusine, Geoffroy à la Grand Dent*, légendes poitevines (Paris. 1847). Beugnot, *Assises de Jérusalem*. Léopold Delisle, Mémoire précité. Desaivre, *Le Mythe de la Mère Lusine*. D'Eschevannes, *Notice historique sur la maison de Lusignan*. Le P. Etienne de Lusignan, *Histoire de Cypre*, etc. Favre, Introduction à la *Mélusine* de Nodot. De Mas Latrie, *Trésor de chronologie et d'histoire*, *Histoire des rois de Chypre de la maison de Lusignan*, *Généalogie des rois de Chypre de la famille de Lusignan* (*Atti della R. deputazione Veneta di storia patria*, 30 giugno 1881). Moreri, *Le Grand Dictionnaire historique*, vo Lusignan, Chypre, Jérusalem. De Sainte Hermine dans Thibaudeau, *Histoire du Poitou*, notes à la fin du premier volume de la deuxième édition.

Digitized by Google

II. — GÉNÉALOGIE DES LUSIGNAN, D'APRÈS LE P. ETIENNE DE LUSIGNAN [1]

Tursin, fils de la sœur de Charlemagne et descendant des rois des Goths ou des rois de Bourgogne. Fait par Charlemagne premier comte de Toulouse et pair de France [2].

Isaure, comte de Toulouse.

Girard, tige des Lusignan. Epouse la fille de Pépin, roi d'Aquitaine, frère de Charles le Chauve, fait par lui comte de Poitou.

Ebles Ier, duc d'Aquitaine, comte d'Auvergne et de Poitiers, épouse la fille du duc de Saxe qui fut depuis empereur.

Ebles II, duc d'Aquitaine, etc.

Guillaume Hugues que son père appela de ces deux noms pour l'affection qu'il portait à Hugues le Grand, père de Hugues Capet, roi de France, qui fut comte de Poitiers pendant qu'Ebles était petit enfant, duc d'Aquitaine, etc. Epouse Gilon, fille de Rolon, duc de Normandie.

Guillaume, surnommé Tête d'Etoupes, duc d'Aquitaine, etc. Marié deux fois. Renonce à sa duché et à ses comtés pour se faire moine et ermite, institue l'ordre des Guillelmites, est canonisé.

Guydo, successeur de son père en ses seigneuries.

Guillaume Geoffroy, duc d'Aquitaine, comte de Poitiers, mais non d'Auvergne. Père d'Aliénor, épouse répudiée de Louis, roi de France, remariée avec Henri, roi d'Angleterre. Quitte pareillement le monde pour se mettre en ermitage, introduit les ermites de saint Augustin, est également mis au catalogue des saints.

Hugues Ier, fait comte de Lusignan par son frère Guillaume Tête d'Etoupes, et transmet ce titre à ses descendants (970). Epouse la dame de Melo appelée Melusine après la mort de son mari parce qu'elle était dame des deux châteaux Melo et Lusignan. Elle vivait en l'an 1000 [3].

Hugues Brun Ier auquel Hugues Ier donna semblablement deux noms, à savoir le sien et celui de saint Brun qui vivait alors et avait délaissé sa comté pour être le fondateur de l'ordre de Cluny.

Hugues II le Grand, comte de Lusignan et par son mariage comte de la Marche. Mène son armée en Orient (1102).

Henri. Mort sans enfants. Fit bâtir le château de Lusignan.

Hugues Brun II, comte de la Marche, puis comte de Lusignan après la mort de son frère. Va en Terre Sainte pour aider Baudouin, troisième roi de Jérusalem, dans sa guerre contre Noradin, roi des Sarrasins.

Hugues III, comte de la Marche, puis comte de Lusignan après la mort de son frère Godefroy. Epouse Isabelle d'Angoulême, veuve de Jean, roi d'Angleterre. Aidé par le roi d'Angleterre Henri, fils de sa femme, fait la guerre contre Alphonse de Poitiers et saint Louis au sujet des fiefs de sa femme, se croise ensuite avec saint Louis et à l'aller et au retour de son voyage visite son neveu Henri, roi de Chypre.

Guydo. Almeric. Rois de Chypre et de Jérusalem.

Geoffroy ou Godefroy à la Grand Dent, comte de Lusignan. Porta grand dommage aux Sarrasins, en Orient quand il y alla secourir son frère Guy, roi de Jérusalem (1189). Mort sans enfants (1236).

Raymond. Moine au monastère de Maillezais, brûlé par Geoffroy son frère.

Hugues Brun III, successeur de son père en ses seigneuries et de sa mère en la comté d'Angoulême. Epouse Yolande, fille de Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, laquelle eut pour son douaire la baronnie de Fougères. Suit son père à la croisade de saint Louis. Mort à quarante ans en 1260.

Hugues IV, comte de Lusignan, la Marche et Angoulême, baron de Fougères. Mort en 1282.

Hugues Brun IV, successeur de son père en ses seigneuries. Mort sans enfants en 1301.

Guydo, successeur de son frère.

Yolande, mariée à Godefroy, comte de Pont.

Digitized by Google

1. *Histoire de Cypre*, fol. 188, v°, ss. *Histoire contenant une sommaire description des genealogies, [...] les droictz anticquitez et prerogatives que prétendent au royaume de Hierusalem les princes et seigneurs spirituels et temporels, savoir le Pape, Patriarches, Empereurs, Rois de France, Angleterre, Aragon, Naples, Hongrie, Cypre et Armenie, Venise et Gènes, les ducs d'Anjou, Bourbon, Savoie, Lorraine et Montferrat, le comte de Tirienne, Loxat et autres*. Par le P. Estienne de Lusignan, de Chypre, de la maison royale de Lusignan, Docteur en Theologie, de l'Ordre des Freres Precheurs, dédié au Sénat de Venise (Paris, Guillaume Lenoir, 1586). « *Jacques*, autrement dict *Estienne*, religieux de sainct Dominique est l'autheur de ce liure, et celuy qui escriuant ceste histoire, cherche tous les moyens de faire reuiure sa pauvre patrie. Iceluy estant en *Italie* du temps des guerres et de la prinse de son pais, et entendant (à son grand regret) la miserable ruïne de *Cypre* et la mort de plusieurs de ses parens (desquels tous sont tombez vaillaument, defendans l'espee au poing leur foy et la querelle de nostre Dieu), s'est retiré en *France*, comme se recognoissant *François* et descendu de nation *Françoise*, et est pour le iourdhuy au couuent des Freres Prescheurs en ceste ville de *Paris* : (où acheuant sainctement ses iours, est fauorisé et caressé des plus grands seigneurs de *France*, qui le recognoissent pour parent) » (*Hist. de Cypre*, fol. 204, v°) Le P. de Lusignan était l'un des dix enfants de Jason et de Luce ou Lucie de Flatre (Fol. 204, r°). — L'auteur indique les sources auxquelles il a puisé. « Il a recherché et lu les histoires avec soin et labeur. » Il cite Bertrand, Jean Boucher, François Corlieu, procureur du roi à Angoulême, auteur du *Livre traitant des comtes d'Angoulême*, le *Livre de la Gaule Belgique* de Guillaume Paradin, l'*Epitre* de Frère Paul Vénitien qu'il a même pris soin de mettre à la fin de son *Livre des Couronnes*, la *Cosmographie* d'André Thevet, d'Angoulême, cosmographe du roi, Paul Emile et Guillaume de Tyr historiographes. Il invoque aussi les témoignages de ses oncles Jean et Ponce de Lusignan, de son cousin Philippe, de M. Rayner de Marseille, consul des Français en Tripoli de Syrie, des Bruxellois et citoyens d'Anvers.

2. Le P. de Lusignan dit que les « historiographes et autres qui font mention de la race et maison de Lusignan la font descendre des anciens comtes de Poitou, du temps du roi Charlès le Chauve, mais lui à qui la chose touche de plus près (étant naturel à chacun de savoir la vraie source et descente de ses ancêtres), a voulu découvrir sa première origine » (*Hist. de Cypre*, fol. 188, v°)

3. Ici le P. de Lusignan s'irrite contre les fables que les romanciers ont débitées sur ses ancêtres. Il s'attaque principalement à Jean d'Arras. « D'icelle (Mélusine) est faict et inuenté un vieil roman plein de mensonges, fictions et impostures, comme de dire que son mary ait esté comte de *Forest* et qu'elle a eu plusieurs enfans, lesquels il nomme de diuers noms, bien qu'a la verité elle n'ait iamais eu que *Hugues* comte de *Lusignan*. Pour donques apertement descouvrir la verité de l'histoire il est certain que ceste *Melusine* estoit en l'an mil, et *Godefroy* surnommé *A la Grand-dent*, comte de *Lusignan*, viuoit l'an mil cent nonante. Que si ce *Godefroy* auoit esté fils de *Melusine*, comme cet imposteur nous assure, lequel a faict son liure l'an mil trois cens octante sept, il faudroit dire qu'il a veseu plus de deux cens ans, attendu qu'il viuoit encore l'an mil deux cens trente et quatre. D'auantage, si les enfans de ceste *Melusine* ont esté tous roys de *Cypre*, *Hierusalem* et *Armenie*, et que tous les *Lusignans* sont descendus d'elle, comme il asseure, comment pourroit-il estre vray (ce qui est toutefois) que les *Lusignans* ont esté plus de deux cents ans durant qu'ils parvinssent à la coronne? Mais ie ne fais pas grand cas de toutes les impostures, fictions et inuentions de ces romans, qui fendent les hommes tous armez auec leurs cheuaux par la moitié d'un seul coup d'espee, et par le son d'vn cornet assemblent exercites en vn instant, aussi puissans qu'il seroit bien impossible au grand *Turc* d'en amasser en trois ans de semblables, ou qui auec vne cheuille font voller les hommes par l'air sur vn cheual de bois, en quelque lieu qu'il leur plaist : car ils ne seruent qu'aux petits enfans, ou bonnes vieilles pour les lire, ou raconter aupres des cendres. Seulement ie diray en passant, que ces beaux escriuains voulant illustrer par leurs menteries ceste noble race, l'obscurcissent et denigrent beaucoup, n'estant pas grand honneur a vne telle et tant cheualeureuse lignee d'estre louee par vne plume tant mal-plaisante et menteuse, comme la leur. Au reste plusieurs ont escrit deuant mesme ces romans et vrays historiographes, que *Melusine* estoit fort versee en l'art magique et les autres, que encore pour le iourd'huy on voit vne fenestre en la tour du chasteau de *Lusignan* et vn baing ou elle se lauoit, et qu elle s'enfuyt par icelle en forme de serpent; et mesme que quand quelqu'un de la maison des roys de *France*, ou bien de la race des *Lusignans*, est proche de la mort, vn serpent tourner trois tours autour dudit chasteau, et iette trois cris fort espouuentables. Bref on en raconte merueilles. Les autres disent que *Melusine* estoit une femme fort addonnee à ses plaisirs et lubricitez et qu'à ceste occasion elle fit bastir cette tour et edifier ce baing, et que pour l'enormité de son peché on la feint auoir esté demy-serpent. Au surplus, elle ne fut iamais fille d'un duc ou roy d'*Albanie*, ny d'vne nymphe magicienne, mais bien d'vn duc d'*Albonie* d'*Angleterre* (*Hist. de Cypre*, fol. 190, v°, ss). Le P. de Lusignan dit « en passant », que plusieurs historiens et selon leur opinion Guillaume Paradin font descendre Melusine des ducs de Luxembourg. D'autres, au contraire, assurent que c'était son mari (*Ibid.*).

Digitized by Google

Le Père de Lusignan énumère les races qui sont descendues de la maison de Lusignan, ce sont celles de Luxembourg, de Parthenay-Soubise autrement dite l'Archevêque, Saint Vallier ou Poitiers, Saint Gelais, Saint Severin de Poitiers, la Rochefoucauld, Cognac, Châteauneuf, Valence, Couhé, Montignac. Il ne nomme pas les Sassenage, mais cette énumération n'est pas exclusive. « Il y a », dit-il, « infinité d'autres qui ne me sont pas connues. Car, comme dit François Corlieu, il n'y a famille noble en l'Aquitaine, qui ne se vante d'être sortie de la susdite tige, soit du côté des femmes ou autrement. Et la plupart affirment en tirer leur origine en ligne masculine, comme les maisons de Pons ou Pont, Vivone, de Montperulphe, Sancerre, Rochefort, Tournay, Montemer en Angleterre, Marle, Dreux, Montbrun et plusieurs autres. Le duc d'Arscot, qui est de la maison de Croy et le plus grand seigneur du Pays Bas se dit être descendu de Mélusine et de la race de Lusignan »[1]. Cette liste n'a de commun avec celle de Jean d'Arras que les noms des Luxembourg, des Parthenay et des la Rochefoucauld. Aucune des armoiries des familles de Lusignan ne porte une Mélusine. Le P. de Lusignan nomme les auteurs de quelques-unes de ces races. De Hugues Brun Ier « sont issues », dit-il, « beaucoup de maisons qui vivent pour le jour d'huy en France », entre autres les la Rochefoucauld sortis d'Aimar. Les Saint Gelais et les Saint Severin viennent de Radulphe, baron d'Issoudun, fils du premier Hugues Brun. Les familles de Parthenay et de Soubise, et de Saint Vallier ou Poitiers remontent à Gilles, comte de Dampmartin et Parthenay, fils de Hugues Brun II, fait connétable de France par Philippe Auguste

1. *Histoire de Chypre*, chap. 21, 22 et chap. 25, les armes des familles de Lusignan. *Histoire contenant une sommaire description*, fol. 13, v°.

Digitized by Google

(1190). Hugues Brun III eut quatre frères. Guydo fut baron de Cognac, Godefroy de Châteauneuf, Aimery de Couhé et de Valence, Guillaume de Montignac. Aimery étant devenu évêque de Winchester, son neveu Guillaume, fils de Guillaume de Montignac, lui succéda dans ses baronnies [1].

1. *Histoire de Cypre*, fol. 193, r°, 11.

Digitized by Google

III. — TABLE GÉNÉALOGIQUE DES LUSIGNAN, D'APRÈS DE LA MURE[1]

Guillaume Hugues, duc d'Aquitaine, comte de Poitiers.
Tige des comtes et dauphins d'Auvergne, des comtes de Valentinois, des seigneurs de Thiers, de ceux de St-Vallier et autres qui portaient le nom de Poitiers et des comtes de Poitiers même, des seigneurs de la Tour d'Auvergne et du Pin, des seigneurs de la Rochefoucauld, de Parthenay, de Sassenage, de St-Gelais, de Lansac et de St-Séverin.

|

Hugues de Poitiers, troisième fils du précédent,
dont il eut en apanage la seigneurie de Lusignan en Poitou vers 970. Tige de la famille de Lusignan-Poitiers.

|

Hugues Brun, huitième seigneur de Lusignan. C'est Hélinas roi d'Albanie. Marié au pays des Sarrasins, avec une femme dite Sarrasine.
De ce mariage naît

|

Marie de Lusignan, dite Mélusine
Du nom de deux seigneuries dont elle recueillit la succession, à savoir Melle et Lusignan. Epouse Raymond, dit Raymondin, comte de Forez, seigneur de Marcilly-le-Châtel au dit pays, troisième fils de Guy Ier, comte de Lyon et de Forez, et de Sibille de Beaujeu, sa femme. Tige de la famille de Lusignan-Forez, branche royale de la maison de Lusignan.
Cinq fils.

|

Guy. Roi de Jérusalem, puis roi de Chypre (1192). Epouse Sibille.	Geoffroy à la Grand Dent. Seigneur de Vouvant et de Mervent en Poitou et de plusieurs terres en Roannois. Bienfaiteur du monastère de Beaulieu en Roannois (1216). Epouse Clémence de Chatellerault. Vivait encore en 1234. Deux fils : Guy et Aimery ou Amaulry.	Hugues. Comte de la Marche. Déguisé dans le roman sous le nom d'Odon.	Amaulry. Second roi de Chypre.	Raymond, qui est le Fromont du roman. Moine dans l'abbaye de Maillezais, que Geoffroy à la Grand Dent brûle en 1232[2].

1. T. Ier, pp. 489, 490, 493, 494-499, 500, 512.

2. Hugues VII et son fils Hugues VIII sont tous deux surnommés le Brun. De la Mure les confond. Il donne pour femme à Hugues VIII la femme de Hugues VII. Il confond Geoffroy II à la Grand Dent et son père Geoffroy Ier. Où a-t il trouvé Marie de Lusignan et Raymond de Lusignan, moine à Maillezais ? Où a-t-il vu que Geoffroy s'était marié et qu'il avait eu deux fils ? Il prend pour Geoffroy à la Grand Dent Gaufridus de Lezignaco près Montbrison, auteur de la donation en faveur de Beaulieu.

Selon l'histoire, Hugues X, premier comte de la Marche, est fils de Hugues IX, et neveu de Guy, roi de Jérusalem et d'Amaury, roi de Chypre. — Clémence de Chatellerault, d'après de la Mure, était issue d'une famille collatérale de la maison des comtes de la Rochefoucauld, laquelle descendait originairement des comtes de Poitou. — Ce sont les familles nommées dans le roman de Jean d'Arras que l'on retrouve dans le livre de la Mure, et toutes les combinaisons de l'historien des comtes de Forez sont destinées à mettre la réalité d'accord avec la fiction.

Digitized by Google

IV. — TABLE GÉNÉALOGIQUE DES LUXEMBOURG DE LA BRANCHE DE BRIENNE-SAINT-POL [1].

Hugues Ier de Lusignan, roi de Chypre.

Marie,
épouse Gautier IV,
comte de Brienne et de Jaffa en Terre Sainte (vers 1240).

Hugues,
comte de Brienne, duc d'Athènes (mort avant 1301),
marié avec Hélène de Villehardouin.

Gautier V,
comte de Brienne, duc d'Athènes (mort en 1312),
épouse Jeanne de Châtillon.

Isabeau,
comtesse de Brienne, duchesse d'Athènes,
a pour mari Gautier IV,
seigneur d'Enguyen en Hainaut.

Louis,
seigneur d'Enguyen, comte de Brienne et de Conversano,
marié à Jeanne de Saint-Severin.

Marguerite d'Enguyen,
qui porte la seigneurie d'Enguyen,
le comté de Brienne et les droits sur le duché d'Athènes,
à son mari Jean de Luxembourg,
seigneur de Beaurevoir,
mort en 1414.

Pierre de Luxembourg Ier,
comte de Brienne, de Saint-Pol et de Conversano,
épouse Marguerite des Baux d'Andrie,
mort en 1433.

Louis.

1. Desaivre. Moreri, vo Lusignan, Brienne. De Mas Latrie.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES CHAPITRES

	Pages
I. Le roman de Mélusine	1
II. L'auteur et le texte	21
III. La géographie de Jean d'Arras. Itinéraires, descriptions et souvenirs	31
IV. Les sources de Jean d'Arras, les livres, les légendes.	43
V. Rapports du roman de Mélusine avec l'histoire	89
VI. Mélusine, livre pour l'éducation des princes	119

APPENDICE

Proverbes, sentences et locutions proverbiales dans le roman de Mélusine	151
Extraits des *Otia imperialia* de Gervais de Tilbury	155
Mélusine ou les Cuves de Sassenage	161
Tables généalogiques de la famille de Lusignan pour l'éclaircissement du roman de Mélusine :	
I. Des seigneurs de Lusignan	167
II. Des Lusignan, d'après le P. Etienne de Lusignan.	168
III. Des Lusignan, d'après de la Mure	172
IV. Des Luxembourg-Saint-Pol	173

IMPRIMERIE L. LÉPAGNEZ — DIJON

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PQ
1486
J25285

PQ 1486 .J25 Z85
Essai sur Melusine,
Stanford University Libraries
C.1
3 6105 038 100 231

Stanford University Libraries
Stanford, California

Return this book on or before date due.

JUL 13 1981
OCT 20 1981

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FRANCAIS 13TH S. PQ1487 J53A17 SER.B V.12

Digitized by Google

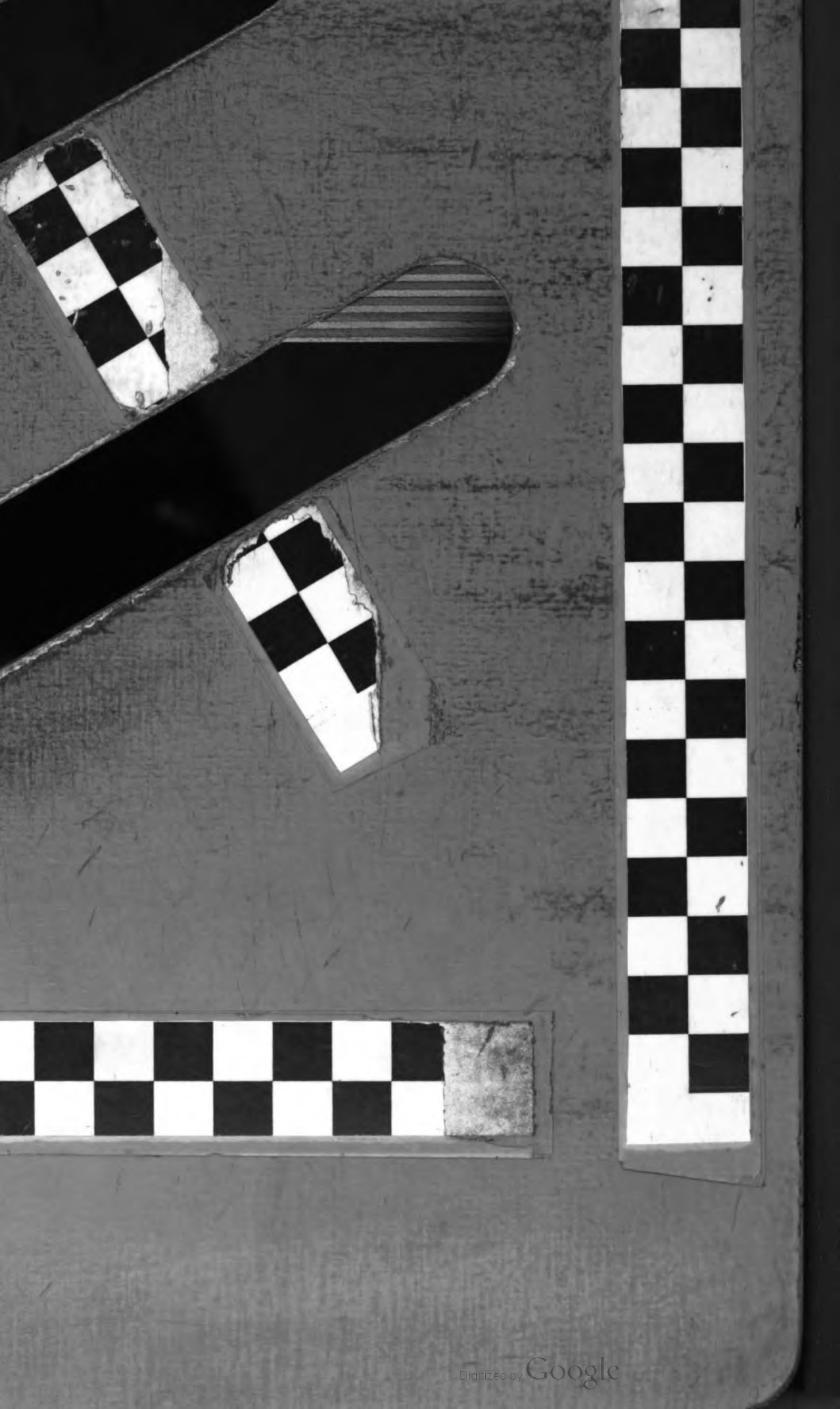
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TURUN YLIOPISTON

JULKAISUJA

ANNALES

UNIVERSITATIS ABOENSIS

SARJA
SER. B HUMANIORA

OSA
TOM. XII

TURKU 1930
TURUN YLIOPISTON KUSTANTAMA

Digitized by Google

Digitized by Google

TURUN YLIOPISTON JULKAISUJA
SARJA B. OSA XII
ANNALES UNIVERSITATIS ABOENSIS
SERIES B. TOM. XII

JOUFROIS

ROMAN FRANÇAIS DU XIII^e SIÈCLE

PUBLIÉ

AVEC UNE INTRODUCTION, UN GLOSSAIRE
ET DES NOTES

PAR
WALTER O. STRENG-RENKONEN

TURKU 1930

Digitized by Google

PQ1487
J53A17

TURKU
KIRJAPAINO POLYTYPOS
1930

Digitized by Google

AVANT-PROPOS

Il y a trois ans, à la suite de la critique de M. Langlois [1]) *sur l'édition de Joufrois par Hofmann-Muncker, je m'étais proposé de faire une réédition de ce texte. D'autres travaux m'avaient pourtant fait renoncer à ce projet et ce n'est qu'au commencement de l'année passée que j'ai pu reprendre ce travail que maintenant je suis heureux de pouvoir présenter au public.*

Il ne me reste à présent qu'à exprimer ma reconnaissance profonde à l'université finnoise de Turku qui par une bourse m'a rendu possible de poursuivre mon entreprise, et surtout à mon excellent ami M. Ernest Hoepffner, professeur de philologie romane à Strasbourg, qui dès le début de mon travail a bien voulu m'aider de ses conseils précieux et de ses nombreuses propositions de correction à apporter au texte.

Turku (Åbo), janvier 1930.

Walter O. Streng-Renkonen.

[1]) v. Introduction, I. Le manuscrit, et note [1].

Digitized by Google

Digitized by Google

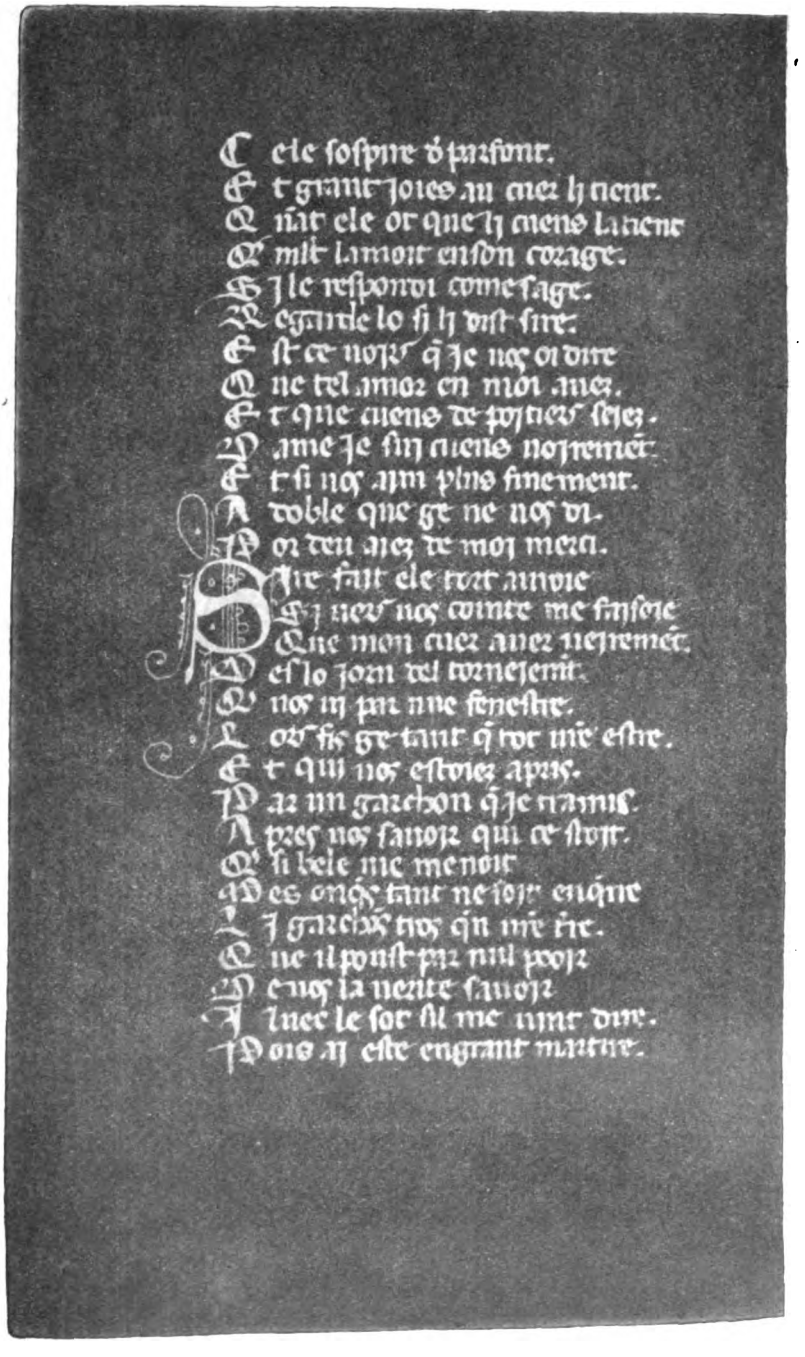

Cele soſpire o parfont.
Et grant Joies au cuer li tient.
Quant ele or que li cuens li tient
Qui mis li amors en son corage.
Si le respondi come sage.
Egardez lo si li vist sire.
Se ce nos q̃ Je nos oi dire
Ne tel amor en moi aiez.
Et que cuens te poiez soiez.
Ami Je sui cuens nostre mer.
Et si nos aim plus finement.
Noble que ge ne nos di.
Or ten aiez de moi merci.
Lors fait ele tout anvoie
Qui vers nos cuinte me faisoie
Que mon cuer aiez vers moi mer.
Et lo jorn del tornesemt.
Nos iu par une feneste.
Or fis ge tant q̃ vos mi estes.
Et qui nos estoiez apris.
Par un garchon q̃ Je mamis.
Pres nos sanoiz qui ce stoit.
Si bele me menoit
Ves onc̃s tant ne soie enq̃ne
Si garcõs nos q̃n mi fie.
Ne il ponst pas nul poiz
Cuig la vuente sanoiz
Lues le sot si me vint dire.
Dous ami este engrant martire.

(Fol. 35 v°)

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION

I. *Le manuscrit.* Le manuscrit dans les anciens fonds de la bibliothèque royale de Copenhague, N:o 3555, décrit par M. Abrahams dans sa „Description des manuscrits français du moyen âge de la bibliothèque royale de Copenhague" sous le numéro 49, se compose de 80 feuillets de parchemin. G. Paris date ce manuscrit unique du commencement du XIV^{e} siècle. Il est très probablement copié sur un poème composé dans un parler du duché de Bourgogne ou d'un endroit voisin au commencement du XIII^{e} siècle (v. V. *La langue*). La première et seule édition qui existe, celle de Hofmann et Muncker, a été imprimée chez Niemeyer (Halle a/S) en 1880 et est aujourd'hui complètement épuisée. Un connaisseur comme le regretté Ch.-V. Langlois écrivait encore récemment qu'il était „scandaleux que depuis près d'un demi-siècle, il ne se soit trouvé personne pour donner . . . au public ce très remarquable texte".[1]) Ceci justifierait, s'il le fallait, notre publication.

II. *L'oeuvre.* Le poème que nous publions ici sous le nom de *Joufrois* appartient à ce genre littéraire qu'on est convenu d'appeller „romans d'aventures".[2]) Ce sont des histoires d'amour plutôt que de combats. Elles s'attachent à la vie réelle et ont été composées pour être lues en public ou en privé. D'ordinaire, elles sont écrites en légers octosyllabes rimant deux par deux. Le roman de *Joufrois* se compose de trois épisodes assez nettement distincts. Dans le premier le comte Joufroi, fils de Richier, comte de Poitiers, et de sa femme Alienor, part pour Angleterre pour se faire „adouber" par le roi Henri (140 et suiv.). A la cour d'Angleterre il y

[1]) *La vie en France au Moyen Age, t. I^{er}, 1924, p. 109.*
[2]) Bédier-Hazard, *Hist. d. l. litt. française, t. I^{er}, p. 42.*

Digitized by Google

avait un sénéchal déloyal. Celui-ci, pour se venger de la reine Alis qui avait dédaigné son amour, raconte au roi que la reine lui était infidèle (200—04). Indigné, ce jeune Joufroi accuse le sénéchal de mensonge et le tue en duel après un terrible combat (572 et suiv.). Bientôt il apprend que son père était mort et il retourne en France (788). A la maison il entend parler de la belle châtelaine Agnès de Tonnerre que son mari jaloux tient enfermée dans une tour (810—13). Après avoir fait ses préparatifs il part avec sa suite pour Tonnerre et s'installe près de la tour sous le grand poirier qui était le rendez-vous favori de la société de la ville. C'est ici qu'il accomplit des exploits de tournoi considérables, c'est ici qu'il célèbre ses succès, ayant eu soin d'inviter toute la ville à sa fête et c'est encore ici que Madame Agnès a pu le voir de sa fenêtre. Après la fête il fait attacher les chevaux conquis aux branches du poirier qui lui avait servi d'hôtel, et part pour son pays. Mais bientôt il revient sous le déguisement d'un ermite, se fait donner du châtelain de Tonnerre l'autorisation de construire un ermitage dans le voisinage de la tour (1612—16). Le sire de Tonnerre, qui ne se doute de rien, autorise sa femme à aller se confesser chez le pieux ermite. Celui-ci, une fois seul avec la dame, se débarrasse de son froc et fait une déclaration d'amour à la dame: comme le dit le poème „il s'entendait mieux à ce métier qu'à lire le psautier" (2117—18). Après quelques jours de bonheur, le comte prend congé et repart pour ses domaines, sans plus jamais revenir à Tonnerre. La fin de ce premier épisode est assez abrupte.

Le second raconte comment le comte Joufroi reçoit un jour d'une dame inconnue un cadeau d'amour consistant en un grand écrin d'ivoire plein de précieux joyaux (2203—17). Le comte se met aussitôt à la recherche de la dame et emmène avec lui un de ses chevaliers, messire Robert. Celui-ci, au cours d'une discussion, déclare que si le comte était plus riche que lui, Robert, il nétait pas si bon chevalier (2425—38). Aussitôt, le comte partage tout ce qu'il possède avec messire Robert, afin de lui prouver que même sans la supériorité de la richesse, il lui était supérieur en chevalerie. Ils se rendent en Angleterre, Joufroi de nouveau sous

Digitized by Google

le couvert d'un déguisement (2787—91). Là, les deux héros accomplissent des exploits extraordinaires au service du roi qui les récompense richement. Mais les deux vassaux étaient si „larges" que l'argent leur coulait entre les doigts. C'est alors que Joufroi, qui finalement n'avait plus rien à distribuer, demanda en mariage la fille d'un riche bourgeois de Londres Blanchefleur dont on lui accorde la main (3441—44, 3503). Après avoir encore dépensé la dot de sa femme, il apprend par le troubadour Marcabrun qui le découvre à la cour anglaise, que le comte Alphonse de Saint-Gilles avait envahi ses Etats (3590—92). Cette nouvelle met fin à l'incognito de Joufroi, et son beau-père anglais se doute bien que le comte „qui tant valait", ne daignerait pas garder comme épouse la fille d'un usurier. Le comte se sépare d'elle, en effet; mais avant de prendre congé du roi, il est assez galant pour prier ce dernier de donner à sa femme un mari distingué (3745—50).

Le troisième épisode reprend avant le départ des deux héros de l'Angleterre. Joufroi ne veut pas quitter le pays sans avoir pris congé de la reine Alis. Or, il découvre à cette occasion que la reine était elle-même la dame anonyme qui lui avait jadis envoyé l'écrin aux bijoux (3900—04). Il s'empresse de lui demander ses faveurs que la reine n'hésite pas à lui promettre (4040—43). Comment messire Robert réussit par une ruse à recevoir la reine dans son lit, comment il hésite entre son devoir de vassal vis-à-vis du comte et son désir de posséder la belle dame, comment il prévient à temps la reine de son erreur et répare ses torts, c'est ce que l'auteur nous raconte à la fin de son roman. Enfin il ramène encore son héros à Poitiers. Joufroi défend vaillamment sa terre contre l'envahisseur. Celui-ci est fait prisonnier; Joufroi épouse sa fille Amauberge et reçoit en dot des domaines de Toulouse avec une forte somme d'argent. Ici le roman s'arrête brusquement. Il est certain qu'il est inachevé.

Tel est en quelques mots le contenu de notre roman. Il n'y a là rien du fantastique qui caractérise les romans bretons ou orientaux, rien non plus de l'encombrement de détails livresques des romans antiques. L'auteur nous fait entendre que, s'il a écrit, c'était pour plaire à sa dame. Afin

Digitized by Google

de donner aux exploits de son Don Juan une apparence de vérité, il attribue ces aventures à des personnages connus dans l'histoire. D'après Chabaneau [1]), le comte Joufroi serait le troubadour Guillaume VII, comte de Poitiers, auquel l'auteur aurait attribué l'un des noms de son père, Gui Geoffroi. Le roi Henri d'Angleterre dont il est question, serait Henri I[er] dont la deuxième femme, qu'il épousa en 1121, s'appelait en effet Alice. Le troubadour Marcabrun que l'auteur fait parler avec tant de franchise vivait au temps d'Henri I[er]. L'auteur fait épouser à Joufroi une fille d'Alphonse de Saint-Gille, comte de Toulouse, à laquelle il donne le nom d'Amauberjon. Or, d'après Chabaneau [2]), le comte Guillaume VII avait épousé une fille du comte de Toulouse. Il est vrai qu'elle s'appelait Philippe, mais une épouse de la main gauche de Guillaume portait en effet le nom assez rare d'Amalberjon.

L'auteur prétend avoir tiré sa vie du comte Joufroi [3]) d'un livre latin de St-Pierre-de-Maguelonne:

Ensi cum ele me fu dite
La u ge la trovai escrite
A saint Peire de Maguelone (vv. 2323—25)

et il ajoute:

Des lo main i mis jusqu'a none
Ainz que j'en fussë a la fin.
I l l u e c l a g e t a i d e l a t i n.
Despuis si l'ai en rime misse
Et en romanz l'estoire asisse (vv. 2326—30).

Chabaneau [4]) pense qu'il s'agit d'un rifacimento français d'une version provençale et, à en juger d'après les nombreuses formes provençales du manuscrit (v. p. XX et les Notes), cette supposition n'a rien que de très naturel. Seulement cette version provençale n'a pas été trouvée, et on serait tenté

---

[1]) *Rev. des langues rom.*, 3 série, t. V, pp. 88—91.

[2]) *Rev. des l. rom.*, 3 série, t. VIII, p. 49.

[3]) D'après Jordan (*Z. f. rom. Phil.* 1920, p. 194) cette indication du poète ne se rapporterait qu'à la seconde partie de son oeuvre et non au roman entier.

[4]) *L. c.*, t. V, p. 91.

Digitized by Google

de croire que ce texte latin qui aurait contenu la vie du héros telle que la raconte notre poète, n'a pas du tout existé.

Au point de vue littéraire il se pose une question qui mérite d'être étudiée d'une manière plus approfondie que ce n'est possible dans cette courte introduction: Quel est l'apport personnel de l'auteur dans son oeuvre, et qu'y a-t-il d'emprunté? En étudiant ce qu'il y a d'emprunté, nous aurons en même temps une réponse à la première question. Jordan [1]) a fait remarquer que dans le Cligès de Chrestien de Troyes le prince Alixandre, tout comme Joufroi, se rend aussi en Angleterre pour se faire „adouber" par le roi Artus. L'histoire du sénéchal félon, qui accuse la reine de l'infidélité, est le motif bien connu que nous rencontrons entre autre dans l'histoire de Geneviève de Brabant. Quant au récit où notre héros se déguise en ermite pour délivrer la belle Agnès, emprisonnée par son mari dans une tour, il est peut-être suggéré par une histoire orientale que signale Jordan [2]) et qui se trouve en traduction latine dans *l'Hist. septem sapientum:* [3]). Quidam miles Galicus se esse cum quadam domina sepius sompniabat. Numquam tamen viderat eam nec ubi moraretur sciebat. Et ipsa de milite similia sompnia habebat, et unus formam alterius ymaginariam in mente conceperat, ac si mutuo se vidissent. Miles vero captus amore — — tandem pervenit ad quoddam castrum in Yspania iuxta mare, in quo erat turris alta viginti clavatis firmata. Et aspiciens vidit in turris sumitate per fenestram feream dominam quam in sompnis se vidisse estimabat, et ipsa eodem modo militem recognovit — — —. Quo facto miles querens occasionem illic remanendi ad dominum castri accessit et suum auxilium ei liberaliter optulit — — —. Concessit castellanus militi hoc petenti ut juxta turrim sibi domum construeret ad manendum. Quo facto cum quodam magistro muri iurato ut factum proderet conposuit ut foramen secretum in pede turris faceret — —, per quod sibi accessus pateret ad dominam, et e converso illi ad eum."

---

[1]) *L. c.*, p. 205.
[2]) *L. c.*, p. 194.
[3]) Edit. Hilka, I, p. 30: *Inclusa.*

Digitized by Google

Le même motif reparaît dans la *Flamenca:* la tour où est enfermée la belle épouse d'un seigneur jaloux et le jeune amoureux qui par un chemin souterrain parvient à délivrer la dame. Tandis que dans l'histoire orientale que nous venons de citer, le chemin souterrain seul suffit pour rapprocher les amants, il faut dans la *Flamenca* que le héros auparavant se déguise en clerc. Ce roman formerait ainsi une étape intermédiaire entre l'histoire orientale et *Joufrois*, où le moyen extérieur est inutile et où le déguisement seul suffit.

Le passage qui raconte le partage des biens entre Joufroi et son ami Robert, a des traits communs avec des motifs orientaux. [1])

Le poète a donc connu certains récits d'origine orientale. Il a aussi dû connaître les troubadours — le nom de Marcabrun en est une preuve suffisante. L'imitation du *Cligès* de Chrestien, les noms tels que Blancheflor et Iseut la Blonde, prouvent que les romans du nord de la France ne lui étaient pas non plus inconnus.

Un trait qui caractérise notre roman, et qui lui donne une place à part dans la littérature française du moyen âge, c'est qu'à travers tout le roman, à côté des aventures du héros, le poète nous parle de son amour et de sa dame. Ce sont ces notes personnelles de l'auteur au milieu du récit qui donnent au roman de *Joufrois* un caractère tout spécial. Il n'y a que deux autres romans qu'on puisse sous ce rapport comparer à *Joufrois:* ce sont *Guinglain* ou le *Bel Inconnu* de Renaud de Beaujeu, et *Partenopeüs de Blois.* Dans chacun de ces trois romans, le poète s'est proposé de plaire à sa dame et de se concilier ses faveurs. Mais tandisque le *Bel Inconnu* est un roman qui se meut dans le cadre d'une intrigue extraordinaire et de visions féeriques, tandis que le *Partenopeüs* contient également encore bien des éléments surnaturels, *Joufrois* reste entièrement dans les données de la vie réelle.

III. *L'auteur.* Comme le démontre Jordan dans son article cité ci-dessus, *Joufrois* et *Partenopeüs* ont tant de ressemblances entre eux qu'on serait tenté de croire que l'auteur de

[1]) v. G. Paris, *Romania*, 1880, p. 8.

Digitized by Google

Joufrois a dû connaître l'autre roman. Dans le *Bel Inconnu* aussi nous pouvons constater des traits communs avec *Joufrois*. L'auteur du *Bel Inconnu* dit au commencement de son roman qu'il l'a composé pour plaire à celle qu'il aime „outre mesure" et pour lui montrer ce qu'il sait faire.[1]) De même l'auteur de *Joufrois* a „mis son histoire par amor en rime" (85). Plus loin Renaud insiste sur sa loyauté envers sa dame qu'il n'a pas le droit de nommer „amie", mais qu'il peut appeler „mout amee". Ce passage rappelle les vers de *Joufrois* (77—80) où l'auteur se plaint que sa dame ne l'appelle que „sire" au lieu de dire „beus douz amis". De même que l'auteur du *Bel Inconnu,* quand il raconte le bonheur de son héros, fait un retour sur lui-même et déclare que toutes les peines d'amour sont largement payées par la récompense qu'on en reçoit, et que ceux qui médisent de l'amour doivent être blâmés, de même l'auteur de *Joufrois*, après avoir loué l'amour (23—26) et sa dame (744, 1219 etc), se met à raconter que sa dame l'a délivré des liens d'une fausse amie (vv. 1221 etc.), avoue ensuite qu'il a réussi à tromper les tricheurs et les „losengiers" qu'il blâme à plusieurs reprises, et qu'enfin il a été lui-même trompé par sa dame, qu'il avait crue loyale (4380).

L'auteur de *Joufrois* n'est pas connu. Déjà Gröber avait fait l'observation que, puisque sa dame l'appelle „sire", il doit avoir appartenu à la noblesse. Etait-ce un grand seigneur ou un petit gentilhomme? Langlois serait tenté de soutenir la seconde alternative, parce que l'auteur „insiste singulièrement sur la vertu de largesse de son héros".[2]) Mais cette qualité de largesse est trop inséparable du caractère d'un chevalier du moyen âge en général, pour qu'on puisse dire, que pour vanter cette vertu, il fallait plutôt appartenir aux couches d'en bas qu'à celles d'en haut. Il nous suffit donc de dire qu'il doit avoir été de la noblesse.

Ce n'était pas un poète de profession, comme l'avoue l'auteur lui-même:

---

[1]) Voir *Histoire littéraire de la France, t. XXX, p. 181.*

[2]) *La vie en France au moyen âge, p. 107.*

Digitized by Google

N'onques n'i oi martel ne lime
Ne nul maistre fors que s'amor
Que bien m'enseigne chascun jor (86—88).

Comme poète il n'a eu personne pour lui enseigner l'art de faire des rimes; il ne s'est servi „ni de marteau ni de lime" pour former ses vers. Sa langue ne varie pas beaucoup, et aussi dans sa versification il recourt souvent aux mêmes mots (v. la versification). Mais son style est plein de verve et de fraîcheur, son récit souvent entremêlé de plaisanteries et de proverbes, et sa manière de s'adresser aux lecteurs pour leur poser des questions de conscience dans des situations embarrassantes (vv. 4209—14) est quelquefois même dramatique.

De la vie de l'auteur nous ne savons rien. Tout ce qui ressort de l'étude de sa langue, c'est qu'il a dû écrire son poème au XIII[e] siècle et dans un dialecte du sud-est, très probablement en Bourgogne ou dans un des pays environnants (v. le ch. V. sur la langue).

IV. *La versification.* L'auteur de *Joufrois* a écrit son poème en vers octosyllabiques. Les vers, tels qu'ils se présentent dans le ms., ne sont pas toujours réguliers: tantôt ils sont trop longs, tantôt trop courts d'une syllabe. L'auteur a tantôt élidé l'*e* final devant une voyelle suivante, tantôt il l'a compté pour une syllabe admettant ainsi un hiatus. Cet hiatus nous l'avons indiqué par un tréma sur l'*e*. Quelquefois un changement dans l'ordre des mots du ms. a été nécessaire pour établir le nombre de syllabes exigé (v. les notes). Ailleurs, nous avons cru devoir suppléer au défaut du vers par des conjectures simples et qui s'imposaient d'elles-mêmes. Les rimes sont assez pauvres: le versificateur peu habile a subi la contrainte de la rime, car il lui arrive très souvent de faire rimer un mot avec lui-même. Sans nous occuper ici des cas très nombreux où un mot simple rime avec son composé comme par ex. *faire: afaire* 7—8, 790—91, 2483—84, 4383—84, *dire: contredire* 221—22, *torne: retorne* 2467—68, *senble: ensenble* 2539—40, 3559—60, 4427—28, *garde: regarde* 2681—82, *pris: apris* 135—36, *conte: reconte* 2953—54, nous signalons les cas suivants *avoir* 181—82,

Digitized by Google

1082—83, 3495—96, *cous* 485—86, *monde* 581—82, *conte* 640—41, 1158—59, 4251—52, 4505—06, *cure* 782—83, *vair* 908—09, *vaire* 2207—08, *pris* 998—99, 1827—28, *prise* 2303—04, *dure* 1030—31, 1480—81, *mains* 1102—03, *couche* 1238—39, 4121—22, *estre* 1352—53, *garde* 1581—82, *fin* 1064—65, 1649—50, *ont* 2383—84, *mis* 2873—74, *porte* 2973—74, *voie* 3011—12, *place* 3105—06, *faire* 2629—30, 4039—40, *rote* 4569—70, où ces mots figurent dans la rime avec eux mêmes, sans qu'il y ait toujours une différence de sens. Quelquefois même la rime est imparfaite: *ovre: trove* 2249—50, 2579—80, *ovre: esprove* 4399—4400.

V. *La langue.* Dans l'introduction de son édition Muncker déclare que le roman de *Joufrois* serait écrit „im burgundischen Dialekt". Mais la liste des rimes („Ungewöhnliche Reime") qu'il a dressée à la fin de son édition, dans laquelle il comprend des cas purement graphiques: *oi: ui* 1068—69, *agne: aigne* 2721—22, *an: ain* 1508—09, *ei: ai* 1907—08, *t: st* 2907—08 etc., qui ne prouvent rien pour l'homophonie de voyelles ou de consonnes étymologiquement distinctes, ne suffit pas pour démontrer la vérité de son affirmation.

Il existe une étude spéciale de la langue de *Joufrois* par Dingeldey.[1]) Mais en outre, cette langue a été étudiée aussi par G. Paris[2]), Mussafia[3]), Chabaneau[4]), Tobler[5]), Birch-Hirschfeld[6]) et Jordan[7]). D'après Dingeldey l'auteur de *Joufrois* aurait écrit son poème en dialecte bourbonnais ou en nivernais, ou plus spécialement dans la langue du pays situé entre l'Allier et la Loire, tandisque la langue du copiste serait un dialecte poitevin (Dingeldey, p. 44). G. Paris croit devoir reculer le dialecte de l'auteur un peu plus vers l'est: „on peut croire que le poème de *Joufrois* a été composé vers

[1]) Jacob Dingeldey, *Ueber die Sprache und den Dialekt des Joufrois*, Diss. Darmstadt 1888.

[2]) *Romania 1881, pp. 411—419.*

[3]) *Litteraturblatt f. germ. u. rom. Phil., 1881, pp. 60—64.*

[4]) *Rev. des langues rom., 3 série, V. pp. 88—99.*

[5]) *Deutsche Litteraturzeitung, 1881.*

[6]) *Litterarisches Zentralblatt, 1881.*

[7]) *Zeitschr. f. rom. Phil. 1920, pp. 195—204.*

Digitized by Google

le sud-est de la région méridionale (Comté, Bourgogne, Bourbonnais) et copié un peu plus à l'ouest (Bourbonnais, Berry, Poitou)".[1]) Jordan aussi serait tenté, „den Dichter im Osten (Burgund) zu beheimaten".[2]) Mussafia, Chabaneau, Tobler et Birch-Hirschfeld ne s'expriment pas directement sur cette question.

Voici ce que nous enseignent sur la *langue de l'auteur* les rimes et quelques faits de détails:

l'a et *l'e* nasals ne sont pas separés: *primeirement: davant* 1248—49, 3123—24, 3247—48, *semblant: primierement* 1136—37, *serjant: devant* 1240—41, *dorenavant: talant* 1787—88, *dorenavant: longemant* 2169—70, *davant: presant* 3839—40, *errant: voirement* 3853—54 etc.;

la réduction de *-iee* en *-ie* qui se trouve aussi dans les dialectes du sud-est[3]) est attestée par: *fiancie: partie* 311—12, *chauchie* (c a l c i a t a): *s'oblie* 1366—67, *maisnie* (m a n s i o n a t a): *tricherie* 59—60, *maisnie: cortoisie* 2341—42, *maisnie: mie* 2359—60, *maisnie: ardie* 2783—84, *masnie: escrie* 3099—3100, *mainie: s'oblie* 4437—38, *mainie: escrie* 4445—46. Le copiste écrie souvent *maisnee, mainee* (v. les variantes dans les notes). De même *lie* (l a e t a): *die* 3481—82, *lie: mie* 3493—94, *sie* (s e d a t): *vie* 1613—14.

Un trait caractéristique pour les dialectes du sud-est se présente encore dans la rime *richace: place* 2689—90 où l'*e* tonique entravé est devenu *a*[4]), et dans la rime comme *lai* (: *esmai*) 527—28, 3649—50, *chai: (aprendrai)* 3641—42 d'après laquelle un *i* „parasite" s'ajoute à l'*a;* ce trait, selon Goerlich[5]), caractérise non seulement le lorrain, mais aussi le dialecte de la Franche-Comté et de la Côte-d'Or.

Le texte présente au lieu de *ai esté* l'expression *soi eüz* (: conceüz) 2756 qui est propre au dialect du sud-est[6]), et

---

[1]) l. c., p. 415.

[2]) l. c., p. 204.

[3]) Brunot, *Histoire de la langue fr.*, I, p. 316; Goerlich, *Der burg-Dial., p. 16;* Philipon, *Les parlers du duché de Bourgogne* (Romania 1910, p. 512).

[4]) Brunot, I, p. 316.

[5]) *Der burgundische Dialekt.*, p. 23.

[6]) Jordan, l. c., p. 204 et Goerlich, *Der burg Dial.*, p. 153.

Digitized by Google

au vers 4561 on rencontre le mot *ors* (h o r t u s) qui du moins dans le parler populaire actuel est limité dans la même région [1]).

Ces faits confirment les constatations de G. Paris, c-à-d. que la langue du poète était le dialecte parlé dans le sud-est du domaine français (v. plus haut). Il faudrait encore essayer de déterminer l'endroit en question d'une manière plus précise. D'après Philipon [2]), dans le duché de Bourgogne un *e* provenant de *a* tonique libre ne s'est pas développé en *ei*, comme en champenois et en lorrain, mais reste *e*, de telle sorte que dans des centaines de pièces du dép. de la Côte-d'Or on ne rencontre pas un seul exemple d'infinitif en *-eir* ou de participe passé en *-eiz:* les formes en *-er* et *-ez* sont donc un trait bien caractéristique du dialecte bourguignon du XIII[e] siècle. Or, ce sont ces formes qui se rencontrent dans les rimes de notre texte et rien que celles-ci*: oblier, conter* 17, 18, *trover, chanter* 37, 38, *penser, amer* 101, 102 etc.; de même -a t u s devient *-ez*, -a t a donne *-ee: amez* 14, *blasmee, provee* 61, 62 etc. ad infinitum. Toutefois, on peut objecter que ces rimes sont étymologiquement identiques et que, par conséquent, elles ne prouvent rien pour la langue de l'auteur. Mais, si même on fait abstraction des rimes comme *gré* (g r a t u m): *Dé* 1607—08, *divers* (d i v e r s u s)*: josters* 842—43, *piez* (p e d e s): *esmaiez* 497—98, *iriez: piez* 539—40, *seiez* (s i a t i s): *liez* (l a e t u s) 2905—06, qui malheureusement sont trop rares pour prouver avec assez de sûreté l'existence des formes en question dans la langue de l'auteur, il faut prendre en considération que, dans les rimes, parmi toutes ces formes qui correspondent à celles du latin sur -a r e, -a t u s, -a t e m et dont il y a des exemples à chaque page, il n'y a aucune sur *-eir, -eiz* et *-eit*. Si l'auteur s'était servi de ces formes-ci, le copiste, qui, comme celui de notre texte, se montre on ne peut plus inconséquent, aurait sûrement laissé échapper aussi de ces dernières formes dans son texte. Mais ce n'est pas le cas. De cette absence totale des

[1]) Streng, *Haus u. Hof im Franz.*, p. 120.

[2]) *Les parlers du duché de Bourgogne au XIIIe et au XIVe siècles* (*Romania*, 1910, pp. 476—531).

Digitized by Google

formes sur *-eir, -eiz* et *-eit* nous croyons donc pouvoir tirer la conclusion qui ne fait qu'ajouter plus d'importance au témoignage des rimes que nous venons de citer plus haut. Citons encore quelques autres traits qui, d'après Philipon, caractérisent le dialecte de Bourgogne et qui se trouvent dans les rimes de notre poème, lesquelles cependant, quant à l'étymologie des formes, sont identiques et ne prouvent pas grand'chose pour la langue de l'auteur: à côté de formes en *-ier* [1]) (de -a r i u m) les formes propres au bourguignon sont en *-er: diners* 916, *somers* 2543, *diner* 3182, *chivalers* 4431; le lat. -e l l u est representé par *-el* jusqu'au milieu du XIII[e] siècle [2]): *apel: dameisel* 267—68, *chastel: bel* 938—39, *mantel: coutel* 1152—53, *chastel: biel* 1557—58, *chastel: doncel* 1855—56, *joel: anel* 2263—64, *cervel: isnel* 3007—08, *doncel: bel* 3837—38, ce n'est que plus tard que *-el* se brise en *-eal:* ces formes se recontrent aussi: *manteaus: dameseaus* 533—34, *casteaus: dancheaus* 3595—96; le *t* final dans -a t u m, -a t e m ne persiste pas comme en *lorrain* [3]): *cité: leitré* 361—62, *erré: trespassé* 680—81, *cité: alé* 686—87 etc.

Des traits ci-dessus nous croyons pouvoir conclure que la langue du poète a dû être le parler du duché de Bourgogne ou celui d'une région avoisinante. La localisation en Bourgogne trouve en outre un certain appui dans le fait que la première aventure joue à Tonnerre (dans le dép. de Yonne), donc en Bourgogne.

Si dans les rimes de notre texte les imparfaits de l'ind. de la I:ère conjugaison comme *ovrot* (3489), *menot* 3056 etc. présentent des formes qui caractérisent les dialectes du sud-ouest [4]), — fait d'après lequel Dingeldey serait tenté de faire reculer le pays du poète un peu plus vers l'ouest [5]) — les rimes telles que *venjoit: tenoit* 501—02, prouvent seulement que le poète a dû connaître les deux formes et s'en est

[1] „Les formes en *-ier* qui à partir de la seconde moitié du XIII[e] siècle font concurrence à la forme en *-er*" sont, selon Philipon, d'importation française (*Romania*, p. 512).

[2]) ibd., p. 515.

[3]) Philipon, l. c., *Romania*, p. 529.

[4]) v. Goerlich, *Die südwestl. Dial.*, § 152.

[5]) Dingeldey, p. 44.

Digitized by Google

servi selon ses besoins, faisant rimer tantôt *sot: enveiot* 2821—22, tantôt *soit: herbergeoit* 1683—84.

Les rimes comme *un: tronçon* 3019—20 et *l'on* (= *un*): *conpaignon* 4061—62 qui sont aussi caractéristiques pour les dialectes du sud-ouest [1]) sont trop rares pour qu'on puisse en tirer des conclusions en faveur des dialectes du sud-ouest. Quant à la date du poème, nous savons que le manuscrit a été écrit au commencement du XIV[e] siècle [2]; c'est un *terminus ante quem*. D'après Muncker, le poème daterait déjà du commencement du XIII[e] siècle, une constatation qui paraît être prouvée aussi par ce que nous venons de voir dans les citations ci-dessus.

La langue du copiste qui en général est très inconséquente présente des traits caractéristiques des dialectes du sud-ouest et même du provençal. En renvoyant à l'étude détaillée de Dingeldey, nous nous contentons à relever quelques traits qui caractérisent bien la langue du copiste:

le lat *a+u* donne souvent comme au sud-ouest [3]) *ou: lous* 4, *chouse* 229, 608, 2622, 2629, *enclouse* 1841;

au lieu de *e* le copiste écrit souvent *a: aüsiez* 3923, *aüst* 507, 2263, 2310, *saü* 1338, *saüst* 297, 1108, 3387;

le copiste écrit comme en Saintonge, en Angoulême et en provençal [4]) un *a* final (quelquefois *ae: unae* 1291, *totae* 3038, cf. les notes): *aigua* 1717, *ela* 208, *forcha* 369, *amia* 1436, *filla* 3539, *esta* 1652 et des formes provençales telles que *veignaz* 2895, *durara* 4137, *mas* 508, 537, *tal* 839, *carnal* 3825;

les formes avec un *eu* du dialecte du sud-ouest [5]) au lieu de *eau* du centre se recontrent souvent: *beus* 1176, 1345, 2537, *chasteus* 696, 1655, 3630, 4363, *(h)eume* 395, 483, 496, 506, 515, 902, 1051, *quarreus* 3029, 3140;

le copiste laisse tomber *r* après *p* dans *pendre* au lieu de *prendre:* 181, 936, 3340, 3367, 3399 [6]) (v. les notes); et il

---

[1]) Goerlich, l. c., § 34.
[2]) v. Chabaneau, p. 90, et G. Paris (*Romania*, 1881, p. 411).
[3]) Goerlich, *Die südwestl. Dial.*, § 42.
[4]) ibd. § 45, et Chabaneau, p. 91.
[5]) ibd., § 31.
[6]) cf. Goerlich, *Die südwestl. Dial.*, § 70.

Digitized by Google

remplace *n* par *r* dans *arme* 1572, 1574, 1579, 1703, trait qui caractérise également le dialecte du sud-ouest [1]);

il ne paraît pas avoir prononcé *l's* final, puis qu'il confond toujours les formes avec et sans *s* — de là son inconséquence dans l'emploi des formes du sujet et du régime direct —; il écrit *chascuns, chascus* pour *chascun* vv. 60, 601, *chevals* pour *cheval* 444, *uns* pour *un* 493, 517 etc.;

il transcrit le lat. *k* initial quelquefois par *ch:* 469, 3331; souvent le *qu* latin entre voyelles a passé comme en Poitou[2]) à *g: seigre* 21, *segre* 36, *segui* 2928, *segu* 3271, *sigant* 381, *aigua* (v. plus haut), mais quelquefois aussi il a abouti à *v: aive* 1105, *eve* 2281, *antives* 1160;

il se sert assez souvent de la forme neutre *o* pour *lo:* 1433, 1817, 1818, 2504, 3388, 4333, qui caractérise le dialecte du sud-ouest [3]);

à côté de *as espees* 488, *as viles* 1655, le copiste écrit *a les noces* 3534, un frait propre au provencal [4]);

il faut attribuer à une influence provençale la confusion fréquente de *par* et de *por,* trait qui est commun aussi dans le dialecte du sud-ouest [5]): *por* au lieu de *par* 62, 280, *par* au lieu de *por* 276 etc. (v. les notes);

une forme provençale de la 3. pers. de l'impf. du subj. (tirée du prov.-*ssa*) au lieu de-*st* se recontre dans *feisse meisse* 778, 779, *abatisse* 1261, *pŭisse* 1375, *fusse* 1442, *tenisse* 3707;

l'emploi assez fréquent de *ne* pour *en* aux vers 252, 442, 1186, 2046, 4551 etc. (v. les notes), la forme *ensir* (= *eissir* de exire) aux vers 151, 813, 1826, 2120, 2176, le mot *conduit* dans le sens de „provisions de bouche" (= prov. *conduch*) au vers 1671 et l'emploi du futur antérieur pour le parfait: *avra fait* 3619 sont des provençalismes qui, d'après Chabaneau [6]), prouvent l'influence considérable que la langue (et la litté-

---

[1]) ibd., § 77.
[2]) ibd., § 106.
[3]) Goerlich, l. c., § 135.
[4]) v. Chabaneau, p. 91.
[5]) Chabaneau, p. 91, et Goerlich, l. c., § 146.
[6]) l. c., p. 90, 91.

Digitized by Google

ture) provençale a exercée non seulement sur le poète, mais avant tout sur le copiste. Aussi, vu l'intérêt linguistique du texte, avons-nous cru devoir conserver dans la mesure du possible même les graphies les plus fantaisistes du copiste. Nous ne corrigeons que là où nous le jugeons nécessaire pour la compréhension du texte, en signalant en note les graphies du manuscrit.

Digitized by Google

Digitized by Google

JOUFROIS.

(Fol. 1 r°) Uns jous noveaus d'amor novelle
Que tot li cuer me renovelle,
S'est en moi mis tot de novel.
Deus en ait lous, car ce m'est bel,
C'onques ne soi grant joie avoir,
S'amors ne m'ot en son pooir.
Qu'amors me guie mon afaire
E toz les biens que je doi faire;
De toz m'en adrece et conseille
Et mon afaire m'apareille
Si bien, que, quant sui fins amis,
Riens ne me faut, ce m'est avis,
Ainz ai totes mes volentez,
Sol que je cuide estrë amez.
Tant par ai en amor bon meistre,
Que jamais sanz li ne voil estre.
Quar quant ge l'osoi oblier,
Si vos pois bien por voir conter,
Que cuers e joie me failloit
Ne biens venir ne me pooit.
Por ce voil seigre son esclo.
Sor tote rien d'amor me lo,
Que si g' ai rien en li perdu,
Et il lo m'a si bien rendu,
Que bien conois qu'a doble en aut
De mal en bien ai fait un saut.
Por ce m'otrei tote ma vie,
Que amors m'ait en sa bailie:

Digitized by Google

Otroie Deus, que mantreit don
(Fol. 1 v°) En sa baillie, s'amors non,
Que tant par a de bien en li.
Ele fait de coart ardi,
Saje de fol, del eschars large,
Et de mauvais cuer fait soage,
Et de vilan fait cortois fin.
Qui bien velt segre son chemin,
Molt poreit bien en li trover.
Ne fait ele rire et chanter,
Doner et joster et despeindre,
Corz et torneiemenz enprendre?
Toz che et plus seit enseigner
Amors, qui s'i velt conseiller,
Qu'el monde n'a si douce rien.
Ne cil ne dient mie bien
Que vont disant qu'amor empire:
Trop grant menchonge seivent dire,
Que unques amors plus n'i vaut
Qu'ele fait or, se Deus me saut!
Ne unques ne fu plus veraie
Que ele est or, qui bien l'asaie.
Mais plus s'entendent en trichier
Les dames et li chevalier
Que il ne firent unques més,
S'en est li segles plus mauvés,
Quant la fause le faus engigne,
Et cil d'amor se gabe et guigne
Et dit, fause amors l'a traï.
Non a, certes! Ce poise li,
(Fol. 2 r°) Que par ce li tout tricherie
Chascun jorn molt de sa maisnie,
S'en est molt a grant tort blasmee
Amors par fole gent provee
Qui ne sevent raison entendre.
De ce voil bien amors defendre,
C'onques ne chanja sa valor,
Ne ja n'amera trichëor,
Qui ont le siegle mis a mal,
Quar por eus perdent li leial

Digitized by Google

Les biens que il ont deservi,
Ne ne pueent trover merci.
Mal aient il sanz recovrier!
Cil trichëor et menchongier
M'ont long tens le cuer tenu cas.
Mais geté m'a de cest mal pas
La riens do mont que ge plus aim
Et don mis cuers a greignor faim.
Mais de ce me fait grant martire
Qu'encor ne m'apele que „sire".
Si me disist „beus douz amis",
Donc fuse je del tot garis.
Preiez tuit Deu par sun plaisir,
Que la me doint a gré servir.
Et ge por che si vos dirai
Unë istoire, que bien sai,
Que j' ai mis por amor en rime.
N' onques n'i oi martel ne lime
Ne nul maistre fors que s'amor
(Fol. 2 v °) Que bien m'enseigne chascun jor.
Et qui l'estoire velt entendre
Asez i puet de bien aprendre.
Ensi que l'estoire reconte,
A Poitiers ot jadis un conte
Qui avoit non li cuens Richiers
Et fu molt leiaus chevaliers.
Alienors ot nom sa feme.
Un enfant ot de cele dame,
Un vaslet que Joufrois ot nom,
En cui nen ot se tot biens non,
Qu'il fu tant pro et de bon aire
C'onques Deus meillor ne soit faire,
Beaus et sages sanz mal penser,
Et sot bien chevaliers amer
Et honorer et tenir chier.
Un jorn vint son pere proier,
Par grant amor dire et requerre,
Que l'envoiast en Engleterre,
Au roi Henri que l'adobast,
Et que tant del suen li donast

Dont il poïst a grant honor
Estrë a la cort son seignor.
Li cuens a la parole oïe:
„Biaus filz", fait il, „n'i faudra mie
Que ne face ta volenté,
Qu'ausi l'avoie g'enpensé,
Qu'en Engleterre t'envoiase,
Au roi Henri que t'adobase,
(Fol. 3 r°) Car la poiras toz biens aprendre.
Si te cargerai a despendre
Mil mars d'argent et cin cent d'or,
Que ge prendrai en mon tresor,
Et ferai li somiers chargier.
Por ce ne t'estout plus targier
Que tu n'en ailles vers lo roi.
Si meine dis vaslez o toi
Et garde, beaus filz, que preuz soies,
Que ja mauvas conseil ne croies,
Mais toz jorn meines bele vie."
Quan l'enfes l'ot, si l'en mercie.
Mult en fo liez, son peire a dit
Que maintenant sanz nul respit
Li face son erre atorner,
Qu'i n'a plus soing de sejorner.
Li cuens son erre li atorne
Et li vaslet plus ne sejorne.
Quant il ot de cort congié pris,
Come cil que fu bien apris,
A grant joie de la ville ist
O dis vaslez que il eslist
Proz et corteis et senz ennui,
Por mener a cort avec lui.
Or chevaucent a grant espleit
Devers Engleterre tot dreit,
Si ont tant lor chemin tenu
Qu'al port de Diepe sunt venu.
Iloques en la mer entrerent,
(Fol. 3 v°) Et li mariners les menerent
Tant droit qu'an port de Sozantone
Vindrent tot droit a basse none.

Digitized by Google

Quant arivé sunt el gravier,
Ne se firent pas trop proier
Li dameisels de l'ensir fors.
Une aute festë estoit lors,
Si demanderent o li rois
Tenoit la feste, et uns borjois
Lor dist: „A Evuric mis sire
Tient la feste, ce oï dire."
Li vaslet en furent molt lié.
En la vile sunt herbergié.
Bien maitin, ainz l'aube crevee,
Lievent por faire lor jornee,
Si se remetent en lor voie
Et chevaucerent a grant joie
Vers le roi, tant que trové l'ont.
Quant il sot, qu'a lui venu sont
Que il les face chivaliers,
Si les retint molt volentiers
Et a un chamberlenc les fit
Maintenant metrë en escrit.
Ensi fu a cort retenuz
Li vaslet, e molt chier tenuz
I fu de toz por sa franchise
Et por ce qu'en lui ert asise
Et cortesië et largeiche
Et grant beatez et grant proeche.
(Fol. 4 r°) Molt fu de grant acointement,
Molt se fist amer a la gent,
Car il lor donoit beaus joiaus,
Beles cotes et beaus mantiaus;
Armes et robes et destriers
Donoit as povres chevaliers.
Qui voleit prendre son avoir,
Maintenant ne pooit avoir.
Mult par l'amoient li Englois
Et la raïnë et li rois.
Uns chevaliers molt desleiaus,
Que de la cort ert seneschaus,
Avoit la raïne preié
Qu'ele li donast s'amisté.

Digitized by Google

Pluisor foiz l'en avoit requise,
Mais grant folie avoit enprise,
Qu'ele ne lo voloit amer
Ne sa paroulë escouter.
Et puis, quant il vit que merci
Ne poroit ja trover vers li,
Qu'ele l'amast par nul sanblant,
Duel en ot et vergoigne grant
Et en son cuer li velt molt mal.
Deus confunde cel seneschal,
Que trop mist la cort en desroi!
Car il ala conter le roi,
Que un garchon de la cosine
Avoit trové a la reïne,
Amedous gisant en un lit,
(Fol. 4 v°) Et qu'il en fesoit son delit.
Trop grant menchogne sot trover,
Que meilz se laisast afoler
La raïnë, ou les oilz traire,
Qu'ela feït itel afaire;
Car trop cremoit vergoigne et honte.
Qu'ensi con li estoire conte
Qui les paraoules en espont,
Non aveit dame en tot le mont
Qui anc fust de plus grant valor
Ne plus amast pris et honor.
Ce fu la reïne Halis;
Ce fu la belë au cler vis;
Che fu la preuz, ce fu la sage
Et la cortoise senz outrage;
Ce fu la largë et la franche;
Ce fu la belë et la blanche;
Ce fu cele senz contredire
De c'om porroit plus grant bien dire
Que de raïne que anc fust,
C'om en tot le monde seüst.
De toz les biens qu'avoir doit feme
Esteit ele reïne et dame.
Or esgardez del traïtor,
Quel menchogne dist son seignor,

Digitized by Google

Que tel chouse li fist entendre,
O vos poëz ensenple prendre
C'om ne doit pas croire felon,
Se il ne dit si grant raison.
(Fol. 5 r°) De ce fist li rois grant folie
De la parole qu' ot oïe,
Qu'onques raisons n'i esgarda,
Por ce que ire li trobla
Trestuit son sen et sa mesure,
Car trop fu la parole dure
Quel seneschaus li fist entendre.
Por ce fist la Reïne prendre
Li rois et jura Deu li voir
Qu'il la faroit pendre o ardoir.
Lors oïssiez partot grant plor
Et par la vile grant dolor
Mener a toz et grant dol faire
Por la reïne de bon aire
Que li rois faisoit forjugier,
Coment s'en porroit mielz vengier.
Et quant li vaslet l'oï dire
Qu'en tel duel et en tel martire
Esteit mise la proz reïne,
Jusque devant le roi ne fine.
Quant fu venuz devant lo roi,
Si li dist: „Sire, entenz a moi.
Tu es rois, si dois maintenir
Et loi et droiture tenir.
Or la mantien, si feras bien.
Li seneschaus t'a dit tel rien
Don ge lo ferai recreant,
Si vers moi s'en velt traire avant,
Qu'il a con traïtres menti
(Fol. 5 v°) Qu'il est et vers toi et vers li.
S'il en velt prendre son escu,
Ge l'en rendrai mort et veneu.
Or si me faites chevalier,
Car ge sui prest del desraisnier."
Li seneschaus oï l'apel
Et la reison do dameisel

Digitized by Google

Que li desdisoit sa raison
Si l'apeloit de traïson
Tot en apert devant la gent.
Bien seit, se il ne s'en defent,
Vergoignos ert a toz jors meis.
En piez se lievë el palais,
Son mantel hoste de son col,
Que l'en ne le tenist por fol.
Devant le roi tot en present
Son gant pleie si le li tent.
„Sire," fait il, „gage vos baile
Que je maintendrai par bataile
Vers lo vaslet qui ci m'apelle,
Que vertez est ceste novelle
Que ge vos ai faitë entendre.
Si de ce ne me pois defendre
Mon cors, si voil que l'en me pende,
Que ja avoirs ne me defende."
Quant li rois ot ces dous contendre,
L'uns desrainer, l'autre defendre,
Qui li presentoient lor gages,
Si prist d'amdos parz les ostages,
(Fol. 6 r°) Et pois lor a doné lo jor.
Mais molt tienent a grant folor
Au vaslet, quant il s'estoit pris
A si bon chevalier de pris
Con est li senescaus del roi,
Quar chascuns fianchast sa foi
Que ja l'en tant ne saüst querre
Que l'en trovast en nulle terre
Si buen chevalier ne meillor
Ne qui fust de plus grant vaillor:
Molt par estoit bons chevaliers.
Et li biaus vaslet de Poitiers
Estoit enfens, n'om ne savoit
De quele valence il seroit,
Qu'enqor n'avoit armes porté
Ne son cors de nient esprové.
Por ce grant dotancë avoient
Tuit cil qui la reïne amoient,

Digitized by Google

Que ne tornast a tel ennui
Que tot son droit perdist par lui.
Atant fu la preisse partie
Et la bataille fiancie.
Chascuns vers son hostel s'en torne
Et li rois maintenant atorne
Chevaus, aubers et robes beles
Et armes fresches et noveles
Por adober les dameiseaus
Et faire chevaliers noveaus.
Avant la bataillë assez
(Fol. 6 v°) Les ot li rois toz adobez,
Le vaslet et les compaignons,
Si bien, nen i faloit sperons.
Et quant la bataille dut estre,
Molt par ot grant gent a Guincestre,
O li rois ot le canp doné.
Maint cirge de cire ambrassé
Veiroiez la nuit el mostier,
Que li vaslet ala veiller
Davant l'auter del crucifi,
Por proier damedeu merci
Que li donast del chanp l'onor.
Cinc cent chevaliers por s'amor,
Deschauz, nuz piez, en lange tuit,
Veillerent por lui tote noit.
Por amor et por conpagnie,
Davant l'autier Sainte Marie
Veilla la reïne Halis,
S'ot bien mil dames do païs
Ensenble o li, totes en lange.
Certes bien avroit cuer estrange,
Qui la nuit veiller les veïst,
Si grant pitié ne l'en preïst.
Si lor veïssiez Deu proier,
Coupes batre, terre baissier,
Aginoiller, oreisons dire,
Almoisnes faire, sautiers lire,
Les pluisors de pitié plorer
Et nostre seignor reclamer,

Digitized by Google

(Fol. 7 r°) Que donast veincre au fil lo conte
Et lor dame defendist d'onte.
Li seneschaus soëf dormoit
A son hostel ou il estoit,
Que tant se fioit en sa force
Qu'il ne prisoit pas une scorce
La bataille qu'il devoit faire,
Si n'en voloit tant del mal traire
Qu'il en deignast la noit veiller,
Qu'al main s'en cuidoit bien vanger.
La noit faillit et l'aube crieve,
Li jorn s'espant, li soleiz lieve;
Li seint sonent par la cité;
Par ces mostiers cil clerc leitré
Se revestent por Deu servir,
Et li vaslet ala oïr
Meissë a l'auter principal
Et proia Deu l'espirital
Si voirement cun il fu mis
En croiz ou il fu morz et vis,
Que li donast forcha et raison
Contre le seneschal felon
Qui vers le roi traïtres iere.
Et quant il ot fait sa proiere,
S'ala ofrir enneslopas:
Sor l'autier pouse dous henas
Qui furent andui d'argent fin,
Si n'i ot pas aigue ne vin,
Mais besanz d'or et bones pieres,
(Fol. 7 v°) Rubis et esmeraudes chieres
Et autres qui saphirs ont non.
Pois ofrirent si conpaignon
Et cil qui l'aloient sigant,
Chaseuns de toz els un besant.
Et quant la messe fu chantee,
Li vaslet a sa main levee,
Son chief seigne, a Deu se comande
Et puis après quiert et demande
Ses armes por armer son cors.
Et l'en li a portees lors.

Digitized by Google

Quant l'en li a mises davant,
Armer se fait tot maintenant
Et laicier les cauces de fer
A bones corgies de cer.
Puis vest l'auberc de blanche malle;
Davant li ferment la vantalle;
En son chief mist un heume bon.
Peires i ot a grant foison
En cerclë et en la viseire.
Après ceint une hespee cheire,
Qui molt fu bone, de grant fin,
E fu faitë outre lo Rin
A Colognë, en la cité.
Son cheval li ont amené,
Un molt buen vair destrier gascon,
Covert de fer col et crepon.
Et lì vaslet est sus montez
Qui molt fu preuz et acesmez.
(Fol. 8 r°) A son col pent il un blachon
A or bendé et a achon.
Et une lance merveilose,
A un fer tranchant de Tolose,
Plus clers che haumes n'est de long,
Li met uns chevaliers el pong.
Et quant il fu sor le destrier
Armez, bien senbra chevalier.
Ne fu trop graile ne trop gros;
Biens li sist li auberc el dos
Et el chief li aumes gemez
Et li brant qu'il ot ceint au lez,
Et li escu qu'il ot au col,
Ne le fist mie sanbler fol,
Car plus fu as armes apers
Que de laborer n'est convers.
La lance droite que il tint,
El canp de la batalle vint,
Por la reïne Halis defendre
Et por son convenant atendre.
Après lui vient li seneschaus,
Toz armez il et ses chevaus,

Digitized by Google

Plus talantis de la bataille,
Qu'esperver n'est de chacier quaille.
Quan il furent andui venu
El canp, sunt a pié descendu.
Lor fist l'en les seinz aporter.
Li seneschaus ala jurer,
Qui la reïne ot encusee.
(Fol. 8 v°) Sor li sainz mist la main armee,
Voiant toz teil sairement fit,
Que c'estoit voir que il ot dit.
Et li vaslet après lui jure
Et dit qu'il lo tint por parjure
Del seirement que fait avoit,
Et dit che vencuz l'en rendroit.
Quant orent fait le serement,
Li vaslet au cheval se prent.
Sus monte par l'istrief senestre.
A une part del canp a destre
Se trait le seneschaus et monte,
Qui molt l'i cuidoit metre a onte.
Chascuns a mis la lance en fautre,
Pois ont regardé li uns l'autre.
Li seneschaus s'est afichiez;
Des esperons qu'il ot chauciez,
Point le cheval, la lance baisse,
Encontre le vaslet s'eslaisse.
Et li vaslet contre lui point,
Soz l'escu con faucons s'esjoint.
Tant con li chevaus puet aler
Fiert li uns l'autrë au joster,
Que les fers tranchanz esmoluz
Firent passer par les escuz.
Les lances brisent par esfors.
D'escuz, de chevaus et de cors
Hurtent andui tant fort ensenbre
Quant li uns a l'autrë asenbre.
(Fol. 9 r°) Que tot brisent quanqu'il ataignent,
Et li archon d'ariere freignent,
Li estref runpent et les cengles,
Les poitrals et les contrecengles,

Digitized by Google

Si che chevals et chevalier
Cheient tuit envers el gravier,
Li uns lez l'autrë estordiz.
Ja fust des genz molt grant les criz,
Quar cuidoient qu'il fussent mort.
Mais li reis fist crier tan fort
Son ban que cil qui parleroit
Sanz nul respit penduz seroit.
Por ce se tindrent quoi et mu.
Quan li cuer furent revenu
As dous vasaus qui jostré orent,
En piez saillent plus tost qu'il porent.
Chascuns trait del fueire l'espee,
Si recomencent la meslee.
Desus les eumes Pavieis
S'en vont ferir tot demaneis
Des espees tant ruistes cous
Que les escuz qu'il ont as cous
Coupent, detranchent et astellent,
As espees les enchantellent.
Molt fu d'eus dos grant l'envaïe.
Li seneschaus ne fine mie
D'esaillir le vaslet sovent;
De toz senz grant estor li rent.
Un cous li done an descovert:
(Fol. 9 v°) En mi le col tot en apert
Lo fiert si de l'espee blanche
Que les laz del heume li tranche.
Li heume li chiet jus aus piez.
Ne fu mie trop esmaiez
Li vaslet, quant se sent lo chief
Desarmé, mes molt li fu griel.
Mielz velt morir, ne se venjoit.
De l'espee que il tenoit
Li vait un si grant coup doner,
Qu'andous les oilz li fait trobler
Et li cervel tot li estone.
Tel coup sor le heume li done,
Ja mais d'encuser n'aüst cure
Li seneschaus, mas lez l'eudure

Digitized by Google

Brisa l'espeë al ferir,
Si que puis ne la pot tenir
Li vaslet, ne de rien aidier.
En lui ne ot que corrocier.
N'est merveille, s'il ot pesance,
Quant fu en si male chaance
Que il n'ot espee ne heume
Et sot bien qu'en tot lo reaume
N'avoit uns chevaliers plus fort
Del seneschal quil het de mort,
Et se il lo tenoit as braz,
Molt tost seroit vencuz et maz.
Con cil que non l'ousoit atendre
Et n'ot den se poüst defendre,
(Fol. 10 r°) Les cous recevoir li estuet
Sor son escu au mielz qu'il puet,
Que li seneschaus li getoit,
Et davant gandisant aloit
Une foiz cha, autre foiz lai,
Cun cil qui ert en grant esmai.
Molt par avoient grant dolor
Tuit cil qu'i avoient amor,
Quant a tel meschief lo vëoient
Ne conseiller ne lo pëoient.
Lor veïssiez soz lor manteaus
Plorer dames et dameseaus,
Chevaliers, borgois et serjantz.
Molt par estoit la dolors granz,
Mas molt par fust graindres li plors,
Se ne fust del rois la paors.
Molt estoit li vaslet iriez,
Quant il a veü a sez piez
Un tronçon de lance molt gros.
Quant l'a veü, Deu en rent los,
Qu'or cuide avoir sa garison.
A dous mains a pris lo tronçon
Qui fu d'un fust fraisnin pesant.
Le plus gros a torné davant,
Et quant il vit vers soi venir
Le seneschaus, sel vait ferir

Digitized by Google

Sor le braz destre que del poing
Li fait voler l'espee loing
Et lo braz li mist tot en tros,
(Fol. 10 v°) Tel coup li done del retros;
Et puis corrut prendre l'espee,
Si l'a de la terre levee
Et conut que li seneschaus
N'estoit mie ne sains ne saus,
Sil vait saisir ardiemant:
Par les flains a dos braz le prant.
Tant fort vers soi lo strent par ire
E tant lo sace et tant lo tire
Qu'a terre desoz soi l'abat
Desore son escu tot plat.
E quant il l'ot desoz soi mis,
Se l'a dereirs par l' heume pris.
A tel aïr ver soi lo sache,
Que del chief couper lo menace,
Si tost ne se clame vancuz.
Et cil se tint del dire muz
Del mot qu'il ne voloit gehir.
Ainz dit que mielz voloit morir,
Que ja fust jorn vis recrëant.
Et li vaslet saut entretant,
El col lo fierț si de l'espee,
Que assez plus d'une codee
Li fait le chief del bu voler.
Tuit cil qui ont cuer d'encuser,
Les dames mal metre as maris
Et les amies as amis,
Sin aient itel gïerdon
Cun li senescaus et tel don.
(Fol. 11 r°) Car trop en a par mi le monde
De cels qui de tot bien sunt monde
Et d'enoi ont les veintres plains,
Icels apele ge vilains.
Et cels qui vont en lor labor,
Di ge qu'ont non gaagnaor.
De cels ne voil ge pas maldire,
Mais se fusse de France sire

Digitized by Google

O de tot l'enpire de Rome,
Si vos di bien de moi la some,
Si ja nostre seignor me vaille,
Que je feïsse en toz cels taille
Que je seüsse jangleors
De rien que fust encontre amors;
Tant con durast ma seignorie,
Ne conquesist rien tricherie
N'el rëaume ne en l'enpire.
Mais bien en fust et dame et syre
Amors, qui bien lo seüst estre . . .
Que quant plus avroit, mielz vaudroit,
Et chascun jorn s'amenderoit,
Qu'ele est pleine de cortesie,
De bel parler sanz vilenie,
De sens, de bien et de largece,
Ne en li n'a nule perece,
Ainz ame joie et bone foi.
Molt par set de toz biens l'enroi;
Plus est douce que nule chouse.
Gariz est cuers o se repouse.
(Fol. 11 v°) De toz biens doit porter corone
Amor qui totes joies done.
Et tricherie qui m'enoie,
Qui est plus ameire que soie,
Que maintenent or li pluisor,
Di ge que mains vaut chascuns jor,
Quant plus monte et croist sa baillie;
Qu'ele est conble de vilanie,
D'engan, d'orguoil et de pechié
Et de toz maus est entechié.
Deables la ent fait monter,
Qui la repoissent avaler
En tel sanblant con je voudroie.
Sachiez que molt fu grant la joie,
Quant li seneschal fu ocis,
Et mult conquist onor et pris
Li vaslet de Poitiers cel jor,
Qu'il ot vaincu lo traïtor.
Molt lo tindrent tuit a prodome

Et distrent bien qu'entrosqu'a Rome,
Se il pooit longues regnier,
N'avroit un si buen chivalier.
A son hostel l'en ont mené,
De ses armes l'ont desarmé.
Mais ainz que fust a la vespree
Ne la noit fust au jorn meslee,
Vint a son hostel uns mesages
Qui molt estoit et proz et sages.
(Fol. 12 r°) Li mesages fu de Poitiers:
Le vaslet et ses chivaliers
A salué et si lor conte
Qu'a Poitiers n'avoit point de conte.
Morz est sis peres, c'est la some,
Si li mandent trestuit si ome
Qu'il auge recevoir sa terre
Ainz qu'a li sorgë autre guerre.
Quant il entendi les noveles,
Sachiez, ne li furent pas beles.
Desor une coute s'apoie.
De son peire molt li enoie,
Qu'encore vesquist il, son voel.
Mais n'en velt faire trop grant duel,
Car n'avient pas a nul baron
Qu'il face duel outre raison.
Tote la nuit fu en error.
Bien maitinet par som lo jor
Comanda a metre ses seles,
Qu'aler s'en velt por les noveles
Qu'ot oïes de son païs.
Quant il ot congié del roi pris,
Sil vait de la raïne prendre,
Que molt grant mercis li soit randre
De l'onor que faite li ot.
Cil li redist au mielz qu'il sot,
Qu'il estoit suens et suens seroit
Toz les jors mais que il vivroit.
Atant de li le congié prent
Si fait monter tote sa gent.
(Fol. 12 v°) Or chevauce s'ist de la vile.

Digitized by Google

Mais plus furent de doce mile
Qu'a pié qu'a chevals del païs
Que tuit se sunt après lui mis,
Tant che de lui ont pris congié.
Mult par en estoient irié
Trestuit cil que le conessoient,
Quant del païs aler l'en voient,
Car molt par i estoit amez.
Ensi s'en va, con vos oëz.
Por tost venir en sa contree,
Fait chascun jorn molt grant jornee.
Tant a chevaucé et erré,
Viles et marches trespassé,
Et tant sa voie droite tint
Qu'a sa cité a Poitiers vint,
O fu a joie receüz;
Que l'evesque fu revestuz,
Et tuit li clerc de la cité,
Qui encontre li sunt alé
A croiz et a procession,
L'ont receü come baron,
Et li borgeis par mi les rues
Orent cortines portendues
Et vair et gris et draps de soie.
Molt par firent de lui grant joie.
Illoques vint tot ses barnages,
S'a receü toz ses omages.
Puys fist toz ses chasteus garnir
(Fol. 13 r°) Con cil que bien les vost tenir.
Quant ot son païs atorné,
Si a tant quis et demandé
Que vint et cinc chivaliers ot
Des meillors que eslire sot,
Si les a pris de sa maisnee;
Tot cel qu'el cuide que li siee
Lor fist et dist et tant lor done
Que chascuns por lui s'abandone
De s'onor croistre chascuns jor:
Molt lo tindrent a bon seignor.
Lors cerche li cuens les tornois,

Digitized by Google

Et en Franche et en Gastineis
Vait torneier et en Bretaigne,
Ne en Franche ne en Chanpagne
N'oït de nuil tornoi parler,
Que il nen i vousist aler.
Tant par devint des armes buens,
Que tuit disoient que li cuens
Estoit de toz li tornoiz sire,
Et que en France n' en l'Enpire
Ne avoit un meillor escu
De tant con il avoit vescu.
Molt par demenoit bele vie.
A grant poine puet faillir mie,
Que vos ne puissiez retrover,
Qui longement voudroit pener.
Honor aime li cuens si l'ot.
De tel vie prendre assez sot.
(Fol. 13 v°) Quar qui pensë en mavaistiez,
Tost en puet venir a malchiez,
Et qui en honor penser velt,
Honors molt volentiers l'aquelt,
Et qui en amor velt entendre,
Molt tost en a, s'il en velt prendre.
Por moi lo di, que bien lo say,
Qui lo conois de cuer verai,
Que lonc tens ai en li pensé
Sin ai lo cuer si raciné
Qu'estre ne puis nuille saison
Sanz amor, tant en ai foison.
Tant en ai le cuer envoisos,
Fin et loial et amoros,
Que, quant je cuit d'amor partir,
Davant moi voit le pas garnir,
Que ge ne m'en poissë aler
Por riens d'amor ni escanper.
De dous beaus oilz me fait sarree
Et d'une face coloree;
D'une bochë a denz blanchetes
Et d'unes leivres vermeilletes
Me fait fossé aut et parfont,

Digitized by Google

O ge ne truis ne gué ne pont;
Et d'un bel cors me fait cloison.
Tant me recort de la faichon
Que ma dame a, et son sanblant,
Qu'amors m'avra a mon vivant.
Molt est fous mis cuers, bien lo voi,
(Fol. 14 r°) Quant il aide a amors de moi.
Mais por ce li doi pardoner
Qu'or me fait la meillor amer,
Que l'on sachë en tot le mont
De totes celes qui or sunt.
Et de totes beautez est plaine
Si n'est pas de parler vilaine:
Bel parole sor tote rien.
Et cil qui velt avoir del sien,
S'il velt avoir, asez en a,
C'onques nul jorn avoir n'ama,
Car a garder anois li senble,
Por ce ne lo velt metre ensenble.
Mais pris amassë et honor
Et si lo croist a chascun jor
Et si lo seit garder si bien
Que l'en ne l'en puet enbler rien.
Tant l'a fait creistrë et monter
C'or en puet l'eschaquier dobler,
Et ge d'amor, si ge voloie.
Mais volentiers li changeroie,
S'ele voloit, de moi m'amor
Por la moitie de s'onor,
Mais que teus tornes me feïsse
Que cele amors en moi meïsse
Que ge li avroie eschangié.
Qu'autrement nel feroie gié,
Que en amors ai mis ma cure
Ne de tricharie n'ai cure,
(Fol. 14 v°) Que molt tost i vient l'om a honte.
Or redevez oïr del conte,
Qui molt a erré par les terres
As corz, as tornoiz et as guerres.
En son païs fu revenuz

Digitized by Google

Et si fu avec lui venuz
Uns meneistrés de grant afaire
Qui bien soit retroenches faire.
Bien estoit de toz les barons.
Molt avoit l'an de riches dons.
Cist avoit non Gui de Niele.
Li cuens a une part l'apele,
Au col li a mis lo braz destre,
Si s'en vont a une fenestre.
Iluec se sont asis andui,
Entre le contë et celui.
„Gui," fait li cuens, „or me di, freire,
F'oi que tu doiz l'ame ton pere
Ne que tu doiz Deu ne seint Jame:
Qui est or la plus bele dame,
Que tu saches decha la mer?
Di moi le voir, nel me celer."
Gui de Niele li respont:
„Sire," fait il, „en tot le mont
Ne vi onques dame plus bele
Ne qui plus ait color novele,
Que ma dame Agnès de Tornuerre.
Mais ne la velt pas metre a fuerre
Sis marriz, que d'une haute tor
(Fol. 15 r°) Ne la laissë ensir nul jor.
Laïnz la tient si enseree
Que ja nen iert d'ome privee,
Fors que de lui, ce est la some.
Quar il ne laisse parler home,
Se il nen est de sa maison.
Ensi la tient cum un prison.
En ce a mis tot son deport."
Li cuens respont: „Il n'a pas tort,
Ne nuls hom ne l'en doit blasmer,
S'il velt si bel tresor garder,
Cun cil est; qu'autretel feroie,
Si m'aït Deus, si ge l'avoie.
Mais bien te di, gariz seroit
Li leirres qu' enbler l'en poroit.
Toz avroit aquitez ses clains

Digitized by Google

Qu'i porroit metre boche et mains
Et qui porroit avoc li estre.
En la tor a nulle fenestre
Par on cele dame regart,
S'ele velt vëoir nulle part?"
„Oïl, sire, devers le borc.
Et si a bien près de la tor
Une place molt bele et grant
Et un bel perer qui espant
Ses rains et s'onbre sor la place.
Et cil arbres si a tal grace
C'om non i puet home gaitier.
Iluec joent li chevalier
(Fol. 15 v°) As dez et autres jous divers.
Enqui est tot an li josters
Et les dances et les caroles.
Enqui vienent et fous et foles
Et menestreil et juglëor.
Iqui veirriez chascun jor
Et grant solaz et grant deport.
Iqui prent un pou de confort
La dame, qui tot voit d'amont,
Quanque cil en la place font."
„Deus," fait li cuens, „cun pert son segle
Et con li fait tenir croi regle
Sis mariz, qui si l'enpresone!
Consel te quier, car lo me done.
Quel achoison porroit avoir
Qui la voudroit aler vëoir?
Si m'aït Deus, estre voudroie
Soz lo perier de la Monjoie,
Don l'en voit la fenestre en aut
Par ou voit cele qui tant vaut."
Gui de Niele respont: „Sire,
L'achoison vo sai ge bien dire,
Pois que conseilz me volez querre.
Quant je reving de cele terre,
Uns miens vaslez si m'a conté
Qu'entre Torneuerrë e le Gué
Doit avoir un torneiement,

Digitized by Google

Et que sera, se cil ne ment,
L'octave de la pentecoste.
(Fol. 16 r°) Iqui avra fait mainte joste,
Que chevaliers i vendront maint,
Qu'en tote France ne remaint
Nulz chevaliers de si aut pris,
Se maus nel tient qui l'ait sorpris,
Que il ne viegne senz respit,
Ensi con li vaslet m'a dit.
Et si vos vëoir la volez,
A cel torneiement alez."
„Deus", fait li cuens, „quele aventure,
Quant ensi me vient a mesure
L'achaison, si cun je la voil.
D'a pou t'en beiseroie l'oil,
Biaus chiers amis, se ce nen erre."
„Que desdi ge? sui losengere?
Mais de ce ne sai ge neiant."
„Or tien ma foi, je tel creant,
Que se Deus de mal me defent,
Que g'irai au torneiament.
Mais garde ne m'en desceler,
Quar ge lo voil molt bien celer
Vers tuz mes compaignons, molt bien."
Cil respont: „Ja n'en dirai rien."
Atant s'en sont d'iluec torné,
E si ont lor concel finé.
E li cuens ne s'oblia pas,
Ainz comanda eneslopas,
Con cil qu'an tornoi velt entendre,
Un escu a sinople peindre
(Fol. 16 v°) Sus argent et quatre vint lances.
Vermeilles fist ses conoisances
Et son heumë et son escu:
Toz velt que fust desconeü.
Quatre vint penonceaus petit
Fist feire d'un vermeil samit
Et de covertures trois peire,
Et dos reubes refist il faire,
L'une d'escarlate et de vair,

Digitized by Google

Orlee d'un cebelin vair;
D'une chiere porpre sanguine
Fu l'autre faitë et d'ermine.
Et trois destriers refist aquerre,
Les meillors qui sunt en sa terre.
Quant ot tot son hernois atrait,
Dos fors somers chargier a fait
D'or et d'argent et de diners.
Puis fait monter ses escuiers.
Vaslet, serjant resont monté
Et furent jusqu'a cent conté,
Et si n'i avoit en cel conte
Cevaliers neguns fors le conte,
Ni meneistrel mais que Guion,
Quar ne voust autre conpaignon.
Si conpaignon remeistrent tuit.
Cil ont erré trosque la nuit
Vers Tornuerre lo droit chemin,
Et l'endemain au bel maitin
Pensent de faire lor jornee,
(Fol. 17 r°) Quar bele fu la maitinee,
Et si chevaucent a esploit
Tant qu'a Torneure vindrent droit.
Mais ainz qu'il fussent en la vile,
Li cuens, qui assez sot de guile,
Apela dis de ses sarjanz,
Son seneschaus et chanberlanz.
„Alez", fait il, „por l'ostel prendre.
Savez o ge voudrai descendre?
Soz un perier, qu'est el chastel,
Que vos i troveroiz molt bel:
Iluec me prenez mon hostel,
Et gardez vos, ne soiez tel
Que vos herbergiez en maison.
Ne voil hostel, se celui non,
Ne autre hoste que lo perier.
Mais desoz faites bien jonchier
Tote la place de verdure,
Ne ja n'i ait gardé mesure
De despendre contre m'onor.

Digitized by Google

Et si vos pri par grant amor
Que vos pensez de tost aler.
Et qui vos voudra demander
Qui est li sire a cui alez:
De Cocagne, ce respondez.
Ne ja nul jorn n'en dites el,
Et nos en dirons autretel."
Cil respondent, bien lo feront.
De tant departent si s'en vont
(Fol. 17 v°) Tot au ferir des esperons.
Tost esloignent lor conpagnons
Et mult tost a Tornuere furent.
Bien atornent, si cun il durent,
Quantque li cuens a comandé,
Si ont porquis et demandé
Tot ce dont il orent mestier.
En la place soz lo perier
Font jonchier et coites espandre
De riches pailes d'Alisandre.
Li serjant n'ont pas sojorné,
Ainz ont l'ostel si atorné
Que nuille riens ne fu a dire,
Quant fu venuz li cuens, lor syre,
Que bien s'estoit desconeüz,
C'onques ne fu aperceüz.
D'une herbe qu'ot en s'amoisniere,
Ot teint son vis en tel maneire
Que si serjant que l'avisoient
A granz peine lo conosoient.
Ja s'armoient li chevalier,
Por les tornois encomencier.
Quant li cuens vint et il le sot,
Si s'arma plus tost que il pot.
Puis a fait a ses escuiers
Covrir maintenant ses destriers
Et fist fermer a ses donceaus
En les lances ses penonceaus.
Tant s'est astez d'armer son cors
(Fol. 18 r°) Qu'anceis fu de la vile fors
Que nus des autres chivaliers,

Digitized by Google

Si vait asenbler toz premiers.
Bel fu armez a grant merveiles
Et si furent totes vermeilles
Ses covertures et ses armes.
L'escu a pris per les enarmes
Et la lance ra mis en fautre,
Et pugnent li uns contre l'autre.
Cil dela refurent armé.
Davant les autres en un pré
Ot un chevalier de aut pris
Qui por joster ot l'escu pris.
Li cuens escrie: „gar celui!"
Quant cil l'entent, si point a lui.
Li cuens lo fiert, et cil si faut.
Estriers ni archons ne li vaut,
Qu'il ne l'abatist lez un pont,
Lui et lo cheval en un mont.
Quant ot abatu lo vasal,
Si a mis la main au cheval.
„Cocagne", escrie, si s'en torne.
Mais molt petit il i sejorne,
Ainz apele un sun escuier
Si li comande lo destrier.
Pois tornë areire en l'estor.
Tuit furent asenblé lo jor
A ceus decha dever Tornuerre.
Maint espee ont traite do fuere.
(Fol. 18 v°) Que mult fu granz li chapleïz
Et des lances li froisseïz,
Qu' assez estoit li torneis buens.
Au chief de renc se mist li cuens,
L'escu au col, el poing la lance,
Si choisi le fort roi de Franche
Que d'autre part fu au tornoi.
Li cuens point vers lui a desroi,
Que molt requiert chevalerie,
Et li rois nel refuse mie,
Ainz lo fiert si sor son escu
Que frait lo li a et fendu.
La lance brisë et arçone.

Digitized by Google

Et li cuens tel coup li redone
Que tant cun la haste li dure,
L'abati a la terre dure.
Lo cheval a pris par le frain,
Lez soi lo tirë en sa main.
Li Franceis escrient „Monjoie"
Et li cuens se met a la voie,
Que lo cheval le roi en maine.
Tant fist adès qu'a qualque peine,
Mau gré en aient li roial,
Traist de la prese lo cheval.
A un son damaisel lo baille,
Paor a, li tornois ne faille.
Plus tost qu'il puet ariers repaire:
Bien velt que sa proëche paire.
Entre les lor se fiert sovent
(Fol. 19 r°) Et de molt grant estors lor rent.
Los rens cerchë et lances brise.
Quant avoit sa lance malmise,
Si metoit la main a l'espee.
Tost l'avoit del fuere getee.
La o vëoit plus grant la flote
Faisoit sus les eumes tel note
De l'espee qu'avoit el poing
Qu' oïr le poüseiz de loing.
Si bien le faisoit en l'estor
Que d'ambes parz tuit li pluisor
Laisoient le tornoi ester
Por sa proëce regarder.
Chascuns demandoit que puet estre
Cil chevalier qui en senestre
Que porte cel vermeil escu
Et qui le tornoi a vencu.
„Ne sai, ne sai", chascuns respont,
„Mais par cel Deu que fist lo mont,
Molt l'a bien fait hui de grant fin.
De cestui poons dire en fin
Que il adès a pris l'onor,
Que qu'il fache demain au jor."
Li torneis failli a la noit,

Digitized by Google

Si partirent d'ambes parz tuit
Et retornent a lor repaires.
Bien fu atornez ses afaires
Cel jorn al conte de Poitiers,
Qu'il enmeina quaitre destriers
(Fol. 19 v°) Qu'il ot a sa lance conquis,
Si ot del tornoi tot lo pris.
Li cuens soz lo perier descent,
Si a comandé a sa gent
Qu'il facent son mangier haster.
Pois fait par la vile crier
Que mangier veignent a l'ostel.
S'a juglëor ne menestrel
Qui voille prendre son avoir,
S'il i vient, s'en porra avoir
Lai a mont et a grant planté.
Son chanberlens ra comandé
Qu'il metë el perier chandoiles
Plus espés que ciel n'a esteiles
Par les branches de totes pars,
E del metre ne soit eschars.
Cil li respont, bien lo fera
Et que bien atorné sera,
Que ja n'i faudra un sol point.
Si bien fist ce qu'il ot enjoint
Qu'il non i failli de nïent.
Li autre sarjant eissement
Refirent ce que faire durent.
Tables et napes mises furent
Et par desus espeisement
Ont mis copes d'or et d'argent.
Li mangiers refu atornez;
Bachins d'arjent enchaïnez,
Qu'en chascuns ot dos mars au mains,
(Fol. 20r°) Tindrent li vaslet en lor mains,
Li uns desus, l'autre desoz,
Dont il doinent l'aivë a toz.
En la vile n'ot juglëor
Ne menestreil ne lechëor,
Grant ni petit, qui riens saüst,

Digitized by Google

Qui illoques venuz ne fust.
Si se sunt asis au mangier.
Li eschançon font lor mestier:
Par mi les tables metent vin
En copes d'argent et d'or fin.
Après refurent aporté
Les mes, s'en i ot grant planté
Et si ne furent pas mauvès;
Bel furent servi et en pès
Et assez mangierent et burent
Tuit cil qui a cil hostel furent.
Quant ot mangié, li conestables
Fait anlever napes et tables.
Bien ont par la vile veü
Que cil c'ot li tornoi vancu
Tenoit soz lo perier hostel
Si bel com mais no virent tel,
S'en ont molt grant merveille tuit
De la largeche et del desduit
Qu'il li voient mener si grant.
„Molt par est preuz", ce vont disant,
Mais molt ont de ce grant merveiles
Et sont esbaï com oëles,
(Fol. 20 v°) Qu'a sez serjant ont oï dire
Que de Cocagne estoit lor sire,
Si ne poent ome trover
Que unques mais oïst parler
De Cocagnë en nul semblant,
Qu'enqui fu dit primierement.
En la ville n'ot chevalier
Flamenc, Franceis ne Beruier
Qui non alast vëoir la nuit
L'ostel lo conte et son desduit,
Por la merveille regarder.
Et il les sot toz honerer
Et acointer et faire joie.
Et la place ne fu pas coie,
Ainz veïssiez toz avant traire
Ces joglëors et maint jou faire.
Li uns dançoit des esperons:

Digitized by Google

Bien s'en regardent les talons
Qu'il ne rechoit; li autre saut
Amont par mi un cerclë aut;
L'autre tregetoit sus mantel;
Li uns regetoit le coutel,
Li autres trait s'espee nue
Et au tranchant des poinz s'apue
Et tunbe desus sanz dotance.
Li autre ovrent de nigramance.
Molt ot grant jou davant le conte.
Li uns note, li autre conte,
L'autres chante chançons antives.
(Fol. 21 r°) Si sonent muses et estives,
Harpes, sauters, guigues et rotes.
Molt oïsez voutes et notes
Et vieler dances et lais.
Greignor joie ne veiroiz mais
Qu'ilueques ot soz lo perier.
Et li cuens ot fait afichier
Ses lances pointes tot entor
Tan com l'en fu remés lo jor.
Et li periers geta clarté,
Que maint gros cirgë abrasé
I ot, don il fu toz jonchiez
Plus espés qu'il n'estoit foilliez.
Et si vos puois bien par voir dire
Que puis que Deus fu del mont syre,
Ne fu si beus arbres veüz
Ne plus riches osteus tenuz
Ne plus fust prisiez ne loëz.
Mais vos pas ne me demandez
Si la dame del chastel vit
Lo bel hostel que li cuens fit.
Oïl, certes, tot a devise,
Que s'en la tor o estoit prise
Non eüst que un pertusset
S'i meïst ele l'oielet,
Qu'ele ne veïst cele gent.
Que dame qu'en onor entent
Voit molt volentiers joie faire

Digitized by Google

Et ce que vers honor puet treire,
(Fol. 21 v°) Qu'adonc a molt de ses devises.
Mais dames sont de pluisor guises,
Qu'assez valent les unes mais
Que les autres molt pesant feis
Et plus que l'en ne puet retraire.
Si ne resunt pas d'un afaire
Li chevalier, bien lo savez,
Que li uns ament plus assez
Honor que li autre no font.
Bien lo savez, tuit divers sont.
Por ce les doit l'en toz tenir,
Chascuns par cel don seit servir.
Juglëor qui seit losengier
Doit hom de paraules paiier,
Que de ce lor doit on servir.
Al menchongier doit l'en mentir
Et au verai se dire voir.
Et si doit l'en bien decevoir
Fause dame fole et vilaine
Qui de traïr son dru se paine.
Cele ne puet on trop fauser
Ne bone dame trop amer
Ne mauvais hom' assez laidir
Ne nul prodome assez servir,
Que totë une grant contree
Est d'un prodomë honoree,
Et une dame de haut pris
Remeillore tot un païs.
Un païs? Voir, tot un rëaume.
(Fol. 22 r°) Qu'encor cui ge savoir tel dame
De qui tuz li mondes vault mielz:
C'est cele qui a sez beaus oilz
M'a del fier mal puis redreicié
O la fause m'avoit laissié,
Don Deus del ciel m'a fait venjance,
Et sa joie tort a pesance
Ausi com ele fist la moie!
Or vos diré, se ge voloie,
Del conte de Puitiers que fit,

Digitized by Google

Comant des juglëors partit.
Il lor dona a toz assez
Et mult fist bien lor volentez
Et si lor dist por guerredon,
Quant il ot fait chascun son don,
Que de rechief augent a lui.
Encor avroient plus li dui,
Que li troi n'avoient eü.
Ensi les a toz retenu.
La cort depart, li cuens se couche
En unë aute lee couche
Que li orent fait si serjant.
Et si li orent mis devant
Trois grant cirges por alumer,
Et li cuens dort jusqu'au jor cler.
Molt fu belle la maitinee.
Avant que tierce fust sonee,
Refu li torneiz asemblez.
Et li cuens se fu main armez,
(Fol. 22 v°) Si rasenbla primeirement.
Et s'il l'avoit bien fait davant,
Or le refist il mielz assez,
Qu'as armes les a toz passez.
Qu'en tot le mont n'estoit ses pers,
Ainz estoit as armes non pers,
Si que bien lo disoient tuit.
Mult avoit après lui grant bruit
De juglëors qui lo sevoient.
Après lui flaütes sonoient,
Boisines et frestaus et cloces.
Molt estoit biens li cuens as noces,
Qu'il ne jostoit a chivalier,
Ne l'abatisse del destrier,
Et pois enmeine lo cheval.
Tant josta amont et aval
Et cha et la par lo tornoi,
Que lo soir enmena o soi
Cinc destriers qu'il ot gaagniez,
Coverz de soie jusqu'aus piez.
La nuit retint mult riche ostel,

Digitized by Google

Autresi bel et autretel
Con il avoit fait l'autre noit,
Et bien refurent paié tuit
Li juglëor a lor graant.
Au maitin, quant li jor s'espant,
Fait li cuens son ernois troser,
Que en son païs velt torner.
Quant il fu montez a cheval,
(Fol. 23 r°) Si a dit a son seneschal:
„Seneschal, or faites laisier
A mon bon hoste, le perier,
Les nouf chevals que tant sunt gent,
Que ge pris au torneiament.
Alez si les m'ataciez toz
A ches branches qui sont desoz,
Que bien m'a mes hostes servi,
S'est bien droiz qu'il en soit meri."
Li seneschaus comance a rire,
Qui fu cortois, et dist: „Biaus sire,
Se m'aït Deus, raison avez,
Si vos les chevaus li donez,
Que encor n'ai ge oï mie
Qu'il ait dit une vilanie
De tant con nos l'avons veü,
Et si avez bien despendu
A son hostel cent mars d'argent
Dont il ne quiert nul sinement,
Ainz nos recreit toz nostres gages.
Ne vuelt de vos fin ne ostages
Fors che solement vostre amor.
Non sai hostes meins jonglëor.
Chevauciez, que bien sera fait."
Et li cuens grant erre s'an vait.
Cil apele les escuiers,
Cels qui gardoient les destriers,
Et si cun li cuens li ot dit,
Toz les chevals athachier fit
(Fol. 23 v°) Par les regnes des dorez freins
Tot entor le perier as rains.
Quant ot athechiez les chavaus,

Digitized by Google

Si sen revait li seneschaus
Après son seignor l'anbleüre.
Mais molt par firent grant murmure
Tuit cil qui el chastel estoient
Des chevals qu'iluec laissiez voient.
Uns serjanz cort tost et isnel
Tot droit au seignor del chastel
Que il trova en son donjon,
Si l'a molt tost mis a reison.
„Sire," fait il, „vos ne savez:
Li chevaliers s'en est alez,
Qui herberga soz le perier,
Et s'a fait as rains athachier
Les nuef chevals qu'a gaagniez,
Si les a donez et laisiez
Al perier dont il molt se loe."
„Va," fait li sires, „ses desnoe
Ses met en ma mereschaucie;
Quar onques mais jorn de ma vie
Ne me vaust gaires le periers,
S'en voil or avoir ces destriers.
Et molt me fust bel entrasait
Se li autre eüsent tel fait.
Certes, ja ne me grevast rien.
Va, si fa mon afaire bien."
Li serjanz ariere s'an torne,
(Fol. 24 r°) Les chevas prent si les atorne,
Ensi con li ot dit ses sire.
Or vos voil de la dame dire
Qui veü ot et saü tot
Quant que li cuens ot fait de bot,
Si en fu molt de grant maneire
Destroite, quar ne soit qu'il ere.
Demander fait un suen garchon
Que nuri fu de la maison,
Si li a lo braz al col mis.
„Alez," fait ele, „beus amis,
Aprob le chevalier corrant
Qui herberga ici devant
Soz lo perier, et si sachiez

Digitized by Google

Qui il est, que buen lo feriez.
Avant trosqu'en sa terre alez,
Que ja ariers n'en retornez,
Que vos ne me sachiez tot l'estre,
Qui est et don et cui pot estre
Cil qui meine si belle vie.
Et gardez vos, nel dites mie
Que vos mes mesajes soiez.
Alez tost et si repairez".
Et cil respont: „Ja n'aiez dote,
Se je me pois metre en sa rote,
Que ge tant après lui nen aille
Que ge savrai qui est, sanz faille,
Ja n'iert de si luintan païs."
Atant s'est a la voie mis
(Fol. 24 v°) Ne de tost aler ne se feinst,
Tant que la route au conte atainst
A l'entree d'une chauchie.
Et li vaslet pas ne s'oblie,
Ainz se muet en la rote avant
Et va a chascuns demandant
Qui est li sire a cui il vont.
Et cil lors respondu li ont
Qu'il vont au seignor de Cocagne.
Onques tant ne sot de bargaigne
Li vaslez que par nul afaire
Puïsse d'els autre rien traire.
Ensenble ceus adès s'an vait,
Qu'areirs ne tornast par nul plait,
Tant quil sache s'il dient voir.
Mais unques ne puet rien savoir,
Tant qu'en son païs vient li cuens
A un chastel qui estoit suens,
Près de Poitiers une jornee.
Mult ont grant joi par la contree
Del conte qui estoit venuz,
C'unques ne fu princes veüz,
Plus fust amez en son païs.
Et quant li garchons ot apris
Que ce li cuens de Poitiers fu

Digitized by Google

Qu'il ot tant longement seü,
Areire s'est mis el chemin.
Jusqu'a Tornuere ne prist fin.
Plus tost qu'il puet en la tor monte;
(Fol. 25 r°) Sa dame trove, si li comte
Que c'esteit li cons de Puitiers,
Li preuz, li larges chevaliers,
Après cui ele l'envoia.
Et la dame respondu a:
„Va," feit ele, „je le cuit bien,
Qu'enz en mun cuer sor tote rien
Pansoie je par devinaile
Que ce estoit li cuens sans faille.
Qu'en tant conme li mundes dure,
Nen a si large criature,
Et s'est sor toz chevaliers pros,
Biaus et larges et vigoros,
Aperz et sages et cortois;
Ç'ai oï dire mainte fois."
Li garchons s'en ist de la tor.
Cele remaint en grant error.
N'ot a li c'une dameisele.
En un lit se couche la bele;
En son cuer forment se demente
E dit: „Lasse, con sui dolente,
Que je ne pois joer ne rire!
A mal honte veigne messire
Que si m'i tient estreitement
Que ne pois parler a la gent
N'a nul prodome que riens vaille.
Ne me pris mais un oef de quaille;
Tant ai esté en cest reclus.
Foudre, car vien do ciel desus,
(Fol. 25 v°) Si fier en ceste tor quarree,
Si que la mort me soit donee,
Qu'ausi ne seit on que je sui.
Ce poise moi, que j' onques fui,
Quant ge la joie non avrai
N'ome pres de moi non veirai
Que ge desirrai a avoir;

Digitized by Google

Trop m'a mis sire en son pooir.
Mais volentiers, se je pooie,
Mauvais guerrendon l'en rendroie.
Mais ge ne pois, che poise moi:
Trop sui gardee, bien o voi,
S'i avra li bons cuens damage,
Qu'en lui meïsse mon corage
Et sa loial amia fusse,
Si m'aït deus, se je poüsse,
Ne ja riens n'amasse fors lui.
Quar bien avenissons andui.
Avant l'alaisse je requerre
Come desveë en sa terre,
Que il ne fusse mis amis.
Mais n'irai pas, a mon devis,
Que tant sui durement gardee
Qu'a duel iert ma vie gastee
E ma beauté, s'est grant enois,
Que j'aucun bien faire ne puis."
Certes, s'ilec i fust li cuens,
Tost en eüst fait de ses buens.
Bien fait dame qui a envie
(Fol. 26 r°) D'ome qui meine bele vie.
De cele di je que voit cler.
Mais de maintes en oi parler
Qui ont oilz et ne voient gote;
Que la veüe lor tolt tote
Folie de mauvais corage.
Si m'aït Deus, c'est grant damage,
Que c'est la rien don plus enpire
Li seigles, qu'aus pluisors oi dire.
„Ge", fait chascuns, „por qu'ameroie?
Que quant je plus de bien feroie
Por ma damë, et uns mauvès
Avroit de li plus a un fès
Que ja n'en avroie a ma vie!"
Ce les malcure et les castie,
Les chevaliers, d'amer les dames.
S'en ont tort, quar tant est de fames,
Que ne puet estre, ce m'est vis,

Digitized by Google

Que si tant est de tricheris,
Qu'assez ne ressoit des leiaus.
Ne sunt mie totes engaus,
Si n'est pas droiz que les meillors
Perdent lor droit por ces peiors.
Mort est qui aime dame fole,
Puis qu'il est de mauvaise escole,
Et qui puet metre son corage
En dame qui est proz et sage,
Si est sor toz omes garis.
En la meillor ai lo mien mis,
(Fol. 26 v°) Qui soit en tant con li mont dure,
S'ele ne fust vers moi si dure;
Ic'est la riens que plus m'esmaie.
Et d'autre part si me rapaie
Li grans biens que ge sai en li,
Qui me fera trover merci,
Se Deus pleist ou ge mult me fi.
Bien avez de la dame oï,
Coment se pleignoit en la tor.
Et s'el' avoit grant desiror
Coment ele vousist lo conte,
Sa destreichë a riens ne monte
Avers cele qu'avoit li cuens,
Qu'il la veïst et qu'il fust suens.
Molt pensa en pluisors sanblanz
Coment de s'amor fust joianz
Et qu'il peüst a li parler;
Tot i a torné son penser.
Amor che bien seit conseillier
Home cui ele velt aidier
Loa lo conte que por rien
Ne la poroit vëoir si bien
Ne si sovent por riens qui soit,
Come s'ermitains devenoit.
A ce fu ses cors atornez.
Des or oirrez qu'il fist assez
Et coment i cancha s'escole.
Faire fist froc blanc et cogole,
Rongnier se fist con chapelains,

Digitized by Google

(Fol. 27 r°) Bien sanbla qu'il fust hermitains,
Quar tot ot ce que li covient . . .
Et ce fist si celeement,
Que unques nus n'en seit nïent
Fors un sarjant qu'Enris ot non,
Cui lo dit a confession
Tot son pensé et son corage,
Qu'ensenble o lui en l'ermitage,
La o il en voloit aler,
L'en voust li cuens o soi mener.
Non velt for lui nul conpaignon.
Com home de sainte maison
Qui rent son cors a Dé servir
Li ot fait des blans dras vestir
Et haut rëognier tot entor.
Mult par firent bien lor ator.
Et quant li cuens fu atornez,
Une noit ainz le jorn assez
S'enbla de Poitiers, c'om nel sot
For che sol le sarjant qu'il ot
Fait atorner ensenble o lui.
Si s'en vont a tapin andui
Vers Tornuere la voie droite,
O li cuers le conte covoite.
Chascuns chevaucha gros ronchin.
Unques d'errer n'i pristrent fin,
Mes a droite voie se tindrent
De ci que a Tornuere vindrent.
Quant a Tornuere sunt venu,
(Fol. 27 v°) A un hostel sunt descendu,
Qui fors est de bruit et de preisse.
Et Henris ne fine ne ceisse,
L'ostel et les chevals atorne.
Et li cuens mie ne sejorne.
En sa main a pris un baston,
Tot sous s'en ist de la maison,
Le chapeiron mis et clochant,
Et va a chascun demandant
Come cil qui molt sot de guile:
„O est li sire de la vile?"

Digitized by Google

Et un borjois li dist: „Alez
Soz cel perier que vos veez;
Illoques joë a eschas."
Et li cuens s'en va la lo pas,
Soëf plaignant parmi la rue.
Soz le perier vient si salue
Lo seignor et sa compagnie.
„Beaus sire, Deus vos beneïe,"
Respont li sires del chastel.
„Si vos," fait l'ermite, „estoit biel,
Molt voudroie j' a vos parler;
Et laissiez icest jou ester,
Que assez i poëz joër,
Se il ne vos doit ennoier."
Et cil respont: „Pas ne me grieve."
Molt tost de la place se lieve,
L'ermitain a par la main pris.
A une part se sunt assis,
(Fol. 28 r°) L'uns lez l'autre sor un peron.
Lors l'a mis l'ermite a raison.
„Biaus sire," fait il, „entendez:
Cil Deus que por nos fu penez
Vos laist faire lo suen servise,
Si c'a bien soit vostre arme mise.
Qu'assez a li cors, ce m'est vis,
Si l'arme estoit en paradis;
Et s'avient qu'ele soit defors,
Mult en sera blasmez li cors
Qui la doit conseiller del tot.
Biaus sire, faites tant de bot
Que vostre arme ne die mie
Qu'ele soit por lo cors trahie.
Por Deus, se vos en prenez garde,
Tant con Deus la vie vos garde,
Que puis c'om est mort, ce m'est vis,
Trove l'on molt petit d'amis,
Que trop est li seigles malvès.
Por Deu servir a toz jorn mès,
Por ce qu'il ait de moi merci,
Lo segle ai de novel guerpi,

Digitized by Google

Si me sui pris a ces blans dras
Que ne leiroie por Baudras.
Si m'est sanblant que en ma terre
Ne poïsse si Deu conquerre,
Con ge faiz en autrui païs.
Quar qui est près de ses amis,
N'est pas, ce m'est vis, a messaise,
(Fol. 28 v°) Ainz mi senble qu'il seit a aise.
Ne voil selonc les miens ester,
Se vos me voliez doner
Fors la porte lez le chemin
Sol tant de lou que en la fin
Poïsse faire une maison
O alcune habitation,
O g'espenisse mes pechiez,
Don ge sui molt fort enthoschiez.
Volenters i herbergeroie:
Si aucum bien faire pooie
Que Jesu Crist preïst a gré,
Tote la moitié de par Dé
Vos l'otroi ge, et Deus si face
Por sa pitié et por sa grace."
Atant li sires li respont:
„Esgardez aval o amont,
Si vos trovez lou que vos sie,
Ge le vos doins a votre vie,
Et sachiez, molt sui liez de vos,
Quant herbergier volez lez nos."
„Vostre merci", fait li hermites.
„Deus vos en rende les merites!"
A son hostel s'est retornez
Et li sopers fu atornez
Que li ot atorné Henris,
Si se sont au mangier assis.
Poissons orent et pain et vin
Et bon formage de gaïn.
(Fol. 29 r°) Ne voustrent pas davant la gent
Mangier char, que molt simplement
Se tindrent andui cele noit,
Por meilz avoir graignor desduit.

Digitized by Google

Al main quan l'aube fu crevee,
Leve li cuens la maitinee.
Non i fait longë atendue;
A pié s'en vait par mi la rue,
Charpentiers quiert, mairien achate
Con cil qui assez sot barrate.
Deniers ot assez aporté.
Dedenz un bel broilet ramé
Choisi le lou ou il fist faire
Son fondement et son repaire.
Tant i mist ovriers a foison
Que tost ont faite la maison.
Chanbres i ot et bel fornel,
Et si fu si près del chastel
Que n'en fust pas un huche loing.
Bien se sot li cuens prendre soing,
Que en tel lou voust qu'ele fust
Don chascun jorn vëoir poüst
La tor o fu madame Agnès,
Por cui fu destreint et engrès.
Quant la maison fu traite a fin,
Molt par fu bele de grant fin.
Nen ot si bel lou el païs.
Iluec esta li cuens maint dis,
Qui molt savoit de sermoner.
(Fol. 29 v°) La noit envëoit achater
As viles, as chasteus entor
Tot ce qu'il manjoient lo jor.
Par tot envëoit son serjant
Fors qu'a Tornuere solemant.
Nen i voloit pas envoier
Por rien achater a mangier,
Que molt covrissoit son corage.
Sovent entor son hermitage
Aloit le conte fossoiant,
Herbes et racines traiant
Que dedenz sa maison portoit.
Et quant uns hom li demandoit
Qu'il de ces raicines feissoit,
Et il a chascuns respondoit,

Digitized by Google

Quant ce venoit a la parclose,
Que il ne manjoit autre chose
Ne ne voloit autre conduit,
Dont il eüst graignor desduit.
Ce lor faisoit a toz entendre.
Bien lor savoit chat en sac vendre.
Tant fist de mençonges grant bruit
Qu'a Tornuere cuidoient tuit
E illuec entor li pluisor
Que il ne manjast a nul jor
Fors que solement recinetes
Et fruiz salvages et herbetes.
Bien cuidoient, c'en est la some,
Qu'el monde n'eüst meillor ome.
(Fol. 30 r°) Quant li sires del chastel soit
Que l'ermites que herbergeoit
Avoit vers Deu si bon corage,
Sil va vëoir en l'ermitage
Solement a un compaignon.
Quant venu fu a la maison,
L'ermite grant joie li fit,
Sëoir lo fait, poi li a dit:
„Beaus sire", fait il, „bien feïstes
De ce que vëoir me venistes,
Et Nostre Sire le vos mire.
Or ne vos enuit, biaus douz sire,
Si ge vos di une parole
D'une riens que molt vos afole,
Vostre bonté et vostre pris.
Quar tuit dient par cest païs
Que molt par faites grant laidure,
Quant vos tenez en tel clausure
Vostre feme que au mostier
Nen puet sol aler Deu prier.
Vos li tolez lo cors et l'arme.
S'ele estoit or bien sainte feme,
S'en feiriez deable fin.
Quar vos la metez el chemin
D'avoir vers vos mauvais corage.
Sire, vos faites grant folage.

Digitized by Google

Laissez l'aler, nel faites mais.
Trop a a garder pesant fais,
Qu'avant o feroit de ses gaites
(Fol. 30 v°) Por la prison que vos li faites,
Qu'ele ne se vanjast de vos.
Ice sachiez bien a estros,
Quar ire fait maint meschief faire.
Non oëz al vilain retraire,
Que l'aigua boit, qui n'a lo vin?
Trop avez segui fol traïn.
Gitez la dame de la tor
Et proiez li que vigne un jor
Vëoir ma maison; ge vos di,
Quant ge avrai parlé a li,
De par Deu vos en faiz fiance,
Qu'ele ait assez meillor creance
Et plus soit de bien faire esprise,
Que s'ele estoit en la tor prise."
Quant il ot sa parole dite,
Li vasaus respont a l'ermite
Et dist: „Sire, ne lairai mie,
O ge face sen o folie,
Que ge vostre conseil ne croie.
Mes pas mal feire ne cuidoie,
Si tenoie ma feme en garde.
Quar qui bien des oilz la regarde,
Il n'a si bele riens el monde.
Ne ne cuit pas qu' Ysout la Blonde
Poïst avoir si grant beauté.
Et s'ele en a sa volenté,
S'en puis avoir molt tost coz non,
Qu'aise fait mainte foiz lairon.
(Fol. 31 r°) Por ce s'en ai molt grant dotance."
Ce fait li cuens: „Fole creance
Avez vers Deu, ce m'est avis,
Quant por li volez paradis
Perdrë et cest seigle del tot.
Trop avez de bien lo cuer rot.
Rendez lo, si alez a li
Et si li criez grant merci,

Digitized by Google

Qu'ele vos pardoint, se li plait,
Che que vos li avez mesfait.
Certes, grant pitié en aiez.
Jamais vers li rien ne dotez,
Car si la vos cuit convertir,
Que bien sera a mon plaisir,
Se Deus plaist que fist lo soleil."
„Et ge creirai vostre conseil",
Fait li vasaus, „mes bien sacheis
Que riens non i feïst li reis
De ce que vos me faites faire.
Mais tant oi bien de vos retraire,
Que ne vos doi riens contredire.
Sor ma leialté vos di, sire,
Des or ira a son talant.
Damedeus et vos la comant."
Atant le congié li demande,
Et l'ermite a Deu lo comande.
Li vasaus monte si s'en vait.
Que vos feroie je lonc plait?
A Tornuere vint si descent.
(Fol. 31 v°) Plus tost qu'il puet, haustivement
Monte en la tor o sa feme erre,
Qui n'ot pas ennuble la chiere.
Quant il fu venuz davant li:
„Dame", fait il, „or est ensi,
Que des que ge vos pris a feme,
Avez esté, ma douce dame,
Dedenz cestë aute tor close.
Ce sachiez que por autre chose
Pas a garder ne vos faisoie
Que por l'amor qu'en vos avoie.
Qu'amors n'iert ja sans gelosie,
O soit de femë o d'amie:
Si nen m'en devez, douce suer,
Si mal voloir en vostre cuer,
Con deüssiez, si ge'l feïsse
Por aucun mal que vos vousisse.
Que qu'aie fait, dorenavant
Voil que soit a vostre talant,

Et alez la ou vos plaira,
Que ja riens ne me grevera,
Ainz voil que soiez dame et sire.
Si onques vos fis mal ne ire,
Por Deu si vos en cri merci."
Lors s'agenoigle davant li,
Les mains jointes encontre mont.
Et la dame si li respont:
„Avoi, sire, grant tort avez.
Si m'aï Deus, quant me gabez.
(Fol. 32 r°) Bien vos en devrïez sofrir.
Si tot faites vostre plaisir
De moi cui avez en baillie,
Se m'aït Deus, c'est vilanie,
Quant vos penez de moi gaber.
Mais tot me covient adurer
Come cele qu' als non puis faire."
„Ma douce dame de bon aire",
Fait li sires, „ge ne gab pas,
Ne ja ne le tenez a gas.
Que hoi maitin vëoir alai
L'ermite qu'oan herbergai,
Si m'a tant de vos sermoné
Que dit li ai et creanté
Que ja mais ne vos tiegne prise.
Molt m'en a blasmé de grant guise
Et si m'a fait molt grant proiere
Por Deu, que mercis vos en quiere.
Et si faiz ge, bien o veez,
Madame, et si m'o pardonez
Par tel covent que a ma vie
Ne vos face mes vilanie."
Ele fu franche et de grant sen
Et dist: „Biaus sire, levez en.
Gel vos perdon de bon corage.
Mais tant ai a pris cest estage
Que ja mais ne voil a nul ior
Ensir de cestë aute tor.
Car n'ai pas cest seiglë a pris,
(Fol. 32 v°) Si porrai avoir molt tost pris

Digitized by Google

Non de vilainë et de fole;
Ne ci non ot l'om ma parole,
Si non m'en puet l'on si blasmer."
Ne dit mie tot son penser,
Quar qui celeement porpense,
Ce dit langue que cuer nen pense.
Quant cil a la parole oïe:
„Dame", fait il, „ne dites mie
Que vos non faciez mon plaisir,
Car riens non aim tan ne desir
Com ge faiz vos, ma dame cheire,
Ne voil mais qu'en nulle maneire
Esteiz enclouse en cest sejor;
Ainz voil qu'alez demain el jor
Vëoir l'ermite en sa meison,
Que ja ne verreiz si bien non.
Et il lo vos mande par moi
Et gel vos lo par bone foi
Que vos i alez, que jel voil."
Et cele respont sanz orguoil
Et dist: „Sire, pois che vos plait,
Si sachiez bien qu'il sera fait,
S'il m'estoit or bien pesant fès."
Lors se baisent si fistrent pès.
L'endemain a la maitinee,
Quan la dame se fu disnee,
Manda les dames del chastel
Qu'a li viegnent, par un doncel,
(Fol. 33 r) Qu'ensenble o sei les velt mener
Vëoir l'ermite o velt aler.
Mais, certes, poi en i menast,
S'ele seüst qu'ele trovast
L'aventure que l'i atent.
Par lo chastel hastivement
Montent les dames, si s'en vont
Gabant, riant. Venues sont
A la maison en l'ermitage
O li cuens ot son herbergage.
Lors sunt les dames descendues.
Et quant li cuens les ot veües,

Digitized by Google

Deu en loa et Seint Thomas.
Cele part vient eneslopas
Et dist: „Dame, li filz Marie
Vos saut et vostre conpagnie
Et si vos mete bon corage."
Sëeir la fait en un onbrage,
Desoz un bel harbre flori
Et les autres ensenble o li.
Or oëz que li cuens a dit:
„Cil Deus," fait il, „qui lo mont fit,
Soit ci entre nos, se lui pleit.
Ma dame, tant ai dit et fait
Et vostre mari sermoné,
Que sor sa foi m'a graanté
Que mais ne vos teigne en destroit.
Or gardez por Deu qu'ensi soit,
Que je n'aie vers lui mespris,
(Fol. 33 v°) Quar de vos fiance li fis
Que plus seriez et preuz et sage
Et mains avroit en vos folage,
Si vos i aliez a bandon
Que s'il vos tenoit en prison.
Ma douce suer, por Deu vos pri
Qu'en vos ait pitié et marci
Cele part o fera a fere,
Et faites ensi vostre afeire
Que l'en ne puisse mal noter.
Or alons moi et vos parler
Anbdui tot sol en la maison,
Si vos donrai confesion.
Et mielz a segrei me direz
Les pechiez que vos fait avez,
Quant nos serons toz solament,
Que ne feriez davant la gent,
Voiant ces dames qui ci sont."
Et madame Agnès li respont:
„Sire," fait ele, „ce me plait."
Atant se lieve si s'en vait,
Et li cuens la damë enmaine,
Que de grant beauté estoit pleine.

Digitized by Google

Quan sont en la maison entré,
Dous liz li a li cuens mostré.
En cez n'ot colte ne coisin
Ne drap de chanvre ne de lin,
Mes sol un pou de grabatiz:
Onc om ne vit plus povres liz
(Fol. 34 r°) Ne plus durs, ce poëz bien croire.
En icest lit faisoit acroire
A la gent que la nuit gisoit
Et ses conpainz qu'a lui estoit.
Mais i mentoit, n'i gisoit pas.
En plus bel lit, en plus blans dras
Gisoit et en plus mole coutre.
En une chanbre que fu outre
S'en vait li cuens et cele après
Qui velt avoir son cors confès.
Mult par fu cele chanbre fresche:
Assez i ot et jounc et lesche.
Par mi desus ot rains foilliez
Don fu toz li teiz haut jonchiez.
Laienz avoit son lit li cuens,
Que molt par estoit beaus et buens;
Ne senbloit pas lit d'hermitain
Qu'assez i ot fuerre et estrain,
Et cotes moles et blans dras;
Covert d'un paile de Baudras,
Ot sus un covertor hermin
Orlé entor de cebelin
Et d'un blanc diaspre molt chier,
S'i ot au chief un oreillier
Et sus l'oreillier ot floretes,
Roses fresches et violetes.
Si tost cun li cuens laienz fu,
Si traist lo froc qu'il ot vestu;
Plus tost que il puet, jus lo rue.
(Fol. 34 v°) N'ot pas desoz haire vestue,
Mais blanche chemise ridee
De prime teile, par painz lee,
Et fu de dougee costure,
Que n'i parut point ne jointure,

Digitized by Google

Tant fu bien faite de grant fin.
Un mantel de samit hermin
A afublé et après prist
Une coife qu'en son chief mist,
Et sus la coifë un chapel
De roses et de flors molt bel.
Quant out tapi la clergeüre,
Si fu molt bel de grant mesure,
Qu'en la cristienté de Rome
Non avoit pas uns plus bels ome,
Ne qui mielz sanblast chevalier.
Quant cele lo vit si changier
Et atorner de tel ator,
S'en ot merveilles et error.
Arriers s'en veust fuiant torner,
Mais quant li cuens l'en vit aler,
Vers lei s'eslance, si l'enbrace,
Et les oilz li baise et la face
Et dit: „Dame, por Deu merci
Escutez un poi vostre ami
Que molt s'est peiné main et soir,
Coment il vos poüst vëoir,
Si a tant fait que il vos tient.
Por ce grant joie le sostient.
(Fol. 35 r°) Dame, je suis cons de Poitiers,
Si sui li vostre chivaliers.
Tant ai de vos oï bien dire
Que mis cuers forment vos desire.
Vostre beauté me fu contee,
Si m'est el cuer si seelee
Qu'en rien non pens tant con en vos.
Dame, ge sui cel a estros
Qui herberga soz lo perier
Au tornoi qui fu avant ier.
Si ge fis rien qu'a bien tornast,
Por vos le fis, qui que grevast.
Moynë ai esté coronez,
Si que veü l'avez assez,
Quar autrament por nul poër
Dame ne pooie voër,

Digitized by Google

Si ne feïsse che por vos.
Por Deu aiez merci de nos.
Si m'aït Deus, bien fait a faire.
Car bien savez, c'ancor n'a gaire
Que ge davant vos sermonai
Et por Deu vos dis et proiai
Que fusiez pleine de merci
Et de pitié, ma dame, ausi
Iluec o a faire feroit.
Et s'esgarder i volez droit,
Donc cuit ge que il ert ensi
Que vos me tendreiz por ami,
Que plus vos aim que rien del mont."
(Fol. 35 v°) Cele sospire de parfont
Et grant joies au cuer li tient,
Quant ele ot que li cuens la tient,
Que molt l'amoit en son corage.
Si li respondi come sage,
Regarde lo, si li dist: „Sire,
Est ce voirs que je vos oi dire,
Que tel amor en moi avez
Et que cuens de Poitiers seiez?"
„Dame, je sui cuens voirement,
Et si vos aim plus finement
A doble que ge ne vos di.
Por Deu aiez de moi merci!"
„Sire," fait ele, „tort avroie,
Si vers vos cointe me faisoie,
Que mon cuer avez veirement
Des lo jorn del torneiement,
Que vos vi par une fenestre.
Lors fis ge tant que tot vostre estre
Et qui vos estoiez apris
Par un garchon que je tramis
Après vos, savoir qui c'estoit
Que ci bele vie menoit.
Mes onques tant ne soit enquerre
Li garchons trosqu'en vostre terre,
Que il poüst par nul pooir
De vos la verité savoir.

Digitized by Google

Iluec le sot sil me vint dire.
Pois ai esté en grant martire,
(Fol. 36 r°) Que molt vos ai pois desiré.
Ne sai, por quoi vos fust celé,
Quar ge vos aim de cuer entier.
Et si vos faisoie proier
Un an o dous, seroit folie,
Quant pois seroie vostre amie
Et tant perdissons del termine.
Et si mes cuers vers vos s'acline,
Bien m'en devez avoir plus chiere,
Et ge vos aim d'amor entière".
Bien fait, quant li dit son corage,
Car molt fait dame grant folage,
Quant uns proidom l'amera bien
Et ele lui sor tote rien
De bon corage finement,
Et quant n'avra greignor talent,
Si se fera vers lui plus fiere
Et velt que longes la requiere.
Et li lons proier sanz joïr
Ce fait les amors aparir:
Qu'au prier les amanz conoissent
Les jonglëors qu'ensi angoissent,
Coment amor fust amortee.
Ne puet estre si bien celee
Amor, ce sai, par nul sanblant,
Si com ele est, quant dui amant
Non ont c'un cuer et un penser
Et il sevent si acorder
Che que l'uns dit et l'autre velt
(Fol. 36 v°) Et de fin cuer l'uns l'autre acuelt.
Adonc di ge, c'est verté fine,
Que molt puet durer lonc termine
Lors amors, c'om ja nel savra
Fors que cil qui les servira.
Quar il ovrent celeement
Li uns a l'autre au parlement,
Si n'ont de janglëor paor.
Et cil qui prie a grant dolor,

Digitized by Google

Qui davant toz covient proier,
S'estuet sovent color changier,
Qui bien aimë, et sospirer
Et maint sanblant d'amor mostrer,
De c'om se puet bien prendre garde,
Qui andous els vis les esgarde,
Que il s'entraiment finement.
Et lors vient l'amors a nïent,
S'avient, c'il en voille jangler
Qui les conoist au regarder.
Mort m'a, qui trop velt son don vendre;
Qu'asseiz valt mielz un petit prendre,
Quant om le done leement
Tot maintenant senz lonc atent,
Que ne fait au chief de trois anz
Atendre un don que molt fu granz:
Que entrequ'a dous anz o trois
Puet bien morir o duc o rois
Et cil qui tel atent feroit,
Que morz ne garde tort ne droit,
(Fol. 37 r°) Qu'ele non face a toz contraire.
Molt faut de ce c'om cuide faire.
Por que vaut pou longue enplaidie.
Mais tost convient, qui a amie,
C'om face toz jorn son plaisir.
Qu'après maus puet biens revenir.
Li vilains dit, que n'est sofrant,
Qu'a poine puet estre mainant.
Quant li cuens entent la parole
De celi que ne fu pas fole,
Car la vit si proz et si sache,
Mielz l'en ama en son corage.
Molt l'en mercie bonement.
Sa main por fiancer li rent
Qu'il l'ameroit sanz trichëor,
Et cele li done s'amor,
Et li cuens la baise et acole.
Que feroie longe parole?
Baisant s'en sont el lit entré.
Des or avra sa volenté

Digitized by Google

Li cuens, qu'en ses braz tient s'amie
Dont i avoit molt grant envie.
Toz li plaisir c'on puet trover
En dame, qui la set amer,
Tote la joie et lo delit
Ot li cuens de la belle el lit,
A cui que tornast a grevance:
De tel moine tel penitance.
Mielz afferoit a cel mestier
(Fol. 37 v°) Li cuens que a lire sautier
Ne a doner confesion.
Ainz qu'ele ensist de la maison,
Li proia li cuens bonement
Que lo venist vëoir sovent,
Que bone achoison puet avoir,
S'ele vait l'ermitan vëoir,
Et liez en sera ses maris.
Cele respont: „Beaus dolz amis,
Certes, volentiers vos verai.
Et sachiez, bien grant duel avrai,
Quant ge non i porrai venir,
Qu'el cuer m'avez mis lo desir,
Que jamais sanz vos n'avrai aise."
Et li cuens l'acole et la baise
Si se sont a Deu comandé.
Iluec out maint sospir geté
Au congié prendre des amanz,
Que d'eus dos estoit l'amorz granz.
La belle est de la chambre issue,
Ariers est as dames venue.
Son palefroi molt tost demande
Et les dames monter comande.
Celes montent eneslopas
Desor les beaus palefroiz gras
Si se sont mises el sentier.
Ainz ne finent del chevaucier,
Tant qu'a Tornuerre sunt venues.
Et quant eles sunt descendues,
(Fol. 38 r°) La damë entre en sa maison.
Sis marriz la met a raison:

Digitized by Google

„Dame," fait il, „veïstes vos
Le bon home, dites lo nos,
Qui por Deu trait tel arme chiere?
Que vos en est vis, m'arme chiere?"
Cele li respont: „Beaus douz sire,
Veü l'ai et por voir pois dire,
Que nostres Sirë est en lui.
Si m'aït Deus, onques ne fui
En leu qu'ensi preïsse a gré.
Asez m'a dit et sermoné
D'une rien don bien lo creirai,
Que molt me plaist quant qu'en lui sai,
Et ses estres sor tote rien;
Beaus sire, che vos di ge bien."
Quant cil l'oï, molt en fu liez.
„Dame," fait il, „bien feriez,
Si sovenz l'i aliez vëoir,
Que grant pro i poëz avoir
De celui qui toz nos chadele."
Et cele dit, si fera ele,
Puis que lui plaist, dorenavant.
Illuec esta molt longemant
Li cuens por amor de s'amie,
Qui sorvenoit a la feïe,
L'aloit vëoir en sa repaire.
Ensi menerent lor afaire
Tant qu'al conte vint en corage
(Fol. 38 v°) Que il ensist de l'ermitage
Si s'en ralast en son païs.
A s'amie en a congié pris
Un jorn que fu venue a lui.
Certes en ot molt grant enui
La dame, quant sot son aler.
Mais ce la fist aconforter
Que li cuens li dist qu'a sa vie
L'ameroit il sanz tricherie,
Et que sovent a li vendroit
Totes les foiz qu'a li plairoit
Et qu'ele li voudroit mander,
Que molt la puet de cuer amer.

Digitized by Google

Ensi a pris congié de li.
Va s'en, entre lui et Enri,
Vers son païs la droite voie.
Molt par ot a Poitiers grant joie,
Quant sorent, li cuens est venuz
Que tant avoit esté perduz.
Por ses omes et ses amis
Et por adès croistre son pris,
Manda li cuens cort a Poitiers;
S'i ot bien seit cent chivaliers.
La corz fu bele et de grant joie:
Jamais ne cuit que nus hom voie
Si lie cort de tant de gent;
S'i ot maint riche garniment.
Après mangier, a l'avespree,
Entra par la sale pavee
(Fol. 39 r°) La o li cuens sa cort tenoit
Uns serjanz qui vestuz estoit
D'un'escarlate tote vaire.
Del mantel fu la pene vaire.
Beaus fu et apert et corteis
Et si sot bien parler franceis.
Dui vaslet vindrent après lui,
Qui porterent ensenble anbdui,
Ensi com reconte l'estoire,
Un grant escrin qui fu d'ivoire,
Et d'or fin fu la lieüre
Et la clef et la sereüre
Et tuit li clou qu'i furent mis.
Molt fu li vaslet bien apris.
Si tost com il fu en la sale,
De son col le mantel avale
Sil laisse a terre chaier jus.
Pois est vers le conte venus,
Cum cil que bien fu enseigniez,
Davant lui s'est agenoiliez,
Pois a sa parole esmeüe:
„Sire, ma dame vos salüe,
Cele que pas ne vos guerroie,
Ainz vos aime, si vos envoie

Digitized by Google

De ses joiaus une partie
Et dit que ele est vostre amie."
Lors s'en tornë et l'escrin prent,
Al conte maintenant lo tent.
Et li cuens l'en rent grant mercis;
(Fol. 39 v°) Puis li a dit: „Di moi, amis,
Qui est ta dame que ce fait?
Ge le voil savoir, s'il te plait."
Et li serjant li respont: „Sire,
Ge nel sai ne ge nel puis dire.
Et s'autre rien vos en disoie,
Bien vos di, mentir en poroie."
Uns chevaliers a dit au conte:
„Sire," fait il, „ice que monte?
Cist demanders senble folie.
Cuidez vos donc que cil vos die
Qui sa dame est, oiant toz nos?
N'en velt dire, ge cuit, qu'a vos.
A consel lo savrez assez."
Li cuens respont: „Raison avez."
Lors lo laissë et l'escrin ovre.
Tot plain l'escrin de joiaus trove,
De verges d'or et de centures,
De joiaus et de fermaüres
Qui molt estoient buen et chier.
Bien vos puis por voir afichier,
Que plus de mil livres valoient
Li joël qu'en l'escrin estoient.
Et li buens cuens i met les mains,
Qui ne fu escars ne vilains:
Assez an done as chevaliers,
Quar molt li sëoit cist mestiers,
C'onques chevaliers n'en i ot
De toz cels que en la cort sot,
(Fol. 40 r°) Qui non aüst riche joël.
Solement un petit anel
En retint li cuens a sa part;
Trestoz les autres lor depart.
Tant dis que li cuens s'entendoit
Es joiaus que il departoit.

Digitized by Google

Eist de la sale li serjant,
Qui molt estoit preuz et vaillant,
S'en va en la vile descendre,
O avoit fait son hostel prendre
Et son mangier apareiller,
Quar il menoit son botellier,
Son cou et un autre sarjant.
Nen aloit pas si povrement,
Que ne fussent dis en sa rote.
Bien atornee a sa gent tote.
Et quant a l'ostel fu venuz,
Si tost cum il fu descenduz,
L'eve li donent a ses mains
Si s'est asis toz premerains.
Puis apele les dous donceaus,
Cels qui portoient les joaus,
Si les fait sëoir delez soi,
Qu'andui estoient fil de roi,
Si les voloit molt honorer.
Quant assis furent au soper,
Li boteillier tot maintenant
Met lo vin es copes d'argant,
Ne sai claré o giroflé;
(Fol. 40 v°) Puis furent li mes aporté
Espesement desus la table.
De voir vos pois dire sans fable
Que bel se soit faire servir
Li sarjanz et molt chier tenir.
Et quant del mangier levé fu,
La cope prent o ot beü,
Si la fait son hoste doner.
Qui la vousist faire peser,
Bien i trovast dis mars d'argent.
Li ostes grant mercis l'en rent.
Molt en fu liez, la cope a prise,
Molt la loë et molt la prise.
Mais de che fu molt esbaïz
Quar n'avoit pas fait lo serviz
Don il deüst avoir tel don.
Quar rienz que vausist un boton,

Digitized by Google

Ne li avoit il acreü,
Qu'avant ne li aüst rendu.
Quant li ot la cope donee,
Si a sa maisnie hastee
Del tost monter eneslopas.
Cil ne lo tindrent mie a gas,
Ainz vont monter et il remonte.
Que vos feroie ge lonc conte?
De lor hoste congié pris ont,
De la vile eissent si s'en vont.
Ici le vos lairai ester
Si revoil del conte parler.
(Fol. 41 r°) S'il vos pleist que plus vos en die,
Escoutez moi, s'orrez sa vie,
Ensi cun ele me fu dite
La u ge la trovai escrite
A saint Peire de Maguelone.
Des lo main i mis jusqu'a none,
Ainz que j'en fussë a la fin.
Illuec la getai de latin.
Despuis si l'ai en rime misse
Et en romanz l'estoire asisse:
Or oëz que la letre sone.
Quant li cuens ot faite sa done,
Si a lo serjant demandé
Qui les joiaus ot aporté.
Et uns chevaliers li a dit
Qu'a hostel descendre lo vit
En une rue tot aval.
Li cuens demande son cheval
Et dit, vëoir lo velt aler.
Ensenble o lui a fait monter
Un chevalier de sa maisnie
Qui molt ot sens et cortoisie,
Et si ot d'armes si grant pris,
Que tuit disoient a devis
Que li cuens n'avoit conpaignon
Que vers lui vausist un boton,
Et s'en avoit il de molt buens.
A cheval est montez li cuens

Digitized by Google

Et ses conpaing, qui fu apers,
(Fol. 41 v°) Qui ot non missires Robers.
A l'ostel sunt venu tot droit.
Quant li hostes venir les voit,
Si est eissuz de sa maison,
Et li cuens lo met a raison:
„Traiez vos cha," fait il, „oëz,
O est cil qu'herbergié avez?
Est il laienz, dites lo moi!"
Et cil respont: „Sire, par foi,
Alez s'en est, il n'i est mie,
Et il et tote sa maisnie.
Et a damedeu lo comant:
Une riche cope d'argent
M'a donee de guerredon,
Que herberga en ma maison."
„Deus," fait li cuens, „tant mar sui nez,
Quant s'est ensi de moi enblez,
Que ge ne sai l'estre de lui.
Certes, molt en ai grant enui,
Que trop est ce grant mesprisons."
„Sire Robert," fait il, „alons
Après lui tost grant aleüre,
Que assez tost par aventure
Encor ateindre les porrons."
Tot au ferir des esperons
Corent après tot le chemin.
Mes unques par negune fin
Nel porrent pas ateindre mie,
S'enchaucerent plus d'une lie.
(Fol. 42 r°) Et quant andui sevent et voient
Que ja atteindre nel porroient,
Si s'arestent en mi un pré.
Illoques ont assez parlé
Del serjant, don merveilles ont.
Quar riens de lui apris nen ont,
Qui il est ne de quel afaire.
Molt en a li cuens grant contraire.
Mais ses cuers l'en fait conforter,
Qui li dist que laist cel penser.

Digitized by Google

Quar molt doit cil aver grant joie
Cui l'on si beaus joiaus envoie,
Voiant tant nobles chevaliers.
Bien s'en deit l'en tenir plus chiers,
Et s'il n'a apris ne seü
De quel lou il li sunt venu,
Sin alge tant parmi les terres
As cors, as tornoiz et as guerres,
Qu'il en sache la verité.
Lors s'est eslaissé par lo pré.
Un eslait fait et puis se tient.
A mon seignor Robert revient
Esperonant parmi lo val.
„Et Deus aïe! quel cheval!"
Fet missires Robert au conte.
„Si m'aït Deus, qui sus lui monte
As armes molt lo doit bien faire;
Car molt est buens, ce m'est viaire."
Li cuens respont: „Buens est sens faille.
(Fol. 42 v°) Mais dites moi, si Deus vos vaille,
Pois que tant loez le cheval,
Que redites vos del vasal,
De moi qui sor lui sui asis?
Savez vos donc en nul païs
Un chevalier meillor de moi?"
Et cil respont: „Sire, par foi,
Bien sai qu'estes preuz et ardis
Et de toz biens avez grant pris;
Mais ice vos repuis bien dire
Que ja cuit savoir, beaus dolz sire,
Tel chevalier qui bien vos vaut
A ses armes, si Deus me saut."
„Deus," fait li cuens, „vos lo savez?
Ge nel cuit pas. Or mel contez:
Qui est il? que jel voil savoir,
Si savrai si vos dites voir."
Et cil respont: „Beaus sire cuens,
Bien voi, trop cuidez estre buens.
Mais bien sachiez tot a estros
Que ge ne vail pas meins de vos,

Digitized by Google

Por bien sofrir un grant estor;
Mais plus avez assez richor
Et plus de moi poëz doner.
Ce vos fait vostre pris monter
Et vostre malvestié covrir,
Qu'avoir fait mainte foiz mentir.
Mais qui lo voir dire voudroit,
Donc sai ge bien que l'on diroit
(Fol. 43 r°) Que ge sui mieldres chevaliers,
Que vos n'estes, biaus sire chiers."
„He," fait li cuens, „trop avez dit.
Par icel Deu que le mont fit,
Mal avez fait ceste haatie,
Quar bien sachiez que a ma vie
Ne vos amerai ge jamais.
Alez vos en, laissiez m'en pais
Et gardez qu'en lou ou ge soie
Ne que de mes oilz vos n'i voie.
Ne venez mais por nul afaire,
Quar par celui qui tot esclaire,
Si ge trover vos i pooie,
Sachiez que grant lait vos feroie."
Quant misire Robert entent:
„Sire," fait il, „por grant nïent
Me defendez vostre maison.
Trop a ici povre achaison.
Ja nel deüseiz prendre a ire,
Que par nul mal nel cuidai dire,
Ainz me cuidoie a vos gaber,
N'encor ne puis ge pas penser
Que a certes le voloiz dire,
Fors que sol por moi desconfire."
„Si faz certes," li cuens respont.
„Par icel Deu que fist lo mont,
Ge vos voil mal sor tote rien,
Sire Robert, ce sachiez bien,
Que trop m'avez dit grant ennui."
(Fol. 43 v°) Par mautalant partent andui.
Li cuens a Poitiers s'en retorne.
Et mis cuers a penser s'en torne

Digitized by Google

Coment ge paroil de la belle
Que en cest siegle me chadelle.
Quar tot i ai mis mon penser,
Certes, assez en puis parler,
Mal gré n'aient losengëor
Et mençongier et janglëor,
Qui si me soilent agaitier
Que ma dame ne puis preier
Ne de cuer finement amer,
Qu'il nel saüssent deviner.
Ne d'els garder ne me pooie;
Mais or les ai mis fors de voie
Et lors sorz lor ai fait faillir;
Au senblant et au bel mentir
Lor ai changié tot lor afaire.
D'une lor en oi grant bruit faire
Et cuident, que ce soit m'amie.
Mais, certes, cele n'aim ge mie
Ne ja ne l'amerai nul jor,
Que je aim plus bele et meillor
Don riens ne sevent diviner,
Ne ge ne lor en oi parler,
Ainz ont mis autre part lo bruit.
Et ce me torne a grant desduit,
Que neient lor oi maintenir.
Ensi les voi al voir faillir.
(Fol. 44 r°) Ici se tiegnent toz jorn mais.
Li cuens revient en son palais
La ou tenoit sa cort pleniere.
As chevaliers fait bele chiere,
Tot lor acointë et retrait
Del serjant, coment il s'en vait,
Et coment s'est de lui enblez
Et sanz congié s'en est alez.
Molt ot par la sale grant bruit,
Qu'a merveilles o tienent tuit.
Trois jors dura la cort molt bone;
Au quart jorn parti a la none.
Tuit s'en partirent lieiment,
Quar molt lor done largement

Digitized by Google

Li cuens a toz, que de bien faire
Ne se velt unques jorn retraire.
Quant cele cort fu departie,
Après ice ne tarda mie
Que li cuens fist de robes faire
Molt beles et chieres sis paire:
Les dous de samit et d'ermine,
Et d'une escarlate molt fine
Refurent les dous et de gris,
Et les autres dos, ce m'est vis,
Furent d'un vert et d'un vair chier.
Bien sot li cuens que l'ot mestier.
Qu'après fist prendre dous blachons.
Li uns fu fait a dous lions
De sinoplë amont rampanz,
(Fol. 44 v°) Et li autres refu d'argant
A dous aigles de verz colors.
Et quant il ot fait cest ator
Et ces robes ensenble mises,
Si a dous armeüres quises,
Les meillors que il puet trover,
Et dis chivaus fist achater
Et dis somers bien atornez,
Forz et granz et bien sejornez.
Vint vaslez et vint escuiers
Remanda li cuens a Poitiers.
Puis refist vint serjanz aquerre,
Les meillors qu'il sot en sa terre,
Et qui plus beu sorent servir:
Tot ce fist a Poitiers venir.
Quant cest hernois ot mis ensenble,
Un mardi main, si con moi senble,
Lieve li cuens et fait trosser
Les hernois qu'ot fait amasser,
Et fist chargier les diz somers
D'or et d'argent et de deniers.
Puis est monté tost e isnel.
Serjanz, escuier et dancel
Remontent et, quant sont monté,
Si s'en issent de la cité

Digitized by Google

Li cuens et sa maisnee tote.
Mais ne velt mener en sa rote
Fors che sol lui nul chevalier.
Ains ne fina de chivauchier,
(Fol. 45 r°) Tant ch'i fu pres de la maison
Seignor Robert son conpaignon,
Qu'il avoit chacié defor lui,
Quar se furent hati andui
D'armes et de chevalerie.
En une belle praërie
Li cuens et sa rote descent.
Puis apellë astivement
Un suen vaslet mult de bon aire.
„Va moi," fait il, „a cel repaire,
Et mon seignor Robert me di
Que je li mant que viegne ci
A moi qui voil a lui parler,
Et s'il velt a cheval monter,
Si lo fai monter davant toi.
Ne voil qu'ait autre palefroi
Fors che lo tuen ne autre ator.
Ainz li di, tant con vuelt m'amor,
Que tot ensi viegne vers moi,
Se tu le troveras chiés soi,
Que autrement ne s'atorn' mie.
Va tost, si Deus te benoïe."
Fait li vaslet: „Bien sera fait."
Del conte part, tost si s'en vait
Tost fu a la maison venuz,
S'est a la porte descenduz.
Li portiers la porte li ovre,
Mon seignor Robert gisant trove,
Qui i gisoit delez sa fame,
(Fol. 45 v°) Qui molt par estoit bele dame.
Non estoit mie encor levez,
Quar encor estoit main assez.
Et li vaslet vint la tot droit
En la canbrë, o il gisoit,
Si li a dit: „Sire, levez,
Que la defors enz en un prez

Li cuens de Poitiers vos atent.
Si vos levez haustivement.
Ce vos mande, et venez a lui.
Levez sus, si irons andoi."
Quant misires Robert l'entent,
Molt en fu liez, sa robe prent,
Por ce que vestir se cuidoit.
Mais li vaslet qu'a lui parloit
Li dist: „Sire, nel ferez mie,
Que li cuens vos mandë et prie
Que vos ensi alez a lui,
Si nel tenez pas a ennui.
Que bien me dist tot a devise,
Qu'en tel sanblant et en tel guise
Com ge chaienz vos troveroie,
Vos meïssiez ver lui en voie,
O vos fuissiez vestuz o nuz,
O povrement o bien vestuz.
Venez monter sus mon roncin,
Et si nos metrons el chemin,
Et vos et ge, tost et isnel.
Si ne sai pas, s'au conte iert bel,
(Fol. 46 r°) Mais ge voil itant por vos faire,
Et se il me torne a **contr**aire,
Qu'a moi s'en voile correcier,
Vos m'en aiderez a plaidier."
Lors respont cil: „A Deus aïe!
Ensi non i irai ge mie,
Que ge sui nuz, che vois tu bien.
Mult senbleroie fole rien,
Et molt porroie avoir grant onte,
S'aloie nuz davant lo conte.
Ge ne sai qu'il a en pensé,
Quant il tal chouse m'a mandé."
Fait li vaslet: „Se Deus me vaille,
Ce vos a il mandé sanz faille.
Por verité lo vos puis dire.
Faites ce que velt vostre sire."
Et il respont: „Et gel ferai.
Mais par celui que fist lo rai,

Digitized by Google

Molt me fait fiere chouse faire.
Mes son voloir m'estuet a faire,
Qu'aissez m'a fait bien et honor
Et molt a en lui bon seignor."
Li vaslet son mantel li tent,
Et missires Robert lo prent,
Et quant il se fu afublez,
Si est sus lo roncin montez,
Et li vaslet deriers lui monte,
Si s'en vont andui vers lo conte.
Mais li cuens que les atendoit
(Fol. 46 v°) El pré o aresté s'estoit,
Departi au mielz que il soit
Treistot le hernois que il ot,
La o atendoit le vasal,
En dous parties par igal:
L'or et l'argent et les diniers
Et les robes et les destriers,
Les serjanz et les escuiers
Et les vaslez et les somiers,
Et tot quant qu'il ot aporté,
Mist en dous parz en mi lo pré,
Et fu parti si par igal
Qu'el monde n'a home charnal
Qui choisist la meillor partie.
Asvos per mi la praërie
Mon seignor Robert qui venoit
A lui parler, et quant lo voit
Li cuens, si comencha a rire
E dist après: „Bien viegnez, sire,
Descendez de vostre cheval.
Quar molt a en vos buen vasal.
Bien vos doit dame chier tenir,
Qui biel savez a cort venir.
Vencuz m'avez de l'ahatie,
Que nuz ne vendroie a cort mie.
De tant valez vos mielz de moi.
Vencuz m'en avez, bien lo voi.
Et nequedant tot a estros
Savrons qui vaut mielz de nos dos,

Digitized by Google

(Fol. 47 r°) Se Deus me laisse un an durer;
Tant cuit moi et vos esprover.
Sire, Robert, veez vos ci
Icest hernois que g'ai parti?
Ge ne cuit pas, plein poing de fautre
Vaille l'une part mielz de l'autre.
Alez, prenez cele partie
Don vos avriez greignor envie,
Que je la vos doins, biaus amis."
„Sire," fait il, „cinc cent mercis!
Ci a bel don, bien lo pois dire."
Lors cuida lo meillor eslire
Et d'anbedous parz se prent garde,
Chevaus, robes, escuz regarde
Et puis les buens aubers faitiz,
L'avoir qui fu sor les tapiz
Que li cuens ot des cofres trait,
Por ce que apenser l'ot fait.
Tot regarde nis les somiers,
Les serjanz et les escuiers:
Tant voit d'andous parz grant richace
Qu'il ne set la quale li place.
„Sire," fait il, „se Deus me gart,
Ge voi tant de chascune part
Or et argent a grant richor
Que prendre non sai lo meillor.
Mais neporquant, ge prent a destre."
„Et ge," fait li cuens, „a senestre".
Quant chascuns ot sa part devise,
(Fol. 47 v°) Robes et braies et chemise
Aportent mon seignor Robert
Dous vaslet sage et bien apert,
A cui lo cuens l'ot comandé;
Et il se jut enmi lo pré.
Et quant il se fu atornez:
„Robert," fait li cuens, „or oëz.
A moi vos estes d'armes pris.
S'irons andui en tel païs
O l'en ne nos conoistra mie,
Por requerre chevalerie.

Digitized by Google

Ne voil mais en cestui torner
Ne ja mais en ma terre entrer,
T'ant che nos sachons bien lo voir,
Li quaus puet d'armes mielz valoir,
Ou ge o vos; que dit m'avez,
Qu'autretant come je valez,
S'aviez ausi grant manantie.
Ce ne poëz mes dire mie,
Si raison i voliez entendre,
Qu'autretant n'aiez a despendre
Come ge luing en autre terre.
Qu'ariers n'envoierai riens querre,
Si ge nel preng o nel gaagne,
Et sol vaillant une chastaigne
Ne menerai ge plus de vos.
Si savrons bien tot a estros,
Quel savra plus de bel chevir
Et a grant honor maintenir,
(Fol. 48 r°) Ou ge o vos, la o irons,
De tant d'avoir com nos poirons.
Et maintenant senz nul deslai
Ceus qu'a vos sont jurer ferai
Que il a tot vostre plaisir
Se peneront de vos servir,
Et que plus vos porteront foi
Encor, qu'il ne feroient moi."
Et cil respont: „Cuens de bon ayre,
Ge ne vos fail de cest afaire.
Se vos cuidez valoir Rolant,
De cha retroveroiz Durant
Por granz cous doner et sofrir.
Bien savrez d'espee ferir
Et de lance trop bel joster,
S'as armes me cuidez passer."
Et li cuens dit: „Or i parra,
Li quaus de nos mielz lo fera.
Mais conseilliez que nos ferons,
En quel terrë aler porrons,
O l'on ne nos conoise mie.
Si nos alons en Normendie,

Digitized by Google

Coneüz serai sanz dotance.
Et se nos en alons en France,
Iqui me reconoissent tuit,
Quar eü i ai maint desduit.
Et si nos alons en Bretaigne,
En Flandres o en Alemaigne,
Lai seroie je coneüz,
(Fol. 48 v°) Por ce que par toz soi eüz.
Si ne sai, que g'en doie dire."
Misyres Robert respont: „Sire,
Alon nos enz en Engleterre,
Au buen roi Henri qui a guerre.
Ge ouï dire que dui roi
Lo guerroient molt a desroi,
Li rois d'Escocë et d'Yrlande.
Et qui meillor guerre demande",
Fait misires Robert au conte,
„Ne seit gaires que guerre monte,
C'an ne porroit meillor trover,
Mien escient, decha la mer.
Et si vos loëz, lai alons,
Qu'assez d'armes faire porrons."
„La," fait li cuens, „n'irons nos ja,
Que li rois Henris m'adoba,
Si cuit que coneüz seroie,
Ne ceste rien pas ne voudroie."
„Sire," fait il, „ja n'en dotez,
Que toz estes desfachonez,
Des que vos fustes chevaliers,
Et s'au roi estes soudeiers,
Ja coneü non i serois,
S'a lui estiez quatorce mois."
„Donc i alons," li cuens a dit.
Lo sairement a faire fit
Et si chastie sa maisnie
(Fol. 49 r°) Qu'ele ne soit ja si ardie
Qu'ele n'i die qu'il soit cuens
Et missire Robert as suens.
Et chancier se refist son non
Et dist, Giraut l'apelast l'on.

Digitized by Google

Lors firent les sonmiers trosser
Et lors escuiers a monter,
Si se sont el droit chemin mis.
Grant errë eissent del païs
Et a Diepe passerent mer.
Ainz ne finerent de l'errer,
Tant qu'a Nichole sunt venu,
Une cité o li rois fu.
Quant furent près de la cité,
Li cuens s'arestë en un pré.
Descendu est de son cheval,
Si demande son seneschal.
„Alez," fait li cuens, „tost avant,
Si prenez hostel bel et grant;
Tot lo meillor de la cité
Prenez, s'avoir volez mon gré.
Et s'atornez tost mon mangier,
Et puis qu'il iert a l'anuitier,
Si gardez bien que nus ne die,
Que mes hosteus soit oscurs mie.
Ainz i metez candoiles tant
Par darieres et par davant,
Qu'a toz cels qui'l verront soit vis
Que il soit tut de feu espris.
Et si refaites a crier
Fol. 49 v°) Qu'a mon hostel veignent soper.
S'en la vile a nul chevalier
Ne juglëor qui ait mestier
Que on li dont, a l'ostel viegne,
L'en li donra, si prendre deigne,
Largement et a grant pleinté.
Alez, trop avez demoré."
Quant missire Robert le sot,
Que li cuens avant enveiot,
De ses serjanz a apellez.
Si lor a dit: „Seignor, alez
A Nichole hastivement,
Si me prenez hostel molt gent,
Itant con vos amez m'amor,
Si gardez que j' aie meillor

Digitized by Google

Hostel que li cuens non avra.
Et cel que il crier fera,
Et vos lo refaites crier.
Gardez c'om n'i puisse loër
Lo suen hostel pas plus del mien.
Quar une rien vos di ge bien,
Si rien a blasmer i savoie,
Chier conparer le vos feroie."
Et cil dient, bien lo feront.
Après les autres tost s'en vont.
Tost lor furent après les dos.
Or s'en vont tuit les granz galos.
Ne lor chaut, si roncins afole.
Mult tost furent tuit a Nichole:
(Fol. 50 r°) Les hosteaus ont buens et beaus pris
Et si n'en ont de rien mespris
De quant che lor ot comandé,
Mais fu bien et bel atorné.
Si tost cun li cuens est venuz,
A son hostel est descenduz,
Et missire Robert al sien,
Molt par furent atorné bien.
Les mangiers trovent atornez.
Les seneschaus dient: „Lavez!"
Lors se sont asis au soper.
Ne puis tot dire ne conter
La largece ne lo desduit
Qu'andui menerent cele nuit.
Quant li cuens leva del mangier,
Près estoit ja de l'anuitier,
Si demande son palafroi,
Qu'aler velt a la cort lo roi.
Dous chivaliers refait monter.
Qu'il velt ensenble o soi mener,
Qu'a son hostel orent mangié,
Et si furent andui croisié.
Quant furent monté, si s'en vont.
Et quant a la cort venu sont,
Li cuens vait lo roi saluër,
Qui levez estoit del soper.

Digitized by Google

Et li rois son salu li rent,
Qui fu de bel acointement
Et de molt douce conpagnie.
(Fol. 50 v°) Le conte vit, nel conut mie.
Delez soi l'a el siege mis
Et après l'a a raison mis.
„Sire," fait li rois, „dites nos,
De la quale terre estes vos?
Savoir le voil et vostre non."
Et li cuens respont tel raison:
„Sire," fait il, „de Berri sui.
Giraut ai non, soudeiers sui,
Qui sui venuz en ceste terre
Por vos servir de vostre guerre."
Quant li rois l'ot, si l'en mercie
Et dit: „La vostre conpagnie
Me plaist, sire, par bone foi,
Et bien vegnant soiez a moi,
Tant come vos plaira ester."
Asvos par lo palais entrer
Mon seignor Robert qui venoit
Al roi a cui parler voloit.
Assez remenoit conpaignons,
Juglëors, croisiez et prisons.
Ensi tost com li rois lo vit,
Contre lui vient, si li a dit:
„Bien veignaz, sirë, or avant!"
Par la main l'a pris maintenant
Si l'a lez soi asis a destre.
Son nom li demande et son estre
Et cil respont: „Nez sui d'Anjo,
Mais plus ai esté en Poito
(Fol. 51 r°) O li cuens m'a feme donee.
Venuz sui en vostre contree
Por vos aidier, si vos plaist, sire.
Robert ai nom en batestire."
„Bien veignant," fait li rois, „seiez
A moi, quar je en sui molt liez.
Mais or me dites, si vos plaist,
Li buens cuens de Poitiers que fait?

Digitized by Google

Savez m'en vos noveles dire?"
Et cil respont: „Oïl, beaus syre,
Que molt sui bien de sa maison,
Ne il ne fait se tot bien non.
Chascun jorn doble sa proëce,
Sa cortesie, sa largece,
Ne tant de bien ne sai retraire,
Qu'il assez n'en sache plus faire."
Li rois respont: „De ç'ai grant joie,
De son bien, et molt le voudroie
Encor vëoir, se Deus me gart."
Li cuens, qui sist de l'autre part,
Quant il oï au roi ce dire,
En suen cuer comenchë a rire,
Mais bien se sot covrir vers lui.
Del roi ont pris congié andui.
Puis sont es palefroiz monté.
Ariers sunt aus hosteaus torné
O grant desduit et o grant joie.
Or ai trop segui ceste voie,
Si ai trop ma lengue lassee.
(Fol. 51 v°) Or voil qu'ele soit sojornee
En parler de ma douce dame.
Cil qui vait requerre seint Jame,
N'iert ja lo jorn si fort lassez,
Quant il s'est la nuit sejornez,
Qu'il au main a la maitinee
Ne reface bien sa jornee
Par la vertu del criator
Que lo remet en sa vigor.
Ausi est de ma dame chiere.
Ja non iert par nule mainiere
Mis cuers si iriez u esclas,
Que ce contrë eneslopas,
Por que j'oie de li parler,
Ne soie liez, ce puis jurer.
S'amors la voloit justisier
Tant que me doinast un baisier,
Mult par cuit que liez en seroie,
Quant sol del parler ai tel joie.

Digitized by Google

Ai, Deus! quant iert ce que je di?
Bien avez li pluisor oï,
Coment li rois ot retenu
Ces dous qu'a lui furent venu,
Mon seignor Robert et lo conte.
Ensi con li livres reconte,
Ne tarda pas une quinzaine
Après ce, non qu' une semaine,
Que li rois d'Escoce et d'Yrlande
Et li buens dus de Opilande
(Fol. 52 r°) Amenerent grant ost banie
Davant Nicole la garnie.
Les gaites qui es tors estoient
Cornent, crient, quant il les voient.
„Or sus!" font il, „tost armez vos!
Veez ja lor gent près de nos.
Que faites vos? alez, alez!
Sor les chevaus montez, montez!"
Par la vile levent lo bruit,
Lors corrent a lor armes tuit.
Mais toz primers fu atornez
Missires Robert et armez
Que nus de toz ceus de Nichole.
Que feroie longe parole?
Treistoz premiers ist de la porte,
Point lo cheval que tost lo porte.
De lor corrëors vit venir
Par mi un val, ses vait ferir.
Lo primier, que davant alot,
Qui l'enseignë au duc portot,
Haut par le panne de l'escu
Lo feri par si grant vertu,
Que par mi la crope au destrier
L'abat envers en un sentier.
Et cil delai a lui s'eslaissent,
Chevaus poignent, les lances baissent,
Desus lo cors et en l'escu
L'ont de tantes lances feru
Que par pou abatu ne l'ont
(Fol. 52 v°) Lui et le cheval en un mont.

Digitized by Google

Entr'eus lo cuident retenir.
Mais il se soit tost d'eus partir.
Parmi un plain guenchist a dexstre,
Puis lo trestornë a senestre,
S'en fiert si un au traversier
A mont très par mi lo colier,
Que l'auberc li ronpt come nate.
D'outre en outre par la jairate
Li passe un grant tros de la lance,
Si qu'a terre mort lo balance.
Quant cuida partir de l'estor,
Ensi com il fasoit son tor,
Fu pris au frain et retenus.
De totes parz li corrent sus.
Mais il met la main a l'espee.
A mont sus l'elme tel colee
Fiert celui que au frain l'ot pris,
Qu'andous li fait les oilz del vis
Trobler et el chief lo cervel.
Sor le col del destrier isnel
L'enbronche tot, et cil lo laisse.
Et missire Robert s'eslaisse.
De lui se part, met s'a la voie.
Jamais ne cuit que nus hom voie
Nul chevalier partir d'estor
Plus belement n'a tel honor.
Bien eüst de secor mestier,
Que tot voit ateint son destrier.
(Fol. 53 r°) Quar de trois glaives fu navrez
Par mi le cors et tresforez,
S'i furent remes li tronçon.
Lez les oireillez en ot un
En cui pendoit uns penonceaus.
Traïnant raloit les boeaus,
Que par lo cors rot mainte plaie
Par ou li sans forment li raie.
Del cors en perdoit la vertu.
Par lo chantel de son escu
Ot dos espees esmolues,
Trosqu'en la boclë enbatues.

Digitized by Google

Tant i ot quarreus et tronchons,
Cous d'espees et de bastons,
Que n'i parut nule devise
Ne nule color qu'i fust mise,
Que toz en fu li teinz volez.
Si fu ses eumes esfondrez
Qu'en pluisor pieces fu venus,
Et les peces pendoient jus
Entor son col a laz de soie.
Bel s'en venoit tote la voie,
L'escu au col, el poing l'espee,
Quant par mi une roelee
Sont cil dedenz a lui venu,
Qui bien l'i ont lors secorru.
Granz cous vont ceus dela ferir.
Lors oïssiez escuz croissir,
Lances fraindre, troer enseignes,
(Fol. 53 v°) Quant sont jostees les conpaignes.
Mais cil dedenz s'esforcent tant
Que ceus dela ferant ferant
Chaicent ariers par tel aïr,
Si que toz les font aflaitir
Par mi lor batailles arieres,
O out gent de maintes mainieres.
Les batailles desroient lors
Et poignent tuit a grant effors.
D'une part poignent li Escot
Et les gent que li dus menot,
Et d'autre part li Irlandeis.
De dous parz hurtent as Engleis,
Si les ont roz et desconfiz.
Granz fu après li chapleïz,
Que li rois d'Escoce faisoit,
Qui adès après lor estoit.
Maint en abat, maint en afole.
Par mi les portes de Nichole
Les enbatent, voillent o non,
Si en retienent maint prison.
A l'encloitre de la cité,
Davant la portë en un pré

Digitized by Google

Recovre li cuens de Poitiers.
Plus tost vait soz lui ses destriers
Vers ceus dela que cers de lande.
Fiert un nevou au roi d'Irlande
De la lancë en mi lo piz,
Si que lo blanc aubere faitiz
(Fol. 54 r°) Desront ansi come chemise.
Parmi lo cors tot a devise
Li met l'anste et lo confanon,
Si que del bon destrier gascon
Le trebuche jus mort sanglant.
Celui laissë et point avant,
S'en fiert autre soz la mamele,
Si que l'aubere li desclavele.
Par lo cors li met a bandon
L'anste don volent li tronçon.
D'escu, de cors et de cheval
Hurte li cuens si al vasal
Que tot la fist jus trebuchier
Lo cheval et lo chevalier.
Et quant il vit sa lance fraite,
Del fuere a fors l'espee traite,
Cuida ferir un chevalier;
Mais non ateint que lo destrier.
Entre la selë et la hance
Lo fiert si de l'espee blanche
Qu'en mi la voie en fist dos tros;
Cil chiet que del cheval fu blos.
Et cil dela forment s'esfroient
Des granz cous que doner li voient.
Et li cuens as Engleis escrie:
„Recovrez ci, bone masnie!
Qui vos chace, regardez vos!
Veez me ci! que faimes nos,
Quant ceus que nostre gent ont morte
(Fol. 54 v°) Laisons si près de nostre porte?
Chaçons les fors de ceste place!
Jamais cil n'ait riens que li place
De s'amie, qui non vient ci!"
Missires Robert l'a oï.

Digitized by Google

Plus tost qu'il puet s'en vint a lui.
Lors lor laissent corrë andui
Aisi con se il fuissent joint.
Li uns lez l'autre d'els despoint,
Parmi ceus dela si s'enbatent.
Maint en blecent, maint en abatent.
Qui adonc les veïst ferir,
Poindrë, encontrer et guenchir!
Mult les tenoient bien andos
Por buens chevaliers et por pros.
Et quant cil dedenz ice voient,
Par eus recovrent et reloient.
De la ville ist la pëonaille
Sarreement et en bataille;
Cil a cheval furent davant,
Qui vont ferir premeirement.
Maint en font morir desconfès.
Et cil de pié hurtent après,
Que la preisse vont desronpant
As glaives, por aler avant.
Traient et fierent es destriers
Et sor les cors des chevaliers.
Mult par fu grant le poigneïz
Et des lances le froiseïz
(Fol. 55 r°) E granz li chaples des espees.
Tantes testes d'omes coupees
Gisoient jus par la campagne:
De sanc fu coverte la plagne;
Que maint noble baron vasal
Veïssoiz morz et tant cheval.
Granz fu la perte d'andous parz.
Carreus et javeloz et darz
Veïssoiz plus espés voler
C'onques non veïstes graisler.
Tant s'esforcerent cil dedenz,
Par la forcë a lor serjanz,
Que ceus defors, voilent o non,
Chacent par les chans a bandon.
Et li cuens de Poitiers s'eslaisse,
Sor le col del destrier s'abaisse,

Digitized by Google

Avant met son braz et sa main,
Si prent le roi d'Escoche au frain,
De l'estor lo traist, si l'enmeine.
Et lo freire a cel roi demeine,
Un chevalier de molt grant pris,
Se ra missires Robert pris.
Grant joie ot li rois d'Engleterre,
Car bien sot que faite ot sa guerre.
Arieres fait sa gent retraire.
Dedenz la cité s'en repaire.
Et sachiez que molt fu joianz,
Qu'assez ont gaagné ses janz.
As hosteus vont por la cité.
(Fol. 55 v°) Cil defor s'en resont alé
Delez une egue herbergier,
Font loges et lor tref drecier.
Herbergié sont par mi l'erbage
Encontre val lez lo rivage,
De Nichole long une lie.
Mult par fu l'ost tote marrie
Del roi d'Escoce qui fu pris.
Forment maudient lo païs
Et treitot ceus de la contree,
Dont il ont tel perte encontree.
Tant furent par l'ostë irié,
Que li Engleis refurent lié.
Et sachiez que molt grant parole
Ot par la cité de Nichole
Des dous soudeiers qu'au roi sunt,
Qui tuz les autres veneu ont.
Bien dient tuit qu'il sunt faé,
O que molt sont de Deu amé,
Quant il sont si buens chevalier
Ne cous ne prisent un diner.
Vëoir les vait le rois Henris
A lor hosteus. Andous les pris
Rendent au roi en sa bailie,
Et il forment les en mercie
Et grant biens lor promet a faire.
Congié prent d'eus, si s'en repaire

Digitized by Google

En son palais a ses barons
Et s'enmeina les dous prisons.
(Fol. 56 r°) A joie furent cele nuit
Li rois et par la cité tuit;
Jous et queroiles i ont faites.
Desus les murs montent les gaites.
Par mi la vilë et d'entor
Cornent et crient trosqu'au jor.
Al main, quant l'aube fu crevee,
S'arma li cuens la maitinee
A son hostel celeement,
Si c'onques nus n'en sot nïent
Fors solement si escuier.
Quant fu armez, en un destrier
Monte sanz nulle demorance,
Si prent son escu et sa lance.
Une posterne fait ovrir
Lez son hostel, par ou issir
Pooit l'on fors de la cité.
Et cil cui en l'ot comandé
La li ovre, et li cuens s'en ist
Toz sous, que conpaignons ne quist.
Quant il fu fors, point lo cheval.
Vers l'ost s'an vait par mi un val
Si a une engarde montee;
L'ost vit aval en la valee.
Arestez s'est ensus l'engarde
Et l'ost encontreval regarde.
Et quant cil de l'ost l'ont veü,
As armes l'ont reconeü.
Au dei lo mostre l'uns a l'autre.
(Fol. 56 v°) „Vees," font il, „lance sor fautre,
Celui que si nos chaiçoit ier
Davant Nichole au brant d'acier,
Qui ci est venuz por joster.
Molt nos cuide mauvais trover.
S'avient que il nos voille atendre,
Armons nos, si li alons rendre,
Se il nos atent, lo grant lait,
Qu'a toz ansenble nos a fait."

Digitized by Google

Un filz au duc de Huëlande
Ses armes aporter comande.
Ostace ot non et fu molt pros
Et a les armes coragos.
Haume, chauces, hauberc faitiz
Li aportent sur un tapiz.
Plus tost qu'il puet se fait armer,
Quar touz premiers i volt aler
Joster en l'angarde au vasal.
Quant fu armez, en son cheval
Monte, et hon li rent son escu,
Et il l'a a son col pendu
Et après a sa lance prise,
Lez l'archon l'a en fautre mise,
Si a l'angarde amont montee,
Les granz galos, lance levee.
Et quant fu venuz sus lo poi,
Si se laissent corrë andoi,
Et cil fiert si premeirement
Le contë en l'escu davant
(Fol. 57 r°) La ou plus haut puet assener,
Que par mi l'escu fist passer
De la lancë une grant toise;
Mais pas el cors ne li adoise.
Sa hanste brise, et li cuens fiert,
Qui molt durement lo requiert.
De l'escu li fait les ais freindre
Et le cuir des estriés estendre;
Tant fort l'enpeint que il l'abat
Arreire de cheval tot plat.
Lo cheval prent covert de soie.
Quant il l'a pris, met s'a la voie;
Ariers s'en torne vers Nichole.
Plus tost que uns oiseaus ne vole,
Le chaicent après lo costé
Dui chevalier de l'ost armé;
Après en revenoient maint.
Et tot l'avoient ja ataint
Li dui et tost fust retenuz,
Quant au secors li est venuz

Digitized by Google

Missires Robert qu'apris ot
De lui, coment il s'en alot.
Armé se fu, si l'a segu
Tot son esclo, tant qu'a lui fu.
Et quant ensi lo vit chacier,
Des esperons point lo destrier,
Tant con chivaus puet plus aler,
Vait as dous oltrë encontrer.
S'en fiert si l'un de tel ravine
(Fol. 57 v°) En l'escu devant la poitrine,
Que del destrier de Capadoce
L'abat envers lez une broce.
Lo cheval prent, lez soi lo trait.
D'iluec se part, tost s'en revait
Corant après lo Poitevin
Les granz galos toz lo chemin.
Cil de l'ost s'en sont aresté,
Que molt furent espoenté.
Forment se redotent d'agait,
Que li Englois n'aüssent fait,
Si laissent l'enchaut et la chace.
Ariers s'en tornent en lor place.
Et li cuens et Robert s'en vont,
Qui dous destriers gaagné ont.
Chascun tient lo suen par lo frain.
Ne s'en vont pas come vilain
Ne come ome de croi ator;
Bien sanbla qu'il partent d'estor.
Ensi con ge vos ai conté,
Entrent andui en la cité.
Quant cil de la vile les voient
Et les chevaus que il menoient,
Que molt estoient bel et gent,
S'il erent bien loé devent,
Encor furent il plus assez.
Chascuns d'eus dos s'en est alez
A son hostel por desarmer.
Cil de l'ost envoient parler
(Fol. 58 r°) Au roi Henri por faire pais.
Granz fu la corz enz el palais,

Digitized by Google

S'ont pris a lendemain parole
Defors la cité de Nichole.
Lo jor fu pris, et cil s'en vont
Qui lor mesage porté ont.
Arrieres sont en l'ost venu.
Au main levent, quant bel jor fu,
Montent, si vont au parlement.
Mais ne puent faire nient
De la pais, si ont treves prises,
Teus com cil de l'ost les ont quises.
Treis mois fu la treve donee,
Et cil de l'ost ont mer passee;
Arriers tornent en lor païs.
Ses genz en part li rois Enris.
Et quant il ot sa gent partie,
Vait s'en a maisnee escherie
Li rois a Londres sejorner,
S'ot fait ensenble o soi monter
Ses dous soudeiers, ses enmeine
Ensenble o soi et molt se peine
D'eus honorer et tenir chier.
Ainz ne finent del chivauchier,
Tant ch'il sunt a Londres venu.
Si sont aus hostaus descendu.
Illoques furent a sejor
Molt longuement a bel sejor.
Li cuens ne voust pas oblier
(Fol. 58 v°) La largece ne lo doner
Ne les beaus hosteaus a tenir,
Ainz voust a totes genz servir.
Et s'i se peina del despendre,
Nel puet om de nïent reprendre.
Mon seignor Robert, qu'autre tant
Nel feïst bien o plus o tant,
Si que garanz en ot assez.
Si g'aim ne ge ne sui amez,
De ce, seignors, que poëz dire?
Nen a donques ci fier martire,
Quant ce qui non amera moi
Amerai et porterai foi?

Digitized by Google

Bien feroie, se Deus me gart,
Ausi con li cirges qui s'art,
Por autrui alumer davant.
Ha, france riens a bel senblant,
Gardez moi de ce que ge di.
Por Deu vos en cri grant merci
Et crierai tote ma vie.
Certes, ce seroit vilanie,
S'encor en vos ne puis trover
Aucune riens de mon penser.
Bien avez del contë oï
E de son conpaignon ausi,
Coment andui par haatie
Orent de doner grant envie.
Aus gentis homes de la terre
Qui povre furent por la guerre,
(Fol. 59 r°) Donoient armes et destriers,
Robes, palefroiz et deniers.
Cil ne voloit lor avoir prendre,
Que il ne fussent prest del rendre.
Tant mistrent andui par content,
Que lor avoir vint a nïent.
Tot l'orent despendu et mis,
Quant les secort li rois Henris,
Qui a chascuns d'els dous envoie
Set cent mars d'argent en menoie.
Mais molt lor ot corte duree,
Que chascuns ot sa part donee,
Ainz que venist au chief del mois.
Lors refist a prendre li rois
Quatre vint mars toz de fin or
Qu'il fist peser en son tresor,
S'en tramist quarante a chascun;
Mais bien convenissent a l'un,
Qu'en mains de quinze jorn assez
Ot chascuns toz les suens donez.
Quant li rois vit la meission,
Qu'avoirs ne lor avoit foison
Ne rien, qu'i lor saüst doner,
Del doner o laissa ester;

Digitized by Google

Que beaus chanters a la feïe
Enuie bien. Et quant l'aïe
Del roi fu faillie aus vasaus,
Si mistrent en gage chevaus,
Haubers, joiaus et robes beles,
(Fol. 59 v°) Palefroiz et roncins et seles,
Si que vaillant un sol denier
Ne lor remest a engachier
De tant d'ernois cum chascuns ot,
Que chascuns molt bel lo menot.
Et quant chascuns n'ot mais o prendre
Avoir que il puisse despendre,
Si lor covint covent faillir
Et vers les hostes a mentir.
Et li cuens qui molt sot, s'apense,
Dedenz son cuer molt tost porpense,
Vëoir coment metre poirroit.
Ses hostes une fille avoit,
Qui n'estoit ancor mariée;
Mais ele senbloit une fee,
Que molt avoit grant beauté fine.
N'ot plus enfanz que la meschine
Ses peres si l'avoit molt chiere,
Que riches fu de grant maniere:
A Londres n'ot borgeis plus riche.
Et li cuens que soit molt de briche,
Lo traist a consel une part.
„Hostes," fait-il, „se Deus me gart,
Molt me plaist vostre conpaignie.
De mon estre molt grant partie
Vos voil dirë et descovrir.
Après iert a vostre plaisir
O del fairë o del laisier
De ce que ci vos voil preier.
(Fol. 60 r°) Beaus hostes gentis et corteis,
De Borges sui, filz d'un borgeis,
Mais de chevaliers fu ma mere.
Por ce fu loé a mon pere,
Que il me feïst adober.
Chevaliers sui, nel puis neier.

Digitized by Google

Mais mal dehait chevalerie,
Que trop m'a costé la folie,
Molt en ai despendu et mis.
S'ariers estoie en mon païs,
Jamès n'iroie en lou estrange;
Enz me metroie ariers el change,
Tant qu'aüsse tot recovré
Lo grant avoir que j'ai doné.
En meins d'un an, ce sai ge bien,
Ne puiz ge meinz valoir de rien
A la rente que nos avons,
Et al gaaing que nos faisons.
Hostes, s'il vos estoit loé
Et vos vousist venir a gré,
A moillier vos demanderoie
Vostre fille, qu'ele fust moie;
Si cuit que bien i seroit mise
Et ge en li, que bien aprise
La voi molt et belë et sage,
N'en li ne conois nul folage,
Et vos estes bien enseignez.
Hostes, si vos en conseilliez,
Que molt voil a vos ajoster,
(Fol. 60 v°) Si ge le puis en vos trover."
Li hostes li respont: „Biaus sire,
De ce que ge ci vos oi dire
Vos rent et graces et mercis.
Sachiez, tel conseil en iert pris,
Que ja ne vos sera veee,
Que bone fust ele onques nee,
Si par li puis tel filz conquerre.
Ja n'aiez vos avoir ne terre
Mais que sol vostre cors tot blos,
S'iert ele bien mise en vos,
Sol qu'ester voilez a mesure
Que de doner non aiez cure."
„He, beaus hostes, qu'avez vos dit!
Par icel Deu que lo mont fit,
Mielz ameroie desconfès
Morir, que donasse jamès

Digitized by Google

En lou o me tort a folie,
Car qui avoir puet manantie,
Si est serviz et honorez,
Ne povres hom n'iert ja amez."
„Vos," fait li ostes, „dites voir,
Que mal fu nez qui n'a avoir.
Sire, ge m'en voil conseillier
De cest afaire a ma moillier,
Et s'ele loër nel voloit,
Ja por ice non remandroit
Que ge ne face heir de vos.
Ice sachiez tot a estros.
(Fol. 61 r°) Mais ge cuit qu'ele en sera lie,
Et s'est bien droiz que ge li die."
Li cuens respont: „C'est bien a feire.
Alez, si m'en sachiez retraire
Encor anuit vostre penser
Et que vos me voudroiz doner."
Li hostes monte en son solier.
Illoques trova sa moillier,
Qui un lai de soië ovrot.
Lez li s'asiet plus tost qu'il pot,
Si li a conté son afaire,
Qu'il voloit de sa fille faire.
Quant cele l'ot, sin fu molt lie
Et dist: „Sire, nel laissiez mie,
Que il ne l'ait por nul avoir,
Que je ne vos poissons avoir,
Que molt sera bien misse en lui."
Lors s'en sont acordé andui,
Qu'il li doignent mil mars d'argent
A cel premier comenchement.
Atant s'en sont andui alé
Au conte, si l'ont presenté
Mil mars d'argent et la pulcele,
Qui fu sage et cortoise et belle.
Li cuens andous les en mercie,
Qui del refuser n'ot envie.
L'endemain a la maitinee
A la meschinë esposee

Digitized by Google

Au moster de saint Nicholas,
(Fol. 61 v°) Et se manda eneslopas
Mon seignor Rubert qu'a lui viegne
A ses noces, si faire o degne.
Li mesages ne tarda mie,
Ainz a fait sa mesagerie
Ensi con li cuens li a dit.
Quant missires Robert l'oït,
Si li respont: „Que dis tu, va?
Dis tu donc que li cuens pris a
F'eme ne noces voille faire?
Trop grant mençonge t'oi retraire.
Et quant sonjas tu icest songe?"
„Sire," fait il, n'est pas mençonge,
Que sis hostes li a donee
Sa fille, si l'a esposee."
Quant missires Robert l'entent,
Assez s'en rit et molt sovent
S'en est seigniez de la merveille
Que cil del conte se conseille.
„Ai deus!" fait il, „del lechëor!
Molt s'entremet de grant folor
Qui de rien se cuide a lui prendre.
Qu'areinne set il por or vendre."
En son palefroi est montez,
S'en est a les noces alez.
Et quant li cuens lo vit venir,
De rire ne se pot tenir
Ne missires Robert ausi.
Ensi, seignors, con ge vos di,
Fol. 62 r°) Prist li cuens la filla au borgeis.
Ne tarda puis lo quart d'un meis,
Qu'il ot les mil mars receüz.
Si tost com il les ot eüz,
Mon seignor Robert en envoie
La moité, qui en ot grant joie,
Qui molt en estoit convoitos
Et de toz avoir sofraitos,
Que tut ot despendu et mis.
Les cinc cent mars d'argent a pris.

Digitized by Google

Lors refurent riches andui
Non pas del lor que del autrui.
Mais pou.lor dura la richece,
Qu'il recomencent la largece
Et lo despendre et lo doner
Et lo plus a desbareter.
Et quant le borgés ice vit,
Al conte vint, si li a dit:
„Sire," fait il, „vos mi disistes,
Quant vos ma fille me quesistes,
Que metriez avoir ensenble.
N'en faites rien, si con mei senble,
Ainz lo vos voi a mal geter,
Trop me sot diable enchanter,
Quant je vos donai a oisor
Ma belle fille Blancheflor;
Quar bien sai que vostre largeche
La me metra a grant povrece,
Et mar fust elë onques nee,
(Fol. 62 v°) Quant en tel lou l'ai mariee."
„Beaus pere," fait li cuens, „merci!
Laissiez ester et moi et li;
Que vos ne me donastes mie
La largece ne a ma vie
Ne la me retoudrez vos pas.
Beaus peres, bien sachiez san gas,
Qu'a ma vie toz jorn donrai
Et toz jorn riches reserai."
„Riches serez," fait li borgeis.
„Iche sera, quant Deus li reis
Non amera foi ne creanche,
Et Provenceil conquerront Franche
Par armes sanz negun content,
Et or sera plus vil d'argent,
Et Judas iert de pechiez quites,
Quant ce sera que vos me dites."
Atant part de lui toz iriez
Li borgeis et toz correciez.
Et li cuens est remes riant,
Qui poi prisoit mauvais sanblant.

Digitized by Google

Bien se baratot en la vile,
Quant li cuens Nanfos de seint Gile,
Qui li chaulonjot en sa terre
Un chastel, l'asailli de guerre.
En son païs a force faite:
Une cité li ont ja fraite
Et abatu quatre casteaus.
Serjanz, juglëors et dancheaus
(Fol. 63 r°) Ont envoié cil de sa terre
En toz païs lo conte querre.
Uns dancheus que l'alot querant
Est venuz a Londres errant.
Marchabruns ot non li mesages
Qui molt par fu corteis et sages.
Trovere fu molt de grant pris.
Bien le conuit li rois Henris,
Qu'assez l'ot en sa cort veü.
Atant as le vos descendu
Le messagier del pallefroi
Davant lo grant palais lo roi.
Amont monte par les degrez,
Et quant fu el paleis montez,
Lo roi trovë as deis seant,
Sil va saluer maintenant.
„Bien vegnanz," fait li rois Henris,
„Marchabruns, soiez el païs.
Bien vos savez soifrir de nos.
Et de quel terre venez vos?"
Cil respont: „Sire, de Poito,
D'une terre don molt me lo,
Que maint bien i m'avra l'on fait.
Mais or est trop menee a lait
La terrë et cil païs tuit,
Que li cuens Nanfos la destruit:
N'i laisse mur ne aut clochier
Ne fort chastel a desrochier,
Vile ne borde ne maison,
(Fol. 63 v°) Que tot no metë a carbon."
„Marchabruns," ce respont li rois,
„Que fait donc li buens cuens Jofrois?

Digitized by Google

Ne se puet il vers lui defendre,
Quant voit ensi ses chasteus prendre
Et sa terre, c'on li confont?"
E Marchabruns au roi respont:
„Sire, se Deus me beneïe,
Li buens cuens Jofroiz n'i est mie;
Plus a d'un an, ce m'est avis,
Que il s'en enbla del païs.
Ne puis n'aprist l'ons rien de lui,
S'en ont el païs gran ennui.
Envoié ont maint messagier
Cil del païs por lui cerchier,
E moi en ont envoié chai.
Ne sai, si rien en aprendrai
A vos ne en ceste contree."
Ainz qu'aüst sa raison finee,
Entre li cuens par lo palais,
Qui portoit un faucon montais.
Si tost con Marchabrun lo vit,
Lo conoit bien, au roi a dit:
„Sire," fait il, „veez le lai,
Le truan que en tel esmai
Laisse toz cels de son païs!"
„Gabes tu?" fait li rois Henris.
„Sire, ge non, se Deus me vaille.
C'est li cuens de Poitiers senz faille."
(Fol. 64 r°) Quant li rois l'ot, joie en ot grant.
Vers lo conte corrut riant,
Si li a ses braz au col mis.
Puis li a dit: „Vos estes bris,
Sire truant, si vos donreis
L'avoir vostre pere au borgeis."
Lors fu li cuens toz esperduz.
Quar bien sot qu'il fu coneüz,
Que Marchabrun el palais vit,
De cui sot que son estre ot dit.
Mult par en a li cuens laidi
Por ce que il l'ot descovri.
Cent foiz l'apela lechëor
Et faus menestral traïtor.

Digitized by Google

Et Marchabruns li laisa dire
Et en après li respont: „Sire,
Laissez or mes vostre tenchon,
Que je ne la pris un boton.
Mauvais cuens, lainiers et chatis,
Que fais tu en cestui païs?
Li cuens Nanfos ja te destruit
Tote ta terre jor et nuit.
Tu n'as ville ne fermeté
Que il nen ait ars et bruslé,
Fors che Poitiers tot solement.
Certes, molt te fusse plus gent,
Que tu defendisses ta terre,
Que cha fusses folie querre."
„Marchabruns," ce respont li cuens,
(Fol. 64 v°) „Nos referons les chasteaus buens,
Qu'assez avons avoir et pierre,
Et li areine rest legiere
Mult a troveir en mon païs.
Et si danz Anfos m'a sorpris
D'ardoir ma terre par outrage,
Encor i puet avoir damage."
Mult fu del conte liez li rois,
Et molt se poina que cortois
De lui servir et honorer.
Ne se puet mais li cuens celer,
Que de lui la novele sort
Par la cité et par la cort.
Par tot ont apris et seü,
Que ce li cuens de Poitiers fu
Qui tant ot doné el païs
Or et argent et vair et gris.
Et quant la novele ot aprise
Icele que a feme ot prise
Li cuens, lors oïssoiz grant plor
A l'ostel lo conte cel jor.
La fille ploroit et la mere.
Qui veïst la chiere del peire,
Bien lo tenisse a desconfit,
C'onques hom plus grant duel ne fit,

Digitized by Google

Quar bien sot que desmariee
Fu sa fille et desvirgenee.
Quar ce pas sanblant non estoit
Que li buens cuens qui tant valoit
(Fol. 65 r°) Deignast avoir itel moillier,
Fille de vilain renevier.
Li cuens ne voust plus tarder mie
Por la novele qu'ot oïe,
Qu'il non alast en son païs.
Et quant ce vit li rois Henris,
Que le conte aler en convient,
Iriez i fu et a lui vient,
Si li a dit: „Biaus sire cuens,
Molt par m'avez fait de mes buens,
Que par vos ai tot mon voloir
De ma guerre que suoil avoir.
Molt bien et bel m'avez servi,
S'est bien droit qu'il vos soit meri.
Faites prendrë or et argent
Et riches pailes d'Orient,
Que tant vos en ferai doner,
Con vos ja en voudrez porter.
Si volez terre ne chasteaus,
Seit vos en donrai des plus beaus
Et des meillors de mon païs,
Que mult vos aim, beaus dolz amis."
Quant li cuens l'ot, si l'en mercie
Et dist: „Sire, n'en prendrai mie
A ceste foiz de vostre avoir,
Tant que ge vos vigne vëoir
Une autre foiz en ceste terre.
Mais sol itant vos voil requerre
Et pri ancor par grant merci,
(Fol. 65 v°) Qu'a ma feme doniez mari
Et haut ome de grant afaire,
Car mout me vendroit a contraire,
Se vilans la prendoit a feme.
Ainz voil que soit toz jorn mais dame,
Quar molt par est preuz et senee.
Et s' autement est mariee,

Digitized by Google

Mult avrez fait ma volenté,
Et molt vos en savrai bon gré."
Lors li dit li rois et afie
Que por riens ne laira il mie
Qu'il ne la marit autement.
Et li cuens grant merci l'en rant.
Le congié prent del roi Henri,
Et missire Robert ausi.
Lors sunt monté et si s'en vont.
Mais puis que Deus forma le mont,
Ne fu graindre dolors menee,
Que cil firent de la contree,
Quant ces dous en virent aler,
Que tant lor soloient doner
Robes, palefrois et deniers
Et beles armes et destriers
Et main bel autre riche ator;
Maint en plorerent de dolor.
Ici me fait l'estoire entendre,
Que bien sot son convent atendre
Li rois de celi marier.
Ne la volst mië oblier,
(Fol. 66 r°) Mais l'a tost maintenant donee
A un conte de la contree
Que il avoit desirité.
Por li li rendit son conté,
Et tant en outre li dona
Que cil a feme l'esposa.
Puis fu haute dame barnesse
Et de mainte ville contesse.
Ici la vos lairai ester,
Si revoil del conte parler
Qui del roi ot le congié pris.
Ne vost pas hensir del païs
Ne oltrepasser la marine,
Qu'il ne veïst la preuz reïne
Halis, la belle d'Engleterre
Que maint bien fist por pris conquerre.
Ensi com desus tot lo mont
De toz les cristïens qui sont,

Digitized by Google

Est li apostoiles de Rome,
Nel mont n'en a nul plus aut home,
Ausi fu la reïne Halis,
Que sus totes dames de pris
Porta valor et seignorie,
S'en trai l'estoire a garantie.
A une molt noble cité
C'on apeloit a Bevrelé,
F'u la reïnë a estage,
Qui fu preuz et cortoise et sage.
Iloec li cuens vëoir la voit.
(Fol. 66 v°) Tant a erré a grant esploit
Qu'il est a Bevreulé venuz.
Jamais n'iert teus joies veüz
Com la reïne au conte fit,
Que riens si volentiers ne vit.
En une grant chanbre perine
Fu li cuens delez la reïne.
Lez une suer au roi Henri
Qui n'avoit mie encor mari,
S'est missires Robert assis
Qui molt fu de toz bien apris.
La reïnë a dit au conte:
„Sire truant, n'avez vos onte,
Qui plus d'un an tot a devis
Avez esté en cest païs
Ne encor ne m'avez veüe?
Si ja Deus nos facë aiüe,
Dites moi si nel celez mie,
Coment vos prist iceste envie
D'ensi venir en cest païs,
Que fuissiez truanz et faidis?"
Li cuens respont a la reïne:
„Dame," fait il, „verité fine
Vos en dirai de cest afaire,
Si ne le vols onques retraire
A nule rien del mont carnal.
Mais tant vos conois a leial
Qu'assez le vos dei bien conter,
Que vos m'en savreiz bien celer.

Digitized by Google

(Fol. 67 r°) Dame, a la feste Seint Joan,
Qui fu, avant ier ot un an,
Tinc cort a Poitiers ma cité.
La nuit, quant avoie sopé,
Entra par mun palaiz merbrin
Uns serjant molt beaus de grant fin.
Cil serjant vint par lo palais
Et dui vaslet vindrent apreis,
Et porterent cil dui doncel
Un escrin d'ivoire molt bel.
Li serjant qui alot d'avant
De cel escrin me fist presant
De par sa dame; et ge li dis:
„Qui est ta dame, beaus amis?"
Il respondi qu'il ne savoit.
Ge pris l'escrin que beaus estoit,
Tot plain lo trovai de joiaus,
De molt riches et de molt beaus.
Ne les oi pas bien regardez,
Que li serjant s'en fu enblez
De moi. S'en oi molt grant enoi,
C'onques puis n'apris riens de lui.
Por ce si me prist cor d'errer,
Ne jamais ne cuidai finer
D'aler par tot lo mont errant,
Tant que saüse voirement
Qui m'avoit les joiaus donez.
Si ge ne fusse descelez
Ne ge n'aüsse ci apris
(Fol. 67 v°) Les noveles de mon païs,
Certes, tant errasse par tot
Que gel saüse tot del bot."
„Coment," fait ele, „est ce vertez,
Que vos por itel rien alez
Ne qu'ariers en vostre contree
Ne tornesoiz, tant que trovee
Cele eüsseiz que ce vos fit?"
„Dame, c'est voirs," li cuens a dit.
„Sire, se por ce i aliez,"
Fait ele, „molt bien feïssiez;

Digitized by Google

Et bon gré avoir vos en doit
Cele dame, queusqu'ele soit,
Que vos aliez ensi querant.
Si vos veïssiez le serjant
Qui les joiaus vos aporta,
Reconoistrïez le vos ja?"
„Oïl, dame, mon esciant."
Et la reïne maintenant
A son chanberleng demandé.
Cil vient; li cuens a regardé,
Bien lo conut, s'a dit a li:
„Dame," fait il, „veez lo ci,
Lo serjant, qui de moi s'anbla
Et qui les joiaus m'aporta.
Ce est li lerres voirement,
Qui de l'escrin me fist present."
Quant la reïne ce oït,
Riant au conte respondit
(Fol. 68 r°) Et dit: „Sire, ce n'est il mie;
Mespris avez ceste feïe,
Que c'est mis canberlens Tierris,
Que onc n'eissit de cest païs."
„Ma dame," fait li cuens, „merci!
Ne dites mais, quar bien vos di
Que ce est il, n'i a fallance,
Bien lo conois a la senblance,
Ne desdire nient ne vaut.
Mais dites moi, se Deus vos saut,
Si g' ai cele dame trovee
Por cui issi de ma contree.
Quar ce m'est vis tot a estros,
Ma dame, que ce soiez vos
Qui m'envoiastes les joiaus
A ma cort par les dous donceaus
Et par cest serjant que voi ci,
Que ge cuit bien avoir choisi.
Et puis que Deus m'a mis en voie
De trover ce que ge querroie,
Dame, si m'en dites le voire
Et tal rien que je puisse croire."

Digitized by Google

La reïne respont: „Beaus sire,
Pois che verté vos en oi dire,
Ne vos en doi pas plus mentir.
Por voir sui cele sanz faillir,
Qui lo present vos fis a faire
A Poitiers en vostre repaire.
Quar mis corrages bien savoit
(Fol. 68 v°) Al bien c'on de vos me disoit,
Que, quant on vos avroit doné
Les joiaus voiant tel barné,
Et que vos n'avriez saü
Dont il vos estoient venu,
Que vos voudriez maintenant
Errer par tot le monde tant
Que lo voir aüsiez apris.
Et je pensai qu'en cest païs
Vendriez tost par aventure,
Et ge sor tote criature
Avoie talant de vos veoir.
Or en a Deus fait mon voloir
Tot ensi con ge disiroie.
Certes, s'en a mes cuers grant joie."
„Dame," fait il, „Deus le vos mire
Ice que je vos oi ci dire
Et l'onor que faite m'avez.
Et si volentiers me veez,
Si resaciez bien a estros
Que je revoi volentiers vos,
Et s'aim mielz de vos entresait
Que vos m'aiez lo present fait,
Que de dame qui soit el monde,
Si com il clot a la rëonde.
Et puis qu'ensi m'avez doné
Vostres joiaus et honoré,
Si vos pri, dame, bonement
Que ce que as joiaus apent
(Fol. 69 r°) Me dongniez encor, si vos pleit;
Adonc si m'avrez tot refait
De joie et de bone aventure
Desor tote autre criature."

Digitized by Google

Cele respont: „Que volez vos?
Hardiement dites lo nos,
Que ja non i avra delaie
En chouse del mont que je aie,
Si ele vos vient a voloir,
Que bien ne la poisiez avoir."
„Dame," fait il, „vostre merci!
Savez donc de que ge vos pri:
Que vos me dongniez vostre amor
Par tel covent que a nul jor
Ne fache que vostre voloir,
Si vos avient sanz desevoir
Mon cuer, ma damë, a fiance,
Que molt par velt vostre acointance.
Et por Deu, damë, amez moi.
Ge le vos lo par bone foi,
Quar ge ne sai home vivant
Qui tant vos sache bonement
Servir ne amer d'amor fine,
Com ge ferai, franche reïne.
Liges et sers tote ma vie
M'otroi en vostrë segnorie
De cuer leial senz repantir,
Por faire tot vostre plaisir."
„Et ge," fait ele, „vos reçoi
(Fol. 69 v°) A ami, et par bone foi
Vos doing et mon cuer et m'amor.
Certes, si vos faiz grant honor,
C'onques mais ne vols escouter
Home qui me preiast d'amer.
Mais vos doin ge fairë et dire
Tot vostre plaisir, biaus douz sire,
Que par vos sui ge honoree
Del grant lait don m'avoit blasmee
Li seneschaus fel deputaire
Que je vos vi recreant faire.
Et des lor encha que che fu
Si avez puis mon cor eü,
Que molt par vos ai puis amé,
Quar mei feïstes tel bonté.

Digitized by Google

Et si ai puis pensé sovant
Que si ge ja a mon vivant
Devoie amer, que vos amasse
Et que ge m'amor vos donasse;
Quar savoie tot a devise
Que molt seroit bien en vos mise.
Por cela vos ai ci donee
M'amor que ge vos ai gardee
Molt leialment trosqu'al jor d'oi,
Si c'onques part n'en fis autrui
Fors que a vos que molt ai chier,
De cui ge fai mon chivalier.
Et si ne vos menerai mie
Par delai ne par tricherie
(Fol. 70 r°) Ensi con meinent lor amis
Ces pluisors dames tricheris.
Ainz avroiz de moi tel solaz
Qu'encor anuit entre vos braz
Geirrai nuë a vos, amis.
Quar n'aime pas bien, ce m'est vis,
Cele qui entent a fauser
Ne qui fait sun ami muser.
Mais vos non i musereiz mie,
Que trové avez tel amie
Qui molt iert a vostre voleir
Sanz mentir et sanz deceveir."
Quant li cuens entent la rayson,
Et qui fu donc liez se il non?
Si toz le mont li fust donez,
Ne fust il pas si liez d'assez,
Com il fu, quant vit de s'amie
Que ensi vers lui s'umelie.
„Dame," fait il, „bien sai et voi
Que vos m'amez par bone foi.
Quar tot ce que ge oïr voil
Et vos me dites sanz orgoil.
Por ce pri Deu par son plaisir
Qu'a vos me laist a gré servir.
Que certes bien doit l'en amer
Si riche tresor et garder,

Digitized by Google

Com vos estes, ma douce amie,
C'on nel perde par sa folie.
Ja par ice ne vos perdrai.
(Fol. 70 v°) Quar ja a nul jor ne ferai
Negune riens qui vos desplace,
Ne ja Deus ne doint que je face.
Ma dame, por Deu, or pensez
Que li granz biens me soit donez,
Que vos m'avez anoit promis."
„Volentiers," fait elë, „amis,
Savez donc que nos covient faire?
Vostre lit vos ferai a faire
En ceste salë anquenuit,
Et quant seront endormi tuit,
E ge vendrai a vos gesir,
Quar ne porriez pas venir
En ma chanbre par nul sanblant,
Que ne lo saüst maintenant
Cele dame qu'est sor lo roi,
Qu'en ma chanbre gist davant moi.
Ne de li ne voudroie mie,
Que lo saüst. Quant endormie
Sera, e ge a vos vandrai
Tot maintenant senz nul delai."
„Dame," fait il, „si con vos plait.
Or pensez donc, que bien soit fait."
„Ce," fait ele, „est tot atorné."
La nuit, quant il orent sopé,
Fist faire dous liz la reïne
En sa aute sale perine
Et si ot comandé et dit
Que long a long fusent li lit.
(Fol. 71 r°) A ués lo conte firent l'on
E l'autre a ués son conpaignon,
Mon seignor Robert que molt sot.
Mais li cuens bien celé li ot
L'enplaidement de la reïne,
Quar riens ne li dist del covine.
En cele sale la nuit jurent.
Et quant li cirge amorté furent,

Digitized by Google

Li cuens veilla qui atendoit
S'amie qui venir devoit,
Ensi con ele plaidé l'ot.
Mais pas si tost venir ne pot,
Quar encor veillot la pucelle,
La suer lo roi qui molt fu belle,
S'atendoit qu'ele s'endormist.
Et li cuens en son lit se gist
Qui l'atendoit; mes molt s'esmaie,
Quant il voit qu'ele tant delaie.
En son lit se torne sovent,
Tremble, fremist et si estent
Oreille, escoute a la feïe.
Bien cuide avoir fause enpleidie,
Quar cil qui atent toz jor dote,
Tant qu'il ait sa promesse tote.
Encor n'estoit pas endormis
Missires Robert, ainz a mis
Son chief fors del lit si escoute.
Oït le conte qui se voute
Parmi son lit o il gisoit,
(Fol. 71 v°) Com cil que dormir ne pooit.
Quant il l'oït en tel fresine,
Si pensa bien que la reïne
Li avoit donee s'amor
Et qu'il la veroit ainz le jor.
Que lo seir ot sanblanz veüz,
A qu'il s'estoit aperceüz,
Et regarz doulz floriz de joie,
Que amors menoit droite voie,
Et Haliz s'en redona song,
Quar estoient tant lon a long.
Et a l'esveil en qu'il estoit,
Bien sot de voir qu'il atendoit
La reïnë e ele lui.
Et se il asemblent andui,
Molt par se tient a desconfiz,
Se il ne seit l'asenbleïz.
Sovent escoute s'ele vient
O si li cuens encor la tient.

Digitized by Google

Quant voit li cuens que tant demore,
Si est levez de son lit sore.
Vers l'uis de la chanbre s'en vait,
Por escouter que ele fait,
Se ele dort o s' ele veille.
A l'uis s'en vient, sovent oreille.
Mais ne puet riens oïr dedanz,
S'en est en son cuer molt dolanz.
Et missires Robert oït
Qu'il estoit levez de son lit.
(Fol. 72 r°) Plus tost qu'il puet se leve sus,
Si est molt coiement venus
Au lit lo conte si se couche
Soz lo covertor en la couche.
Li cuens ennoia del gaitier,
Si tornë en son lit couchier.
Forment la reïne blasma.
En son lit tasta, si trova
Mon seignor Robert qui ronflot,
Con s'il dormist, mais il veillot.
„Et tu, qui es," li cuens a dit,
„Qui ci te gis?" Cil respondit:
„Et je sui ge, volez vos rien?"
„Vos?" fait li cuens, „or estes bien.
N'est ce mis liz o vos gisez?"
„Vostre?" fait il, „autre querez,
Qu'en cestui n'avez vos nient.
Ainz cuit qu'est miens, mon escient,
Tant con ceste noit durara,
Et demain autrui resera."
„Coment?" fait li cuens, „est ce gas,
Que ce li miens lit non est pas?
Certes, ce ne puis ge cuider.
Levez vos, laissez moi couchier!"
Et missires Robert respont:
„Par celui qui forma le mont,
Sire cuens, trop avez beü
O vos avez lo senz perdu,
Quar cuidez, ce vostre liz soit.
(Fol. 72 v°) Molt mar gari cuens qui tant boit,

Digitized by Google

Que fous se fait sovent sembler.
Alez dormir, laisiez m'ester!
Que or vencriez toz cels qui sont
De veillier trop; lai plus a mont
Est vostre liz, si lo querrez!"
Et li cuens s'est lors apensez,
Si cuida bien avoir mespris.
Tant a parmi la sale quis
L'autre lit quë il l'a trové.
Dedenz s'est couché tot soé.
La reïne maudit sovent,
Quar cuide bien veraiement
Qu'ele l'ait gabé entresait.
Mais ele n'avoit riens mesfait,
Ainz estoit del delai marrie.
Ensi tost con fu endormie
La pucellë, et la reïne
Afublë un mantel d'ermine,
Si ist de la canbre a celee
Et vint en la sale pavee,
Si s'en vait vers lo lit tot droit,
O missires Robert gisoit.
Et quant il ot que ele vient,
El lit se drecë et si tient
Les braz overz, si la receit.
Mes pas de rien ne s'aperceit
La bele a la clere fachon,
Que ce fusse, se li cuens non.
(Fol. 73 r°) El lit la met entre ses braz.
Des or avra par son porchaz,
S'il velt, assez de son voloir.
Non mist mië a nonchaloir
Ne l'acoler ne lo baisier,
Ainz se sot molt bien aaisier.
Après a sa main sor li traite,
Si la trova par cors bien faite,
Hanches plus soëves que glace.
Et lors ne set il que il face,
Quar s'il enguigne son seignor,
Si set bien que jamais nul jor,

Digitized by Google

Se il lo set, par nul sanblant
Ne l'amera an son vivant.
Et si por ce son seignor pert,
Si set et voit tot en apert
Que jamais tel seignor n'avra
A toz le jorn que il vivra,
Qui tant l'amoit de fin'amor.
Et bien reset que la meillor
Dame del mont et la plus franche
Et la plus bele et la plus blanche
Et cele o plus a de solaz
Tient tote nue entre ses braz.
Si ne set qu'il en doie dire
Ne lo meillor des jous eslire,
Quar andui sunt fort angoisos;
Sin est li vassaus molt dotos,
Se il son buen seignor perdra,
(Fol. 73 v°) O si la reïne laira,
Qui tant par fu bele et senee
Et de toz biens pleine et conblee.
E vos, qu'en feïssoiz, seignor?
A toz vos pri par grant amor,
Que chascuns son penser en die,
Qu'il en feïst a la feïe,
S'il fust en leu o cil estoit,
Qui la reïne Alis tenoit.
Puis redirai ge mon corage
Après vos tuit, qui estes sage.
Des or, seignors, avez vos dit?
Or me rescoutez un petit,
Si vos dirai, se Deus me vaille,
Ce que g'en feïsse sanz faille.
Si g' eüsse des seignors mil.
Si ne tornasse pas un fil
En lor corroz contre tel rien.
Si l'endemain en un lien
En deüsse estre pris menez,
Si fust ités ma voluntez,
Qu'a la reïne me tornasse
Et tot lo mont por li laissasse.

Digitized by Google

Mais cil nen ot pas mon corage.
Que molt ot sofrant cuer et sage
N'a riens n'avoit si grant amor
Con il avoit a son seignor,
Si nel velt por rien perdre mie,
Ainz dist: „Dame, ceste feïe
(Fol. 74 r°) Avez del tot convent failli,
Ce m'est sanblant, vers vostre ami,
Quant deüssiez venir a lui
Et vos venistes a altrui,
A moi, et lui faites muser.
Mais ge le vos voil amener.
Onques mais hom si grant amor
Ne cuit que feïst son seignor
Com ge li faz, et nequedant
Vanter m'en puis d'orenavant,
Que g' ai baisié, c'est verté fine,
Del monde la meillor reïne."
Lors fu cele si esbaïe,
Quant ele ot la parole oïe,
C'onques riens respondre ne sot.
Cil se lieve plus tost qu'il pot,
Si est venuz au lit lo conte.
Son seignor bote, si li conte
Que la reïne l'atendoit
En son lit o venue estoit.
Quant li cuens l'ot, pas ne li grieve.
Isnelement et tost se lieve.
Au lit s'en vait o fu la gente
Que molt an son cuer atalente.
Lez li se couche, si l'enbrace.
Baisier la velt, quant tort sa face
La reïnë ensus de lui.
Et lors ot li cuens grant enui,
Quar en son corage sot bien
(Fol. 74 v°) Qu'iree estoit d'aucune rien,
Si li a dit: „Ma dame chiere,
Por quoi me faites vos tel chiere?
Ai ge donc vos nïent mesfait?
Certes, nel cuit pas avoir fait."

Digitized by Google

Cele respont qui fu trahie,
Et dist: „Ja m'avez vos trahie,
Sire vasaus, bien lo savez.
Et des or mais que me querez?"
„Traïe, dame? et ge coment?
Certes non ai mon escient."
„Si avez; n'est ce traïsons
Et murtres granz et mesprisons,
Quant por vos meïstes autrui?
Certes, molt en ai grant ennui.
Mais tote rien puet on trahir.
Ja Deus ne vos en laist joïr
Ne ma dame Sainte Marie,
Que trop a en vos tricherie.
Torné m'avez a grant dolor
Ce que ver vos avoie amor.
Voir dist li vilains entresait,
Qu'or ai ge de bien fait col frait."
Et li cuens s'est lors apensez.
Bien sot qu'il ot esté gabez.
„Dame," fait il, „por Deu merci,
Que uns licheires m'a trahi!
Robert qu'est pleins de tricherie
M'a traï et vos, doce amie.
(Fol. 75 r°) Qu'anuit me levai de mon lit,
Et li lichieres si l'oït,
Si s'ala en mon lit couchier,
Que ge nel soi; fist me cuider,
Quant ge arieres repairai,
Que ce estoit li miens liz lai
Et que ge avoie mespris.
Et ge si fui toz esbaïs
Et cuidai que voir m'aüst dit,
Si m'en alai en l'autre lit
Gesir et lui laisai el mien.
Plus n'en ai mesfait nuille rien,
Dame, ver vos, bien le vos di.
Por Deu, s'aiez de moi merci!"
Quant la reïne ce oït,
Assez s'en rist, puis li a dit:

Digitized by Google

„Puis qu'ensi est, beaus douz amis,
Ne vos en doi pas voloir pis,
Ne ge ne fai, ainz vos pardon.
Mais bien est laires qu'a leiron
Puet enbler, et se vos savez,
Vostre conpaing reset assez.
Qu'anc mais ne vi tel lechëor.
Mais d'icel ne preng a iror,
Se il nos a andous gabez,
Puis que vos coupes n'i avez."
Et li cuens forment l'en mercie,
Qui molt ot de li grant envie.
Lors ont puis l'uns l'autre baisié.
(Fol. 75 v°) Des or sunt andui aësié,
Rient et gabent et parolent,
Sovent baisent, sovent acoilent,
Sovent d'amors lor cuers abeivrent
Et de maus pensers les deiseivrent.
Mult ont joie, molt ont delit,
Mult ont de lor voloir el lit.
Onques de si grant malvoilance
Ne fu plus douce recordance
Que cele fu. Ne pas ne sai,
Ne rien de ce ne vos dirai,
Se li cuens a s'amie o fit,
Que n'estoie pas soz lo lit
Ne delez, si nen oï rien.
Mais itant vos en di ge bien
Que en lui ne remest il mie,
Se il lo trovast en s'amie,
Qu'il ne preïst sa joie entiere.
Tant conois ge de sa mainere,
Que molt savoit, et la reïne
L'amoit de cuer et d'amor fine.
Or pais, seignors, si m'escoutez.
S'orreiz con ge sui bestornez.
Ne sai si muer o si ge vi,
Ne sai que faz ne que ge di,
Ne sai quant chant ne quant ge plor,
Ne sai si g' ai joie o dolor,

Digitized by Google

Ne sai quant je dorm ne quant veil,
Ne sai quant ge cri ne conseil,
(Fol. 76 r°) Ne sai quant ge vois ne quant vien,
Ne sai quant g' ai o mal o bien.
Ne sai quant g' ai o fain o seis,
O si sui vilains o corteis,
Ne sai don sui ne de quel terre,
Ne quant ge ai ne pais ne guerre,
Ne sai si g' ai pere ne mere,
Ne sai si g' ai soror ne frere,
Ne sai si ge sui ome o beste,
Ne sai si ge ai cors ne teste.
Mi braz me resenblent dous maces,
Et li doi des mes mains limaces;
Mi pié me resenblent chasteus,
Et li orteil en sunt creneus.
Quant g' oi fame n' ome chanter,
Si cuit oïr les lous usler.
Chant d'estornel et d'oriol
Et de merle et de roisinol,
De quinçon, d'aloe et d'aurés
Me sanblent raines en marés.
Li pré me resenblent vivieres
Et li bois et li puis riveres.
Ne sai que soit flors ne verdure.
Que del jor cuit soit noit oscure.
Quant ge oi ome que viele,
Ne sai s'il corne o chalemele.
Tuit estrument mi sunt sauvage.
Si m'a bestorné lo corage
Une amor que ge ai servie.
(Fol. 76 v°) Avoir cuidai leial amie,
Et qui m'amasst de cuer verai,
Quant ge cest romanz comenchai.
Or si m'a tot changiez l'afaire
Que ne sai que g'en doive faire.
Tot mon cuidier m'a fait faillir.
Ne m'en sai mes en coi tenir
De nulle riens qu'ele me die.
Tote ma joie m'est faillie:

Digitized by Google

Tot m'a changié et bestorné.
Bien sai, follement ai ovré,
Quant ge nen ai sens ne memoire.
Or retornerai a l'estoire,
Si vos en redirai avant,
Ja nel lairai por mautalant,
Que cest romanz voil a chief traire,
Si ne voil jamais autre faire,
Que trop i ai travail et paine,
Mais por savoir, que en demeine
Ai ma lengue, si faz ceste ovre
O ge en bien trover m'esprove. .
Seignors, bien avez oï tuit
Coment li cuens a grant desduit
Fu delez la reïne Halis.
Trois jors entiers, ce m'est avis,
Sejorna en cele cité,
S'ot chascun jorn sa volenté
De li ensi com de s'amie,
Qu'en ceste amor n' ot tricherie
(Fol. 77 r°) Ne fauceté, ainz fu molt fine.
Au quart jorn prent de la reïne
Congié, si se vait en sa terre,
O l'on le destregnoit de guerre.
Davant Poitiers, sa bone ville,
Fu li cuens Anfos de saint Gile
Qui l'ot asise tot entor.
Tant a chivauchié noit et jor
Qu'il est en sa terre venuz.
Ne fu mie trop esperduz,
Ainz mande par tot lo païs
A ses homes, a ses amis,
Que tuit venissent tost a lui,
Si les vengeroit de l'ennui
Qu'il avoient por lui aü.
Lors sont li mesage moü,
Et cil vindrent astivement
Qui oïrent lo maindement.
En moins d'on jorn, si con me senble,
Mist bien mil chivaliers ensenble

Digitized by Google

Et de serjanz a pié troi mile.
Et li cuens Anfos de seint Gile
I ot bien trois mil chivalers
Ou armes et o buens destriers
Et plus de diz mile serjant
Ardiz et forz et combatant.
Ne cuidot pas trover bataille,
S'il alast jusqu'en Cornuaille.
Mais li buens cuens pas ne s'oblie.
(Fol. 77 v°) Quant asenblé ot sa mainie,
Ver l'ost cevaucë et dit bien
Qu'il ne laira por nulle rien
Qu'en l'ost ne fiere d'une part,
Coment qu'il en soit a coart.
A un bien main ainz l'ajornee
S'est armez et sa gent armee.
En l'ost se fiert, Guiane escrie.
Quantqu'il encontre et sa mainie
Abat, detrence et ocit tuit.
Iluec ont maint paveilon ruit
Et mainte tentë abatue.
N'i ot onques reigne tenue
Trosque davant lo tref contal.
Et en l'ost maint baron vasal
Se sont relevé et armé.
Grant comenche davant lo tré
Li estor et li poigneïz
Et des lances li froseïz.
Tuit cil de l'ost au tref se traient
Et de bien defendre s'asaient.
Sorepris forent, bien lo voient
Et nequedant pas ne s'efroient,
Ainz se defendent durement
Come gent de grant ardement.
Fierent des lances et d'espees,
Traient saïtes enpenees,
Carreus et javeloz et darz.
Granz fu li chaples d'andos parz.
(Fol. 78 r°) Iluec ont maint cheval ocis
Et maint buen chevalier de pris;

Iloc veïsez maint serjant
Gesir mort par le canp sanglant,
Don li sans vermeil del cors chaus
Corroit par lo canp a rusaus:
Et s'estoit tot li canps jonchiez
De testes d'omes et de piez.
Por voir vos puis dire sanz faille
C'onques on ne vit en bataille
Morir tant homes et chevaus
Fors solement en Ronchevaus.
Anfos de seint Gile, li cuens,
Chadelot si bien toz li suens
Qu'il ne faisoit pas a blasmer.
Sovent lo veïssoiz joster,
Poindrë, encontrer et ferir.
Bien savoit l'estor maintenir,
Les cous sofrir et endurer.
Nes porroit pas uns chars porter
Les lances ne lo fust fraisnin
Que sus le cors li Poitevin
Li briserent en cel estor.
Bien mostra li jor sa valor;
Que molt lo fist de grant fin bien,
Et si firent i tuit li sien.
Toz jorn correit la a eslès
O il vëoit lo greignor fès;
Iloc se metoit en quinteine,
(Fol. 78 v°) Molt i sofri traval et paine.
Plus iriez que leons ne veautres
Va criant davant toz les autres:
„Qui vielt joster, que ne vient ci?"
Li cuens de Poitiers l'a oï.
S'a pris l'escu par les enarmes
Con cil que assez sot des armes,
Lo chevail point, la lance besse;
Li uns contre l'autre s'eslaisse.
Ensi con li estoires cointe,
Si s'entresfierent li dui conte
De lor lances par les blazons,
Que fers et fuz et confanons

Firent outre par mi passer.
Si haut com uns hom puet ruer
Volent des lances les esclices.
Trosqu'a lor poinz en fent l'espices.
Les tros en ruent de lor mains
Et si se vont prendrë as frains.
Iluec l'uns l'autre tient et tire;
De molt grant fins cascuns s'aïre.
Quant l'uns l'autre ne puet mener,
Si se laissent les frains ester,
As braz s'en vont par les cors prendre
Tot maintenant sanz plus atendre.
Iluec se sachent tant andui,
Li cuens Anfos et Anfos lui,
Qu'a fine forchë el sablon
S'entrabatent jus li baron.
(Fol. 79 r°) Lors vos di bien que ot grant bruit.
D'amedeus part i pognent tuit,
Por eus secorrë et aidier.
Bien vos puis por voir affichier,
Molt en fu la preissë idouse.
Les gent Anfos crient Tolose,
Et Guiaine li Poitevin.
Par mi la preissë eume enclin
S'est lors missires Robert mis,
Iriez, de mautalant espris,
Quar voit asté son buen seignor.
Sus lui s'arestë en l'estor.
Lors veïssiez bon chivaler!
Maint coup de l'espee d'acer
Li veïssiez iqui ferir.
Sovent faisoit lo renc fremir
Et la preisse partir et fendre.
Mors estoit quil voloit atendre,
Que trop i avoit buen vassal.
Ausi lor estoit a estal
Con fait li senglers qui atent
Toz les chiens don son cors defent.
He Deus! quel chaple, quel dolor
Sofri desore son seignor

Digitized by Google

Que il defendoit de la presse!
De totes parz ferir ne cesse;
Molt en ocit et molt ne blece:
Bien senblot que nule perece
N'aüst en lui ne choardie.
(Fol. 79 v°) Molt par fu fiere l'envaïe
Et granz li caples des espees
Dont se feroient granz colees.
Ja fust as Poitevins la perte;
Mais cil de Poitiers ont overte
La porte, si se sont armé,
S'issent tuit fors de la cité
Par les vignes et par les ors
Si fierent en la preisse lors.
Molt durement dedenz s'enbatent;
Lo treif desronpent et abatent
O cil de l'ost s'estoient trait.
Molt voloient venchier lor lait.
Toz ceus de l'ost forment destreignent,
Tot decoupent quanqu'il ataignent.
D'outre en oltre ont la preisse rote.
N'i ot onques si bone rote
Qui contre eus se peüst defendre.
Pris fu qui pois i voust atendre;
Maint en retindrent en la place.
Granz fu li gaaing et la chache,
N'i ot mais nul recovrement.
Pris fu Anfos, et de sa gent
I ot bien mil chevaliers pris,
Estiers ceus qui furent ocis
Don molt en i ot de grant fin.
A grant joie li Poitevin,
Quant lor eschac ont asenblé,
Si sont dedenz Poitiers entré.
(Fol. 80 r°) Seignors, la guerre fu finee
Et tornee en pais la contree
Por Anfos qui fu en prison.
A Poitiers dedenz un donjon
Lo tient li cuens longuement pris,
Quant li bon home del païs,

Digitized by Google

Li evesquë et li abé
Et li moine blanc coroné
En firent pais. Savez coment
Firent d'eus dos l'acordement?
Anfos une fillë avoit
Qui molt de grant fin belle estoit
De cors, de braz et de viaire;
Ne sot Deus plus belle rien faire
Ne si saje selonc reison.
Amauberjon l'apelle l'on.
Ceste prist li cuens a espose,
Si li dona Anfos Tolose
Après sa mort et trois casteaus,
Merveilles buens et forz et beaus,
Et de cinc mile mars d'argent
Li fist tot maintenant present.
Si fu la pais d'eus dous trovee,
Qui despuis ot longue duree.
Femme ot li cuens; oï l'avez
Coment il se fu mariez.
Sa feme ame come sa dame;
Que molt par i ot bone fame
Et cortoise senz vilenię .....

Digitized by Google

CORRECTIONS ET NOTES

Nous donnons ci-dessous toutes les leçons du ms. que nous avons cru devoir écarter. Il est à noter, que le copiste ne distingue pas toujours les lettres *n* et *u* (et *v*) d'une part et les lettres *r* et *z*, *c* et *t* d'autre part. Ces petites confusions posent quelquefois des problèmes que nous avons résolus ainsi qu'il suit. Souvent le copiste se soucie peu des formes grammaticales — un nominatif est souvent mis pour un accusatif, un singulier pour un pluriel etc. — et il paraît quelquefois même ne pas avoir compris ce qu'il écrit; il en resulte, que beaucoup de leçons du ms. ont dû être rejetées. Préoccupé d'un autre côté de conserver, partout où c'était possible, le texte du ms., nous avons rejeté beaucoup de corrections qui avaient été proposées antérieurement. Dans ce cas aussi bien que dans le cas contraire où une correction antérieure a été adoptée, ce qui arrive fréquemmet, nous citons toujours le nom de celui à qui nous la devons. Ainsi *M* désigne Muncker, *P* G. Paris (*Romania*, 1881, pp. 411—419), *Msf.* désigne Mussafia (Literaturblatt f.g.u.r. Phil., 1881 pp. 60—64), *Ch* désigne Chabaneau (Rev. d.l. rom., 3:e série, t. V pp. 91). Beaucoup de corrections du texte du ms. s'imposent d'elles-même à l'éditeur, dès qu'il se donne pour règle de n'admettre que des vers ayant huit syllabes, c-à-d. le nombre de syllabes exigé par la mesure. Aux corrections nous ajoutons des notes qui veulent éclaircir ou signaler les difficultés d'interprétation, du reste assez nombreuses, du texte, tel qu'il se présente dans notre unique manuscrit.

4 *M. donne* lons *et lit* los — 20 poit — 21 *cf.* segre (*v.* 36 *et Romania* 1881, p. 415) — 23 lo (*M.:le* = loi) — 25 on ant — 26 sant — 27 motrez, *M. lit* motrer — 29 mantreit

Digitized by Google

don (*obscur*) — 33 saie; eschans — 34 Et mauvais cuer soage (*M. propose*: et les mauvais cuers asoage) — 37 de bien — 40 tornelemenz — 41 toz che plus — 42 q (= que) se — 46 menchoge (*v. Romania 1881, p. 415*) — 54 *M. donne* pius — 58 cortes — 59 tont (*M. lit* font) — 60 Chascuns — 61 m'lt (*Le copiste écrit tantôt* molt *tantôt* mult *tantôt* ml't; *dans ce dernier cas nous transcrivons* molt, *cette forme étant la plus fréquente dans le ms.*) — 62 por (*v. Ch., p.* 91) — 66 na mere — 69 quil, *M. corr.* — 70 Ne no puent, *M. corr.* — 72 Qui, *M. corr.* — 75 *M. lit* la riens do mont *avec virgule après* riens, *ce qui ne donne pas de sens* (*v.* do *au v. 268*) — 80 fuse del, *M. corr.* — 85 Que je; *M. conserve cette leçon du ms. qui donne une syllabe de trop* — 86 Ne onques, ai; *ici aussi M. conserve la leçon du ms.* — 88 chascus — 90, 91 *La proposition de Msf.: „ich würde 91 zu 90 ziehen; Punkt nach* reconte", *ne convient pas parce que, d'après le ms., le vers 91 commence un morceau nouveau* — 97 uns vaslet — 103 cherer — 114 ge enpense — 115 te envoiase; *les deux derniers vers* (*gardés tels quels chez M.*) *seraient trop longs sans l'élision proposée* — 124 moine; *nous corrigeons d'après le v. 127* — 129 fo (*v. Romania* 1881, p. 415), ses peire — 132 *M. explique* Qui *par* que — 142 Vers — 147 Sozantone (= *Southampton*) — 148 a la basse; *M. corr.* — 155 (*M. propose la ponctuation*: „A Evurie, missire, Tient la feste) — 166 Si li — 171 Il fu; *Msf. corr.;* par — 174 et proeche — 181 pendre — 205 menchoge, *cf. 228* — 208 Quela feil, *M. corr.* — 216 Le — 218 sent — 220 Le — 224 mont — 225 avoit — 230 ensenble — 232 *M. corr.:* Se il dit si grant raison non, *P. conserverait le vers tel quel, en échangeant peut-être* si *en* trop *ou* mout (*ou plutôt* molt *puisque la forme* mout *manque à notre texte*) — 236 le — 239 le, *Msf. corr.* — 242 faroit (= feroit, *v. Introd, Langue*) — 243 par toz — 254 entendez, *cf.* Tu es rois — 256 *La phrase paraît incorrecte, puisque le rég. dir. de* maintenir *manque. Peut-être pourrait-on changer le premier* Et *en* La? — 260 voil; *M. garde cette forme qui pourtant est la forme de la 1. prs.* — 261 traites — 272 (seit = set „*il sait*") — 273 *Msf. lit* vergoignés?; est; *le fut. serait à préférer* — 276 par, *v. Ch.* — 280 por, *v. Ch.* — 282 veritez — 285 *Msf.*

Digitized by Google

propose mielz voil *pour* si v. — 286 *M. interprète* a voirs, *nous préférons l'interprétation de P.: „sans que son argent* (avoirs) *puisse le racheter"* — 290 part — 296 *v.* fiancie *312* — 297, 298 (l'en = l'on) — 299 buens chevaliers — 304 De que — 312 fiancie *pour* fianciée (*v. Introd., Langue*) — 317 dameiseus — 322 que *sousentendu devant* nen; *le vers pourrait être corrigé:* Si bien, n'i faloit esperons — 325 li canp — 327 veroiz, *M. corr.* — 332 ch'rs (= chevaliers) — 334 tot une — 342 picie — 343 deus — 347 picie — 354 *peut-être mieux:* un'escorce? — 358 *M. lit:* Qu'al main se cuidoit — 360 se spanz — 361 sonoient, *le prés. correspond mieux à côté de* crieve, lieve, s'espant — 363 revestoient (*v. la note précéd.*) — 368 ou fu, *M. lit* ou fu et morz et vis — 369 *à propos* de forcha *v. Ch. et Introd.*, p. XIX — 371 rois traites — 372 il fait, *M. corr.* — 376 *à propos* de aigue, *v. Introd., Langue, et* aigua *1717* — 379 ot — 381 *la forme* sigant *corresp. aux formes* segre, seigre, *vv. 21, 36* — 386 pius, requier — 388 lia porte, *M. lit* aporté, *nous écrivons* a portees *à côté de* mises *dans le vers suiv.* — 397 cercle entor, *nous supprimons comme Msf.* entor — 402 chevals — 407 pent un bl.; blachon = blazon (v. 4507), *de même* achon (408) = azon *„une variante d'azur"* (P.) — 413 li — 414 *Nous préférons la ponctuation de P. à celle de M. qui met une virgule après* destrier — 416 les auberc — 418 aus lez — 419 lescu — 420 Nel — 438 *Le vers de M. est trop long; il faut lire:* Que c'estoit — 441 De seirement, *Msf. corr.* — 444 chevals — 445 mote — 449 feutre — 453 li chevals — 454 li vaslet — 459 tranchant — 465 ataigenent — 479 *cf. it.* giostrare — 481 Chascus traite — 486 ot — 491 li vaslet — 493 descorvet —.

501 Miel — 502 *M. joint* De l'espee *à* venjoit; *nous préférons attacher* de l'espee *à* doner, *mettre un point après* venjoit *et le supprimer après* tenoit — 504 a dous — 505 estorne — 508 endaure; *à propos de* mas *v. Introd.* p. XIX — 515 Quil, heume — 522 *ici* den *pour* don (= dont), *comme* en *souvent pour* on (vv. 297, 388, 389) — 529 avoien — 534 dameseus — 537 molt fust gaindres, *M. corr.* — 551 *M. lit* entros, (en tros = en morceaux), *P., Msf. corr.* — 556 Non; *ou bien:* Non estoit mie sains ne saus — 559 strenz — 563 il ot, *M. corr.* — 564 dereires par le — 569 *M. corr.* Cel — 577 merre — 582 Del — 583 tot les veintres, *M. corr.* — 589 de

Digitized by Google

lenpire, *M. corr.* — 593 fosse — 594 enconire — 598 *Après ce vers il doit manquer un vers qui rime avec 599* (: estre). *Dans un vieil exemplaire de l'édition M. nous trouvons la proposition suivante de Gröber:* Et cil qui est de toz li mestre(?) — 601 chascus — 603 sanjz — 607 bien sen roi — 609 Sariz, *P. corr., M. lit* Sa raïz(?) — 613 qui foie (*v. Förster, Z. f. rom. Phil., V. 1881, s. 575*) — 615 chascus; (mains = moins) — 616 mointe — 617 coble — 620 *Peut-être faut-il expliquer* ent, *comme le fait M., par* ont (*cf.* en *pour* on), *cf.* den (*v. 522, note*) — 624 lo seneschal — 626 Le v. — 645 quil sorge — 650 Quencor — 663 quel — 664, 665 *les deux vers ont été intervertis dans le ms.*, 665 jorn — 674 quel, *M. corr.* — 675 *M. corrige* le voient — 690 le rues — 693 furent — 697 le — 700 Que XXV — 703 *qui lui* (li = lui) *convient* — 710 Van torneior, *M. corr.* — 712 (nuil = nul) — 714 bons — 721 *M. lit* poi ne peut, *P. corr.:* A grant poine puet (*obscur*) — 722 *M. explique* ne *par* en — 724 et si, *ce qui rend le vers trop long* — 728 vaint (= vaiut, veut), *de même 729* aquaint (= aquaiut, aqueut) *M. corr.* — 730 honor, *la correction de M. paraît bien acceptable* (*cf. les vers* 734—737) — 738 Quar tant en ai le cuer; *M. corrige:* Quar tant en ai cuer e. — 740 *dans le ms., devant* cuit *se trouve un* cuidoit *souligné pour être supprimé* — 742 Que ge ne men pois; *pour suppléer au manque d'une syllabe M. corr.* poisse; *un* Si que ge ne m'en pois *serait aussi possible* — 744 *M. explique sans doute justement le mot* sarree (serree) *„Einschliessung" c-à-d. clôture* — 747 dune leivres — 764 Se il velt — 768 (*Ma dame amasse valeur et honneur*) — 771 [Que l'en (= l'on) ne l'en (= li en) — — — enbler (enlever)] — 773 (*elle peut doubler l'échiquier*) — 776 Sel voloit; *P. propose:* S'el voloit demie (*ms.* de moi) m'amor *et il explique: je lui donnerais la moitié de mon amour pour la moitié de son amour, et il ajoute: „Il est clair que le poète ne peut consentir à perdre tout son amour"; nous préférons toutefois conserver la conception de M., parce qu'un poète qui dit:* „onques ne soi grant joie avoir, S' amors ne m'ot en son pooir" (5—6) et „por ce m'otrei tote ma vie, Que Amors m'ait en sa bailie" (27—28), *un tel poète n'offre pas la moitié de son amour* — 777 *M. corrige:* soe honor, *pour rendre le vers*

Digitized by Google

plus long (*v. Msf. qui suppose que* moitié *est prononcé à trois syllabes*) — 778 *P. veut changer* tornes *en* termes, *M. traduit le mot par „Gütergemeinschaft", signification qui d'après Msf. serait douteuse;* tornes *ici „dédommagements";* feïsse et meïsse (779) *sont des formes provençales* (= *prov.* -ssa, *au lieu de*-st) — 781 feroj — 782 Quen — 792 *un* Qui *devant* Bien *biffé* — 793 *M. interprète* l'an *par* en = *von ihnen;* c'est l'an = *l'année* — 794 avoist — 811 ne velt, *M. corr. et traduit* a fuerre *par 'hinaus', P. par 'pillage'* — 814 la si, *M. corr.* — 819 *M. interprète* un prison (= en prison), *mais ici* prison = prisonnier (*cf. 2892*) — 827 qui enbler — 829 Que; *M. ajoute un* i *après* Que *et rend le vers encore plus long, partant plus faux* — 832 (*Par où*) — 842 as autres — 844 caroeles — 853 *prov.* croi, regle *masc.* — 860 la fenestre aut; *D'où l'on; M. écrit* D'on — 861 ont (= on, où) — 863 bin — 864 Pors que — 865 Quant jer ving, *M. lit* Avant ier — 867 Quentre torneuerre el gue, *P. lit:* e le gué — 871 maint — 872 *dans le ms. après* maint: joste *biffé* — 874 *pour allonger le vers M. ajoute après* Nulz *un* des, *ce que Msf. trouve „etwas gezwungen"; nous préférons remédier à la défectuosité du vers en ajoutant un* si *devant* aut — 875 tint, loit, *M. corr.* — 878 le volez — 883 beiseroie li oil; *M. lit* D'apou t'en; *nous supposons qu'il faut entendre: De peu* (*il s'en faut*) *que je ne t'en baise l'œil* — 889 geirai — 890 *le ms. donne* desceler (*non pas* descelez, *comme lit M.*) — 893 cha nen — 895 Si ont; *M. corr.* afiné — 899 *P. veut changer* peindre *en* pendre *à cause de la rime et aussi parceque* peindre *„ne convient pas à* quatre vint lances" (*v. pourtant le vers 1168 où* lances pointes); *mais comment expliquer* pendre Sus argent? *du reste* quatre vint lances *peut très bien se rapporter à* comanda *comme régime dir. à côté de* un escu — 906 corvertures — 907 refist faire, *P. corr.; la forme* does *proposée par M. n'existe pas ailleurs dans notre texte* — 913 quil sunt — 915 chargier fait, *M. propose* refait — 919 cointe — 920 navoit; - - cointe — 921 Cevaleiers — 922 mais Guion — 923 Qua — 931 Tant que — 936 par - - pandre (cf. 181) — 937 desfrendre — 938 qui est — 947 ni ot — 950 pensenz — 956 ferent — 960 *M. écrit:* en Tornuere — 966 jonchies et coires, *nous corrigeons comme M.* coites — 968

Digitized by Google

sojornee — 969 li ostel — 974 que ot — 976 quel avoient, *P. corr.; M. donne* la venoient, *Msf. propose* le veoient; *l'idée de voir nous paraît préférable* — 979 tornoies — 982 Pius afait ses, *M. corr.* — 986 damar — 992 ses coverutres — 994 feutre — 998 Ot un chevailiers — 999 *M. donne* joste.

1000 gar gar celui — 1005 lo chevals — 1009 petit i sejornee; *M. allonge le vers en écrivant* petitet — 1015 espee iont — 1021 li fort — 1037 Tant en fist ades que qualque peine — 1039 li cheval — 1041 Paor ane li tornois — 1042 arieres — 1050 ovoit — 1059 qui en son estre, *M. corr.;* qui „ici" — 1066 Que il a despres lonor; *M. corr.* il avia, *ce que Ch. interprète:* il a ja, *et P. et Msf.:* il avra; *en corrigeant la leçon de M., Ch. dit que le* v *est de trop; à plus forte raison on peut dire la même chose de* vr *dans les leçons de P.et de Msf.; le passage est clair* — 1077 Sa comande — 1080 a son hostel; *M. corr.* veigne, *ce qui nous paraît inutile* — 1081 Sia — 1083 vint — 1084 Lai asnont — 1087 nasteiles, *Msf. corr.* qu'el ciel; *peut-être* qu'en ciel — 1097 napos — 1101 Banchins — 1102 chaseus — 1107 Menestreil, *M. corr.* — 1108 reins — 1118 assiez — 1121 alever — 1123 coit — 1131 „*Comme les ouailles*" — 1138 chevalerier — 1143 Et le sot — 1145 li place — 1149 *Msf. corr.* regarde — 1151 cerche — 1152 Li autre — 1153 li coutel — 1154 Li autres des espees nues, *P. corr.; la correction de Msf. ne suffit pas* — 1155 Et aus — 1156 Et tunbent, *P. et Msf. corr.* — 1160 Li autres — — chancos — 1161 Sonent, *M. corr.* — 1169 Tan com len fu roines (?) (*tant qu'il lui en était resté ce jour là*) — 1172 jonchier — 1183 oele estoit, *M. corr.* — 1185 *P. préfère:* Ainz i meïst ele l'oielet, *ce dernier mot avec deux syllabes* (*v. Msf.*) *au lieu de trois que paraît exiger le texte* — 1186 no (= en, *v. Introd.* p. XX) — 1188 faite — 1190 Qua donc amb'c; *M. lit* ambere *et voit ici l'esp.* embargo, *d'après Msf. peu probable; nous avons accepté la leçon de P. d'autant plus volontiers que* mb'e *du ms. ressemble à* ml't = molt *de notre texte.* 1199 tuit deus — 1203 des paraules pagier — 1205 As — 1206 (se = si) — 1217 remeillorer — 1218 voir un — 1219 (cui = c o g i t o) — 1223 O la fause fause — 1227 (diré = dirai), *M. lit* dreie, se voloie — 1233 Quant quil — 1237 recevu, *M. corr.* — 1240 serijant — 1243 tort — 1248

Digitized by Google

resenbla — 1250 refist mielz — 1251 armers — 1258 Boisicies — 1260 as chivaliers — 1261 destriers — 1262 meinent, *Msf. corr.* — 1267 Covert — 1270 faite — 1271 paige (*cf. v.* 1203) — 1272 lor grant graant — 1278 fait — 1285 Sen est — deroiz que il — 1286 comande — 1289 li chevaus — 1290 Quencor — 1291 unae — 1292 nos lavos, *M. lit* vos avés, *P. corr.* — 1296 nostre — 1308 Quant ont ot — 1313 que iluec — 1316 dojon — 1322 Les no nuef chevals — 1325 sel; (ses = si les) — 1328 Ne ma — 1331 esent — 1332 ja me, *M. corr.* — 1346 chevaliers — 1351 arieres — 1362 luitan — 1364 sen fist — 1365 Tant qua ... cointe satainst; *M. corr.:* atainst — 1368 *Msf. lit* met — 1371 respondu ont — 1377 Quareiers — — — par plait; *on pourrait peut-être lire:* Qu'areires — — par plait — 1378 sachent — 1384 Del contes — 1387 *M. lit* le garchons — 1394 ce esteit — 1400 Pansoie par — 1403 larges — 1405 lares, *M. lit* Biaus est et lares — 1407 Ce ai — 1408 tors — 1409 erros — 1419 u oef de qzlle, *M. corr.* — 1427 Ne ome — 1428 desir a avoir; *inutile de changer* a avoir *du texte en* a veoir *comme le fait M.* — 1430 *M. lit*: si je pooie — 1436 *à propos de* amia, *v. Introd.* p. XIX. — 1439 avenessons — 1442 *à propos de* fusse (= fust), *v. Introd.* p. XX — 1443 Mais nira, *M. de même* — 1447 je aucun — 1450 que ja envie — 1452 di ce — 1455 tol — 1456 corages — 1457 damages — 1460 chascus por que — 1465 mal core, *Msf. corr.* — 1473 *Msf. propose* le peiors?, *M. lit* des p. — 1476 soi corage — 1478 soz, *P. corr.* — 1479 (lo mien, *sc.* corage) — 1482 *M. lit* Et c'est — 1490 *avec* vousise *du ms. le vers a une syllabe de trop; M. lit* l'aconte, *sur ce point le ms. est clair* — 1497 *M. lit* ja atorne; *nous suivons ici la leçon de P. et Msf.* — 1499 (ele = l'amour).

1508 Rongniers — — — chapelans — 1510 el covient; *après ce vers il en manque un autre rimant avec* covient — 1521 *M. lit* deservir, *P. corr.* — 1522 Lei ot — 1532 li conte covoire — 1535 voie tindrent, *M. corr.* — 1536 qua — 1539 Qui fors de bruit de preisse — 1541 lo chevals — 1546 chascus — 1550 ces periers, *P. corr.* — 1554 vint sil, *Msf. corr.* — 1559 voudroie, *M. lit* voidroie — 1560 ces jou — 1561 Quassez — — jugier, *P. propose* gaagnier *qui nous semble trop forcé*

Digitized by Google

— 1563 greve — 1570 per — 1573 *M. lit* ce m'ist vis — 1574 estoie, *M. de même* — 1578 fait — 1584 pitet — 1588 Ai ol segle; *M. propose* Ai l'segle, *mais l'élision de l'o dans cette position paraît inadmissible* — 1590 *M. corr.* baudas — 1592 puisse, *M. corr.* N'i — 1594 saes amis — 1595 ce mes — 1598 volez, *M. corr.* — 1599 cha porte, *M. corr.* — 1601 faite — 1603 ge espenisse, *M. de même* — 1604 *M. lit fautivement* enhoschiez *et rattache le mot à* occare (*ici nous avons* in toxicatus) — 1606 porroigne, *M. corr.* pooigne — 1609 Vos lo troi et Deus, *M. lit* Vos l'otroi — 1612 Esardez, *Msf. corr., M. entend* essartez — 1624 formages — 1628 defouit — 1633 charpentiors — — mairion, *M. corr.* — 1636 broil, *M. corr.* — 1639 mist oures, *M. corr.* — 1644 li cuen — 1654 en voient — 1656 ce que — 1657 envoient — 1660 achant da mangier, *M. corr.* d'a mangier — 1663 *M. corr.* Aloit *en* Asvos(?), *v. Msf.* — 1671 (conduit = *prov.* conduch *„provisions de bouche"*) — 1674 ensanc — 1680 fruit salvage — 1684 Qui — — — herbergesoit — 1689 *M. lit* fist — 1699 Car, *M. corr.* — 1705 *d'après Msf.: nicht klar; „Si elle était une sainte femme, vous en feriez un diable"* — 1709 Laisser — 1710 pensant — 1711 offeroit (*Car elle le ferait plutôt avec ses gardes*) — 1712 que fos — 1713 ne sa — 1716 Non oez vos — 1724 Que ie ait, *M. corr.* — 1736 que Ysout la blonte — 1742 Ne — 1745 ces seigle — 1747 Renoez, *M. corr.*(?) — 1750 que li, *M. corr.* —1751 picie en avez, *P. conserve* avez, *mais corr.:* pechié, *nous préférons* pitié, *mais changeons* avez *en* aiez (*ayez grande pitié de ce que vous avez fait*) — 1758 Que riens non i feist por li reis, *P. corr.*; *M. lit* n'i feïst, *mais conserve* por — 1759 Ce que, *M. corr.* — 1766 Et li ermites a deu, *M. corr.:* Li ermites a deu — 1768 feroie lonc — 1772 pas nuble, *P. corr.* — 1776 Avez est — 1799 devrioz — 1827 *M. a lu* ceste *qu'il corrige en* cest. *Or, le ms. donne cette dernière leçon* — 1840 que nulle, *M. corr.* — 1847 je lo — 1851 me estoit — — pensat — 1852 baissent; *M. corr.* feirent — 1857 vel — 1861 *M. lit* li, *P.et Msf.:* l'i — 1869 en lai; *nous avons accepté la leçon de M., tandisque celle de Ch.* en haï *nous paraît moins naturelle* — 1870 vient (en ses *biffé*) en es lopas — 1871 Et dame, *M. corr.* — 1874 Seeiz — 1881 Vostre mari et s.; *Msf. corr.* — 1884 *M. lit* sor deu — 1886 fiancer

Digitized by Google

— 1891 Deus — 1892 picie, *v. 342* — 1893 *M.*: *„in der Richtung, wo es sich passen wird"* — 1895 *Msf. lit* n'i puisse — 1897 cha maison — 1899 (a segrei = en secret) — 1907 Li cuens, *M. corr.* — 1910 Dous lit — 1911 En coz — 1912 *M. lit* chainvre — 1914 povre — 1918 *M. lit* sez conpains — 1919 ne gisoit, *M. corr.* — 1926 *d'après P.* lesche (= *nfr.* laîche) — 1927 et rains — 1930 Que (*non pas* Or, *comme lit M.*) molt par estoit et beaus — 1931 *M. lit:* de hermitain (*le vers aurait une syllabe de trop*) — 1934 de paudas (de Bagdad) — 1938 Ot au, *M. corr.* — 1941 cuz — 1943 que puet — 1948 paruit — 1955 ont — 1956 Si fit, *M. corr.* — 1961 *M. lit fautivement* de bel — 1965 vers lez . . . len brance — 1966 Et si li baise les oilz et la face, *M. corr.* — 1974 li nostre sire chivaliers (sire *biffé*) — 1979 riens non pes, *M. corr.* pens; *peut-être pourrait-on garder* pes (= pais *de* p a c e m, v. 1852), *en corrigeant* non *en* n'est — 1982 fust, *M. de même* — 1983 que a — 1984 Par — 1985 Mozene — 1987, 88 poër (= pooir), voër (= vëoir) — 1999 quil.

2003 *M. corr.:* joie, *cf. 3802* — 2006 Si le — 2017 aver — 2037 perdirons, *M. corr.* perdrions *qui serait aussi juste* — 2051 Quar — 2057 pensier — 2060 acout — 2061 verite — 2063 com cha — 2065 Quar il oserent, *M. corr.* ils erent, *en tout cas*: il, *mais le verbe reste obscur*; *P. propose* oevrent; *comment* seront? *nous préférons* ovrent — 2081 li — 2082 maitenant — 2083 no — 2085 Quentre — 2086 morir duc, *M. corr.* — 2088 torz — 2098 De ce li (d i t *biffé*) que — 2099 (car = parce que) — 2102 (rent *peut-être pour* tent, *comme le propose M.*) — 2109 quentre — 2114 enllit — 2130 Quenl — 2134 ont, *M. corr.* — 2142 Sor, *M. lit Sore. Puisque cette forme ne se trouve pas ailleurs dans le texte, nous préférons lire* Desor — 2146 ele — 2151 armes — 2152 ma mie — 2153 Cele respont — 2165 la lez veoir, *Msf. corr.* — 2170 estai, *M. corr.* — 2180 Certes molt grant en ui, *M. corr.* — 2187 ivendroit mader — 2193 que li cuens, *M. corr.* que il — 2195 Por veoir ses omes et ses amis. *Pour rendre le vers plus court, M. propose de barrer* veoir; *on pourrait peut-être conserver* veoir, *mais remplacer* ses omes et *par* sa gent — 2213 *M. lit* recointe — 2221 Sis — 2240 *M. lit* dimentir, *nous préférons la leçon de P.* — 2245 oeiant,

Digitized by Google

M. corr. — 2246 *M. met un point après* dire *et considère* vos *comme sujet du verbe* savrez — 2250 plains — 2251, 52 De joiaus et de centures, De verges dor et de fermaures. *Pour remédier à la défectuosité des vers, M. propose:* De joiaus d'or et de centures, De verges et de fermaüres; *nous préférons la leçon de Msf. pour des raisons qu'il a dites* — 2256 Li (j o e l *biffé*) joel qui en — 2263 riches — 2278 atornee sa gent — 2291 ogiroflee — 2292 aportee — 2306 lo serianz — 2316 feroie lonc — 2322 si orrez — 2341 Uns chevaliers — — maisniee — 2356 cil que — 2360 maisnee — 2367 sai estre, *M. corr.* — 2373 antendre — 2377 atendre — 2380 attendre — 2385 Quil — 2387 lon fait — 2388 pensier — 2395 Sin age — 2396 atornoiz — 2397 esache; *M. corr.:* Que il en sache la verté — 2409 les cheval — 2411 De moi che qui, *M. supprime* qui — 2412 Savez voi — 2413 Uns chevaliers — 2415 sai qui — 2420 A les, *M. corr.* As, *mais alors le vers devient trop court* — 2434 faiz — foir — 2441 ceste haane (*cf. v. 3361*), *P.et Msf. corr.* — 2444 mon pais — 2446 Ne que des oilz vos ivoie, *Msf. corr.* — 2470 mest chadele, *Msf. corr.* — 2473 losengior — 2474 moncongier — 2475 againer, *M. corr.* — 2476 Quant, *P. corr.* — 2481 sort, *P. corr.* — 2484 ai, *M. corr.* — 2491 mis en autre.

2500 il vait, *M. corr.* — 2503 Ml't enot — 2505 Tros — 2511 cort de partie — 2513 fist robes, *P. corr.* — 2514 ses, *P. corr.* — 2532 Fort et grant — 2533 vaslet — 2535 serjant 2537 beus — 2539 ont — 2545 tot aisnel, *M. corr.* — 2552 Ain — 2553 (ch'i = qu'il) — 2556 hari, *P. corr.* — 2564 maint — 2570 dit tant con voil mamor — 2575 Et fait li vaslet — 2581 Qui gisoit, *M. corr* se gisoit (*cf.* 2586) — 2603 Com che — 2605 fuissez - - - onui — 2608 nos merons — 2614 aidierez — 2616 non irai — 2621 que il — 2621, *D'après M. ces vers sont ce qu'a dit le valet; la leçon de Msf. nous paraît plus vraisemblable* — 2631 Qauaissez — 2643 li vasal (La o *„pendant que"*) — 2645 Li or (*M. donne* Lo or) — 2648 les vaslet — 2649 quant il — 2660 Quar molt a en vos buen vasal, *M. donne dans son texte* molt en a vos *et lit comme les mots sont dans le ms.* — 2663 de la haitie, *M. lit* ahanie, cf. 2441 — 2664 *M. lit* vendroie *qui paraît acceptable, mais la leçon du ms. n'est pas clair* — 2667 Et ne que tant, *M. corr.* — 2678 Sire fait il (c e n t

Digitized by Google

biffé) cinc cent mercis — 2681 part — 2682 robe — 2684 Lavor — 2688 serjanz les — 2694 Que prendre non sai non sai lo meillor — 2695 ne par quant — 2699 Aportent a mon, *M. corr.* — 2705 *„Vous m'avez défié aux armes"* — 2706 Si irons — 2708 chevalarie — 2716 *M. lit* mesdire; *le sens: „Vous ne pouvez plus* (mes = mais) *dire: si j'avais si grande fortune" est évident* — 2721 Si ce — 2727 Ou ge o ou — 2735 respons — 2736 ceste, *Msf. corr.* (*cf. 3476, 3823*) — 2738 retrovercit — 2739 grant — 2755 seroie coneuz, *M. corr.* — 2761 Ge ou ai dire, *M. corr.* — 2763 de Yrlande — 2771 ni irons nos cha, *M. corr.* — 2783 maisnee — 2784 Que ne — 2785 Que il ni die, *Msf. corr.* — 2789 le sonmiers — 2792 erreure issent, *M. corr.* — 2806 puis que il — 2818 deigna — 2828 je age — 2838 les autre — 2842 *M. lit* tuist, *mais le ms. donne clairement* tuit — 2850 Qui ml't par — 2861 chival' — 2863 Qui ason — 2876 qual — 2879 *M. lit* fui, *mais le présent* sui *correspond mieux à la question du roi:* estes vos — 2880 soudiers, *cf. 2778 et Msf.* — 2887 Tant con vos, *M. corr.:* De tant con vos, *v. Msf.* — 2892 *cf.* prison *819* — 2895 (veignaz = veigniez, *v. Introd.*, p. XIX. — 2897 lez soz — 2898 So nom — 2899 niez fui — 2906 quar en sui — 2912 tuit — 2913 Chascuns — 2917 de ce — 2919 *M. lit* si deus — 2926 Ariers se sunt — 2927 desduit o grant — 2929 laissie — 2933 laissiez — 2935 maitinie — 2938 *M. lit à tort* Que lo ne met — 2940 mainere — 2968 a les armes, *M. corr.* a les *en* as, *ce qui rendrait le vers trop court* — 2974 lo chevals — 2976 *Msf. corrige la ponctuation de M. en mettant un point après* ferir, *ce qui nous semble juste, vue que* ses *contient déjà le rég. dir. de* ferir — 2994 coler — 2995 Que li auberc li ronp, *M. lit* Qui li — 2996 (jairate = gargate), *M. lit* jairote.

3001 frains, (*cf. 3005*) — 3006 Qua dous - - - oilez — 3011 se a la — 3016 toit — 3019 trocon — 3020 *M. lit* oireilles; un *rimant avec* -on, *v. 4061* — 3027 I ot — 3028 Tros quen la (b o c h e *biffé*) bocle enbanies, *M. corr.* — 3033 voler — 3037 alaez, *M. lit* a lei *et explique: „nach Art der Seide", il s'agit cependant de lacets de soie* — 3038 totae — 3042 Qui bien li ont secorru — 3045 faindre croer — 3052 O ont, *Msf. corr.* — 3061 Escoze — 3067 A len cloure, *M. corr.* — 3077 lauste — 3084 *id.;* voilent — 3087 tot ofist, *M. lit* lo fist, *mais le*

Digitized by Google

régime dir. de fist *suit après:* lo cheval et lo chevalier (la = là) — 3098 les uoient, *Msf. corr.* — 3100 masnee — 3107 non jurent, *M. corr.* — 3111 con il, *M. intercale un* si — 3112 Li uns lez (*non pas* les *comme lisent M. et P.*) autre dels des point, *P. corr.* l'autre d'els dos point, *M. explique* despoint = de isto puncto, *nous préférons aussi* despoint, *mais comme un prés. du verbe* despoindre — 3119 de deuz — 3121 peonale — 3138 veissoir - - tan — 3139 perdre — 3144 Que par, *Msf. corr.* — 3153 Un chevaliers del de (del *biffé*) — 3157 Ariers — 3160 Que - - - ot — 3169 qui pris (pris *biffé*) fu pris — 3172 part — 3177 soudiers, *Msf. corr.* — 3179 faee — 3182 cous prisent *M. corr.* — 3198 maitinie — 3208 Et cil cui lot comande, *P. corr.* — 3213 est en une garde (*cf. v. 3243*) — 3218 As armers — 3219 li uns — 3232 corages — 3237 en lagarde — 3240 Et il aason — 3242 Lez (*M. lit* Les) larchor - - - feutre — 3246 au duoi — 3251 toisie — 3255 les as feindre — 3258 Arreire de cheval tot plait, *M. lit à tort* lo cheval *et conserve* plait — 3260 met se alavoie — 3266 Mais tost tot la voient (tost *biffé*) — 3267 tost fu — 3271 A arme — 3281 loz soi — 3284 Les grant — 3285 son areste — 3286 espoentee — 3295 Ne come de croi ator, *M. ajoute un* de *après* come *et lit* decroi *qu'il explique par* detroit; *Ch. et P. lisent* Ne come (h)ome de croi ator, *et Msf. met au lieu de* home *un* genz, *ce qui revient au même et doit sûrement être juste* (*à propos de* croi, *cf. v. 853*) — 3296 partet (*un très faible trait sur le* t *de la fin du mot pourrait indiquer un* n *du pluriel*) — 3302 errent — 3313 Ariers — 3314 maint — 3327 soudiers, v. 2880; *M. lit* s'en — 3338 toz — 3340 rependre — 3342 plus quant — 3343 *Après ce vers M. suppose une lacune, mais P. la trouve inutile. Le poète interrompt ici, comme du reste assez souvent, son récit par ses propres réflexions, pourtant le passage n'est pas clair.* — 3344 Si ge aim — 3367 pendre — 3368 tendre — 3373 chascus — 3374 Set cent mars en menoie, *P. corr.*, cf. 3379 — 3376 chascus — 3377 Ainz qui veist, *M. corr.* — 3381 XL — 3383 mais de XV — 3384 I ot — 3386 ne li, *Msf. corr.* — 3389 chancier, *P. corr.* chanters *et il voit ici un proverbe qui dit: „De beau chanter s'ennuie-t- on bien"* — 3394 Palefroiz roncins — 3397 cuz — 3399 pendre —

Digitized by Google

3403 *M. lit* sa pense, *mais on n'a pas parlé ici d'une autre personne dont le comte aurait su la pensée;* il s'apense *c-à-d. il se met à réfléchir* — 3405 Veoir coment metre poirroit, *M. lit* Avoir c., *P. change* metre *en* mentir, *et Msf. garde* Veoir *et* metre *en donnant à ce dernier verbe le sens de* dépenser, *ce qui est juste* (cf. mistrent *v. 3369 et* meission *v. 3385*) — 3411 Ses peres la uoit — 3414 Li cuens, *M. corr.* — 3429 *M. corr.:* Mais dehait ait chevalerie, *nous préférons conserver le vers tel quel* — 3432 Si ariers — 3433 James niroge en lou e. — 3435 Tant que je ausse — 3436 que je ai — 3437 ce sage bien — 3439 rente che que — 3448 no conois — 3449 i estes — 3456 Et sachiez, *M. corr.* — 3457 vee — 3458 bon — 3462 messe *M. corr.* — 3473 Vos (f a i t e s *biffé*) fait li ostes — 3476 ceste, v. 2736 — 3481 que ele — 3486 voudroit — 3489 *Lire* en un lai? — 3494 laisiez — 3496 (*avoir*), *que nous puissions avoir, vous et moi* — 3499 argaent.

3500 comenchament — 3516 Quant missire — 3521 iceste — 3528 cil, *c-à-d. le bourgeois* — 3529 *l'emploi du gén.* (del lechëor) *après une exclamation est un provençalisme* (*v. Ch., p.* 91) — 3532 *M. lit:* Qu'arein ne set on por or vendre, *mais le sens en reste obscur, nous préférons la leçon de P.:* Qu'areinne set il por or vendre, *puisqu'il veut dire que le conte est si habile à tromper qu'il vend du sable pour de l'or* — 3538 con ce — 3539 (la filla, *v. Introd.*, p. XIX) — 3543, 44 La moite mon seignor Robert envoie Maintenant, *M. supprime* Robert, *Msf.* mon seignor, *mais l'un sans l'autre est peu usité, voilà pourquoi nous préférons la leçon de P. qui supprime* Maintenant — 3545 conoitos — 3550 Non pas de lor qui, *M. corr.* — 3558 Quant ma fille — 3580 Et provenceil conquerra — 3581 neguns — 3615 soifris (*P. traduit le vers: „Vous savez bien vous passer de nous"*) — 3622 *M. lit:* l'a destruit, *mais le présent suivant* laisse *exige plutôt ici un présent* — 3624 forte — 3626 Que t o t e tot (tote *biffé*) — 3633 beneigne — 3637 nen de lui — 3638 *M. propose de lire* S'en out, *mais en confrontant les vers suivants où* ont *se trouve dans une position égale, nous préférons garder la leçon du ms.* — 3642 riens — 3658 (bris *peut-être un nom. de* bricon) — 3677 fermece — 3678 arse et bruse, *M. corr.* — 3679 lot solement — 3703 oissoit — 3707 tenisfe — 3714 *M. lit* revevier (rene-

Digitized by Google

vier = *prov.* renovier „usurier" Ch.) — 3720 Iriez f u (fu *biffé*) i fu — 3722 aviez, *M. corr.* — 3732 de plus beaus — 3737 foiz vostre avoir, *P. corr.* — 3745 *M. lit* prendroit, *mais le ms. donne* prendoit — 3748 marie — 3752 laira mie, *M. corr.* — 3755 pren — 3757 monte si, *M. corr.* — 3763 palefroi — 3770 voist (vols v. 3824, 3977) — 3771 maintenat — 3782 hensir (= ensir, v. 151, 813, 2120 etc.) — 3790 na nul — 3797 a stege — 3800 esplait — 3802 joies (*masc.!*) — 3814 ecest pais — 3815 Nen cor — 3816 *M. lit* vos face — 3821 a le reine — 3823 de ceste afaire (v. 2736) — 3824 nel voist, *P. corr.* (v. 3770) — 3830 Qui avant — 3831 Tint, *Msf. corr.* — 3832 aune sope, *M. corr.* — 3845 trovas — 3847 Ne les oz, *M. corr.* — 3849 enoi (= enui) — 3851 Por ce fi — 3852 cuida — 3857 ce — 3862 par — 3863 qua rieres — 3865 Eusseiz celi, *M. corr.* — 3867 ialez — 3868 faissez — 3872 veiez — 3874 Conoistrez, *M. corr.:* Et conoistriez, *cf. Msf.* — 3878 Cil juent, *M. corr.* — 3889 carberlens — 3895 Ne desdires nient vaut, *P. corr.* N'i, *M. ajoute* ne — 3897 Si ge ai — 3898 Par — 3903 serjanz — 3910 verite — 3914 poitiors — 3928 Or na ena (na *biffé*) — 3942 vostre — 3944 Que je — 3962 acoitance — 3973 retei — 3977 vois, *P. corr.* — 3990 cha, *M. corr.* — 3992 Et que mamor — 3999 For de vos, *M. ajoute* che (= que), *mais garde* de, *qui ne courient pas à* fis.

4011 i nuisereir, *M. corr.* — 4023 je — 4027 (l'en = l'on) — 4039 *le ms. donne* vos (*non pas* nos *comme lit M.*), *mais dans ce qui suit, la reine ne parle que de ce qu'elle veut faire elle même, elle ne donne pas d'ordres au comte, voilà pourquoi* nos *est préférable* — 4047 qui est (sor lo roi = soror regis) — 4048 Qui en — 4056 quant orent — 4061 (l'on = l'un) — 4080 fremist et si stent — 4088 li conte — 4093 done — 4094 le — 4095 sanblant — 4097 regart — 4100 tant aloi lon (aloi *biffé*) — 4108 *M. lit:* atent — 4113 ose ele veille — 4114 vint — 4121 An, *M. lit* Au lit — 4124 torne torne — 4133 gisiez, *Msf. corr.* — 4134 queriez, *Msf. corr.* — 4135 aviez, *Msf. corr.* — 4137 *à propos de* durara *cf. Introd., la langue* — 4148 Molt ma gari, *M. corr.* — 4150 moi ester — 4157 quil la troue — 4182 bien aisier, *M. corr.* — 4195 fin amor — 4204 (sin est = si en est) — 4212 fenie — 4215 redira — 4221

Digitized by Google

Si ge eusse — 4245 ge ai — — — verite — 4260 torz sa sa face (sa *biffé*) — 4264 Queiree — 4269 *M. lit* transie *et P.* irie, *nous préférons conserver la leçon du ms.* — 4276 mesprions — 4277 annui — 4286 Quor ai ge de bien faire col frait, *P. corr.; M. lit* Quoraige (*v. le proverbe en question chez Morawski, Proverbes français,* 463) — 4293 Que nuit (v. anuit, 3485) — 4300 sui — 4306 si aiez — 4315 Que anc — 4321 li uns — 4325 Sovenz — 4328 voloir lit — 4339 Que il — 4340 Tant conoise ge sa mainere — 4343 si mes courez, *M. corr.* — 4344 Si orreiz — 4348 si ge ai — 4351 ge voi ne quant ge vien — 4352 ge ai, *de même* 4353 — 4356 ge ai pais, *M. corr.* — 4357 si ge ai, *de même* 4358 — 4363 *M. lit* Mi pré, *P. corr., cf. v. 4371* — 4364 li orrels sunt creneus, *Msf. et P. corr., M. lit* oveles — 4365 ge oi fame ne ome — 4366 les lou — 4369 (quinçon = pinçon?) — 4371 Et li pre — — li vieres, *M. corr.* — 4384 donje, *M. corr.* — 4406 Si ot — 4415 Quil lot — 4427 En meis dons jorn (d'on = d'un, *cf. v.* 3020, 4061) — 4428 bien chivaliers, *M. corr.* — 4431 mile — 4434 cobatant — 4435 *M. lit* cuidoit, *le ms. donne clairement* cuidot — 4441 feire, *M. corr.* — 4446 mainee — 4450 Ni onques ot, *P. corr.* — 4452 Ot en lost, *Msf. corr.* — 4471 daus, *M. corr.* — 4473 Et si estoit — 4478 erronchenaus — 4484 li estor — 4492 il, *Msf. corr.* — 4496 Molt so isofri (so *biffé*).

4506 Si sen tresfirent — 4507 De les — 4512 en font les pieces — 4517 luns lautres — 4533 lores — 4555 (asté = hasté *serré, pressé*) — 4537 bons — 4541 feindre — 4545 le sengiers — 4551 (ne=en, *v. Introd., la langue*) — 4554 Molt fu, *M. corr.* — 4556 grant — 4560 Si issent — 4561 et pars — 4565 lost estoient — 4569 on la — 4581 on asenble — 4592 En firent, *M. corr.* — 4594 gran — 4605 Ensi fu la pais deus dous trouee, *M. supprime* deus *et lit* d'ous (*une forme* d'ous *pour d'eux ne se trouvant pas dans le ms., nous préférons garder la leçon du ms. en supprimant* En *du commencement; cf. v. 4592*).

Digitized by Google

TABLE DES NOMS.

Agnès 810, 1647, 1904, *dame de Tornuerre, v.* Tornuerre.

Alemaigne 2754.

Alienors 95, *femme du comte Richiers de Poitiers.*

Alis, 4214, *v.* Halis.

Alisandre 967 *Alexandrie, ville d'Egypte.*

Amauberjon 4598, *fille d'un comte Alphonse de Toulouse, d'après Chabaneau, maîtresse de Guillaume VII, comte de Poitou à la fin du XI^e^ et au commencement du XII^e^ siècle.*

Anfos 3688, 4414, 4430, 4479, 4522, 4530, 4576, 4585, 4593, 4,600, Nanfos 3590, 3622, 3675, *aussi appelé* Anfos de saint Gile 4414, 4430, *le comte Alphonse de Toulouse* (*v.* Amauberjon).

Anjo 2899, *Anjou.*

Berri 2879, *Berry.*

Beruier 1139, *Berrichon.*

Bevrelé 3769, Bevreulé 3801, *Beverley, ville en Yorkshire* (*Angleterre*).

Blancheflor 3564, *fille d'un bourgeois de Londres.*

Borges 3424, *Bourges, anc. capitale du Berry.*

Bretaigne 710, 2753.

Capadoce 3279, *ancien pays de l'Asie mineure.*

Chanpagne 711.

Cocagne 953, 1008, 1133, 1136, 1372, *pays imaginaire.*

Cologne 401.

Cornuaille 4436, *Cornouailles.*

Diepe 144, 2793, *Dieppe.*

Durant 2738, *ce nom rimant avec* Rolant *fait penser à l'épée de Roland.*

Engleterre 106, 115, 142, 2759, 3155, 3785.

Engleis 3058, 3099, 3174, Englois 183, 3288.

Enris 3322, *v.* Henris, *roi d'Angleterre.*

Enris 1513, 2190, Henris 1540, 1621, *„serjant" de Joufroi*

Escoce 2763, 2957, 3061, 3169, Escoche 3150, *Ecosse.*

Escot 3055, *Ecossais.*

Evuric 155, (lat. Eboracum) *York.*

Flamenc 1139, *Flamand, habitant de la Flandre.*

Digitized by Google

Flandres 2754.
France 588, 717, 873, 2750, Franche 709, 711, 1021, 3580.
Franceis 1034, 1139, 2210.

Gascon 403, 3078.
Gastineis 709, *Gâtinais.*
Gile (Saint-) 3599, 4414, 4430, 4479, *probablement Saint-Gilles dans le Gard.*
Giraut 2788, 2880, *nom imaginaire.*
Gui 794, 800, 806, 862, 922, *nom d'un ménestrel.*
Guiane 4445, Guiaine 4531, *Guienne.*
Guincestre 324, *Winchester.*

Halis 215, 337, 425, 3785, 3791, 4099, 4403, *Alice de Louvain, deuxième femme de Henri Ier, roi d'Angleterre* (*v. le suiv.*)
Henris 107, 116, 2760, 2772, 3183, 3307, 3372, 3604, 3613, 3652, 3718, 3755, 3807, *roi d'Angleterre* (*1100—1135*).
Huelande 3229, *d'après Muncker, l'ancienne île d'Hy, une des Hébrides, actuellement Iona ou Icolmkill.*

Irlande 3072, Yrlande 2763, 2957.
Irlandeis 3057.

Jame (Seint-) 802, 2932.
Jesu Christ 1607.
Joan (Seint-) 3829.
Jofrois 3628, 3634, Joufrois 97, *le héros du roman, comte de Poitiers, d'après Chabaneau, le troubadour Guillaume VII, comte de Poitou, auquel l'auteur aurait attribué le nom qu'avait porté Guillaume VI, son père, qui s'appelait* Gui Geoffroi.
Judas 3583.

Londres 3325, 3331, 3413, 3600.

Maguelone 2325, *Saint-Peire de M., cloître près de Montpellier.*
Marchabruns 3601, 3614, 3627, 3632, 3647, 3663, 3669, 3683, *célèbre troubadour du XIIe siècle.*
Marie (Sainte-) 336, 1871, 4281.
Monjoie 859, 1034, *cri de guerre.*
Nanfos (*cf. Anfos*).
Nicholas (Saint-) 3509.
Nichole 2795, 2825, 2842, 2971, 3064, 3167, 3176, 3222, 3261, 3310, Nicole 2960, *ville de Lincoln en Angleterre.*
Niele 794, 806, 862, *Nesle, ville dans le dép. de la Somme.*
Normendie 2748.

Opilande 2958, *d'après Muncker, Upland nom de l'Ecosse.*

Digitized by Google

Orient 2728.
Ostace 3231, *fils du duc de Huelande* (*cf.* Huelande).

Pavieis 483, *de Pavie.*
Peire (Saint-) 2325 (*cf.* Maguelone).
Poitevin 3283, 4488, 4531, 4557, 4580.
Poitiers 92, 302, 626, 638, 641, 683, 1072, 1382, 1527, 1973, 2010, 2192, 2197, 2467, 2534, 2538, 2589, 2908, 3069, 3147, 3654, 3679, 3698, 3831, 3914, 4413, 4500, 4558, 4582, 4586 Puitiers 1228, 1394.
Poito 2900, 3617, *Poitou.*
Provenceil 3580.

Richiers 93, *d'après le roman, comte de Poitiers, père de Joufroi.*
Rin 400, *le Rhin.*
Robers 2350, 2370, 2400, 2403, 2451, 2464, 2554, 2563, 2580, 2593, 2634, 2655, 2671, 2699, 2704, 2758, 2765, 2821, 2849, 2889, 2904, 2953, 2970, 3010, 3108, 3154, 3269, 3291, 3341, 3516, 3525, 3537, 3543, 3756, 3809, 4063, 4086, 4117, 4127, 4143, 4170, 4291, 4533, Rubers 3511, *ami de Joufroi.*
Rolant 2737, *Roland.*
Rome 589, 629, 1957, 3789.
Ronchevaus 4478, *vallée connue de la chanson de Roland.*

Sozantone 147, *Southampton en Angleterre.*
St Thomas 1869, *l'un des douze apôtres.*

Tierris 3889, *le chambellan de la reine Halis.*
Tolose 410, 4530, 4600, *Toulouse.*
Torneuerre 867, Torneure 931, Tornuer(r)e 810, 926, 960, 1014, 1391, 1531, 1536—37, 1658, 1676, 1769, 2145, *Tonnerre, chef-lieu d'arrondissement Yonne.*

Yrlande, *v.* Irlande.
Ysout la Blonde 1736, *héroïne connue du roman de Tristan.*

Digitized by Google

GLOSSAIRE

aaisier 4182, (*réfl.*) *trouver son plaisir.*
abeivre 4325, (*réfl.*) *s'abreuver.*
abraser 1171, *brûler.*
acesmer 406, *parer, orner.*
achaison 882, *occasion,* 2454, *motif.*
acheison 863 (= achaison).
achoison 856, 2123 (= achaison).
achon 408 (= azon, *azur*).
acointance 3962, *rapport d'amour.*
acointement 175, *manières gracieuses.*
acointier 2499, *raconter;* 1144, *aborder.*
acoler 2105, 2132, *embrasser.*
aconforter 2182, *réconforter.*
acroire 2309, *faire crédit.*
adoise 3252, *de* adeser, *toucher.*
adrecier 9, *instruire.*
adurer 1804, *endurer.*
afaire 790, *dignité;* 1195, *caractère;* 3743, *rang.*
afferir 2117, *convenir.*
affichier 2254, 4528, *assûrer, affirmer;* (*réfl.*) 451, *se tenir ferme.*
afier 3751, *assûrer.*
aflaitir 3050, *renverser à terre.*
afoler 1696, *porter dommage, causer malheur.*
agait 3287, *guet-apens, piège.*
agaitier 2475, *épier.*
ahatie 2663, *gageure, pari.*
aigua 1717, *eau; le vers contient le proverbe: „Celui qui n'a de vin, boit de l'eau".*
ainz 1526, a. le jorn assez, *longtemps avant le jour.*
aïr 565, *fureur, violence.*
aïrier 4516, (*réfl.*) *s'irriter.*
ais 3255, *planche de bois.*
ajoster 3451, *mettre ensemble* (*cf.* 3559).
aler 952, aler a, *avoir des rapports avec.*
alge 2395, (*il*) *aille.*
aloe 4369, *alouette.*
als 1805, *autre chose.*
ambrasser 326, *brûler, allumer.*
ame 4609, (*il*) *aime.*
ameire 613, *amer.*
amender 601, (*réfl.*) *s'améliorer.*
amia 1436, *amie.*
amoisniere 974, *aumonière.*
amont 850, 2523, *en haut.*
amorter 4068, *éteindre.*

Digitized by Google

an 2767, *on.*
anbleüre 1310, *amble.*
angarde 3237, 3243 (= engarde).
angoisos 4203, *plein d'angoisse.*
anois 766, *ennui.*
anoit 4037, *cette nuit.*
anquenuit 4041, *encore cette nuit.*
anste 3077, 3084, *lance.*
antif 1160, *antique, ancien.*
anuitier 2806, 2858, *tombée de la nuit.*
apareillier 10, 2273, *préparer.*
aparir 2050, *apparaître.*
apenser 4154, *réfléchir.*
apent 3944, *de* apendre, *dépendre.*
apert 421, 1406, 2209, 2349, 2700, *habile;* en a. 271, *ouvertement;* 494, *à découvert.*
aquelt 729, *accueille.*
aquitier 827, *acquitter, libérer.*
archon 466, 1003, *pièce de bois cintrée qui forme le corps de la selle.*
arçoner 1028, *faire ployer.*
ardi 32, *hardi.*
ardoir 242, *brûler;* 3350 (*réfl.*) *se consumer.*
areine, areinne 3532, 3686, *sable;* 3532: *il est si habile à tromper qu'il sait vendre du sable pour de l'or.*
arme 1572, 1574, 1579, 1703, 2152, *âme.*
asembler 1246, *engager;* (*réfl.*) 1013, 4104, *se réunir.*
asenbleïz 4106, *rendez-vous.*
asenbrer 463 (= asembler).
assener 3249, *atteindre, frapper.*
asteller 487, *mettre en éclats.*
aster 986, *hâter;* 4535, *poursuivre.*
asvos 2654, 2888, *voilà.*
atacier 1282, *attacher.*
atalenter 4258, *désirer.*
atendre 3768, *accomplir;* 426 *tenir.*
atent 2082, 2087, *attente.*
athachier 1305, 1308, 1321 (= atacier).
ator 1524, 2526, *préparatif;* 1961, 2569, 3765, *parure.*
atorner 131, 314, 698, 961, 969, 1071, 1091, 1100, 1335, 1504, 1541, 1620, 2846, 2850, *préparer, arranger, disposer.*
auge 644 (= alge, *il aille*), augent 1234.
aume 417 (= eume, *heaume*).
aurés 4369, *loriot.*
ausi 114, *aussi; ainsi.*
aut 25, 748, 3623, 4058, *haut.*
autretant 2714, *autant.*
autretel 824, *de même.*
avaler 621, *faire descendre;* 2220, *laisser tomber.*
avenir 1439, *convenir* (*ensemble*); avient 652, *il convient;* 2077 *s'il arrive.*
avers 1492, *en comparaison avec.*
avespree 2203, *crépuscule.*

Digitized by Google

avisier 976, *regarder.*
avoir 286, 765, 1082, 2434, *le bien, richesse.*
avra fait 3619, *a fait* (*v. Introd., p. XX*).

bachin 1101, *vase, cuvette.*
bailer gage 279, *porter garant.*
bailler 1040, *donner.*
baillie 30, 616, *pouvoir, puissance.*
ban 475, *défense* (*proclamée hautement*).
bandon 1889, a b., *en toute liberté;* 3146, *avec impétuosité.*
banir 2959, ost banie, *armée convoquée.*
barater 3589, *tromper.*
bargaigne 1373, *difficulté.*
barné 3918, *réunion de barons.*
barrate 1634, *ruse.*
bataille 3051, 3053, 3122, *corps de troupes.*
batestire 2904, *baptême.*
bel 1330, me fust b., *je serais content.*
bendé 408, *traversé d'une bande.*
besant 382 (*ancienne monnaie*) *besant.*
bestorner 4344, 4378, 4389, *bouleverser.*
biel 1558 (= bel; estre b. *convenir*).
blachon 407, 2521, *écu.*
blazon 4507 (= blachon).
blos 3461, *seul;* 3096, b. de, *privé.*
boeaus 3022, *boyeaux, entrailles.*
boisine 1258, *clairon.*
borde 3625, *cabane.*
bot 1339, 1578, de b., *de suite,* tot del b. 3860, *tout de suite.*
boteillier 2274, *échanson.*
boter 4252, *pousser, presser.*
braie 2698, *haut-de-chausses.*
brant 418, *épée.*
briche 3414, *piège, ruse.*
bris 3658 (= bricon, *fou*).
broce 3280, *petit bouquet d'arbres.*
broilet 1636, *petit bois.*
bu 575, *buste du corps, tronc.*

c' 3850, 3977, *car.*
caple 4555, *mêlée.*
carole 844, *danse* (*en rond*).
carrel 3140, *trait d'arbalète.*
cas 73, *découragé, abattu.*
castier 1465, *avertir.*
cauces 391, *chausses.*
cecontre 2942, *au contraire* (?)
celeement 1833, 3199, *en cachette, en secret.*
celer 805, 891, 2032, 3817, 3828, 4064, *cacher.*
cengle 467, *ceinture, sangle.*
cerchier 1046, *fouiller.*
cha 527, *ça.*
chaance 514, *chute,* male ch., *mauvaise situation.*
chacier 2555, *chasser.*
chadeler 2167, 4480, *conduire, gouverner.*
chadeller 2471 (= chadeler).
chai 3641, *ici.*
chaienz 2603, *dedans.*

Digitized by Google

chaier 2221, *tomber.*
chalemeler 4376, *jouer du chalumeau.*
chamberlenc 167, *chambellan.*
chandoile 1086, *chandelle.*
change 3434, el ch., *métier de changeur.*
chantel 3026, *morceau.*
chaple 4547, *lutte.*
chapleïz 1016, 3060, *combat.*
chars 4486, *char.*
char 1626, *viande.*
charnal 2652, *de chair.*
chastier 2783, *recommander de.*
chatif 3673, *misérable.*
chauchie 1366, *chaussée.*
chaulonjer 3591, *revendiquer.*
chevir 2725, *venir à bout de, se procurer.*
chiere 1772, 3706, 4266, *visage;* 2498 faire belle ch. *faire bon accueil.*
chies 2572, *chez.*
choardie 4553, *lâcheté.*
cirge 326, *cierge.*
clain 828, *plainte.*
clamer 567, *appeler, avouer.*
claré 2291, *vin de liqueur* („*claret si fa de vi, de mel e d'especias aromaticas subtilment polveridas*" *dans l'Elucidari de las proprietaz de totas res naturales. f. 272 Godefroy*).
clergeüre 1955, *état clérical.*
cloce 1258, (*instrument d'airain, sorte de trompette*).
clot 3940 (*de* claudit, *enferme*).
coart 32, 4442, *couard, poltron.*
codee 574, *distance du coude à l'extrémité de la main.*
cogole 1507, *sorte de froc sans manches qui couvrait la tête et le reste du corps.*
coi 1145, *tranquille.*
coiement 4120, *doucement.*
cointe 2016, *malicieux.*
coite 966 (= coute, *couverture, tapis*).
colee 3004, 4556, *coup.*
colte 1911, *couverture.*
coment que 4442, *quoique.*
comte 1393, (*il*) *raconte.*
conduit 1671, *provisions de bouche* (*v. les Notes*).
confondre 3631, *détruire.*
confort 849, *réconfort, courage.*
confundre 198 (=confondre).
conoisances 901 (*figures symboliques ou autres qui servaient à faire reconnaître les chevaliers masqués par la visière de leur heaume et devinrent plus tard les armoiries*).
conparer 2836, *payer.*
conseil 3456, *décision.*
conseiller 3450, *aider, décider;* 4350 *chuchoter.*
contendre 287, *disputer.*
content 3581, *effort d'une lutte;* 3369 *dispute, querelle.*
contraire 2386, *contrariété.*
convenant 426, *convention, promesse.*

Digitized by Google

convers 422, *frère convers.*
convoitos 3545, *convoiteux.*
cor (me prent) 3851, *avoir envie.*
corage 2005, 2041, 2100, 4263, *coeur,* 1823 de bon c.; 3915, 4263 *sentiment;* 1661, 4215, *avis, pensée;* 1685, 1707, 1873, *intention.*
corgie 392, *courroie.*
corrocier 512, *courroux.*
corroz 4223, *courroux.*
cortine 691, *tenture, rideau.*
cosine 201, *cuisine.*
cote 178, *jupe, sorte de tunique.*
cou 2275, *cuisinier.*
coupe 344, 4318, *faute.*
coute 648, *couverture.*
coutre 1921, *lit de plume.*
covent 1819, 3401, *convention,* par tel c., *à cette condition.*
covine 4066, *projet.*
covoiter 1532, *convoiter.*
covrir 1661, *cacher.*
coz 1739, *cocu.*
creanter 887, 1812, *assûrer.*
cremoit 209 (de criembre, *craindre*).
crepon 404, *croupe.*
crever 159, 359, 3197, *poindre:* l'aube crieve.
croi 853, *honteux, lâche,* 3295, *mauvais.*
croissir 3044, *se briser, craquer.*
crope 2981, *croupe.*
cuit 740, 1736, 1753, 2200, 2246, 2669 etc. (*de* cuidier, *penser, croire*) *je crois.*
damaisel 1040, *jeune seigneur.*
danz 3688, *seigneur.*
decha 804 (= deça, *de ce côté*).
dehait 3429, mal d., *maudit soit.*
dei 3219, *doigt;* 3611, *dé;* 3827, (*je*) *dois.*
delaier 4076, *faire attendre.*
delez 3806, *à côté dé.*
delit 204, 2113, *plaisir.*
demaneis 484, *aussitôt.*
den 522 (= don, *dont*).
departir 2266, 2641, *partager;* 957, 1238, *se séparer.*
deport 820, 848, *plaisir, joie.*
deputaire 3983, *mauvais, pervers.*
desceler 890, *déceler;* 3856, *dévoiler.*
deschauz 333, *déchaussé.*
desclaveler 3082, *rompre.*
desconeü 903, *inconnu.*
desconfès 3125, 3467, *sans confession.*
desconfire 2460. *décourager:* desconfit 3707, 4105, *découragé.*
desconoistre 972, (*réfl.*), *se déguiser.*
desdire 269, *renier. contredire.*
desduit 1127, 1141, 1628, 2752, *joie, plaisir.*
desevoir 3960, *tromper.*
desfachoner 2776, *changer.*
desir 1838, *je désire.*
desiriter 3773, *deshériter.*
desleiaus 185, *déloyal.*

Digitized by Google

desmarier 3709, *séparer* (*des époux*), *marier mal*(?)
desnoer 1325, *dénouer.*
despe(i)ndre 39, 118, 948, 1293, 3339, *dépenser.*
despoint 3112 (*de* despoindre, *piquer*?)
desrainier 288, *expliquer sa pensée* (*établir une accusation contre quelqu'un par des raisons et des preuves valables*).
desraisnier 266, *soutenir la cause de qqn, livrer le combat judiciaire.*
desrochier 3624, *démolir.*
desroi 199, *désordre;* a d. 1023, *à la hâte;* 2762, *avec vacarme, bruit.*
desroier 3053, *quitter les rangs.*
destreindre 4412, *serrer de près.*
destroit 1341, *inquiet, triste;* 1883, *détresse.*
desvé 1441, *fou.*
detrencier 4447, *trencher.*
devent 3302, *auparavant.*
devise 1190, *désir, opinion;* a d. 1182, *à son plaisir;* 2601, *exactement;* 3031, *figure emblématique, sentence favorite.*
diaspre 1937, *drap de soie à fleurs.*
diner 916, 3182, *denier.*
do 75, 268, *du.*
doble (a) 25, *doublement.*
don 259, *dont;* 860, 1353, *d'où;* 29, *donc*(?)
doncel 984, *jeune homme.*
doner 291, *fixer.*
doter 4083, *craindre: celui qui attend est toujours en crainte.*
dougé 1947, *fin, délicat.*
dru 1209, *ami, amant.*
duel 250, 2128 (= dol 245), *chagrin.*

egue 3163, *eau.*
eissement 1095, *possibilité.*
eist 2269 (*de* eissir, *sortir*).
el 954, *autre chose;* 2114, 2130, 2143 (= en le).
empirier 45, *rendre pire.*
en 276, 285, 297, 298, 388, 389, 433, 771, 860, 1194, 1200, 1895, 2392, 2707, 4027, *on.*
enarme 993, 4501, *courroie qui servait à passer le bras pour tenir le bouclier dans l'attente du combat.*
enbatre 3113, (*réfl.*) *se précipiter, fondre.*
enbler 771, 827 *enlever;* 2366 (*réfl.*) *s'en aller.*
enbronchier 3009, *renverser en avant.*
enchanteler 488, *mettre en pièces.*
enchaucier 2378, *poursuivre;* enchaut 3289, *poursuite.*
enclin 4532, *baissé.*
encontrer 3116, *rencontrer.*
encuser 435, *accuser.*
en(n)eslopas 373, 897, 2141, *aussitôt.*
engan 618, *ruse, tromperie.*

Digitized by Google

engarde 3213, 3215, *lieu d'observation.*
engaus 1471, *égal.*
enguignier 55, 4187, *tromper* (*cette signification manque au dict. de Godefroy*).
engrès 1648, *préoccupé.*
enjoindre 1093, *commander.*
ennuble 1772, *sombre; renbruni* (*cette signification n'est pas chez Gdfr.*).
enoi 583, *ennui, chagrin.*
enpeindre 3257, *attaquer.*
enpené 4464, *garni de plumes.*
enpenser 114, *penser.*
enpirier 1458, *devenir plus mauvais* (*cf.* empirier).
enplaidement 4065, *convention; parole.*
enplaidie 2091, *procès; parole.*
enpleidie 4082 (= empleidiee, *plaideuse*); *voir Introd, p. XVI.*
enprendre 40, *s'engager dans;* 190, *commencer.*
enqui 843, 845, *là.*
enroi 607, *ordonnance.*
enseigne 2978, *signe.*
ensenple 231, *exemple.*
enseré 814, *enfermé.*
ensir 813, 1826, 2120, 2176, (= eissir, *sortir*).
ent 620, *ont.*
entechier 619, *garnir, munir.*
entendre 898, *s'entendre;* 1187 *attendre.*
enthoschier 1604, *empoisonner.*
entrasait 1330, *cependant;* entresait 3937, 4161, *tout de suite, à l'instant.*
entretant 572, *cependant.*
entrosqu'a 626, *jusqu'à.*
envaïe 489, 4554, *attaque.*
envoisos 738, *gai.*
enz 3433 (= ainz, *plutôt*).
erre 1771 (= iere, *était*); 131, *voyage;* 1301 grant e., *en hâte;* 2792, *avec empressement;* 884, *erreur.*
errer 1534, *voyager.*
error 654, 1409, *peine, chagrin;* 1962 *perplexité.*
ert (il) 1999, *il sera.*
esbaïz 2305, *effrayé, étonné.*
escanper 743, *s'échapper.*
escar 2258, *mesquin, avare.*
escarlate 2207, *sorte de drap de qualité supérieure.*
eschac 4581, *butin.*
eschançon 1111, *officier qui sert à boire.*
eschaquier 773, *échiquier.*
eschar 33, 1089 (= escar).
esclas 2941 (*de esclacier?*) *brisé, affligé.*
esclis 4511, *éclat.*
esclo 21, *trace,* seigre son e., *poursuivre sa matière.*
escole 1475, *manière.*
esgarder 235, *considérer, envisager.*
eslaissier (*réfl.*) 454, 2398, 2983, 3010, 3147, 4504, *s'élancer, se jeter.*
eslès 4493, a e., *de toutes ses forces.*
esloignier 959, *s'éloigner.*

Digitized by Google

eslopas 1870, en e., *aussitôt.*
esmai 528, *trouble.*
esmaier 1482, *inquiéter;* esmaiez 498, *troublé;* 4075 (*réfl.*) *s'étonner.*
esmoluz 459, *broyé.*
esmovoir 2225, *soulever.*
espandre 837, *étendre;* 1273 (*réfl.*) *se répandre.*
espe(i)sement 1098, 2293, *en grande quantité.*
espenir 1603, *expier.*
esperver 430, *épervier.*
espices 4512, *peut-être la partie épaisse* (*lat.* spissus), *le gros de la lance.*
espirital 366, *céleste.*
espleit 141, *ardeur,* a(grant) e., *avec empressement, avec ardeur.*
esploit 930, 3800 (= espleit).
espoenté 3282, *épouvanté.*
espont 211 (*de* espondre, *expliquer, révéler*).
espris 1725, *désireux;* 4534, *animé.*
estage 3797, *séjour;* 1824, *situation.*
estal 4544, ester a. e. *tenir ferme.*
estive 1161, *espèce de flûte, de flageolet ou pipeau rustique qui venait de Cornouailles.*
estiers 4578, *sans compter* (*ceux*).
estoner 505, *ébranler, étourdir.*
estor 1012, 1045, 1053, 4484, 4489, *combat, attaque.*
estordiz 471, *étourdi.*
estornel 4367, *étourneau.*
estrain 1932, *paille.*
estre 1352, *genre de vie.*
estref 467, *étrier.*
estros 1714, 1980, a. e., *certainement.*
eudure 508, *poignée de l'épée.*
eume 483 (= aume, *heaume*).
eve 2281, *eau.*

fachon 4175, *visage.*
faé 3179, *ensorcelé.*
faichon 751 (= fachon).
faidi 3820, *chassé.*
faillir 721, 3391, *manquer;* 359, *cesser, finir;* 2494, *se tromper.*
fais 1710, *charge.*
faitiz 2683, *bien fait.*
fauser 1210, 4009, *tromper.*
faut 1002, 2090 (*de* faillir, *manquer*).
fautre 449, 994, *arrêt fixé au plastron de fer pour recevoir le bois de la lance lorsqu'on chargeait à cheval;* 2673, *feutre.*
feïe 4234, *fois;* a la f. 3389, 4212, *enfin,* 4081, *souvent. Le vers* 3389 *contient un proverbe qui dit que, même en entendant le „beau chanter", on finit par s'ennuyer.*
feinst 1364 (*de* feindre, *hésiter*).
feis 1193, *charge* (= fais), molt pesant f. *beaucoup.*
fel 3983, *felon.*

Digitized by Google

ferant ferant 3048, *rapidement.*
fermeté 3677, *fortification.*
fès 1851 (= fais, *charge*); 1463 a un f., *tout d'un coup;* 4494 *poids, presse.*
fiance 1886, *serment, garantie.*
fiancier 2102, *jurer.*
fianchier (= fiancier) 296, 312, *engager.*
fin 1297, *accommodement;* 2376, *manière;* 1705 (*adj.*), *complet;* 1064, 4491, de grant fin, *sûrement.*
finer 252, 490, 2552, *finir, cesser;* 252: *il ne cesse pas qu'il ne fût devant le roi.*
flains 558, *les flancs.*
flote 1050, *troupe.*
foison 737, *abondance.*
force 3593, *violence.*
forcha 369 (= forche, *force*); 4523 a forche, *par force.*
forjugier 247, *condamner.*
fossoier 1663, *creuser.*
fraisnin 545, *de frêne.*
frait 4286 (*de* fraindre, *briser*).
fremir 4540, *s'agiter.*
fresine 4091, *frénésie.*
frestel 1258, *flûte à sept tuyaux.*
froc 1507 (*sorte de surplis que portaient autrefois les ecclésiastiques du diocèse de Lyon*).
frois(s)eïz 1017, 3132, *bruit, cliquetis.*
froseïz 4456 (= froiseïz).
fue(i)re, fuerre 481, 1015, 1049, 1932, 3090, *fourreau de l'épée;* 811, metre a f., *livrer au pillage* (P.).
fusse 1442 (= fust, *v. les Notes*).
fust 545, 4487, fuz 4508, *bois* (*de lance*).

gaagnaor 586, *laboureur.*
gaaing 4574, *butin.*
gab 1808, 2312, *raillerie, plaisanterie;* gas 4139 (*de* gab).
gaber 1803, 1864, 2456, *plaisanter;* 1798, 1807, *se moquer de qqn;* 56, (*réfl.*) *se vanter;* 4161 *tromper.*
gaïn 1624, formage de g., *fromage fait du lait tiré après la moisson, temps auquel ces laits sont les plus gras.*

gaite 1711, *sentinelle, garde.*
gaitier 840, *surveiller.*
galoz 2840, les granz g., *au grand galop.*
gandisant 526 (*de* gandir, *se sauver*).
gar 1000 (*cri pour avertir d'avoir à se garer*) *gare!*
garder 766: *garder l'avoir lui semble ennuyeux;* 2088, *regarder;* 2445, *prendre garde;* 2479, *veiller à, se préserver de qqn.*
garir 80, 1478, *protéger.*
garison 543, *protection, salut.*
gariz 609, *guéri.*
garnir 741, *fortifier* (741—43:

Digitized by Google

l'amour occupe les défilés de telle sorte que je ne puis pas échapper).
gaster 1445, *gâter*.
gehir 569, *avouer*.
geirrai 4007 (*fut. de* gesir, *être couché*).
gelosie 1781, *jalousie*.
gemez 417, *orné de pierreries*.
geter 1719, *laisser sortir*; 2328, *écrire*.
gïerdon 579, *récompense*.
giroflé 2291, *vin parfumé de giroflée*.
gis 4130, gisoit 1917 (*de* gesir, *coucher*).
gote 1454, ne g., *ne guère*.
graant 1272, *volonté*.
graanter 1882, *assûrer*.
grabatiz 1913 *mauvais lit.*(?), *se rattache au* grabaton *de St. Alexis*.
grevance 2115, *malheur*.
grever 1563, 4255, *être désagréable*; 1790 *inquiéter*.
gris 692, *fourrures grises, foncées*.
guenchir 2991, *se tourner, se diriger*; 3116, *se détourner*.
guerre(n)don 1232, 1431, *récompense*.
guigner 56, *se parer*.
guier 7, *guider, conduire*.
guile 933, 1547, *tromperie*.
guise 2602, *manière*.

haatie 2441, 3361, *querelle, gageure*.
harbre 1875 (= *arbre*).
heir 3479, *héritier*.
henas 374 (*de* henap, *hanap*).
hensir 3782 (= ensir).
hernois 914, *harnais*.
het 518, (*il*) *hait*.
hoste 944, *hôte*.
hoster 275, *ôter*.
huche 1643, *distance où porte la voix*.

i 530 (= *à lui*).
iert 2610, i. bel, *convient bien*.
iere 371 (lat. e r a t).
iqui 847, 871, *ici*.
ire 236, 559, 1715, 1792, *colère, haine*.
irié 539, 673, *attristé*.
isnel 1314, *vite*.
issi 3898, ist 668, 1408, 1544 (*de* issir = eissir, *sortir*).
istrief 445, *étrier*.

jairate 2996 (= gargate, *gorge*).
janglëor 593, 2067, *médisant* (*de* jangler, *médire*).
jel 2423 (= je lo).
jonchier 945, 1172, 1928, *couvrir* (*de joncs, de feuilles, de fleurs etc.*).
jonglëor 2052 (= janglëor).
jost(r)er 39, 479, *joûter*; 458, *joûte*.
juglëor 1202, 1229, 1256, 1272, *jongleur, homme qui aime à plaisanter*.
jurent 4067 (*parf. de* gesir, *coucher*).
justisier 2945, *dominer, gouverner*.

Digitized by Google

la(i) 527, 3087, *là.*
lai 3489 (= laz, *lacet?*)
laicier 391, *lacer.*
laidir 1212, *rendre laid;* 3665 *déshonorer.*
lainier 3673, *lâche.*
laira 3752, lairai 1729, 3779 (*fut. de* laissier).
lairon 1740, *larron.*
laist 2388, (*il*) *laisse.*
lait 2450, 3227, 3620, 3982, 4566, *affront, outrage.*
lange (en) 333, 339, *de laine, chemise de laine.*
large 33, *libéral, généreux.*
largece 604, *libéralité, générosité.*
laz 496, 3037, *lacet.*
lechëor 1107, 3529, 4315, *galant, homme de plaisir* (*v.* licheires).
lee 1239, *gai?*; 1946, *liée.*
leement 2081, *gaiement.*
leiroie 1590 (*de* laissier, *abandonner*).
le(i)rres 827, 3883 (= lairon).
leitré 362, *lettré.*
lesche 1926, *laîche.*
lez 1599, 1616, 3020, 3112, 4259, *à côté de.*
licheires 4290, 4294, *homme livré à l'impudicité* (*terme d'injure*).
lie 2201, 3481, 3493 etc., *gai;* 2378, 3167, *lieue.*
lieüre 2215, *lien.*
liez 4016, *gai.*
liges 3969, *franc, libre.*
lo 1846, 3964 (1 *pers. prés. de* loer, *conseiller*); 22 (*réfl.*) *se féliciter de qqch.*
loer 1869, 2832 *louer;* 2769, 3477, *approuver;* 1500, 3426, 3441, *conseiller.*
lon a long 4100, *loin;* de long 411, *de beaucoup.*
los 542, *louange.*
losengier 1202, *flatter;* losengere 885, *trompeur.*
lou 1600, 1613, 1645, 1651, 2445, *lieu;* 3433, *pays.*
lous 4, *louange.*
luintan 1362, *lointain.*

mace 4361, *marteau.*
main 1247, 2584, 4443, *de bon matin, tôt;* 2326 des lo m. *dès le matin.*
mainer 1036, *mener;* 2095—96 *contient le proverbe: „celui qui n'a pas de patience* (*v.* sofrant), *peut à peine durer".*
mainie (sa) 4438, *ses hommes.*
mains 615, 1102, 1888, 3383, *moins.*
maintenir 614, *soutenir;* mantreit 29, (*cond. de* maintenir?); 257, la mantien, *maintiens la!* (*c-à-d. la loi*).
mairien 1633, *bois de charpente.*
maisnee 702, *famille; ses homme d'armes.*
maisnie 60, *famille;* 2312, 2341, 2360, 2783, sa m., *ses hommes.*

Digitized by Google

maitinet 655, *de bon matin.*
malchief 727, *mauvaise fin.*
malcurer 1465, *corriger*(?)
malvestié 2433, *mauvaise disposition.*
manantie 2715, *biens, richesse.*
mander 1845, *prier.*
mant 2564 (*de* mander).
mar 2365, 3567, 4148, *par malheur, malheureusement.*
marche 681, *pays* (*allem.* Mark).
marine 3784, *mer.*
marri 3168, 4163, *affligé.*
masnie 3100 (= maisnie).
maus 2094: *après malheur peut revenir bonheur.*
mautalant 2466, par m., *en colère;* 4394, 4534, *dépit.*
maz 520, *abattu.*
meins 1299, 2428 (= mains).
meission 3385, *dépense.*
meïsse 779 (*de* metre, *v. Notes*).
meneistrés 790, *ménéstrel.*
menoie 3374, en m., *à discrétion.*
merbrin 3833, *de marbre.*
mereschaucie 1326, *écurie.*
merir 1285, *récompenser.*
meschief 531, 1715, *malheur.*
meschine 3410, 3508, *jeune fille.*
mesprison 2369, *tort, dédain.*
messaise 1595, *malaise.*
mestier 964, 2520, 2816, 3015, *besoin.*
metre 3011, (*réfl.*) m. a la voie, *s'en aller.*
mire 1693, 3931 (*subj.-prés. de* merir, *récompenser*).
misse 2329 (= mise).
monde 582, *propre, dépouillé de.*
mont 1878, 3787, 3790, 3853, 4017, 4144, *monde;* 1005, *tas,* 1084 a m., *abondamment;* 4152, plus a m., *plus haut.*
montain 3646, *de la montagne.*
monter 2242, 2766, *être utile, servir.*
moü 4424 (*de* movoir, *envoyer*).
muer 4345, (*je*) *meurs.*
muse 1161, *musette.*
muser 4010, 4239, *perdre son temps.*
muz 568 (= mu 477, *muet*).

n' 2473 (= ne, *en*).
nate 2995, *tissu de paille.*
ne 182, 1186, 4551, *en.*
nequedant 2667, 4243, *cependant.*
nient 2452, por grant n., *inutilement.*
nigramance 1157, *nécromancie.*
nis 2687, *même.*
nonchaloir 4180, metre a n., *tenir peu de compte de.*
none 148, *trois heures après midi;* a basse n., *à une heure tardive vers le soir.*
note 1051 *marque, musique,* 1163, *air, chant.*

Digitized by Google

noter 1159, *jouer* (*d'un instrument*) ; 1895, *désigner.*
nuri 1343, *élevé.*

o 1433, 1817, 1818, 3512, 4333 (= lo, *le*) ; 1711 (*le, avec un sens obscène*) ; 1782, *ou;* 1893, 4565 *où;* 3326, 4432, *avec.*
oan 1810, *cette année.*
ocis 624, *tué.*
octave 870, *huitième.*
oëles 1131, *ouailles.*
oëz, 677 (*de* oïr, *entendre*).
oiant 2244, o. nos, *en notre présence.*
oit 712 (*de* oïr).
on 832, *où;* 4061, 4427, *un.*
onor 1066, *prix.*
oreillier 4114, *tendre l'oreille.*
orler 909, 1936, *border.*
orrez 2322 (*de* oïr).
ors 4561, *jardin.*
oscur 2808, *sombre.*
ost 2959, *armée.*
otreier 27, 29, *octroyer, donner.*
d'outre en oltre 4569, *de part en part.*
ovrer 1157, 2065, 4390, *agir, travailler.*

paile 967, 1934, *riche drap d'or ou de soie rayée, qui venait de l'Orient.*
painz 1946, *pans.*
panne 2979, *peau qui couvre le bouclier.*
parclose 1669, *enclos, cloître.*
parlement 2066, *entretien.*
paroil 2469, (*je*) *parle.*
parra 2743, (*il*) *paraîtra.*
part 1893, cele p. o., *là où;* 3322, 3323 (*de* partir, *quitter*).
partir 2651, 2672, *partager;* 1229, 2466, 2576, *se séparer;* 740, *se dégager;* 2990, *s'échapper.*
pas 741, *défilé* (*v.* garnir).
pece 3036, *pièce.*
peiner 1969 (*réfl.*), *se tourmenter.*
pene 2208, *panne* (*d'un manteau*).
pener 1570, *faire souffrir;* 1803, 2732 (*réfl.*) *s'efforcer, se donner de la peine.*
penonceau 904, 985, 3021, *petite bannière.*
peonaille 3121, *troupe de fantassins.*
per 1252, ses p., *son pareil.*
perdon 1823, (*je*) *pardonne.*
per(i)er 837, 938, *poirier.*
perin 3805, 4058, *de pierre.*
pertusset 1184, *petit trou.*
pès 1852, *paix.*
pesance 513, 1225, *peine, chagrin.*
piz 3073, *poitrine.*
place 2690, 3106, *plaise.*
plaidier 4071, *promettre.*
plait 1377, *convention;* 1768, *paroles.*
planté 1084, a. p., *en grande quantité.*
poi 1859, 1968, 3588, *peu;* 3245, *colline.*

Digitized by Google

poigneïz 3131, 4455, *lutte, combat.*
poindre 2974, 2984, *éperonner.*
point 3080, 3274 (*de* poindre); 1001, 1023 (*il*) *se précipite.*
poiras 117, *tu pourras.*
poitrail 468, *plastron du poitrail.*
pong 412, *poing.*
porchas 4178, *instigation.*
por que 2091, *pour cela;* 2943, *pour peu que.*
portendre 691, *étendre.*
pot 1353, *peut.*
pou 2091, 3551 *peu;* 2987, par p., *pour peu;* 883, d'a p., *peu s'en faut que.*
preisse 311, 1539, 3127, *foule où l'on se presse, mêlée.*
preïst 4339 (*de* prendre).
prendre (a gré) 2157, *trouver bon;* se p. 293, *se comparer;* 444 *rejoindre;* 1589 *s'attacher à.*
prese 1039 (= preisse).
prest 266, *prêt.*
pris 625, 768, 874, 998, 1697, 2196, 2343, 2416, 2432, 3603, *valeur,* 1824, 1827 avoir a p. *estimer;* 1419, 3672, *j'apprécie;* 1828 (*p. pf. de* prendre); 3792, *dignité;* 1075, *prix;* 2705, *attaché;* 3184, *captif, prisonnier.*
priser 354, 3182, *apprécier.*
prison 819, 2892, 3066, 3190, *prisonnier.*
priver 815, *apprivoiser.*
pro 99, *vaillant;* 2166, *profit.*
pugner 995, *combattre.*
quan(t)que 851, 962, *tout ce que,* 2160, *tant que.*
que 1444, *car;* 3820, *à moins que;* 722, 4296, *sans que (je le sache);* q. que, 1067, 3987, *quoique.*
quel 239 (= que li).
queroile 3193 (= carole, *danse en rond*).
qui 1059, *ici.*
quil 518 (= *qui le*).
quinçon 4369, *pinçon.*
quinteine 4495, *poteau contre lequel on joûtait;* en q., *à joûter.*
quis, -e 699, 2528 (*de* querre, *demander*).
quoi 477, *calme.*

raciné 735, *enraciné.*
rai 2628, *rayon, clarté.*
raier 3024, *couler.*
rain 838, 1927, *branche.*
raine 4370, *grenouille.*
raison 3644, *propos;* 1568, 2148, 2354, 2874, metre a r., *adresser la parole, demander.*
raler 2177 (*réfl.*) *se retourner.*
ramper 2523, *se dresser.*
rapaier 1483, *calmer.*
ravine 3277, *impétuosité.*
rayson 4015 (= raison).
rechief 1234, de r., *de nouveau.*
recinetes 1679, *petites racines.*
reconter 91, 2213, *raconter.*

Digitized by Google

recordance 4330 (recorder, *se souvenir*) *souvenir.*
recovrer 3069, 3100, 3120, *revenir à la charge.*
recovrier 71, *gagner,* sanz r., *sans rien gagner.*
recovrement 4575, *secours.*
recrëant 571, 3984, *qui avoue son crime;* 259, *qui se déclare vaincu, lâche.*
recreire 1296, *remettre.*
reigne 4450, *rêne.*
reloient 3120 (*de* ralier, *se rallier*).
remeistrent 924 (*de* remaneir, *rester*).
renc 1046, 4540, *ligne, rang.*
renevier 3714, *usurier.*
repairier 1042, *retourner.*
reset 4196, 4314 (*de* resavoir, *savoir aussi*).
resont 918 (*de* restre, *être de nouveau*).
retoudrez 3573 (*de* retoldre, *reprendre*).
retraire 1194, 1716, 1760, 3484, 3520, *dire;* 2915, 3824, *raconter;* 2510, se r. de, *renoncer à.*
reube 907, *habit.*
richor 2430, 2693, *richesse.*
rien 594, de r. que fust encontre amors, *en chose qui serait contre l'amour.*
roelee 3040 (= roeleïz, *fortification?*)
ronchin 1533, *cheval de service.*
rongnier 1508, *tonsurer.*
rot 1746, 3023, *brisé.*
rote 1162, *genre de vielle ou de violon;* 2559, 4570, *compagnie, troupe;* 4569, *dispersé.*
ruer jus 1943, *abattre.*
ruistes 485, *vigoureux.*
ruit 4448, *brisé.*

sac(h)ier 560, 565, 4521, *tirer.*
saïte 4464, *flêche.*
samblant, sanblant 195, 2055, 4045, 4189, par nul s., *d'aucune manière;* 752, *manière d'être;* 1494 *pensée;* 2072, 3588, *apparance;* 4095 *mine.*
samit 905, *étoffe de soie sergée.*
sanguine 910, *étoffe de couleur de sang.*
sarree 744, *clôture.*
saüse 3854, 3860 (= seüsse, *susse*).
saut 1872, 2420 (*de* sauver); 572, (*il*) *saute.*
sauter 1162, *psaltérion.*
secort 3372 (*de* secorre, *secourir*).
seeler 1978, *sceller.*
segle 852 (= seigle).
se(i)gre 21, 36, *suivre.*
segrei 1899, *secret.*
segui 1718, 2928, *suivi.*
seigle 1585, *le temps présent, la génération contemporaine;* 1588, 1827, *la vie terrestre.*
seignorie 595, *autorité du seigneur.*
seinz 433 (= sainz 436, *reli-*

Digitized by Google

ques des saints, de Jésus-Christ).
seit 41, 770, 1424, 4106, (*il*) *sait;* 2198, 3732 *sept.*
sejor 1841, *lieu.*
sejorner 1009, *tarder;* 2532, *reposer.*
sel 548 (= si le).
sele 656, *selle.*
selonc 1597, *auprès de;* 4597, *suivant.*
sen 237 *sens, esprit;* 1730, *action sensée;* 1821, *intelligence;* 492, *manière.*
senblance 3894, a la s., *à l'apparence.*
senblant 1136, 2482, 3352 (*v.* samblant).
sené 3747, 4207, *sensé, sage.*
sermoner 1881, *faire des représentations.*
ses 3327 (= si les).
set 607, 2112, 2690, 3532, 4186, 4188, 4189, 4192, (*il*) *sait.*
si com 3940, *autant que.*
sie 1613 (*de* seoir) *convienne.*
siegle 2470, *le temps présent.*
sigant 381 (*de* sigre, *suivre*).
sil 557 (= si le).
sin 579, 735 (= si en).
sinement 1295, *signe.*
sinople 899, *couleur rouge.*
sist 2920 (*de* seoir), *était assis;* 416, *convint.*
soage 34, *doux.*
soé 4156 (= soëf, *doucement*)
soëf 351, *tranquillement;* 1553 *doucement.*
sofraitos 3546, *dépourvu.*
sofrant 2095 *patient;* 4230, *bienveillant.*
soi 4296 (de s a p u i).
soie 613, *suie* (v. Förster, ***Zeitschrift f. rom. Phil.*** *V, p. 575*).
soifrir 3615 (*réfl.*) *se passer.*
soit 2990, 3414 (= sot, *il sut*)
sojorner 2930, sojorné, *reposé, frais;* 968, *tarder* (= 1009, sejorner).
solaz 848, 4005, 4199, *plaisir, divertissement.*
solier 3487, *chambre à l'étage supérieur.*
soloir 2475, *avoir coutume.*
som 655, *sommet,* par s., *dès.*
some 590, 642, 816, *resumé, essentiel.*
somer 915, *sommier.*
soner 1161, *jouer.*
song 4099, *soin.*
sor 4047, s. lo roi, *sœur du roi.*
sorge 645 (*de* sordre, *surgir*).
sorz 2481, *predictions, avis.*
sot 205 (= soit).
soudeier 2778, 2880, 3177, 3327, *homme d'arme.*
strent 559 (*de* streindre, *étreindre*).
suoil 3724 (*de* soloir).

taille 592, faire t., *tourmenter.*
talant 1763, 1788, a son t., *à sa volonté.*
talantis 429, *ardent, désireux.*
tant 719, de t., *d'autant;* 3738, t. que, *jusqu'à ce que.*
tapin 1530, a t., *en tapinois, en secret.*

Digitized by Google

tapir 1955, *cacher.*
targier 122, *tarder.*
teile 1946, *toile.*
teinz 3033, *peinture.*
tenchon 3671, *contestation.*
tolt 1455 (*de* toldre, *enlever. ôter*).
tor 3000, faire son t., *se détourner.*
tordre 1225, *tourner.*
tornes 778, *dédommagement* (*v. les Notes*).
torner 2115, 2492, 4283, *changer;* 4227 (*réfl.*) *se tourner;* 4222 ne pas t. un fil en qqch., *se soucier peu de.*
tout 59 (= tolt, *de* toldre).
traïn 1718, *manière d'agir.*
traire 260 (*réfl.*), *se diriger;* 2355, *se retirer, venir;* 4395 t. a chief, *mener à bout. achever.*
tramis 2022, *j'envoyai.*
traversier 2993, au t., *de travers.*
tré 4454 (= tref).
tref 4451, 4457, *tente.*
tregeter 1152, *jeter les sorts, faire des tours de magie.*
treif 4564 (= tref).
tresforer 3018, *percer.*
trestorner 2992, *détourner.*
trichëor 2103, *tromperie.*
tricherie 596, 612, 4002 *tromperie.*
trichier 51, *tromper.*
troer 3045, *percer.*
tros 551, 2997, 3093, 4513, *tronçon, éclat, bout.*
troser 1274 (= trosser 2789, *charger*).
trosque 1350, *jusque.*
truis 749, (*je*) *trouve.*

ués 4061, 4062, a u., *pour.*
umelier 4020 (*réfl.*), *consentir.*
usler 4366, *urler.*

vaillant 2722, *la valeur de.*
vair 692, *fourrures de couleur claire, opposée au gris.*
vantalle 394, *partie inférieure de la visière.*
vausist 2308, 2346, *valût.*
veautres 4497, *espèce de chien pour la chasse de l'ours et du sanglier.*
veer 3457, *refuser.*
verge 2251, *bague, anneau.*
vergoignos 273, *honteux.*
vertu 2980, 3025, *force.*
vespree 634, *soirée.*
vesquist 650 (*de* vivre).
viaire 4595 *visage;* 2406, ce m'est v. = ce m'est vis.
vigne 1720, *vienne.*
vilenie 603, *bassesse.*
vis 216, 975, 2074, 3006 *visage;* 2811, est v., *il semble;* 1573, 2152, *avis.*
viviere 4371, *étang.*
voel 650, son v., *suivant sa volonté.*
voir 1174, 1206, 2254, 3866, 3912, 3923, *vrai;* 1218, *en réalité.*

Digitized by Google

volez 3033, *disparu.*
vo(u)st 697, 923, 3715 (*de* voloir).
vousisse 1784, vousist 713, voustrent 1625 (*de* voloir).
voute 1163, *danse exécutée en tournant.*
vouter 4088 (*réfl.*), *se vautrer.*

Digitized by Google

Table des matières

	Pages
AVANT-PROPOS	III
INTRODUCTION	VII—XXI
Le manuscrit	VII
L'oeuvre	VII
L'auteur	XII
La versification	XIV
La langue	XV
JOUFROIS	3—118
CORRECTIONS ET NOTES	119—133
TABLE DES NOMS	134—136
GLOSSAIRE	137—154

Digitized by Google

42 212Su BR 5272
5/98 31149-100
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE

Digitized by Google